

Rapport annuel 2016

Table des matières

Les faits marquants de l'année 2016	5
Synthèse de la réalisation des priorités stratégiques.....	10
Chapitre 1 – Les collections	13
1.1 <i>Le dépôt légal</i>	13
1.1.1 Le dépôt légal des imprimés	14
1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels	15
1.1.3 Le dépôt légal de l'internet.....	16
1.2 <i>Les acquisitions, les dons et les échanges</i>	16
1.2.1 Les ressources papier	16
1.2.2 Les ressources numériques.....	17
1.2.3 Les documents spécialisés et audiovisuels	18
1.3 <i>La numérisation des collections</i>	19
1.3.1 La charte de la numérisation	19
1.3.2 Les marchés de numérisation	19
1.3.3 Les programmes internes de numérisation	21
1.4 <i>Le traitement des collections</i>	21
1.4.1 Le traitement bibliographique	21
1.4.2 La conservation préventive et curative	22
1.4.3 La reproduction de sauvegarde	25
1.4.4 La conservation des collections numériques	25
1.4.5 La sûreté des collections.....	26
Chapitre 2 – Le patrimoine immobilier	27
2.1 <i>La stratégie immobilière de l'établissement</i>	27
2.1.1 Les perspectives de saturation des espaces de stockage	27
2.1.2 L'optimisation de l'exploitation des sites	28
2.2 <i>La rénovation de Richelieu</i>	28
2.2.1 Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)	29
2.2.2 Les transferts des collections et des services dans la zone 1 rénovée	29
2.2.3 La réouverture de la zone 1 rénovée	30
2.2.4 La préparation de la phase 2 du chantier	30
2.2.5 Le projet scientifique et culturel.....	30
2.3 <i>Réalisations diverses</i>	31
2.4 <i>La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable</i>	31
2.4.1 Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre	31
2.4.2 Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics	32
Chapitre 3 – Les publics et les services	33
3.1 <i>Les activités de lecture</i>	33
3.1.1 L'inscription et l'accréditation des lecteurs.....	33
3.1.2 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture.....	34
3.1.3 L'accès aux ressources documentaires.....	36
3.2 <i>Gallica et la politique de diffusion numérique des collections</i>	38
3.2.1 L'offre documentaire et les fonctionnalités.....	38
3.2.2 Les publics de Gallica.....	40
3.2.3 Gallica, bibliothèque collective	41
3.2.4 Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé	45

3.3	<i>Les activités culturelles et éducatives</i>	46
3.3.1	Les expositions.....	46
3.3.2	Les conférences et les colloques.....	48
3.3.3	Les activités pédagogiques	49
3.3.4	La médiation, le handicap et la diversification.....	49
3.3.5	Les éditions.....	51
3.4	<i>La médiation culturelle en ligne</i>	52
3.4.1	Les expositions et les bibliothèques virtuelles.....	53
3.4.2	Les dossiers pédagogiques	53
3.4.3	Les applications.....	53
3.5	<i>L'information et les autres services en ligne</i>	54
3.5.1	La communication externe	54
3.5.2	Le site internet et les réseaux sociaux.....	54
3.5.3	Les services bibliographiques	55
Chapitre 4 – Le rayonnement		59
4.1	<i>Les activités européennes et internationales</i>	59
4.1.1	Un engagement européen toujours aussi résolu	59
4.1.2	Une solidarité nécessaire dans un monde instable.....	60
4.1.3	Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique.....	62
4.1.4	Une stratégie d'influence internationale très active.....	62
4.2	<i>La coopération documentaire nationale</i>	62
4.2.1	Les pôles associés de dépôt légal imprimeur.....	63
4.2.2	La coopération documentaire.....	64
4.2.3	Le Catalogue collectif de France (CCFr)	66
4.3	<i>L'expertise BnF au service des professionnels</i>	68
4.3.1	L'expertise bibliographique	68
4.3.2	Formation initiale et continue à la BnF	69
4.4	<i>Les activités scientifiques et de recherche</i>	70
4.4.1	Les programmes de recherche subventionnés au niveau national.....	71
4.4.2	L'activité de recherche et développement au niveau international	72
4.4.3	L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche	72
4.4.4	Les centres de recherche de la BnF.....	73
Chapitre 5 – La gouvernance		75
5.1	<i>La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque</i>	75
5.1.1	Les outils de pilotage et la réflexion stratégique	75
5.1.2	L'information et la communication interne.....	77
5.2	<i>Les ressources humaines</i>	78
5.2.1	L'évolution des effectifs	78
5.2.2	La gestion administrative et statutaire.....	79
5.2.3	La gestion des compétences.....	79
5.2.4	Le dialogue social	79
5.2.5	L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux	80
5.3	<i>Les affaires financières et budgétaires</i>	80
5.3.1	La modernisation des procédures financières et comptables	80
5.3.2	Le budget et son exécution.....	81
5.4	<i>Les ressources propres</i>	82
5.4.1	Le mécénat	82
5.4.2	La reproduction.....	85
5.4.3	Les autres ressources	85
Focus 1 : 20 ans d'archives de l'internet à la BnF		87

Focus 2 : <i>Les Troyens</i> d'Hector Berlioz, acquisition et concert exceptionnel	89
Focus 3 : <i>RetroNews</i> , un site média pour explorer trois siècles de presse.....	91
Focus 4 : La BnF face à la crue.....	92
Focus 5 : 2016, le nouveau visage de Richelieu.....	94
Focus 6 : Le Haut-de-jardin, par celles et ceux qui « l'habitent »	96
Focus 7 : De <i>World of Warcraft</i> à Paris Games Week : à la BnF, le patrimoine est aussi ludique !	98
Focus 8 : Des globes numérisés en trois dimensions.....	100
Focus 9 : <i>Fantastique !</i> Les estampes présentées à Paris et à Bordeaux.....	101
Focus 10 : Les collections Rothschild dans les institutions publiques françaises	102
Focus 11 : La refonte des interfaces : trois projets avec des objectifs communs	104
Focus 12 : Le <i>Schéma numérique</i> , un outil pour comprendre la stratégie numérique de la BnF.....	105
Focus 13 : Ce que « venir à la BnF » veut dire... pour vingt étudiants en design.....	107
Focus 14 : Hackathon BnF.....	109

Les faits marquants de l'année 2016

■ Janvier

- 6 janvier Gallica franchit le cap des 100 000 abonnés sur sa page [Facebook](#). En fin d'année, 119 000 abonnés suivent ce compte et le compte [Twitter](#) de Gallica a près de 45 000 abonnés
- 15-17 janvier La BnF est présente au Salon de l'Étudiant
- 16 janvier Lancement officiel du site [Passerelle\(s\)](#), site pour favoriser l'accès à la culture des apprentis du bâtiment et des travaux publics et de tous les jeunes en insertion professionnelle. Ce site de culture générale témoigne de la place des métiers dans l'histoire de la construction
- 21 janvier La BnF, la Bibliotheca Alexandrina et la société Électre signent un accord de partenariat, portant sur un don annuel de 1 500 nouveautés de l'édition française par Électre à la Bibliotheca Alexandrina. La BnF assure la coordination scientifique et technique de ce projet. Cet accord fait suite au don de 2009 de la BnF à la Bibliotheca Alexandrina de 480 000 ouvrages publiés en France entre 1996 et 2006
- 25 janvier Mise en ligne de la nouvelle interface de BnF Catalogue général
- 31 janvier La Fondation Olivier Messiaen a confié à la BnF l'ensemble des documents rassemblés par Olivier Messiaen (1908-1992) et son épouse Yvonne Loriod-Messiaen. Près de cent cinquante mètres linéaires de pièces (manuscrits, archives, partitions, disques, livres, photographies, correspondances, enregistrements sonores, programmes et objets) intègrent le département de la Musique et le département de l'Audiovisuel.

■ Février

- 3 février Le service Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME) est présent au Salon des entrepreneurs
- 9 février Ouverture de l'exposition *Le peintre Charles Matton, cinéaste et écrivain* – François-Mitterrand
- 10 février Ouverture du site [Presse locale ancienne](#), bibliographie et fonds numérisés des journaux d'intérêt local parus en France des origines à 1944
- 23 février La BnF lance une nouvelle application, *Les Albums de la BnF*, permettant de découvrir ses collections iconographiques à travers plus de 2 500 images en haute définition
- 24 février Mise en ligne de la 7^e édition du [Guide d'indexation RAMEAU](#), remplaçant la précédente édition imprimée de 2004
- 26 février Les archives et les originaux constituant l'œuvre du dessinateur de presse et auteur de bandes dessinées Willem rejoignent les collections de la BnF

■ Mars

- La BnF accueille de mars à juin des étudiants en design de service de l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI). Une vingtaine d'étudiants travaillent sur le thème « Venir à la BnF »
- 3 mars La BnF a fait l'acquisition du manuscrit de la partition pour chant et piano de l'opéra *Les Troyens* d'Hector Berlioz, classé trésor national
- 10-11 mars La BnF teste l'ensemble des dispositifs techniques visant à mettre en sécurité le bâtiment face à un risque d'inondation, dans le cadre de l'exercice de gestion de crise de grande ampleur, Sequana 2016, organisé par la préfecture de police de Paris
- 15 mars La BnF accueille sur le site François-Mitterrand la start-up Affluences, qui développe l'application du même nom permettant de connaître le taux d'occupation d'une bibliothèque, dont le Haut-de-jardin de la BnF, et le temps d'attente pour y obtenir une place. Grâce à

ce partenariat, la BnF bénéficie de la gratuité des services avancés de l'application et mène avec Affluences des tests pour améliorer les services offerts aux lecteurs

- 17-20 mars La BnF au Salon du livre de Paris, devenu Livre Paris
- 18 mars Le Prix de la BnF est décerné à Jean Echenoz
- 18 mars Signature d'une convention pour le lancement du portail « Bibliothèques d'Orient » avec sept bibliothèques de la rive orientale de la Méditerranée. Cet accord a pour objectif la numérisation, la conservation pérenne, la diffusion et la valorisation des collections patrimoniales conservées dans ces institutions
- 22 mars Ouverture de l'exposition *Miquel Barceló. Sol y sombra* – François-Mitterrand
- 22 mars Signature d'une convention avec la Bibliothèque nationale d'Israël, portant sur la numérisation et la diffusion des manuscrits hébreux conservés dans les collections de la BnF
- 24 et 26 mars La BnF accueille la 4^e édition de la Biennale du dessin de presse
- 25 mars La salle de lecture des Cartes et plans, sur le site Richelieu, ferme en prévision des travaux de rénovation. Le département est provisoirement transféré sur le site François-Mitterrand jusqu'à l'ouverture de la deuxième zone rénovée du site Richelieu. Le 17 mai, un nouvel espace de consultation de ces collections est ouvert sur le site François-Mitterrand
- 28 mars au 3 avril @ActuBnF et @GallicaBnF participent à l'opération #MuseumWeek sur Twitter
- 29 mars Concert exceptionnel dans la salle Ovale du site Richelieu pour célébrer la redécouverte de la partition de l'opéra *Les Troyens* d'Hector Berlioz
- 30 mars Mise en ligne de [RetroNews](#), site donnant accès à plusieurs millions d'articles issus des principaux titres d'informations nationales, régionales, locales, coloniales publiés entre 1631 et 1945 et conservés à la BnF

■ *Avril*

- 1^{er} avril Le musée des Monnaies, médailles et antiques ferme jusqu'à la fin des travaux de rénovation du site Richelieu
- 1^{er} avril Acquisition du Trésor de Cuts, classé œuvre d'intérêt patrimonial majeur
- 6 avril Nomination de Laurence Engel à la présidence de la BnF
- 12 avril Ouverture de l'exposition *La franc-maçonnerie* – François-Mitterrand
- 15 avril Ouverture d'un [carnet de recherche](#) sur la plateforme Hypothèses.org
- 21 avril Ouverture de l'exposition *Les choix de Pierre Leroy, livres et manuscrits* – Arsenal
- 26 avril Ouverture de l'exposition *Georges Lemoine, carnets d'un illustrateur* – François-Mitterrand

■ *Mai*

- 10 mai Acquisition du manuscrit de *La folie en tête* de Violette Leduc
- 18 mai Remise d'un don issu de 20 000 ouvrages – doubles du dépôt légal entrés dans les collections depuis 2009 – à la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire
- 25 mai La BnF prend officiellement possession de la zone 1 rénovée du site Richelieu
- 26 mai 4^e édition du concours de récitation « Réciter aujourd'hui » à destination des collégiens et lycéens

■ *Juin*

- 2 juin Don à la BnF par la Bibliothèque nationale de Singapour de 300 ouvrages
- 3-5 juin Fermeture exceptionnelle du site François-Mitterrand et de l'Arsenal en raison de la crue

de la Seine

- 9 et 13 juin Ouverture aux Archives départementales de la Guadeloupe et aux Archives de la collectivité territoriale de la Martinique de l'accès distant aux archives de l'internet
- 14 juin Acquisition des archives d'Édouard Glissant, Trésor national
- 14 juin Signature d'une convention de coopération documentaire et numérique avec la Fondation François Sommer pour la chasse et la nature
- 15 juin Mise en ligne d'une nouvelle version du Catalogue collectif de France
- 16 juin Ouverture de l'exposition *Chorégraphes américains à l'Opéra de Paris, de Balanchine à Forsythe* – Opéra
- 20 juin Mise en ligne de la 5^e édition de l'Observatoire du dépôt légal
- 29 juin Attribution des deux prix Pasteur Vallery-Radot à Simonetta Gribaldo et David DiGregorio

■ *Juillet*

- 5 juillet Ouverture de l'exposition *Globes en 3D* – François-Mitterrand
- 12 juillet Mise en ligne sur Gallica d'une édition exceptionnelle annotée des *Essais* de Montaigne
- 15 juillet Signature d'un protocole de sortie de grève mettant fin au mouvement social sur l'arrêt des suppressions de postes, la situation des agents non titulaires à temps incomplet et l'augmentation de la quotité de travail, l'amélioration des conditions de travail et la mise en œuvre de l'instruction ministérielle du 27 juillet 2015
- 18-21 juillet La BnF accueille la 24^e conférence annuelle de la Society for the History of Authorship, Reading and Publishing
- 20-30 juillet La BnF participe à la 2^e édition de « Partir en livre » organisée par le Centre national du livre
- 29 juillet Résultats du 4^e concours des plus belles affiches du festival OFF d'Avignon organisé en partenariat avec la ville d'Avignon et Avignon Festival & Compagnies. Les 25 affiches retenues ont été exposées du 1^{er} au 30 septembre dans les bibliothèques Champfleury et Pierre Boule, appartenant au réseau des bibliothèques de la Ville d'Avignon

■ *Août*

- 2 août Mise en ligne de la nouvelle interface de Gallica intra muros
- 11 août Le site data.bnf.fr est classé 9^e jeu de données le plus utilisé, d'après une enquête internationale sur le Linked Data. C'est le 1^{er} jeu ne provenant pas d'une aire anglophone ou d'un service international
- 19 août Signature d'une convention avec la Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour une coopération numérique renforcée autour des métadonnées et du web sémantique
- 19 août Signature d'une convention avec la Bibliothèque nationale du Vietnam pour la création d'un nouveau portail de numérisation partagée à l'international
- 30 août Mise en ligne de la nouvelle interface du catalogue BnF Archives et manuscrits
- 31 août au 2 septembre La BnF met le jeu vidéo à l'honneur à l'occasion de la sortie d'une version de World of Warcraft

■ *Septembre*

- 2-3 septembre La BnF participe au Salon de la rentrée de l'Étudiant – Paris, Espace Champperret
- 8 septembre Signature d'une convention avec le Sillon lorrain et le Préfet de région, prévoyant la numérisation de titres de presse quotidienne régionale
- 14 septembre Ouverture en test d'un service de réservation de salle de groupe

- 15 septembre Remise du prix Louis Roederer pour la photographie à Audrey Leblanc pour son projet de recherche « Photographies de Mai 68 à la BnF. Recensement et étude de la constitution des collections sur Mai 68 à la BnF »
- 17-18 septembre Journées européennes du patrimoine 2016 – Dans les coulisses de la BnF
- 30 septembre Fermeture provisoire du site Richelieu pour réaliser les transferts des collections. La salle Ovale restera fermée jusqu'à la fin de la phase 2 des travaux de rénovation

■ Octobre

- 6-7 octobre La BnF participe au forum de la rentrée de la Cité internationale et universitaire de Paris
- 7-8 octobre Journées portes ouvertes pour les étudiants – François-Mitterrand
- 13 octobre Nouvelle interface pour les Archives de l'internet
- 16 octobre Ouverture de l'exposition *La France d'Avedon, Vieux monde, New Look* – François-Mitterrand
- 17 octobre La BnF lance une campagne d'appel au don pour la rénovation de la salle Ovale - Richelieu
- 17-19 octobre 16^e édition des Journées des Pôles associés et de la coopération – « Innover ensemble pour les publics d'aujourd'hui et de demain »
- 20-23 octobre Journées spéciales enfants à base d'ateliers créatifs
- 25 octobre Ouverture de l'exposition *Lumière sur la ville. Photographies de N. Yantchevsky* – François-Mitterrand
- 27-31 octobre La BnF participe à la Paris Games Week 2016
- 28 octobre Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification, lance le programme « Entrepreneur d'intérêt général » à la BnF

■ Novembre

- 3 novembre Signature d'une convention Gallica marque blanche avec la Ville de Rouen pour la réalisation de la bibliothèque numérique des collections patrimoniales de Rouen *Rotomagus*, du nom gallo-romain de la ville normande
- 8 novembre Ouverture de l'exposition *Pascal, le cœur et la raison* – François-Mitterrand
- 14 novembre Reconduction de la convention de coopération documentaire et numérique avec la Fondation Napoléon
- 18 novembre Journée d'étude sur « La numérisation des sources du droit : contenus, publics, attentes » organisée dans le cadre du programme national de numérisation en sciences juridiques
- 19-20 novembre La BnF organise son premier hackathon. Un jury a décerné le prix du Hackathon BnF au projet Gallicarte. Ce projet développé par les participants pendant le hackathon sera poursuivi par la BnF et intégré dans Gallica en 2017
- 22 novembre Ouverture de l'exposition *Bakst, des Ballets russes à la haute couture* - Opéra
- 22 novembre Ouverture de la nouvelle plateforme Z39.50 pour la récupération de données de la BnF
- 23 novembre Colloque « Il était une fois dans le web... 20 ans d'archives de l'internet en France »
- 30 novembre au 5 décembre La BnF au Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis

- *Décembre*

- 15 décembre Ouverture de la *Bourse du Talent 2016* – François-Mitterrand
- 16 décembre Réouverture au public de la zone 1 rénovée du site Richelieu
- 20 décembre Le Haut-de-jardin a 20 ans
- 28 décembre *Palais Royal, à la table des rois*, livre édité par la BnF, reçoit le prix Gourmand World Cookbook Awards 2016

Synthèse de la réalisation des priorités stratégiques

Le deuxième contrat de performance de la Bibliothèque nationale de France, signé le 22 mai 2014 par la ministre de la Culture et de la Communication et le président de la BnF, mettait l'accent sur les valeurs de confiance, de partage et d'innovation qui guident la Bibliothèque dans l'exercice de ses missions. L'année 2016 a marqué l'aboutissement de ce contrat, en même temps qu'elle a permis d'engager la préparation d'un nouveau contrat d'objectifs et de performance pour la période 2017-2021. Il s'agit donc d'une année de transition, qui a vu la réalisation d'engagements importants du contrat 2014-2016, et la mobilisation de plus de 200 collaborateurs de la Bibliothèque dans un travail collectif précis, attentif à la faisabilité humaine et à la soutenabilité budgétaire des engagements nouveaux que prend l'établissement.

Les trois grandes priorités stratégiques de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 désignaient l'accès aux collections nationales, le partage de ses richesses et de ses savoir-faire et l'optimisation de ses ressources au service de ses missions fondamentales. C'est à ce titre avec une continuité de principe, mais des ajustements stratégiques, que la conception du prochain contrat de performance a été menée et que le document a été adopté lors du premier conseil d'administration de l'année 2017.

Premier des engagements stratégiques du contrat 2014-2016, et étape essentielle dans la vie de l'établissement, l'aboutissement de la première phase du chantier de rénovation du site Richelieu et sa réouverture au public ont marqué l'année 2016. Renommé « Richelieu - bibliothèques, musée, galeries », afin de mettre en avant la diversité des propositions qui y sont faites sur le plan scientifique et culturel, réunissant dans un même lieu la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, celle de l'École nationale des Chartes et la BnF en une part importante de ses départements, le site rénové a pour ambition d'être un pôle d'excellence scientifique consacré à l'histoire des arts et au patrimoine, d'élargir et de moderniser ses services aux lecteurs, d'être ouvert au plus grand nombre grâce à une offre documentaire et culturelle repensée, et d'affirmer sa dimension muséale au cœur de Paris. Le projet scientifique et culturel conçu par la BnF pour le site a été actualisé en 2016 pour faire écho à ce nouvel ensemble. C'est aussi une mise à niveau des services offerts aux lecteurs, notamment sur le plan numérique, que cette réouverture a permis d'assurer.

Plus largement, l'année 2016 a vu la Bibliothèque poursuivre ses efforts de modernisation des services aux lecteurs : déploiement du wi-fi, promotion de ses offres et services, simplification de ses conditions d'accès (avec une réforme importante de sa politique tarifaire, anticipant sur les orientations fixées dans le contrat de performance pour 2017-2021). Les premiers éléments constitutifs d'une nouvelle politique culturelle ont également connu une formalisation : c'est ainsi, par exemple, que la BnF a organisé un premier hackathon, permettant à des utilisateurs de concevoir des services innovants de consultation ou de réutilisation, de développer des outils à partir de ses collections, et instituant une relation nouvelle avec un public jusque-là peu habitué de la bibliothèque.

Le numérique continue par ailleurs de constituer un axe stratégique majeur pour la BnF. Il s'agit d'intégrer pleinement le numérique dans le patrimoine national et d'en assurer durablement l'accès aux publics. Cette stratégie s'inscrit bien sûr dans les choix faits en matière de numérisation. En matière de constitution et de mise à disposition des collections numériques, se sont ainsi poursuivis au cours de l'année les programmes de numérisation des imprimés, de la presse et des documents spécialisés ainsi que les projets conduits avec des opérateurs privés par BnF-Partenariats. Plus de

27 millions d'images numérisées ont été produites, en forte progression par rapport aux années précédentes, l'année 2016 étant la première année pleine du marché de masse des imprimés, hors période de lancement. La bibliothèque numérique Gallica, avec 4 millions de documents consultables à distance, issus des collections de la BnF ou de ses 346 partenaires (plus de 500 000 documents) constitue un outil majeur de visibilité et de diffusion du patrimoine national.

2016 a par ailleurs permis de finaliser la charte de numérisation et de définir, dans ce cadre, la programmation pour 2017-2021. Ensembles exceptionnels pour lesquels une numérisation exhaustive est envisagée à l'échéance 2021 ; supports pour lesquels l'état de conservation (hors d'usage, microformes, presse) nécessite un effort de numérisation accru pour les rendre disponibles aux publics ; et ensembles plus vastes (livres, revues, images...) pour lesquels la Bibliothèque se donne pour objectif d'atteindre la complétude de corpus définis en leur sein (grands textes et grands auteurs ; ensembles disciplinaires cohérents...) ou qui font l'objet de demandes particulières, notamment de communautés scientifiques : tels sont les trois grands axes prioritaires de numérisation, marquant une évolution après une décennie consacrée prioritairement à la numérisation de masse des ouvrages imprimés.

Mais la stratégie numérique a également permis en 2016, au-delà de la seule question de la numérisation des collections, de mettre l'accent sur la nécessaire articulation entre les collections numériques et les collections physiques, pour en affirmer et en construire la cohérence. La BnF a dans cette perspective mis en place en 2016 un dispositif pour faciliter l'entrée dans ses collections – par dépôt légal, acquisitions et dons – des documents nés numériques. À ce titre, les travaux de conception des filières de collecte, de stockage et de communication aux lecteurs des documents numériques, qu'il s'agisse des livres numériques relevant du dépôt légal comme des acquisitions et dons de documents nés numériques, ont connu des avancées importantes. Les premiers tests ont été réalisés en 2016, permettant de vérifier la validité de la chaîne d'entrée pour le dépôt légal. Le démarrage opérationnel est en attente des textes juridiques d'application, en cours d'élaboration au ministère de la Culture et de la Communication. L'instruction concernant les dispositifs techniques pour le son dématérialisé a également démarré. Enfin, plusieurs documents sont entrés dans les collections grâce à la mise en production de la filière d'entrée Acquisitions et Dons de Documents Numériques. Une étape importante a donc été franchie pour assurer le développement d'une vision unifiée et plus complète de la constitution des collections nationales.

Enfin, la stratégie numérique vise également à conforter le travail bibliothéconomique de la BnF, axe stratégique déterminant pour la visibilité et la communication des collections tant physiques que numériques. La Bibliothèque a ainsi fait évoluer sa production bibliographique pour mieux répondre aux usages du web. En 2016, de nouvelles versions de son Catalogue général, du Catalogue archives et manuscrits et du Catalogue collectif de France ont été développées, simplifiant l'accès aux collections en s'intégrant aux usages de recherche sur le web. Le site data.bnf.fr continue de s'accroître et a dépassé en 2016 les 4 millions de visites. Cette adaptation se traduit aussi par la poursuite de la récupération des données des éditeurs par les déclarations de dépôt légal, par la dérivation de notices bibliographiques pour les ouvrages étrangers acquis et par le processus d'évolution des normes au sein du groupe de normalisation « transition bibliographique ».

Parallèlement, la BnF a poursuivi ses activités traditionnelles et les axes engagés depuis 2014. On relèvera ainsi le caractère exceptionnel de l'année 2016 en matière d'acquisitions patrimoniales majeures, avec notamment l'acquisition de plusieurs Trésors nationaux ou œuvres d'intérêt patrimonial majeur : le Bréviaire de Saint-Louis de Poissy, les archives d'Édouard Glissant, le Trésor de Cuts, un manuscrit exceptionnel des *Troyens* de Berlioz. Les partenariats, nationaux et internationaux, se sont également poursuivis, traduisant la politique ambitieuse développée par la BnF au titre de la coopération. Au titre de la coopération nationale, on notera le déploiement de l'accès aux archives du dépôt légal du web dans 11 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en

régions, illustration du fort accent numérique donné à la politique de coopération de la BnF.

Ces différentes actions, comme l'amplification des formes de médiation scientifique, pédagogique et culturelle, traduisant la volonté résolue d'ouverture de la Bibliothèque à un public toujours plus large, au service de l'accès au savoir et à la culture, ont trouvé dans les résultats de fréquentation obtenus en 2016 les premiers signes d'un impact positif.

L'année 2016 affiche en effet un bilan plutôt favorable pour la fréquentation de la Bibliothèque. La fréquentation physique, sur tous les sites de la BnF, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites, est en progression par rapport à 2015 et s'élève à environ 1 150 000 visiteurs accueillis. Cette progression correspond à une amélioration de la fréquentation de la programmation culturelle, tandis que la fréquentation des espaces de lecture a été maintenue à un niveau stable par rapport à 2015 malgré une fermeture de 3 jours en raison de la crue de la Seine et la fermeture pendant un trimestre du site Richelieu pour réaliser les transferts de collections liés à l'avancement des travaux. Parallèlement, plus de 14 millions de visites ont été comptabilisées en 2016 pour la bibliothèque numérique et l'enquête réalisée sur les utilisateurs de Gallica a conclu à un taux de satisfaction de 95%, remarquable dans le domaine numérique.

L'ensemble de ces développements s'est fait dans le contexte de ressources sensiblement stables.

L'année 2016 affiche un bon niveau de réalisation des mécénats, partenariats et dons, qui s'élèvent à plus de 5 M€. L'objectif d'améliorer sur le triennal 2014/2016 le montant de mécénats levés au cours du triennal 2011/2013 a été largement dépassé. Ces recettes ont permis de financer des acquisitions patrimoniales, des projets de numérisation et de valorisation culturelle et permettent également d'assurer des chantiers de rénovation. En 2016, la BnF a ainsi initié sa 4^e souscription publique pour la rénovation de la salle Ovale, à Richelieu. L'objectif a été fixé à 500 000€. Les recettes commerciales enregistrent également des résultats en progression, en particulier les éditions et ce pour la 3^e année consécutive, ainsi que la reproduction des collections grâce à l'important chantier de modernisation des offres et services conduit ces dernières années au département de la Reproduction. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement courant continuent de leur côté de porter leurs fruits, en particulier à la faveur de la mutualisation des contrats de maintenance des différents sites. Ainsi, le montant des dépenses 2016 de maintenance des sites et des équipements, de maintenance informatique et d'infogérance, de logistique et d'exploitation (hors fluides) s'inscrit en diminution par rapport aux dépenses moyennes 2011/2013.

Enfin, il faut relever que, en vue de l'application de la GBCP, la BnF a conduit une importante réorganisation de ses fonctions budgétaires et financières et que le travail de certification des comptes a été conduit : les commissaires aux comptes ont certifié sans réserve les comptes 2015, et sans réserve et sans observation les comptes 2016, ce qui témoigne d'une régularité et d'une sincérité très avancées.

Chapitre 1 – Les collections

Les collections de la Bibliothèque nationale de France sont aussi riches que variées : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er}, mais aussi grâce à des acquisitions onéreuses, ainsi que par des dons, legs et échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la Communication, des pièces de première importance rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque.

La Bibliothèque conduit également une ambitieuse politique de numérisation qui allie financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires, à l'international et ouverture à des partenariats privés.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections tant physiques que numériques, les activités de catalogage et de conservation, dans un cadre renouvelé avec l'actualisation de la charte de la conservation, permettent de garantir la transmission aux générations futures et dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans.

☒ [Tableau 1 : Collections au 31 décembre 2016](#)

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

Depuis 2009, les éditeurs ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt en ligne grâce à [un extranet](#) dédié. Plus de 19 400 déposants sont inscrits à cet extranet qui intègre directement dans le catalogue les données, permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide de la production éditoriale. Ce service émet automatiquement un récépissé électronique de dépôt, dispensant la Bibliothèque de son envoi par voie postale. L'année 2016 a vu se poursuivre la montée en charge du « dépôt légal automatisé » qui permet aux distributeurs des grands groupes d'édition, mandatés par les éditeurs, d'adresser à l'extranet par flux FTP les déclarations des ouvrages simultanément à leur mise en vente. Ce transfert automatisé des métadonnées, qui améliore la fluidité des circuits pour les déposants comme pour la BnF, concernait en 2016 un dépôt de livre sur dix.

Par la profondeur historique de ses données et sa couverture exhaustive de l'ensemble des secteurs de l'édition, le dépôt légal constitue une source majeure d'information sur les grandes évolutions de l'édition française. Consciente que cette information est susceptible d'intéresser des chercheurs mais aussi un plus large public, la BnF publie désormais chaque année un [Observatoire du dépôt légal](#). Sa sixième édition, qui comprend un réservoir de données statistiques publiques et une synthèse générale pour l'année 2016, associe l'ensemble des départements de dépôt légal et sera prochainement disponible en ligne. Cette publication, bien installée dans le paysage professionnel, rencontre l'intérêt de nombreuses institutions de formation et d'information, mais aussi, de façon significative pour l'édition mise en ligne en 2016, celui de la presse et des médias généralistes, intéressés par l'analyse des données sur les auteurs de livres. La mission du dépôt légal a également

pu être présentée dans différents médias à l'occasion de l'événement organisé par la BnF et l'INA en novembre 2016 pour le double anniversaire du dépôt légal numérique : 10 ans de la loi de 2006 et 20 ans d'archivage de l'internet français.

Le déploiement progressif des archives du web dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur a été poursuivi dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du 16 septembre 2014. À la fin de l'année 2016, ce sont ainsi 11 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en région qui sont connectées à ces ressources (*cf 4.2.1*).

Ces innovations concrétisent l'adaptation du dépôt légal à l'évolution numérique de la production éditoriale, dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse des outils de gestion ou des documents eux-mêmes. Dans cette perspective, l'année 2016 a été l'occasion de faire avancer les différents chantiers permettant d'expérimenter l'accueil du dépôt légal des documents numériques : plusieurs rencontres se sont tenues avec les associations d'éditeurs et de producteurs de documents audiovisuels dématérialisés (son, image animée, jeu vidéo, etc.) en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication ; chantier technique pour tester et perfectionner la chaîne d'entrée et de traitement des livres numériques, opérationnelle du dépôt du fichier jusqu'à sa consultation par les chercheurs dans les emprises de la BnF, en passant par le catalogage et la conservation pérenne ; chantier organisationnel pour adapter les circuits, tester les scénarios de collecte, d'orientation et de traitement tout en accompagnant les équipes dans ce changement par les formations et les informations les plus adaptées ; chantier juridique enfin, pour la réforme de la partie réglementaire du Code du patrimoine visant à encadrer juridiquement le dépôt d'un exemplaire numérique. En 2016, ce chantier juridique complexe n'a pas encore pu aboutir à la publication du décret qui adaptera le Code du patrimoine à ce nouveau dépôt légal. À terme, des filières sont à mettre en place pour les différents types de documents dématérialisés : livre, presse, son, image, documents cartographiques, partitions, etc.

☒ **Tableau 2 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF**

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

L'exemplaire unique du dépôt légal des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections d'imprimés de la Bibliothèque selon leurs thématiques. En cas de second exemplaire déposé, celui-ci est considéré comme excédentaire et expédié à une association professionnelle qui le redistribue à des bibliothèques étrangères dans le cadre d'accords de coopération. Le déposant est alors personnellement contacté par les services du Dépôt légal qui l'informent de la réduction à un du nombre d'exemplaires à déposer (décret du 21 mars 2015). En 2016, 97% des dépôts de livres sont effectués en un exemplaire.

▪ *Le dépôt légal éditeur*

⇒ Les livres

Après avoir constaté en 2015 un léger reflux du nombre de livres déposés, l'année 2016 est à nouveau une année d'augmentation de la volumétrie du dépôt légal des livres avec 77 986 livres enregistrés (soit 2,2% d'augmentation par rapport à 2015). Rappelons que sur la longue durée, l'accroissement de la production est très important : le cap des 70 000 livres a été franchi en 2011 et depuis vingt ans, le nombre de livres déposés dans les services du dépôt légal a augmenté de 68%.

La répartition des dépôts par catégorie de déposants reste globalement stable, malgré une poursuite de la croissance de l'autoédition : près de 82,5% sont le fait d'éditeurs professionnels, associatifs ou collectivités et 17,5% celui d'auteurs autoédités et d'éditions à compte d'auteur. Les auteurs autoédités représentent plus d'un déposant sur quatre. Comme les années précédentes, le palmarès

des déposants en nombre de titres place en tête un éditeur à compte d'auteur et d'autoédition.

Par thématique, une large et croissante majorité (61%) des livres reçus a rejoint le département Littérature et art. Un cinquième (21%) est destiné au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme. Le département Droit, économie, politique reçoit 10% des monographies et celui des Sciences et techniques 8%.

⇒ Les périodiques

L'évolution à la baisse de la production se confirme, le nombre de nouveaux titres enregistrés (2 858) étant cette année encore inférieur au nombre de cessations de parution. Le nombre de titres en cours de parution reçus continue à diminuer légèrement (-4,0%), même s'il reste élevé à 36 420.

Le département Droit, économie, politique reste le premier destinataire de ces dépôts, en proportion de titres (38% des titres collectés, parmi lesquels la presse d'information générale et les titres de publications officielles) mais surtout de fascicules, 60% des dépôts lui étant adressés.

⇒ Les brochures

Sont également entrées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires, administratifs ou à caractère politique ou religieux (tracts, affichettes). 17 198 brochures ont été déposées en 2016, un volume en hausse depuis 2015.

▪ *Le dépôt légal imprimeur*

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques depositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (*cf.* 4.2.1). Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur et permettent ainsi un contrôle croisé.

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

Le dépôt légal des documents audiovisuels reste à un niveau élevé avec 22 525 documents au total. Mais la baisse constatée chaque année depuis 2013 se confirme même si elle peut être moins importante d'une année sur l'autre : elle est inférieure à 5% en 2016 alors qu'elle est en moyenne de 8% depuis 2013. Pour les documents sonores on constate une baisse de 23% en 2016 par rapport à 2015. En revanche, le dépôt légal des vidéogrammes est en augmentation de 25%, cette augmentation s'expliquant par le dépôt légal rétrospectif réalisé de manière importante en 2016. Ce dépôt rétrospectif comprend beaucoup de supports analogiques.

Par ailleurs, 10 671 documents spécialisés (cartes géographiques, partitions, photographies, etc.) sont entrés dans les collections de la BnF au titre du dépôt légal. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il assemble des objets de nature diverse, s'inscrit en nette diminution par rapport aux niveaux constatés ces dernières années. Cette diminution touche principalement les estampes et l'imagerie (cartes postales, menus, étiquettes, ...). Pour les livres d'artistes et les affiches en revanche on constate une augmentation du nombre d'entrées. Pour d'autres types de documents, une partie des publications a été transférée sur le web. La part des fichiers dématérialisés collectés s'accroît sans compenser la chute du dépôt sur support car les dispositifs

réglementaires et techniques pour le dépôt légal des documents dématérialisés ne sont pas encore mis en œuvre. Dans les années à venir, on devrait assister à une augmentation du dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels à partir du moment où les filières de dépôt des documents dématérialisés auront été mises en place.

1.1.3 Le dépôt légal de l'internet

125,47 To de données ont été collectées au titre du dépôt légal de l'internet en 2016. En parallèle, un ambitieux projet de changement du robot de collecte a été engagé dans le but de s'adapter à l'évolution des technologies utilisées sur le web. La collecte large a représenté à elle seule 90,5 To. Grâce aux collaborations nouvelles nouées avec des organismes gestionnaires d'extensions régionales (.bzh pour la Bretagne ou .pf pour la Polynésie française par exemple), la couverture du domaine national a pu être sensiblement améliorée. Par ailleurs, les livres numériques présents dans les collectes ont fait l'objet d'une étude, comme l'année précédente, en prévision de l'expérimentation d'un dépôt, par flux ou à l'unité, au moyen de la chaîne d'entrées des documents numériques.

La collecte ciblée des sites sélectionnés par la BnF et ses partenaires s'est élevée quant à elle à 34,97 To. La collecte « La Grande Guerre sur le web » a notamment été reconduite en lien avec le Service historique de la Défense et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) afin de commémorer les batailles de Verdun et de la Somme. De même que cela avait été le cas pour les précédentes éditions, une collecte a été mise en œuvre pour documenter les Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Rio de Janeiro, au Brésil. Ces deux opérations ont été menées en coopération avec les autres membres du Consortium international pour la préservation de l'internet (IIPC). Les efforts se poursuivent pour assurer la collecte de la presse en ligne, qui porte désormais sur 30 titres de presse quotidienne nationale et régionale et près de 250 éditions locales.

Année émaillée de festivités liées aux 20 ans d'archives de l'internet à la BnF, 2016 a également été l'occasion de travaux pour concevoir et développer des outils, en lien étroit avec des équipes de recherche, pour mettre en valeur des collections encore trop souvent méconnues. Trois nouveaux parcours guidés sont ainsi parus, avec des sujets aussi divers que « La ronde des festivals », « Le web des années 90 » et « Le web gourmand », ce qui porte à 15 le nombre total de parcours guidés disponibles. Une publication progressive sur le site institutionnel doit leur permettre de bénéficier d'une visibilité plus grande. La préservation, qui constitue l'une des préoccupations majeures de la BnF, a connu des avancées considérables, avec le versement dans l'entrepôt SPAR des collections historiques en parallèle de celui de la production courante.

➤ **Focus 1 : 20 ans d'archives de l'internet à la BnF**

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et mécénats. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire d'enrichissement des collections, actualisée en 2015.

➤ **Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables**

1.2.1 Les ressources papier

53 491 monographies sous format papier sont entrées dans les collections en 2016 par achat, don

ou échange. Alors que le nombre d'entrées de monographies avait connu une légère progression en 2015 (1,6%) pour la première fois depuis plusieurs années, il est à nouveau en baisse en 2016 (-12,2%).

S'agissant des seuls achats, 24% des monographies reçues en 2016 ont été mises à disposition en libre accès en Haut-de-jardin, 13% en libre accès en Rez-de-jardin, 54% ont été orientées vers les magasins de stockage du site François-Mitterrand et 9% vers les autres sites. L'essentiel des dons est orienté vers les magasins du site François-Mitterrand (49%) et vers les autres sites (45%). La progression des dons au bénéfice des départements spécialisés constatée en 2015 qui était une conséquence de la réforme du dépôt légal – la fin de la redistribution dont bénéficiaient jusqu'alors ces départements les avait incités à accepter plus de dons – ne s'est pas maintenue en 2016. La BnF pratique des échanges avec environ 250 bibliothèques partenaires, situés dans une soixantaine de pays, surtout en Europe centrale et orientale. En 2016, la reprise d'échanges en Europe occidentale s'est poursuivie (Bibliothèque du Vatican, Université de Salamanque, établissements d'Allemagne, Espagne ou Italie). Le nombre de monographies (incluant les publications officielles) entrées dans les collections par ce biais a augmenté passant de 1 434 ouvrages en 2015 à 1 937 en 2016. Le nombre de titres de périodiques reste stable.

Afin de garantir la fraîcheur et l'attractivité des collections proposées en libre accès, des opérations de désherbage sont conduites : en 2016, les volumes concernés sont quasiment équivalents à 2015. Les baisses qui avaient marqué l'année 2015 par rapport aux années 2014 et plus encore à 2012 et 2013 – années marquées par d'importants mouvements en lien avec la rénovation du Haut-de-jardin – se stabilisent. Ainsi 13 002 volumes de monographies ont été retirés du Haut-de-jardin en 2016 et 3 839 du libre accès du Rez-de-jardin. Sur ce total, 63% des volumes retirés ont été mis au pilon, 4,5% ont fait l'objet de dons et 32,5% ont fait l'objet de réorientations.

☒ Tableau 3 : Monographies entrées par achats, dons, échanges

En 2016, **8 076 titres de périodiques** au format papier sont entrés dans les collections, contre 8 426 en 2015. Cette baisse régulière depuis 2009 s'explique par le choix de basculer une partie des abonnements papier vers leur version numérique. La plus grande part des abonnements payants reçus en 2016 a été orientée vers les magasins de stockage du site François-Mitterrand (47% des titres), la part des titres mis à disposition en libre accès en Haut-de-jardin et en Rez-de-jardin étant sensiblement équivalente (respectivement 21 et 18%), le reste des titres étant orientés vers les autres sites (14% comme en 2015).

☒ Tableau 4 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges

1.2.2 Les ressources numériques

Engagée en 2009, la politique d'acquisitions d'ouvrages numériques (acquisition de fichiers ou accès pérenne) se poursuit et se diversifie. L'année 2016 a permis de consolider la prise en compte des besoins de la BnF dans un nombre croissant de négociations menées par le consortium Couperin qu'elle a rejoint en 2013. Un ajustement de la répartition disciplinaire de l'offre de ressources électroniques a été opéré par désabonnements à certaines ressources et souscription d'abonnements à de nouvelles bases de données. L'intégration de plus en plus marquée dans les négociations menées dans le cadre du consortium Couperin permet de bénéficier de conditions tarifaires stabilisées sur le moyen terme et d'une amélioration des services associés parmi lesquels l'accès distant. En 2016, quatre bases de données ont été souscrites sur la base des négociations Couperin : Cyberlibris, Jstor, Elnet, Bibliothèque numérique ENI.

L'offre numérique continue de croître et compte fin 2016 plus de 240 000 documents électroniques (contre 230 000 fin 2015) : 160 000 livres électroniques dont plus de 100 000 accessibles à distance ; 80 000 revues en ligne dont la moitié accessible à distance ; et plus de 200

bases de données dont une centaine accessibles à distance. Ces bases de données recouvrent des modèles très diversifiés : abonnements annuels, ressources achetées en archives électroniques, bases de données acquises en licence nationale, bases gratuites suite à des accords de partenariat ou encore ressources gratuites sélectionnées pour leur pertinence documentaire :

- abonnements annuels à des bases de données de périodiques et livres, ou abonnements en « pay-per-view » pour certains titres fondamentaux en sciences et techniques mais avec un faible taux de consultation. Le modèle de « Pay-per-view » est très minoritaire dans les abonnements (6%). En 2016, 8 nouvelles bases de données ont été souscrites : *Anthropology online*, *Arretsurimage.net*, *Artstor*, *Bibliothèque numérique intégrale* des éditions ENI, *Cyberlibris* (collections Eco-gestion, Sciences et SHS), *Elnet*, *Médiapart*, *Patrologia Orientalis database*. Le périmètre d'abonnement de la base JSTOR a été étendu. *La bibliothèque numérique des Nations Unies*, qui est accessible gratuitement car la BnF est bibliothèque dépositaire, a également été ajoutée aux collections. Ces choix documentaires ont été motivés par des critères de complémentarité des collections à la fois numériques et imprimées de la BnF, de qualité des contenus éditoriaux, et de contenus en texte intégral. En 2016, quatre titres ont été supprimés car ils étaient trop peu utilisés et également présents dans d'autres bibliothèques de référence en Île-de-France ou car d'autres bases pouvaient les remplacer de manière pertinente.
- achats d'archives numériques : en 2016, la BnF a acquis les 10 collections de la base Early European Books, base de données patrimoniale européenne du 15^{ème} au 17^{ème} siècle.
- achats de livres numériques au titre à titre : 1 313 ebooks ont été acquis en accès pérenne en 2016, chiffre en forte croissance par rapport à 2015, et le plus important depuis 2012. Pratiquée jusqu'en 2015, la politique d'achat des ebooks par bouquet a été abandonnée en 2016 au profit d'une politique plus sélective d'achat au titre à titre. Cette décision a été prise dans le cadre de l'actualisation de la charte documentaire, et en particulier des orientations arrêtées pour le domaine des sciences et techniques. L'année 2015 a été une année de transition dans ce changement d'orientation.
- abonnements à des bouquets de livres numériques ; en complément des achats d'accès pérennes à des livres numériques destinés à un public de chercheurs, la BnF a souscrit des abonnements à des plateformes de livres numériques destinés à des publics prioritairement universitaires (Cyberlibris), ou à un plus large public dans un domaine spécifique (Bibliothèque numérique ENI en informatique).
- abonnements au titre à titre à des périodiques électroniques, couplés avec les abonnements papier ou, de plus en plus, souscrits seuls : 1 597 abonnements électroniques ont été souscrits en 2016.
- accès à des contenus négociés en licence nationale dans le cadre du projet ISTEEX : 8 109 périodiques électroniques et 11 544 livres électroniques sont accessibles dans ce cadre en 2016.

1.2.3 Les documents spécialisés et audiovisuels

En 2016, le nombre de documents audiovisuels acquis à titre onéreux représente un total de 3 395, soit une baisse de 26% par rapport à 2015. Les achats reposent principalement sur le département de l'Audiovisuel. Toutefois des achats de phonogrammes et vidéogrammes en petit nombre sont également réalisés par le département des Arts du spectacle et la Maison Jean-Vilar, ainsi que des cédéroms par le Centre national de la littérature pour la jeunesse. Les entrées par dons sont fluctuantes d'une année sur l'autre. Elles connaissent une hausse très importante en 2016 notamment pour les phonogrammes (108%) et les vidéogrammes (13%).

Les entrées des autres documents spécialisés (affiches, estampes, manuscrits, etc.) par achat, don et échange sont détaillées dans le tableau annexé.

☒ **Tableau 5 : Documents spécialisés entrés par achats, donc et autres modes d'entrées.**

➤ **Focus 2 : Les Troyens d'Hector Berlioz, acquisition et concert exceptionnel**

1.3 La numérisation des collections

La Bibliothèque conduit une politique de numérisation qui repose sur des travaux de numérisation internes et sur des marchés financés majoritairement grâce aux crédits du Centre national du livre (CNL) s'agissant des imprimés. Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés, largement ouvert aux collections de bibliothèques partenaires.

La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse, documents spécialisés et audiovisuels. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica (et, au niveau européen, d'Europeana), la sauvegarde de certains fonds dégradés ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques. Les documents imprimés numérisés sont désormais systématiquement convertis en mode texte (OCR : reconnaissance optique des caractères), sauf pour la production des ateliers internes.

Les programmes partenariaux pilotés par la filiale BnF-Partenariats contribuent également à la politique de numérisation de la BnF.

1.3.1 La charte de la numérisation

La BnF a rédigé fin 2016 sa politique de numérisation dans une charte documentaire de numérisation, complétée d'axes de programmation 2017-2021. L'objectif est de rendre plus lisibles les priorités documentaires des programmes de numérisation mis en œuvre par la Bibliothèque. La charte présente le cadre de la numérisation (une visée culturelle et de recherche, une politique coopérative, le respect des dispositions relatives à la propriété intellectuelle, les sources de financement), le périmètre (patrimoine national, imprimé, musical, graphique et audiovisuel, dans un esprit encyclopédique), les méthodes de numérisation et les critères de sélection.

Le programme pluriannuel fixe trois grandes priorités de numérisation :

- des ensembles exceptionnels pour lesquels une numérisation exhaustive est envisagée à l'échéance 2021 : les monnaies, les supports magnétiques et électroniques de l'Audiovisuel, les Réserves des départements spécialisés, les objets "muséographiques" ;
- des supports pour lesquels l'état de conservation (hors d'usage, microformes, presse) nécessite un effort de numérisation accru pour les rendre disponibles aux publics ;
- des ensembles plus vastes (livres, revues, images...) pour lesquels la Bibliothèque se donne pour objectif d'atteindre la complétude de corpus (grands textes et grands auteurs ; ensembles disciplinaires cohérents...) ou qui font l'objet de demandes particulières, notamment de communautés scientifiques.

La charte, élaborée en 2016, sera publiée sur le site de la BnF en 2017.

1.3.2 Les marchés de numérisation

- *Les imprimés et la presse*

Le marché de numérisation de masse des imprimés, financé par le CNL a connu sa première année

de pleine production en 2016. Sur l'année, ce sont plus de 10,7 millions de pages qui ont été numérisées et intégrées dans la bibliothèque numérique.

Un deuxième marché, également financé par le CNL, traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares, de la bibliothèque de l'Arsenal et d'autres départements. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Relancé en 2016, il a permis de numériser plus de 210 000 pages au cours de l'année.

Notifié en janvier 2015, le marché dédié à la numérisation des livres indisponibles du programme ReLIRE (cf. 3.5.3) a pleinement fonctionné toute l'année, permettant de numériser près de 12 millions de pages : à la fin de l'année, ce sont environ 78 000 livres indisponibles qui ont été numérisés depuis le début de ce marché. L'intégration de ces livres indisponibles numérisés dans Gallica intra muros s'effectue au fur et à mesure de leur numérisation et ils sont alors immédiatement disponibles à la consultation dans les emprises de la Bibliothèque.

Un dernier marché, sur fonds propres, concerne la numérisation et la conversion en mode texte de périodiques. Après la fin en 2015 d'un premier marché débuté en 2011, un nouveau marché a démarré au printemps 2016, dont le titulaire reste installé dans un atelier dédié du site de Bussy-Saint-Georges. Le nouveau marché a permis la numérisation d'environ 255 000 pages de journaux anciens.

La presse bénéficie également d'un marché de numérisation de transparents, qui a permis de numériser cette année environ 965 000 pages de journaux, contre 205 000 en 2015.

▪ *Les collections spécialisées*

Le marché *collections spécialisées 2013* comprend deux lots, le premier porte sur les collections de manuscrits, estampes, photographies et cartes, le second sur les monnaies.

Sur le premier lot, les objectifs de production 2016 ont été réalisés avec près de 610 000 images produites environ. En fin d'année, deux programmes spécifiques sont venus alimenter ce lot, avec des financements extérieurs : la numérisation de la plupart des manuscrits hébreux de la BnF, financée par la BN d'Israël, et celle de manuscrits médiévaux prestigieux, mécénée par la fondation Polonsky.

Le lot de numérisation des monnaies n'a pas été actif en 2016, l'objectif initial de 100 000 images, correspondant à 50 000 pièces, ayant été atteint comme prévu l'année précédente.

▪ *BnF-Partenariats*

Créée en 2012, la filiale BnF-Partenariats a pour mission la constitution d'offres numériques à partir des œuvres conservées par la BnF (imprimés, manuscrits, presse, estampes, photographies, cartes, plans, musique, etc.) et à leur valorisation commerciale. Les revenus issus de ces activités seront réinvestis dans de nouveaux projets de numérisation et de diffusion.

Lancé en 2012 en partenariat avec l'éditeur ProQuest, le programme sur le Livre ancien – imprimé avant 1700 – s'est poursuivi cette année avec la numérisation à hauteur de 1,7 million de pages des fonds de livre ancien du département Philosophie, histoire et sciences de l'homme portant le cumul à 6,4 millions de pages numérisées depuis le début du projet et 15 000 ouvrages.

Dans le cadre du projet de valorisation des archives de presse de la BnF, le site média *RetroNews* a été lancé en mars 2016 avec 3 millions de pages déjà numérisées représentant environ 15 millions d'articles publiés avant 1945. Le site a vocation à s'enrichir régulièrement de nouveaux titres de presse ; en 2016, les premières numérisations ont été réalisées à hauteur d'un million de pages.

➤ *Focus 3 – RetroNews, un site média pour explorer trois siècles de presse*

Enfin, un lot de 900 disques 78 tours « La chanson française dans le cinéma des années trente » a été numérisé par le prestataire Gecko, spécialisé dans la numérisation et la restauration du patrimoine sonore, et sera diffusé au cours de l'année 2017. Le volume total de disques numérisés et diffusés s'élève à 45 000 albums.

1.3.3 Les programmes internes de numérisation

Les ateliers internes de la BnF se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de grande ampleur : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets. Ils complètent aussi de façon substantielle les marchés dans certains domaines (presse). Au total, ce sont plus de 1,65 million d'images qui ont été produites en 2016.

La filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser gratuitement et en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Installée sur le site François-Mitterrand pour réduire les délais (sauf pour la presse traitée à Bussy-Saint-Georges), elle a continué à progresser en 2016 avec 480 documents hors presse numérisés (109 312 images) contre 450 documents numérisés en 2015 (107 194 images).

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction totale voire partielle a été demandée par un client auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire 888 175 pages au cours de l'année 2015.

☒ **Tableau 6 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)**

1.4 Le traitement des collections

1.4.1 Le traitement bibliographique

Depuis plusieurs années, la BnF a décidé de consolider les bases de sa production bibliographique et du traitement des métadonnées qui en résultent. En effet, dans une perspective résolument évolutive, le signalement des collections s'inscrit dorénavant de façon pérenne dans une démarche de moissonnage des données bibliographiques en amont et d'enrichissement des notices en aval du circuit de production.

Parallèlement, avec la réalisation de nouvelles interfaces pour BnF catalogue général et BnF archives et manuscrits – ainsi que pour le CCFr – les notices d'autorité et les notices bibliographiques bénéficient désormais d'une visibilité accrue. Cette mise en exergue témoigne des efforts accomplis tout au long de la constitution du catalogue et permet de garantir la qualité des données tout en assurant la cohérence de schémas de structuration bibliographique.

Cette évolution s'accompagne d'une dynamique de partenariats renforcés avec d'autres acteurs de la production des données bibliographiques tant au niveau national (ABES, ISSN, ISNI, etc.) qu'international (bibliothèques nationales, le consortium OCLC et notamment son service de fichier international d'autorités de référence – VIAF, le consortium de bibliothèques européennes de recherche - CERL). Ce travail en réseau a permis d'améliorer les performances de la production de la BnF tout en la positionnant comme un potentiel fournisseur des données fiables, pérennes et interopérables.

Fin 2016, la BnF peut afficher ainsi un patrimoine bibliographique estimé à environ 13,6 millions de notices bibliographiques et plus de 5 millions de notices d'autorité. Pour sa part, le catalogue BnF archives et manuscrits offre à la même date près de 750 000 composants et 85 000 instruments de recherche.

Le département du Dépôt légal a créé cette année 82 101 notices bibliographiques et 22 724 notices d'autorité pour les livres et les périodiques reçus par dépôt légal. Les créations de notices bibliographiques de livres sont en hausse par rapport à 2015 : +2,8% pour l'ensemble des notices bibliographiques.

☒ **Tableau 7 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et des périodiques**

Les départements de collections ont également une activité de catalogage courant pour les documents entrés par acquisition, don et échange. À ces trois modes d'entrée s'ajoute le dépôt légal pour les documents audiovisuels et spécialisés. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice déjà existante). En 2016, 114 494 notices bibliographiques et 51 247 notices d'autorité ont pu être produites par l'ensemble des départements de la direction des collections en catalogage courant ou rétrospectif.

☒ **Tableau 8 : Catalogage rétrospectif et courant par les départements de collections**

Initiée en 2012 pour le catalogage des monographies étrangères des départements thématiques, la dérivation automatique de notices est étendue depuis 2013 à l'ensemble des départements de collections. La possibilité de dériver des notices pour les monographies dépend de la nature des collections, celles-ci ne permettant pas toujours ce mode de traitement, comme par exemple les publications officielles étrangères, les collections en plusieurs volumes traitées globalement ou les publications de pays non représentés dans WorldCat. Sur les 46 463 notices de monographies cataloguées en 2016 par les départements de collections, 51% ont été effectivement dérivées. Au regard du nombre de notices disponibles à la dérivation dans les réservoirs de référence, le taux de dérivation s'élève à 91% du catalogage des monographies étrangères.

☒ **Tableau 9 : Dérivation de notices pour les monographies**

Les fonds d'archives, collections de manuscrits et manuscrits isolés sont décrits par le biais d'instruments de recherche qui représentent aussi bien un document isolé qu'un ensemble de taille variable de documents. En 2016, 42 459 composants (descriptifs d'éléments du fonds concerné) ont été créés dans l'éditeur PIXML, correspondant à 1 281 instruments de recherche.

En plus du catalogage courant, les départements spécialisés et le service de l'inventaire rétrospectif effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens n'ayant pas encore été signalés. Par ailleurs, l'inventaire rétrospectif des fonds imprimés est en charge de l'enrichissement et de la correction du catalogue général de la Bibliothèque nationale de France pour la partie ancienne de l'ensemble de ses collections imprimées (livres antérieurs à 1831 à l'exception des incunables ; périodiques ayant commencé à paraître avant 1960 ; autorités liées, notamment imprimeurs/libraires, auteurs et journalistes). En 2016, les opérations de valorisation des collections ont été importantes. Ainsi, le site Presse locale ancienne qui met en valeur les publications de 75 départements, a été ouvert début 2016, à l'issue d'un vaste chantier préparatoire amorcé en 2005. Il comprend à l'heure actuelle 30 000 titres de périodiques dont 3 000 ont été intégralement numérisés et environ 30% sont accessibles sur Gallica. Les contenus du site reposent sur les éditions de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG), projet phare qui assure la publication régulière des fascicules consacrés chacun à un département depuis 1964. En 2016, deux départements ont été publiés : l'Eure (27) et les Hautes Pyrénées (65).

1.4.2 La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide. Les programmes de reproduction jouent aussi un rôle très important pour la

sauvegarde des collections. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites de la BnF, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit, principalement, dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation, ou par des prestataires externes dans le cadre de marchés.

L'année 2016 a été marquée par la mise en place des orientations de la nouvelle version de la charte de la conservation validée en 2015 : perfectionnement du plan d'urgence, développement de la numérisation de la presse, de la préparation physique des documents à la numérisation, de la gestion concertée de la collection numérique.

- *Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage*

Les conditions de magasinage des collections dans les magasins constituent un élément déterminant pour leur conservation. Un travail quotidien est mené pour gérer correctement les entrées courantes et garantir de bonnes conditions de stockage des fonds déjà présents (surveillance des conditions thermo-hygrométriques, équipement des rayonnages mobiles en bandes antidérapantes, etc.).

Outre la gestion des milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections – documents qui ont représenté en 2016 un accroissement de plus de 4 000 mètres linéaires –, les départements de collections ont assuré cette année le remagasiner de nombreux fonds : resserrement et densification afin de faire face à la saturation progressive des magasins notamment du site François-Mitterrand ; en 2016, ces chantiers de remagasiner ont concerné plus de 10 kilomètres linéaires de collections. S'y ajoute cette année un mouvement exceptionnel de 729 ml de collections de la bibliothèque de l' Arsenal, mises en sécurité au moment de la crue de la Seine.

Les transferts de collections entre sites réalisés soit dans le cadre de la rénovation du site Richelieu (cf 2.2.2), soit dans le cadre de la gestion dynamique des collections se sont poursuivis en 2016 avec notamment le transfert vers le site de Bussy-Saint-Georges de 151 mètres linéaires de fonds du département de la Musique (dont cote MAT TH – matériels des théâtres parisiens) ou encore des ouvrages qui étaient en libre accès en salle Ovale (402 ml).

- Focus 4 – La BnF face à la crue

- *La reliure mécanisée et le conditionnement*

La reliure mécanisée et le conditionnement des documents en magasin sont deux des principaux instruments de la conservation préventive : la première permet d'empêcher les dégradations des ouvrages lors de la communication et du magasinage courant, le deuxième de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés en attente d'un traitement.

Le nombre de documents traités en 2016 en reliure mécanisée se stabilise au niveau de 23 405 volumes (23 380 volumes en 2015). Par ailleurs, 17 737 conditionnements sur mesure ont été réalisés par l'atelier interne du département de la Conservation (en baisse : 21 846 en 2015). À ce chiffre s'ajoute l'équipement léger de 7 413 documents patrimoniaux (chiffre stable par rapport aux années précédentes).

- *Le dépoussiérage et la désacidification*

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts des collections, cette activité s'est intensifiée ces dernières années. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, et sur le site de Bussy-Saint-Georges qui dispose

d'une station de dépoussiérage intégrée dans l'unique chaîne sanitaire de l'établissement (pour les documents nécessitant une désinfection), ou dans le cadre de prestations externes, à l'occasion des importantes opérations de préparation et de mouvement des collections liées au chantier de Richelieu. La station interne de Bussy a assuré en 2016 le dépoussiérage de 18 m³ de documents (20 m³ en 2015). Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré par la même occasion.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections en papier acide très nombreuses jusqu'aux années 1970 et mise en œuvre désormais dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne par la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel relancé en fin d'année 2014. Les deux filières de désacidification ont permis cette année de traiter 8 497 kg de documents (17 063 documents) contre 9 928 kg et 25 969 documents en 2015. Cette légère baisse s'explique par une difficulté passagère sur le marché de désacidification externe.

■ *La restauration et la reliure main*

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées soit dans les ateliers internes, soit en externe : la grande majorité des documents, y compris parmi les plus prestigieux, sont traités par les ateliers internes. Parmi les restaurations prestigieuses de l'année 2016, on peut citer par exemple le missel de Martin Chambellan (XVe s.), chef d'œuvre de l'enluminure bourguignonne de la fin du Moyen-Âge (MSS latin 879), ou un recueil de calligraphies de l'Inde et de la Perse montées dans une reliure à grand décor de Simier au début du XIXe s (MSS Smith-Lesouëf 247).

Au total, le nombre de volumes réparés physiquement (restauration, maintenance et consolidation) est de 7 967 (8 975 vol. en 2015) auxquels s'ajoutent 291 923¹ feuillets de documents. Le traitement de ces documents progresse à nouveau (244 346 en 2015), du fait de la montée en production de l'atelier de préparation de la presse avant reproduction sur le site de Bussy-Saint-Georges. La quasi-totalité des documents en feuilles sont ainsi traités par les ateliers internes.

Enfin, **6 208 objets divers** (monnaies, globes, maquettes, etc.) ont été restaurés ou traités pour expositions.

Destinés principalement à des documents anciens et précieux, souvent dégradés, les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates ou en feuilles). En 2016, le nombre total de reliures réalisées, 652, est encore en nette baisse par rapport au chiffre de 2015 (1 054). Cette baisse est notamment due au manque de disponibilité conjoncturel des départements spécialisés, du fait des déménagements, pour alimenter les marchés et aux contraintes de fonctionnement des ateliers internes.

■ *La station de désinfection*

Après un arrêt de plus d'une année dû à des pannes mécanique et informatique, puis à un contrôle réglementaire obligatoire, la station de désinfection à l'oxyde d'éthylène installée sur le site de Bussy-Saint-Georges a repris son activité en janvier 2016. Malgré un nouvel arrêt technique en fin d'année, elle a pu traiter environ 24 m³ de documents infestés (dont 15 pour des établissements extérieurs), résorbant ainsi l'essentiel du retard accumulé les années précédentes.

La BnF est par ailleurs équipée d'un matériel d'anoxie (suppression de l'oxygène). Cette technique

¹ À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 9 409 documents en feuilles réparés dans les départements DCO.

de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves ou autres insectes, lente mais non toxique et écologique, est maintenant utilisée très régulièrement, notamment pour les objets et les textiles. La station a bénéficié d'améliorations techniques importantes en 2016. 249 objets divers ont bénéficié d'un traitement d'anoxie en 2016 (164 objets en 2015), en provenance notamment des collections du département Arts du spectacle (costumes de scène) avec lequel une programmation régulière est désormais établie.

☒ [Tableau 10 : Conservation curative](#)

☒ [Tableau 11 : Conservation préventive](#)

1.4.3 La reproduction de sauvegarde

Certains travaux de transfert de support (micrographie argentique et numérisation) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde, essentiellement par les ateliers internes de l'établissement. Ces prestations permettent de répondre aux exigences quotidiennes de la communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. Il s'agit des activités de reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis 2009) ou numérique pour les collections imprimées et du plan de sauvegarde audiovisuel. La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisées (*cf.* 1.3) participe également à la sauvegarde des documents.

- *La sauvegarde micrographique des imprimés et de la presse*

Poursuivant le mouvement de bascule numérique des ateliers internes, la micrographie continue d'y décroître ; depuis 2011, elle est seulement pratiquée en interne, à petite échelle, sur le site de Bussy-Saint-Georges (164 069 vues en 2016). Le dernier marché de complément (reproduction de la presse quotidienne régionale) s'est interrompu en avril 2015 suite au dépôt de bilan du prestataire et n'a pas été renouvelé, remplacé en 2016 par un marché de numérisation pour satisfaire les besoins qui diminuent progressivement grâce à la collecte des fichiers numériques des journaux via le dépôt légal du web.

☒ [Tableau 12 : Reproduction micrographique](#)

- *La sauvegarde des documents audiovisuels*

Le plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges). Le nombre de documents audiovisuels numérisés en 2016 est de : 7 606 documents images animées, 42 589 documents sonores, 4 940 documents électroniques et 945 images fixes.

1.4.4 La conservation des collections numériques

La stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Pour assurer cette pérennité, la BnF a développé un système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), opérationnel depuis mai 2010. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ni un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, tiers archivage, etc.

À la fin 2016, 6 980 000 paquets (documents numériques) étaient préservés dans SPAR, représentant 2 860 téraoctets.

1.4.5 La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections dont elle a la garde est une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Les dispositions préventives nécessaires à la préservation de ces collections comprennent la mise en place de procédure de suivi des ouvrages (notamment par pistage informatique quand cela est possible), le marquage de toutes les entrées et l'estampillage rétrospectif, l'organisation d'importants chantiers de récolement, le suivi des prêts d'ouvrages au personnel et les autorisations d'accès en magasin à renouveler tous les ans.

En 2016, les départements ont ainsi inventorié et estampillé plus de 343 000 documents, tous sites confondus. S'y ajoute le marquage au laser de 22 016 supports optiques. Le nombre total de documents estampillés / marqués se monte donc à plus de 365 000. Les chantiers de récolement ont concerné quant à eux plus de 306 000 documents, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes.

Enfin, un module de formation appelé à consolider la prise en compte de la sûreté des collections par l'ensemble des agents de l'établissement a été mis en place en 2016. Deux sessions ont eu lieu au cours de l'année 2016, rassemblant au total 89 stagiaires. Cette formation, assurée par des agents de trois directions (DCO, DCP et DAP), traite de la sûreté des collections sous différents aspects (procédures, aménagements, aspects juridiques, conservation...). Destinée à renforcer la sensibilité des agents du site, la formation est proposée à tous les nouveaux arrivants ; à terme, l'ensemble du personnel en place à Richelieu et à Tolbiac sera amené à suivre cette formation.

Chapitre 2 – Le patrimoine immobilier

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation. Le site offre également des espaces d'exposition, permanents et temporaires, des auditoriums et des espaces pédagogiques ;
- le site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrits, estampes et photographies, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle), auquel se rattache l'immeuble de la rue de Louvois (musique) ;
- la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy-Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement

Comme demandé à tous les opérateurs de l'État, la BnF a élaboré en 2010 un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). À l'horizon 2020, il s'agit de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien, gros entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur s'articule à une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

Arrivé à échéance à la fin de l'année 2015, le SPSI sera actualisé en 2017/2018 pour couvrir la période suivante.

2.1.1 Les perspectives de saturation des espaces de stockage

Un état des lieux de l'occupation des capacités de stockage des collections sur les sites François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges et de leurs perspectives d'évolution avait été confié, en 2013, à un bureau d'étude spécialisé. Cette étude pointait des risques de saturation des magasins dès le courant de l'année 2015 pour Bussy-Saint-Georges et à l'horizon 2017 pour François-Mitterrand : l'accroissement annuel des collections (dépôt légal, acquisitions, autres modes d'entrée) se trouve en effet amplifié conjonctuellement par les mouvements de collections induits par la rénovation en cours du site Richelieu.

Sur la base de cet état des lieux, la Bibliothèque a défini un plan d'actions à court, moyen et long terme, qui vise à repousser à l'horizon 2023 la mise à disposition d'un nouvel espace de stockage de

grande capacité. Différentes mesures ont ainsi été programmées et ont commencé à être mises en œuvre :

- densifier les magasins : rehaussements des mobiliers de grande hauteur de Bussy-Saint-Georges permettant un gain de 3,5 km linéaires de stockage, augmentation de la capacité de stockage de 2 km linéaires des magasins de François-Mitterrand par le remplacement des étagères fixes par des dispositifs mobiles, lancement d'une étude préalable pour la densification des magasins de grande hauteur du site de François-Mitterrand ;
- rappeler les espaces existants : il s'agit d'analyser l'occupation des magasins et de répartir la disponibilité en fonction des perspectives de saturation différentes pour chacun des départements et d'établir un plan quinquennal d'accroissement pour les périodiques ;
- réorienter, à l'arrivée, une partie du dépôt légal. Pour limiter l'impact de l'accroissement des ouvrages arrivant à Tolbiac par le dépôt légal, il est prévu de transférer vers les magasins de Bussy-Saint-Georges l'autoédition pour laquelle la demande de communication est très faible. Cette opération, qui nécessite la mise en place d'une filière de communication des collections stockées à Bussy-Saint-Georges, est programmée sur 2017. Le report des développements logiciels nécessaires n'a pas permis d'engager cette opération en 2016. La mise en œuvre en 2017 dépend de l'évolution de l'organisation de la chaîne d'entrée du dépôt légal à partir des développements informatiques réalisés ;
- louer des espaces extérieurs : en complément de ces mesures, une location d'espaces extérieurs s'avère nécessaire. Un marché a été notifié en 2016 et a permis sur demande des départements de commencer à stocker des collections. En 2016, 20% des collections dites « les doubles de Versailles » ont ainsi été transférées.

Ce schéma de gestion dynamique des espaces et des collections a été soumis au ministère de la Culture et de la Communication et un plan de financement de la participation de la BnF au projet d'extension des capacités de stockage des collections nationales a été arrêté : il s'est traduit par le vote de mises en réserve affectée à ce projet, conformément au calendrier prévisionnel de constitution d'une réserve d'environ 10 M€ à horizon 2023.

Le pourvoi d'un poste de chargé de mission pour l'implantation et la gestion dynamique des collections sera effectif à la mi-année 2017 et permettra, notamment, de préciser le déroulement du projet et le calendrier des livrables.

2.1.2 L'optimisation de l'exploitation des sites

La recherche d'économies dans l'exploitation des bâtiments et des sites s'est poursuivie en 2016 au travers, notamment, de la modification des marchés de maintenance à l'occasion de leur renouvellement : révision ciblée des gammes de prestation, mutualisation des activités de maintenance entre les différents sites, intégration d'une obligation de résultats et de moyens minimaux.

2.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du site Richelieu, qui doit s'achever en 2020, constitue l'un des chantiers majeurs du ministère de la Culture et de la Communication. À cette date, le site sera de nouveau entièrement accessible au public et la BnF pourra développer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu qui constituera le premier pôle mondial pour l'histoire des arts et du patrimoine, en coopération avec les autres institutions partenaires du site : Institut national d'histoire de l'art (INHA) et École nationale des Chartes (ENC). La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC).

La rénovation du site Richelieu, qui est entrée dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit principalement quatre objectifs :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections qui y sont conservées ;
- conforter le site comme haut lieu scientifique et culturel en synergie avec l'INHA et l'ENC ;
- étendre et moderniser les services offerts aux publics avec le réaménagement de la salle Labrouste (au profit de l'INHA) et des salles de lecture des départements spécialisés de la BnF pour les chercheurs et la mise en place de nouveaux services ;
- ouvrir le site Richelieu à des publics plus larges avec la création d'un musée consacré à l'exposition permanente d'œuvres sélectionnées parmi les collections patrimoniales de la BnF, d'un parcours de visite architectural, d'un grand espace multifonctionnel et accessible librement et gratuitement à tous les publics dans la salle Ovale, d'espaces dédiés aux activités pédagogiques.

La rénovation s'effectue en deux phases : la première, de 2011 à 2016, s'est déroulée dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu (zone 1) ; la seconde, de 2017 à 2020, se déroulera dans la moitié du bâtiment située le long de la rue Vivienne (zone 2).

➤ Focus 5 : 2016, le nouveau visage de Richelieu

2.2.1 Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)

L'année 2016 est l'année où les travaux se sont achevés en zone 1. L'OPPIC a remis les clés de la zone 1 à la BnF le 25 mai 2016. Les levées de réserve ont commencé dès cette date, pour se poursuivre tout au long de l'année.

La BnF a procédé à de nombreux travaux complémentaires au sein de la zone 1 pour l'adapter au fonctionnement du site pendant la période trajectoire entre 2016 et 2020. Ces travaux concernent essentiellement les domaines suivants :

- installations complémentaires de sûreté de sécurité : zone des Monnaies, médailles et antiques, lecteurs de badge supplémentaires pour certaines entrées de magasins, caméras de surveillances en salles de lecture, dispositifs de contrôle vigipirate pour l'entrée du personnel ;
- aménagements pour améliorer l'accès et le confort de certaines zones de travail : accès aux bureaux des Manuscrits étage 7, mise en place de stores dans les bureaux qui en sont dépourvus ;
- aménagements pour améliorer la communication des documents pendant la phase trajectoire : monte-livres au département des Manuscrits ;
- aménagement du pôle d'accueil général et d'inscription des lecteurs dans le vestibule Labrouste.

2.2.2 Les transferts des collections et des services dans la zone 1 rénovée

Dans le cadre de la préparation de la phase 2, le département des Cartes et plans a déménagé vers le site François-Mitterrand entre mars et mai 2016. L'intégralité des collections et des services du département se trouve désormais sur le site François-Mitterrand. Une salle de lecture provisoire a été installée en salle R (Bibliothèque de recherche).

Les transferts de collections de la zone 2 vers la zone 1 ont débuté le 29 août 2016. Au 30 décembre 2016, la totalité des collections des Arts du Spectacle, des Monnaies médailles et antiques et des Manuscrits ont été transférées. Le transfert des collections des départements de l'Orientation bibliographique et des Estampes et de la photographie se poursuit jusqu'en février 2017. Les transferts de services ont débuté en octobre 2016. Sauf rares exceptions, l'ensemble des agents du site Richelieu a quitté la zone 2 au 12 décembre 2016 au plus tard. L'évacuation des mobiliers a débuté le 12 décembre 2016 et s'achèvera le 30 mars 2017.

Afin de mener à bien ces opérations de transferts, le site Richelieu a été entièrement fermé au public entre le 1er octobre et le 14 décembre 2016 inclus.

2.2.3 La réouverture de la zone 1 rénovée

La zone 1 rénovée a rouvert au public le 15 décembre 2016. Lecteurs et visiteurs peuvent désormais découvrir les espaces rénovés. La salle Labrouste, l'un des joyaux du site, et son magasin central attenant, chef-d'œuvre architectural du XIXe siècle conçu par Henri Labrouste, rendus à toute leur splendeur, abritent désormais la bibliothèque de l'INHA et la salle de lecture provisoire du département des Estampes et de la photographie.

La rotonde des Arts du spectacle, ancien lieu de conservation, est restaurée dans son décor d'origine. Elle devient pour la première fois un lieu de visite et d'exposition, et donne un avant-goût des futurs espaces muséaux qui ouvriront en 2020. Elle offre une perspective sur la galerie Auguste Rondel, magnifique magasin de la même époque où la collection historique des Arts du spectacle est conservée, et sur sa toute nouvelle salle de lecture. Entièrement redessinée et réaménagée par l'agence Gaudin, la salle de lecture des Arts du spectacle offre désormais un cadre sobre et confortable, propice à l'étude.

Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, la salle de lecture des Manuscrits a été entièrement restaurée. Elle a notamment bénéficié de la générosité du mécène américain Mark Pigott pour la restauration du parquet Versailles en chêne.

2.2.4 La préparation de la phase 2 du chantier

La BnF prévoit de remettre les clefs de la zone 2 à l'OPPIC le 30 mars 2017. Un chantier-test en galerie Mazarine débutera en avance de phase, dès janvier 2017. Les dernières précisions concernant le dossier de consultation des entreprises (lot rayonnage) ont été rendues à l'OPPIC en octobre 2016. Les consultations des entreprises pour la phase 2 ont commencé en avril 2016 et se poursuivront jusqu'à mars 2017.

2.2.5 Le projet scientifique et culturel

Le projet scientifique et culturel du site Richelieu a fait l'objet d'une profonde refonte. Le rapport final a été transmis au ministère de la Culture et de la Communication et validé en décembre 2016. Ce projet scientifique et culturel dégage 5 lignes de force :

- l'identité urbaine du site dans la ville en tirant parti de la forte densité patrimoniale et du potentiel touristique du quartier et en misant sur la création d'un nouveau passage parisien ;
- la synergie des institutions partenaires avec un équipement unique au monde en matière d'histoire de l'art et du patrimoine partagé par trois institutions phares (BnF-INHA-ENC) ;
- l'émergence d'une identité de bibliothèques-musée-galeries et une orientation vers un équipement aux fonctions diversifiées, conciliant l'excellence scientifique et une diffusion culturelle innovante ;
- une politique des publics clarifiée pour mieux servir la recherche et renforcer le cap sur le

grand public ;

- une nouvelle dynamique numérique afin de faire de Richelieu un site numérique (numérique de services, numérique documentaire et numérique culturel)

Afin de mieux refléter ces nouvelles orientations, le site a pris en juin 2016 le nom de « Richelieu, bibliothèques, musée, galeries ».

Le rapport technique détaillé de la muséographie a été rendu en septembre 2016. Une note d'intention consacrée à la salle Ovale a été annexée au rapport final du projet scientifique et culturel. Cette note a été envoyée en juillet 2016 à l'Atelier Gaudin, qui est chargé de la programmation. Une première présentation a eu lieu le 30 septembre 2016. Bruno Gaudin a rendu un premier projet. Les échanges entre la BnF et l'Atelier Gaudin se sont poursuivis entre octobre et décembre 2016. Une deuxième synthèse a été présentée à la présidence et à la direction générale le 8 décembre 2016.

2.3 Réalisations diverses

Sur le site François-Mitterrand, le chantier de renouvellement des ascenseurs des tours a été lancé. 2016 a vu la fin du programme de rénovation des sanitaires publics, la poursuite du remplacement des chaises des salles de lecture. Les études de maîtrise d'œuvre pour l'engagement de la phase 1 du projet de remplacements des systèmes de sécurité incendie du site François-Mitterrand ont été réalisées.

Sur l'Arsenal, la restauration des planchers des petits salons du 1^{er} étage et les travaux d'aménagement d'une salle polyvalente ouverte au public ont été menés.

2.4 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable

La Bibliothèque nationale de France poursuit ses efforts pour réduire son empreinte écologique et atteindre à l'horizon 2020 les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008.

L'établissement poursuit également un effort constant de pilotage des installations visant à modérer, voire à réduire quand c'est possible, les consommations. Confirmant sa volonté de lutter contre le changement climatique, la Bibliothèque a signé en 2015 la charte du plan Paris Action Climat avec la Mairie de Paris, aux côtés d'une trentaine d'organisations, s'engageant ainsi à diminuer son empreinte carbone et se fixe comme objectif, d'ici 2020, de réduire de 26% sa consommation d'énergie et de 38% ses émissions de gaz à effet de serre².

2.4.1 Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre

L'année 2016 a été marquée par une augmentation globale de 10% de sa consommation, tous sites et toutes sources d'énergie confondus. Ces résultats résultent de différents facteurs : les difficultés rencontrées dans le pilotage des installations par l'exploitant du site François-Mitterrand et la remise en service de la première moitié du quadrilatère Richelieu après travaux alors que la deuxième moitié n'est pas encore en chantier. Malgré cette progression, la tendance reste à une maîtrise des consommations sur la dernière période.

Les consommations d'eau ont augmenté de 10%, tous sites confondus, essentiellement à cause des

² En référence aux niveaux de consommation et d'émission de 2010.

conditions météorologiques (plus de besoins en froid en 2016 qu'en 2015). Le site de la bibliothèque de l' Arsenal reste par ailleurs sur-consommateur en eau, dans la mesure où il est équipé d'un système de refroidissement à eau perdue entraînant une consommation de 20 664 m³ en 2016.

2.4.2 Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

Pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 15 000 €HT, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple : existence de produits bénéficiant d'un écolabel).

En 2016, 14 marchés sur 110, soit 14% des marchés, ont intégré une clause relative au développement durable.

La BnF a publié son premier marché incluant une clause d'insertion sociale en 2008 en faisant appel à un organisme « facilitateur », la Maison de l'Emploi de Paris. Ces prestations d'accompagnement étant devenues payantes en 2014, la BnF a signé une convention avec la Maison de l'Emploi de Paris (devenue depuis 2016, Ensemble Paris Emploi Compétences). Outre les marchés faisant déjà l'objet d'une clause d'insertion sociale (restauration du personnel, nettoyage, gardiennage, ...), la BnF poursuit sa volonté d'élargir ce champ d'application à d'autres marchés dès que le montant le permet (nombre d'heures générées significatif) : marchés de numérisation, marché d'infogérance informatique, marchés de travaux et/ou de maintenance.

Sur l'aspect environnemental, chaque fois que l'objet du marché le permet (usage de peintures, bois, produits lessives, ...), le cahier des charges rappelle la nécessité d'avoir recours à des produits respectueux de l'environnement. Cette préconisation peut aller jusqu'à faire l'objet d'un critère de notation comme ce fut le cas pour l'éco-conception du stand de la BnF au salon du livre 2017. Enfin, la BnF a optimisé sa flotte automobile en réduisant le nombre de véhicules (15 véhicules en 2016 contre 33 en 2008) et en privilégiant la technologie hybride et électrique.

Toutes ces actions doivent non seulement être poursuivies mais renforcées et suivies. Cela passe par une meilleure implication des acteurs de l'achat (chefs de projets des différentes directions).

Chapitre 3 – Les publics et les services

Chercheurs et étudiants, touristes et curieux, professionnels des bibliothèques, enseignants et scolaires : les publics de la Bibliothèque nationale de France sont aussi variés que l'offre de services et d'animations, sur place ou à distance. Pour l'ensemble de ses activités de diffusion du savoir et de valorisation de ses collections, la BnF s'adapte à des usages de plus en plus mobiles.

L'année 2016 affiche un bilan plutôt favorable pour la fréquentation de la Bibliothèque, année des 20 ans du Haut-de-jardin. S'agissant de la fréquentation physique, la fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites est en progression par rapport à 2015 et s'élève à environ 1 150 000 visiteurs accueillis. Cette progression correspond d'une part à une fréquentation des salles de lecture assez stable, malgré l'impact de la fermeture liée à la crue et celle du site Richelieu pendant près d'un trimestre, d'autre part à une progression de la fréquentation de la programmation culturelle.

La galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré 30,2 millions de visites, un résultat inférieur à 2015. Gallica représente toujours pour près de la moitié de cette audience.

La dynamique de progression de la fréquentation physique enclenchée en 2015 incite la Bibliothèque à poursuivre ses efforts de modernisation des services proposés aux lecteurs (déploiement du wi-fi, réservation des salles de travail en groupe grâce à une application développée par la start up Affluences), de promotion de ses offres et services (présence à des salons étudiants, professionnels, thématiques, journées portes ouvertes) et de simplification de ses conditions d'accès (assouplissement de l'accréditation, refonte des titres et tarifs d'accès). La réouverture fin 2016 de la zone rénovée du site Richelieu, en proposant des salles de lecture et des services modernisés, constitue à cet égard une étape majeure.

Depuis mars 2016, la Bibliothèque a mis en place un accueil mobile dans le hall Est du site François-Mitterrand. Ce dispositif a été mis en place pour les vacances scolaires et offre un accueil plus personnalisé aux usagers notamment lors des périodes de forte affluence.

- Focus 6 : Le Haut-de-jardin, par celles et ceux qui « l'habitent »
- Focus 7 : De World of Warcraft à Paris Games Week : à la BnF, le patrimoine est aussi ludique !

3.1 Les activités de lecture

3.1.1 L'inscription et l'accréditation des lecteurs

- *La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin*

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-jardin, les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou un ticket journalier. L'accès après 17 h est gratuit sur présentation d'un ticket.

La production de cartes annuelles pour le Haut-de-jardin a enregistré cette année une hausse de 9% avec 29 648 cartes produites au total contre 27 272 cartes en 2015. La vente des tickets 1 jour est en également en hausse avec 45 847 tickets (+10%).

Par ailleurs, 57 cartes Pro, à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME), mais également à toutes les autres ressources de la BnF, ont été produites en 2016, correspondant à 30 organismes différents,

chiffres en légère baisse par rapport à 2015. Ces cartes Pro ne recouvrent qu'une petite partie des activités de PRISME, dont les ateliers dédiés aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ont accueilli cette année 591 demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises (422 en 2015), auxquels il faut ajouter des activités de formation et la participation à divers salons.

☒ **Tableau 13 : Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-jardin**

▪ *La bibliothèque de Recherche*

Pour utiliser les services de la bibliothèque de Recherche, à l'exception des espaces de la Maison Jean Vilar, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. En 2016, avant la réforme tarifaire adoptée en fin d'année, leur a été proposée, en fonction de leur besoin, une des trois formules d'accès : carte avec accès illimité, carte 15 entrées ou carte 3 entrées. Ces trois cartes sont valables un an et donnent également accès aux salles de la bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin et, pour les cartes avec accès illimité et les cartes 15 jours, aux expositions. Les sites Richelieu-Louvois, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar) offrent 344 places (475 places l'an dernier). Les départements des Manuscrits et des Arts du spectacle ont accru leur capacité d'accueil.

Le nombre de titres Recherche produits en 2016 s'élève à 25 695, en léger recul par rapport à 2015 (ce chiffre n'intègre pas les remplacements de cartes). La part des cartes annuelles reste stable (63%), celle des cartes 15 entrées recule légèrement (5,5%) et celle des cartes 3 entrées augmente légèrement (31,5%). D'une année sur l'autre, la répartition des inscriptions selon les types de recherches reste très stable : 50% d'accréditations pour études, 42% pour raisons professionnelles et 8% pour raisons personnelles. La part des lecteurs étrangers, si l'on prend en compte la nationalité et non le pays de résidence, s'établit à 33%.

Le service de pré-accréditation en ligne a été utilisé par 1 951 personnes, en baisse par rapport à l'année précédente, en raison d'un dysfonctionnement technique pendant plusieurs mois.

☒ **Tableau 14 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF**

☒ **Tableau 15 : Répartition du public accrédité par type de recherche**

☒ **Tableau 16 : Répartition du public accrédité par nationalité**

▪ *Le renouvellement en ligne*

Le nombre de réabonnements en ligne est en progression notable par rapport à 2015 (+544). Le réabonnement se fait via un espace personnel, qui permet d'accéder aux autres services tels que les espaces personnels du catalogue général et de Gallica, ainsi que la réservation de places et de documents en bibliothèque du Rez-de-jardin ou encore la vente en ligne de reproduction de documents. Le renouvellement en ligne reste peu utilisé par les lecteurs de la bibliothèque du Haut-de-jardin (10% des renouvellements), moins familiers de l'espace personnel. En 2016, 5 721 réabonnements ont été effectués en ligne, dont 4 709 par des lecteurs de la bibliothèque de Recherche.

3.1.2 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

La fréquentation des espaces de travail s'est maintenue à un niveau important, avec un peu plus de **874 000 entrées**. Ce chiffre est en léger recul par rapport à 2015 (-0,6%), résultant notamment de la fermeture de 3 jours liée à la crue de la Seine en juin, période de préparation d'examens pendant laquelle la bibliothèque reçoit beaucoup de lecteurs, et à la fermeture pendant un trimestre du site Richelieu, liée à la fin de la phase 1 des travaux de rénovation du site et à la préparation de la phase 2.

☒ Tableau 17 : Fréquentation des salles de lecture

▪ *Les salles de la bibliothèque du Haut-de-jardin*

La fréquentation de la bibliothèque du Haut-de-Jardin est en augmentation, avec 472 596 entrées dans les salles de lecture (+0,5%) et un peu plus de 67 000 utilisateurs des espaces aménagés à l'extérieur des salles. Au total, la fréquentation du Haut-de-jardin s'établit donc à près de **540 000 entrées** (+0,5%). Cette progression, même légère, est dans la continuité de la progression de ces dernières années.

Les détenteurs d'une carte annuelle génèrent près des trois quarts de la fréquentation (72%), la fréquentation au ticket se décomposant en 16% pour les tickets 1 jour et 7% pour les tickets d'accès gratuit après 17 h ou pendant les week-ends d'été. Le reste des entrées (5%) est le fait de titulaires de la carte annuelle Recherche.

▪ *Les salles de la bibliothèque de Recherche*

La fréquentation globale des salles de la bibliothèque de Recherche est en légère baisse par rapport à l'an dernier, avec un total de 334 613 entrées en 2016 (342 855 en 2015). Cette baisse de 2,5% est liée à un effet de changement de périmètre, les salles de lecture du site Richelieu ayant été fermées pendant un trimestre, du 1^{er} octobre au 15 décembre, tandis que la salle de lecture des Cartes et plans a fermé dès le mois de mars. La fréquentation du site Richelieu est restée à un niveau équivalent à 2015 jusqu'en septembre. En raison de la fermeture temporaire du site, la fréquentation a reculé de 21% sur l'ensemble de l'année.

Pour les salles du Rez-de-jardin, le nombre d'entrées est quasiment comparable à celui de 2015. Sur les autres sites, la fréquentation a progressé : +1,4% à la bibliothèque de l'Arsenal, +18% à la bibliothèque-musée de l'Opéra qui retrouve ainsi un niveau équivalent à 2013 et 2014. Après un fort redressement amorcé en 2014, la fréquentation de la Maison Jean Vilar se stabilise avec 4 536 entrées (+0,6%), mais réalise un pic encore plus spectaculaire qu'en 2015 en juillet, lors du festival d'Avignon.

Les salles de lecture rénovées des Manuscrits et des Arts du spectacle ont ouvert à la réouverture de la zone 1 rénovée, le 15 décembre 2016. Les documents des Monnaies, médailles et antiques et des Estampes sont consultables dans des espaces provisoires ; l'INHA met à la disposition des Estampes des places en salle Labrouste. Le département des Cartes et plans est quant à lui installé sur le site François-Mitterrand jusqu'à la fin de la rénovation de Richelieu.

➤ Focus 5 : 2016, le nouveau visage de Richelieu

▪ *Le développement de nouveaux services*

Plusieurs salles de travail en groupe ont été créées en 2015. Depuis la rentrée 2016, elles sont réservables en ligne : 772 réservations ont été réalisées par ce nouveau service.

Le wifi a été déployé progressivement à partir de 2016. Il est utilisé par environ 700 personnes par jour.

Un [formulaire de suggestion d'acquisition](#) a été intégré dans le catalogue général en septembre. Cette création fait partie de services mis en place par la BnF pour connaître et satisfaire les besoins des lecteurs.

3.1.3 L'accès aux ressources documentaires

▪ *La communication des documents de la bibliothèque de Recherche*

844 914 documents communiqués en salle en 2016. La tendance à la baisse du nombre de documents sur supports physiques communiqués en salle se poursuit, même si pour cette année 2016 le taux est moins élevé (-3,7%). Cette baisse d'activité est liée à la fois au contexte de travaux du site Richelieu, qui rend certaines collections non disponibles à la communication et à l'accroissement des documents accessibles sous forme numérique, Gallica proposant désormais plus de 4,6 millions de documents en ligne (cf. 3.2.1). En termes de services offerts aux lecteurs, on soulignera que depuis septembre 2015, la photographie numérique des documents, quelle que soit leur date de publication, est autorisée avec un appareil personnel. Ce service gratuit facilite la reproduction des documents et peut avoir pour conséquence, dans certains cas, de réduire le nombre de venues à la bibliothèque.

Cette baisse du nombre de documents communiqués est forte sur le site Richelieu (-15%), sous l'effet de la fermeture d'octobre au 15 décembre. Les mois ayant précédé, en revanche, un rebond dans le nombre de demandes a été relevé : +4% de demandes de janvier à novembre 2016 par rapport aux mois de janvier à novembre 2015.

Dans les salles de lecture du Rez-de-jardin, la baisse est modérée (-1,9%). 708 722 documents ont été communiqués, soit 2 378 par jour d'ouverture et 2,5 documents par lecteur et visite. Le délai moyen de mise à disposition des documents demandés gagne encore en rapidité et s'établit à 30 minutes sur l'ensemble de l'année (32 minutes en 2015) et la part des documents mis à disposition en moins de 45 minutes dépasse les 4/5^e. Bibliothèque de l' Arsenal et bibliothèque-musée de l' Opéra enregistrent également une baisse de près de 2%.

☒ **Tableau 18 : Nombre de documents communiqués**

▪ *L'évaluation des collections imprimées en libre accès*

Les opérations d'évaluation de l'usage des collections ont pour objectif de mettre cet usage en regard de l'offre documentaire de la BnF. L'observation et l'analyse de ces usages peuvent donner des indications pour la politique documentaire et la répétition des campagnes permet de suivre les évolutions sur le moyen et le long terme.

Une évaluation des collections imprimées en libre accès s'est déroulée du 25 octobre au 9 novembre 2016 sur le site François-Mitterrand en Haut-de-Jardin. Pour la première fois à la BnF, l'évaluation portait en même temps sur l'ensemble des salles du Haut-de-Jardin. Lors de cette première campagne, 14 555 pistages ont été totalisés sur l'ensemble des salles. Ce type de campagne sera conduit deux fois par an sur le site François-Mitterrand : au printemps en Rez-de-Jardin, et à l'automne en Haut-de-jardin.

▪ *Les ressources numériques*

En plus de ses collections traditionnelles, la Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'une carte annuelle Recherche, une offre importante de ressources numériques : bases en ligne, périodiques et monographies numériques. Cette offre couvre un large spectre disciplinaire avec une forte dominante scientifique et technique, reflétant en cela les évolutions de l'édition dans ce domaine.

Après deux années de diminution, le nombre de sessions aux deux outils complémentaires qui donnent accès aux ressources électroniques (répertoire par titre AtoZ jusqu'en mai 2016, et moteur

de recherche Ebsco Discovery Service) est en augmentation de 20% par rapport à 2015 avec 103 055 sessions ouvertes (contre 85 600 sessions ouvertes en 2015). Les accès à distance sont également en augmentation en 2016 avec 13% des sessions ouvertes.

La consultation des bases de données reste concentrée sur quelques ressources : les douze bases les plus consultées représentent 66% des consultations.

Les ressources numériques disponibles en salles de lecture comprennent également les archives du web et Gallica intra muros qui propose, outre l'offre également accessible à distance, un ensemble de documents numérisés sous droits.

▪ *Les portails des centres de ressources documentaires*

Dans le prolongement des centres de ressources thématiques installés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin (développement durable en salle C, Europe en salle D, Francophonie en salle F et Sociétés en débats en salle J), des portails en ligne proposent aux lecteurs des sélections d'actualités, de sites internet, de documents physiques comme numériques sur les thématiques choisies. Cette offre est complétée par le portail Métiers du livre et par des guides thématiques d'aide à la recherche. Avec 92 528 visites en 2016, l'audience de ces portails a progressé de 21%, du fait de la mise en ligne du portail Métiers du livre fin 2015.

▪ *La présentation de documents en salles de lecture et de bibliographies*

Des sélections et présentations de documents parfois accompagnées de bibliographies se tiennent tout au long de l'année dans les salles de lecture de la bibliothèque du Haut-de-jardin ainsi qu'à la Maison Jean-Vilar d'Avignon. Il s'agit d'une valorisation des collections qui s'appuie le plus souvent sur des commémorations nationales, la programmation culturelle de la Bibliothèque ou en écho avec l'actualité :

- les sélections de documents (9 en 2016) ont porté sur des auteurs ou thèmes tels que *Leibnitz*, *Le siècle d'or espagnol*, *la Révolte irlandaise de 1916*, *l'enfer de Verdun en 1916*, *Les temps mérovingiens* en lien avec l'exposition au Musée de Cluny, *Histoire de l'immigration en France* en écho au thème des rendez-vous de l'Histoire de Blois, etc.
- les présentations de documents (38 en 2016) consistent à placer sous vitrines closes des documents issus des collections patrimoniales et ont porté sur des personnalités, événements ou thématiques tels que *La transition énergétique, 1936 : le Front populaire*, *La Syrie et l'Irak des accords Sykes-Picot*, *La Comédie Française au Festival d'Avignon : 1972-1993*, etc.
- les bibliographies constituent des pistes pour des initiations et recherches sur des sujets liés à l'actualité. En 2016, 23 bibliographies ont été réalisées sur des sujets qui recoupent les thèmes des sélections et parfois des présentations de documents.

▪ *Sindbad*

Le nombre de questions reçues par le [service de questions-réponses SINDBAD](#) a sensiblement augmenté en 2016 pour parvenir à un total de 12 634 questions (+18%). Introduits dans le service SINDBAD dès la fin 2015, les signalements d'anomalies de Gallica par les gallicanautes représentent désormais de loin le nombre le plus important de questions, avec un total de 2 344 pour toute l'année 2016.

Un certain nombre de nouvelles notices réalisées à partir des questions-réponses ont été archivées dans la base de connaissances de SINDBAD en 2016. Au total la base contenait, fin 2016, 3 205

notices.

Par ailleurs, la BnF a reçu 41 questions et en a transmis 31 dans le cadre du réseau Si@de (Services d'information à la demande), qui regroupe les services de questions-réponses de 31 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques francophones autour d'une charte de service commune et permet de se transmettre des questions en fonction des domaines d'excellence de chaque service.

3.2 Gallica et la politique de diffusion numérique des collections

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections. Ouverte en 1997, la bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de cette mission. Bibliothèque encyclopédique et raisonnée, Gallica offre un accès gratuit à tous types de supports, en mode image et en mode texte : imprimés (livres, périodiques et presse), manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, vidéos etc. Gallica est constituée majoritairement de documents libres de droits – ou dont les droits de diffusion ont été négociés par la BnF avec les ayants droit – issus des collections de la BnF, mais aussi des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis 2012, de documents sous droits issus des collections de la BnF et consultables uniquement dans les salles de lecture de la Bibliothèque.

Grâce à d'importants programmes de numérisation concertée, à des partenariats d'interopérabilité et dorénavant d'intégration et de diffusion de fichiers, Gallica n'est plus seulement une plateforme de consultation des documents conservés à la BnF, mais elle est une bibliothèque numérique collective et le pivot de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques. Les contenus ont continué à s'accroître, avec près de 280 000 documents mis en ligne en 2016, et la fréquentation des sites Gallica est toujours très élevée avec plus de 14 millions de visites enregistrées, soit près de 40 000 visites par jour.

La politique de diffusion numérique des collections de la Bibliothèque s'appuie également sur les programmes partenariaux conduits par la filiale BnF-Partenariats.

3.2.1 L'offre documentaire et les fonctionnalités

- *L'offre disponible*

Le nombre de documents de Gallica s'élève fin 2016 à près de 4 millions, contre 3,5 millions à fin 2015. Parmi cette offre documentaire, 532 000 proviennent des fonds des partenaires, qu'ils soient directement disponibles dans Gallica ou seulement indexés. L'offre documentaire de Gallica reflète aujourd'hui les collections patrimoniales nationales dans toute leur diversité et toute leur richesse avec près de 350 000 monographies en ligne, environ 1,8 million de fascicules de périodiques, 1,2 million d'images, 180 000 objets numérisés, majoritairement des collections de monnaies, ou encore 100 000 cartes et plans, 60 000 manuscrits, 40 000 documents de musique notée et 35 000 documents sonores.

☒ **Tableau 19 : L'offre documentaire de Gallica**

Gallica intra muros offre dans les emprises de la BnF un accès unifié et facilité à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public et sous droits. Le nombre de documents s'élève, fin 2016, à un peu plus de 4,6 millions, dont environ 600 000 documents sous droits visibles uniquement in situ.

▪ *Le développement des fonctionnalités de Gallica*

L'année 2016 a vu les développements suivants aboutir :

- la mise à jour du moteur de recherche Exalead en version 6, permettant d'améliorer la complétude et la pertinence des résultats. Elle ouvre la voie aux traitements des entités nommés (noms de personnes et de lieux) dans Gallica ;
- la création du rapport de recherche pour faciliter le dépouillement des résultats d'une recherche en consultant dans de petits extraits de page l'ensemble des occurrences d'un mot dans un document. Il est possible d'exporter ce rapport en PDF ou CSV pour l'imprimer, le conserver et retravailler sur celui-ci régulièrement. Le rapport de recherche est mis à disposition pour chaque document ou groupe de documents (périodiques, ouvrages multi-volumes) via la fonction « Voir tous les extraits dans le rapport de recherche » ;
- la poursuite du travail sur l'accessibilité pour atteindre le niveau AA (norme RGAA) ;
- la mise à jour des versions mobiles des applications Gallica, désormais compatibles avec les versions récentes des systèmes d'exploitation des appareils mobiles (téléphone, tablette) ;
- la création des « Unes du jour » pour consulter quotidiennement une revue de presse datée d'il y a 100 ans.

▪ *Le développement de la médiation numérique*

Le développement d'accès structurés aux collections de Gallica, conçus afin de faciliter la recherche des internautes et de valoriser la richesse et la diversité des fonds numérisés, a débuté en 2013. À fin 2016, plus de 90 corpus sont accessibles.

Trois types d'accès sont disponibles : par types de documents, par thématiques, par aires géographiques. Selon les ensembles documentaires, les corpus peuvent bénéficier d'accès multiples. C'est par exemple le cas pour les corpus autour de la Première Guerre mondiale, qui sont regroupés dans l'accès « Histoire », mais sont aussi présents dans les accès par types de documents (journaux de tranchées, images, chansons, enregistrements de discours, etc.) et sont destinés à se déployer prochainement par régions dans l'accès « France », qui a continué à s'étoffer tout au long de l'année 2016. Il regroupe désormais plus de 65 000 documents. Gallica permet d'interroger chaque fonds local comme un corpus à part entière, à partir d'une simple url portant sur une requête fédérée pré-remplie. Il peut être non seulement consulté, mais aussi réutilisé par des acteurs territoriaux souhaitant exploiter et partager ces ressources.

Parmi les corpus mis en ligne en 2016, citons notamment « Patrimoine équestre », réalisé grâce aux fonds numérisés de la BnF et de douze de ses partenaires, « France-Brésil », riche de documents provenant de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et de la Bibliothèque nationale du Brésil, « L'Europe en cartes », ou « Les consoles de jeux vidéo anciennes ».

Chaque corpus bénéficie d'une valorisation spécifique au moment de sa mise en ligne (billet de blog, relais sur les réseaux sociaux ou rencontre Gallica dédiée, dans les emprises de la BnF et/ou de partenaires extérieurs, à la rencontre de nouveaux publics). Les statistiques de consultation font apparaître un grand intérêt des internautes pour la majorité des ensembles documentaires ainsi valorisés.

La [lettre d'information](#) de Gallica, envoyée à 60 000 abonnés, a retrouvé depuis septembre 2016 son rythme de publication mensuel. Pour un meilleur référencement, l'ancien blog Gallica a été fermé après récupération et versement de ses archives dans le nouveau [blog](#). La programmation éditoriale du blog a été structurée de manière à soutenir le rythme de publications et à instaurer des rendez-vous réguliers, en particulier par le biais de séries (par exemple, « Oscar Wilde dans la presse

française », en trois épisodes, ou « Héros de la littérature pour la jeunesse », en six épisodes publiés pendant la manifestation « Partir en livres ». En 2016, la bibliothèque numérique a aussi continué à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux : la [page Facebook](#) (qui a dépassé les 100 000 abonnés en début d'année 2016 pour atteindre 119 000 abonnés en fin d'année), le [fil Twitter](#) (44 500 abonnés) et le [compte Pinterest](#) (5 000 abonnés) valorisent les contenus et services de Gallica. Ils s'attachent également à mettre en valeur les réutilisations de documents de Gallica par les Gallicanautes (hashtag #Gallicanautes sur Twitter ; tableau « [Trouvailles de Gallicanautes](#) » sur Pinterest) et à interagir avec les communautés au travers, notamment, des Énigmes du vendredi et des « Albums de l'invité » sur Facebook et d'une chasse au trésor régulière sur Twitter.

En 2016, l'équipe Gallica a développé de nombreuses opérations en direction des Gallicanautes visant à augmenter la visibilité de la bibliothèque numérique et à engager les internautes à utiliser, partager et diffuser ses richesses. On peut citer :

- la mise en valeur de numérisations exceptionnelles, comme les globes en 3D ou la numérisation de l'exemplaire de Bordeaux des *Essais* de Montaigne ;
- la mise en avant de nouveaux services ou outils ;
- des opérations de conquête de nouveaux publics, dont #PalaceDay avec le Château de Versailles, #1Mot1Tweet avec les éditions du Robert, la sélection de 75 EPUB versée dans Eduthèque.

➤ Focus 8 : Des globes numérisés en trois dimensions

3.2.2 Les publics de Gallica

En 2016, la consultation de Gallica est en léger recul (14,24 millions de visites contre 15,98 en 2015, soit une baisse de 12%). Il convient néanmoins de relativiser cette tendance générale, car l'évolution des statistiques de consultation sur l'année 2016 montre que l'écart entre 2015 et 2016 s'est surtout creusé durant la première moitié de l'année, tandis que les quatre derniers mois ont permis de retrouver des chiffres équivalents à ceux de l'année précédente. La BnF a en effet rapidement réagi à l'évolution de la fréquentation en faisant évoluer son offre technique.

Selon les sites et applications, des différences apparaissent : les sites Gallica (avec 11 987 267 visites, soit -11% par rapport à 2015) et Gallica intra muros (avec 39 455 visites, soit -20%) sont les plus touchés par la baisse, tandis que le site web mobile (1 523 994 visites) voit son utilisation augmenter (+5%). Le recours aux applications Gallica pour iPad et Android est quant à lui en légère baisse avec 337 185 visites (-8%). Au total, les visites des versions mobile et application représentent 13% du total de la fréquentation de Gallica. Si l'on ajoute la consultation des autres sites Gallica réalisée sur des supports mobiles (tablettes, téléphones), la fréquentation mobile représente 20% des visites.

L'utilisation du protocole IIIF³ est en hausse, notamment par des sites référents faisant appel à des images de Gallica pour les intégrer dans leurs propres pages. Les sites référents les plus actifs en 2016 sont : europeana.eu, jessehurlbut.net, projectmirador.org et retronews.fr).

En ce qui concerne la connaissance des publics de Gallica, l'année 2016 a été marquée par la mise en place de différents protocoles d'étude et de recherche dont les résultats seront connus en 2017 :

- dans le cadre d'une convention de recherche avec le labex Obvil et Télécom ParisTech « Mettre en ligne le patrimoine : transformation des usages, évolution des savoirs ? », un dispositif d'enquêtes croisées, qualitative et quantitative, a été mis en place : à la suite de 15 entretiens avec des Gallicanautes, un questionnaire a été mis en ligne sur Gallica,

³ IIIF (International Image Interoperability Framework) désigne à la fois une communauté et un ensemble de spécifications techniques dont l'objectif est de définir un cadre d'interopérabilité pour la diffusion d'images haute résolution sur le web.

rencontrant un franc succès avec 7 625 questionnaires complétés ; enfin, pour observer les usages de manière plus complète et concrète, la navigation de 10 usagers de Gallica a été filmée et analysée grâce à des entretiens d'auto-confrontation ;

- par ailleurs, dans le cadre de la convention de partenariat avec Télécom Paristech, une analyse des traces d'usages de Gallica (logs de connexion) est en cours, utilisant les méthodes de la fouille de données permettant de modéliser des sessions-types d'utilisation de Gallica. Ces analyses doivent permettre d'évaluer la place de la médiation dans la consultation de Gallica et la diversité des fonds consultés.

☒ **Tableau 20: La fréquentation de Gallica**

3.2.3 Gallica, bibliothèque collective

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine, national, régional, local ; rendre plus visibles sur internet la culture et la langue françaises ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche en révélant des sources inédites ou méconnues.

La démarche couvre tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des corpus documentaires à numériser ; sélection, numérisation, valorisation éditoriale et scientifique ; multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources au niveau local (sites et catalogues des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international. Pour mener à bien ces actions, un écosystème de près de 350 partenaires numériques s'est constitué autour de la BnF, agissant avec des objectifs partagés de diffusion libre et gratuite du savoir : bibliothèques des collectivités territoriales et de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques dépendant des ministères et des corps constitués, bibliothèques des archives et des musées, bibliothèques de statut divers (associations, fondations, etc.).

☒ **Tableau 21 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2016**

▪ *Numériser ensemble*

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par plusieurs principes structurants : numérisation d'imprimés en français et dans les langues de France (livres et revues, hors presse), du domaine public ou dont les droits ont été négociés, dans le cadre de programmes de numérisation aux objectifs et principes explicités (signalement systématique au préalable, complémentarité documentaire maximale, recherche de l'exhaustivité des ensembles documentaires constitués), ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou d'intérêt régional d'envergure, très visibles sur internet. Il s'agit donc d'optimiser la numérisation en recherchant une efficacité collective et en produisant un effort partagé dans une démarche complémentaire de celle que la BnF mène depuis 2007 en numérisant massivement ses propres collections d'imprimés. Tous les programmes de numérisation soutenus par la BnF visent à enrichir Gallica (*cf 4.1 et 4.2*).

Les bibliothèques françaises – pôles associés de la BnF et autres partenaires – sont invitées à participer à plusieurs programmes de numérisation concertée. Ces programmes sont **thématiques** (sciences juridiques, lancé en 2008 avec 20 partenaires ; histoire de l'art, lancé en 2010 avec 14 partenaires ; littérature patrimoniale pour la jeunesse, lancé en 2013 avec 11 partenaires ; Première Guerre mondiale, lancé en 2013 avec 9 partenaires) **ou d'intérêt régional** (histoire des territoires,

publications des sociétés savantes). Certains programmes visent à compléter des corpus plus modestes, mais précieux sur le plan documentaire et scientifique (publications des académies et sociétés nationales, presse clandestine 1939-1945, patrimoine équestre).

La BnF travaille également avec ses pôles associés et autres partenaires numériques dans le cadre de projets bilatéraux, autour de thématiques variées (histoire économique et sociale, relations internationales, sports, etc.). Parmi les actions remarquables, on citera celles conduites avec une quinzaine de partenaires en sciences et techniques, majoritairement de la sphère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qui permettent la constitution d'un important patrimoine en histoire des sciences accessible dans Gallica.

La BnF conduit également des programmes de numérisation concertée pour des ressources non imprimées (portulans, manuscrits), avec l'objectif de reconstituer virtuellement des ensembles répartis physiquement entre différentes bibliothèques. Enfin, certaines bibliothèques peuvent être parties prenantes, aux côtés de la BnF, de programmes européens et internationaux.

On peut encore citer le corpus numérique de référence sur la Caraïbe et l'Amazonie. De régional (Martinique, Guadeloupe, Guyane), le programme de numérisation sur la Caraïbe et l'Amazonie, lancé en 2009 et copiloté par la BnF et l'Université des Antilles, a pris en 2016 une dimension nationale avec l'association au projet de nombreuses bibliothèques patrimoniales métropolitaines. Ce programme de numérisation vise à contribuer à l'histoire des territoires et des sociétés françaises d'Amérique. Il concourt également à une meilleure connaissance de l'histoire des nombreux autres territoires de cet espace tels que la Louisiane, Haïti ou Sainte-Lucie qui ont été français et conservent aujourd'hui encore des traces culturelles de ces relations. Les collections sur la traite, l'esclavage et les abolitions représentent une part significative des opérations réalisées dans le programme de numérisation concertée Caraïbe-Amazonie. Le programme répond ainsi aux attentes de la loi du 21 mai 2001, et plus particulièrement à celles définies dans l'article 2 : « Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée. »

▪ *Optimiser la diffusion numérique*

Au cours des dernières années, Gallica a fortement accentué sa dimension de bibliothèque numérique collective. La démarche fédérative, engagée dès le lancement de Gallica en 1997, permet aujourd'hui de donner accès aux ressources numériques de 346 partenaires (305 fin 2015). Parmi ceux-ci, on distingue quatre types de partenaires :

- 213 partenaires des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes) ;
- 55 partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 72 autres partenaires (bibliothèques spécialisées essentiellement, avec des statuts variés et rattachées à des tutelles très diverses) ;
- 6 bibliothèques étrangères.

À fin 2016, Gallica diffuse ainsi 532 514 documents de partenaires, soit +30% par rapport à l'année précédente. L'entrée des collections des partenaires de Gallica prend plusieurs voies :

- l'intégration par numérisation des documents physiques dans les programmes et les marchés de la BnF, dispositif mis en place dès 1997 avec le programme national de numérisation des sociétés savantes. Il a pris une nouvelle ampleur à compter de 2009, et en

particulier depuis 2011, avec l'ouverture des marchés successifs de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires pour un tiers de leur volumétrie, sur crédits du Centre national du livre. De 2009 à 2016, près de 15,2 millions de pages d'imprimés ont été numérisées à partir des collections des bibliothèques et organismes documentaires partenaires. Priorité est donnée aux sélections réalisées dans le cadre des programmes de numérisation concertée. L'intégration concerne également des documents à haute valeur patrimoniale numérisés par la BnF dans ses marchés spécialisés ou ses ateliers internes. Deux opérations ont été réalisées en 2016, concernant des documents exceptionnels, aujourd'hui accessibles dans Gallica :

- la première opération a permis la numérisation en très haute qualité (600 DPI) de l'un des trésors de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, l'exceptionnelle édition des *Essais* de Montaigne annotée de la main de l'auteur. Après sa numérisation au Centre technique de conservation Joël-le-Theule à Sablé-sur-Sarthe, le document a été présenté à la bibliothèque municipale de Bordeaux dans le cadre de l'exposition Montaigne Superstar. Un reportage vidéo a été réalisé à cette occasion, consultable [en ligne](#). Le document est accessible à la fois sur Gallica et sur Séléné, la bibliothèque numérique de la BM de Bordeaux ;
 - la seconde opération a concerné un ensemble de manuscrits de Flaubert conservés à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Ont ainsi été numérisés par la BnF la version manuscrite définitive de *l'Éducation sentimentale* ainsi que l'ensemble des carnets de travail et de voyage de Flaubert.
- l'intégration par dépôt de fichiers numériques. Lorsque le partenaire ne dispose pas de bibliothèque numérique, il peut souhaiter la diffusion de ses ressources numérisées dans Gallica. Testée depuis 2010 avec l'entrée de fichiers à l'unité, l'intégration de masse a été expérimentée en 2013. Au 31 décembre 2016, vingt-sept partenaires ont intégré des documents numériques dans Gallica, pour un total de 35 415 fichiers.
 - le référencement des ressources numériques des partenaires de la BnF par interopérabilité OAI-PMH. En 2016, dix nouvelles bibliothèques numériques sont venues rejoindre Gallica, portant à 79 le nombre de bibliothèques dont les documents numériques sont indexés dans Gallica (73 bibliothèques françaises et 6 étrangères). Elles enrichissent Gallica de près de 310 000 documents, d'une grande diversité et d'un fort intérêt documentaire. Une partie des ressources moissonnées a été produite grâce à des subventions de la BnF, qui pose comme condition à son soutien financier d'une part la mise en ligne rapide des documents dans une bibliothèque numérique, d'autre part l'interopérabilité de celle-ci avec Gallica.

Soucieuse de garantir à ses partenaires le respect de leur identité numérique, la BnF présente leurs collections dans Gallica avec des mentions de source individualisées. Les partenaires intégrés bénéficient de l'ensemble des fonctionnalités présentes et à venir de Gallica. Des pages de présentation des partenaires permettent de valoriser les institutions qui diffusent tout ou partie de leurs collections numériques dans Gallica.

▪ *Mutualisation des infrastructures et des services : Gallica marque blanche*

La BnF a souhaité mutualiser les moyens alloués au développement de sa bibliothèque numérique et faire ainsi bénéficier ses partenaires de son savoir-faire, en proposant une offre de bibliothèque numérique en Gallica marque blanche. Cette opération, conduite avec des bibliothèques qui disposent de ressources numériques et souhaitent les diffuser, permet également à la BnF d'enrichir les collections numériques nationales et de rendre les documents numériques des partenaires accessibles via ses catalogues. Alors que l'année 2015 avait été essentiellement employée à la mise en place de l'offre Gallica marque blanche, l'année 2016 a, quant à elle, été consacrée à la

poursuite des partenariats existants et au lancement de nouveaux projets dans un nouveau contexte clarifié et rationalisé.

Les sites [Numistral](#), bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNUS), et [La Grande Collecte](#), portail de diffusion d'une sélection de documents numérisés à l'occasion des opérations de Grande Collecte, pilotées par le Service Interministériel des Archives de France (SIAF), ont été respectivement lancés en 2013 et 2014. En 2016, ils ont continué leur enrichissement documentaire et ont connu des changements techniques et ergonomiques majeurs puisqu'ils ont tous deux basculé sur la nouvelle version de Gallica à l'automne 2016 (La Grande Collecte en octobre puis Numistral en novembre). Le SIAF a profité de ces travaux pour revoir intégralement la page d'accueil de La Grande Collecte. Numistral, quant à elle, a vocation en 2017 à devenir une véritable bibliothèque numérique collective en élargissant son fonds documentaire grâce au moissonnage des ressources des Services Communs de la Documentation de l'Université de Haute Alsace (UHA) et de l'Université de Strasbourg (Unistra).

Parallèlement, 2 nouveaux projets Gallica marque blanche ont été lancés en 2016, avec une date de mise en ligne prévisionnelle à horizon du 1er trimestre 2017 :

- la bibliothèque patrimoniale du Réseau Francophone Numérique (RFN), projet international soutenu financièrement par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Cette bibliothèque numérique, véritable plateforme collaborative, a vocation à rassembler et à diffuser les documents numérisés des différentes institutions membres du RFN. Construite sur la base d'une charte documentaire spécifique qui s'articule autour de 4 grands thèmes illustrant la francophonie (la langue française, les droits de l'homme, l'histoire partagée et les échanges), mais aussi d'entrées par zones géographiques, elle sera la première à bénéficier d'un véritable volet de médiation numérique et d'éditorialisation de son fonds documentaire ;
- la bibliothèque numérique patrimoniale de Rouen Nouvelles Bibliothèques, [Rotomagus](#). S'inscrivant dans le cadre du label « Bibliothèque Numérique de Référence », ce projet permettra, à terme, la diffusion de 100 000 fichiers numériques. Parmi les documents particulièrement notables, les manuscrits de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet*, qui viendront ainsi compléter les manuscrits de Flaubert conservés par la BnF et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et d'ores et déjà en ligne dans Gallica.

Une convention de partenariat Gallica marque blanche a également été signée en 2016 avec le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) pour la réalisation de la bibliothèque numérique des Archives diplomatiques. Ce projet, dont la création graphique et le volet éditorial seront intégralement réalisés par le MAEDI, devrait être mis en ligne à la rentrée 2017.

Sur le plan prospectif, on note en 2016 un accroissement des manifestations d'intérêt pour Gallica marque blanche, notamment de la part des partenaires du réseau de coopération nationale de la BnF candidats à une labellisation « Bibliothèque Numérique de Référence », mais aussi de la part d'autres institutions documentaires universitaires et spécialisées. Fin 2016, ce sont donc cinq projets Gallica marque blanche qui sont en cours, et plus de dix dossiers à l'étude. Pour les projets engagés, le principe de co-financement à 50/50 par la BnF et les partenaires, validé mi 2016 par le Service du Livre et de la Lecture, est d'ores et déjà appliqué. C'est une offre cohérente et opérationnelle que la BnF est désormais en mesure de proposer à ses partenaires et qui répond à un besoin pour eux de disposer d'une plateforme performante et évolutive de diffusion de leurs collections numérisées. C'est aussi un levier d'enrichissement de Gallica avec des documents à haute valeur patrimoniale.

- *Disséminer les ressources de Gallica hors de Gallica et en favoriser la réutilisation*

En parallèle à la fédération des ressources, la BnF favorise l'enrichissement des bibliothèques numériques françaises, des catalogues et des bases bibliographiques, à partir de sélections de contenus de Gallica réalisées par les partenaires et fournies gracieusement par la BnF. Cette démarche permet de valoriser les ressources numériques de la BnF, d'accroître la fréquentation de Gallica mais surtout d'irriguer le territoire national ; elle permet également aux partenaires, dispensés de numériser des documents déjà présents dans Gallica, de concentrer leurs efforts sur la médiation et l'éditorialisation. Entre autres exemples de réutilisations, on peut citer celle du Centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes, qui propose un Gallica Poitou-Charentes, ou celle de la Fondation Napoléon, qui réalise des bibliographies napoléoniennes thématiques à partir de Gallica.

En 2016, de nombreux Gallicanautes ont contribué à disséminer les ressources de Gallica. La bibliothèque numérique continue de s'en faire l'écho, à travers des billets de blog, dans la rubrique [Du côté des Gallicanautes](#) – l'un a par exemple été consacré à Stéphanie Trouillard, journaliste de France 24 et spécialiste de la Grande Guerre –, mais aussi à travers des vidéos. La saison 2 de la série vidéo « Gallica et moi » a ainsi mis en avant, en 2016 : Antoine Sausverd et son blog Töpfferiana, Alain Rey et sa nouvelle édition du Dictionnaire historique de la langue française, mise à jour grâce à Gallica.

3.2.4 Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé

En complément des partenariats de numérisation de corpus documentaires, BnF-Partenariats conçoit des produits et services numériques pour valoriser et diffuser auprès de nouveaux publics le patrimoine numérisé.

L'année 2016 est marquée par le lancement le 30 mars du site média *RetroNews*. Plateforme d'accès multiples aux archives de presse de la BnF, le site propose la consultation gratuite de plus de soixante journaux et s'enrichit en permanence de nouveaux titres de presse mais aussi de contenus éditoriaux dédiés, rédigés par une équipe de journalistes, d'historiens et d'universitaires. Le déploiement du site depuis le lancement vise prioritairement le secteur éducatif et de l'enseignement supérieur ainsi que le marché professionnel.

➤ Focus 3 - *RetroNews*, un site média pour explorer trois siècles de presse

Grâce à un financement d'Apple, 10 000 ouvrages sélectionnés parmi les œuvres numérisées de la BnF ont été convertis dans un format ePub et mis en ligne sur l'Apple store sous la marque Collection XIX, animés mensuellement dans un espace réservé à la collection. En 2017, les livres numériques seront diffusés dans l'ensemble du réseau des librairies en ligne.

Le catalogue [BnF collection eBooks](#) compte désormais 3 000 livres numériques, disponibles sur 70 plateformes de libraires. L'éditorialisation de ce catalogue se poursuit après la publication fin 2015 du coffret de livres numériques *Anthologies Singulières* avec la préparation d'un nouveau coffret sur l'histoire de France.

[BnFcollection.com](#), le service de streaming musique et livres conçu en partenariat avec Arte et Univers Ciné a été lancé en avril et 6 médiathèques et bibliothèques universitaires se sont abonnées en 2016.

Les derniers albums de la collection sonore ont été mis en ligne en août et le catalogue compte désormais 45 000 disques et environ 350 000 morceaux largement diffusés : 25 millions d'écoutes en streaming sur les plateformes commerciales et près de 100 000 téléchargements. En 2016, la

diffusion a doublé en suivant la mutation des usages vers le streaming.

Trois collections complètes EEB-BnF sur les 15 000 livres anciens numérisés ont été éditées par ProQuest et ont rencontré en 2016 un vif succès grâce notamment aux travaux d'enrichissement des métadonnées menés en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Universal Short Title Catalogue (University de St Andrews)

Une réflexion globale est en cours sur le déploiement éditorial des marques BnF Collection Livres – intégrant l'ensemble des offres digitales et physiques liées au livre – et BnF Collection Sonore sur les plateformes sociales (Facebook, Twitter, Instagram). Les enjeux sont : la valorisation, la diffusion et la distribution directe de contenus, la constitution d'une base d'audience externe, leur monétisation et la redirection vers les offres digitales et physiques de BnF-Partenariats.

3.3 Les activités culturelles et éducatives

Rendre accessible au grand public le savoir et la connaissance, mettre en valeur les collections et leur actualité, découvrir leurs richesses et leur rareté, font partie des missions de la programmation culturelle. La Bibliothèque nationale de France a maintenu en 2016 une très importante activité : elle a présenté 14 nouvelles expositions temporaires, ouvert un espace permanent à Richelieu, la rotonde des Arts du spectacle. Elle a organisé 13 expositions hors les murs et en partenariat et a consenti des prêts pour 145 expositions tant en France qu'à l'étranger. À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent diverses manifestations, conférences, spectacles, colloques et propositions pédagogiques.

3.3.1 Les expositions

- *Les expositions à la BnF*

La fréquentation globale des expositions à la BnF est de près de 259 000 visites pour l'année 2016 avec notamment 138 891 visiteurs pour les expositions temporaires dans les galeries d'expositions du site François-Mitterrand, à l'Arsenal et à Richelieu (mezzanine du musée des Monnaies, médailles et antiques, fermé le 31 mars), contre 123 722 en 2015 (+10%), auxquels s'ajoutent 27 901 entrées à l'exposition *Bakst*, démarrée en fin d'année à l'Opéra Garnier. Auparavant, cet espace n'était pas intégré dans le décompte général. Enfin, 100 000 personnes (estimation) ont fréquenté les installations de l'allée Julien Cain, espace en accès libre.

La programmation 2016 des expositions temporaires s'est étendue sur trois des quatre sites parisiens (François-Mitterrand, bibliothèque-musée de l'Opéra, Arsenal). Elle a mobilisé six espaces d'expositions temporaires (Galerie 1 et 2, Allée Julien Cain, Galerie des donateurs, salle d'exposition de la bibliothèque-musée de l'Opéra, salons de l'Arsenal).

Sur le site François-Mitterrand (Galeries 1 et 2) quatre nouvelles expositions ont été proposées : *La Franc-Maçonnerie*, *Miquel Barcelo*, *Sol y Sombra*, *La France d'Avedon* et *Pascal, le cœur et la raison*. L'exposition *La Franc-Maçonnerie* a permis au public de découvrir un sujet complexe grâce à des dispositifs pédagogiques et scénographiques d'une grande diversité à partir du fonds maçonnique de la BnF et des collections du musée de la Franc-Maçonnerie, partenaire. Elle a suscité un grand nombre de visites en groupe. Poursuivant la politique d'inscription dans l'art contemporain de la BnF, l'exposition *Miquel Barcelo*, *Sol y Sombra* a permis d'exposer la production d'estampes de l'artiste catalan avec quelques sculptures. De manière exceptionnelle, ce dernier a investi avec des dessins sur de l'argile toute la façade vitrée de l'allée Julien Cain. Cette fresque très spectaculaire et éphémère, d'une grande force esthétique, qui fut également un défi technique, a sensiblement modifié l'image de la BnF durant l'été 2016. L'exposition *La France d'Avedon*, réalisée avec la

fondation Avedon à partir de collections américaines, a mis l'accent sur une partie de l'œuvre du grand photographe américain dans une scénographie singulière. Enfin grâce à quelques emprunts prestigieux, l'exposition *Pascal, le cœur et la raison* a mis en valeur les domaines (sciences, philosophie, théologie) dans lesquels s'est exercé le talent de l'auteur des *Pensées*, dont le précieux manuscrit est à la BnF.

L'allée Julien Cain, espace en libre accès, a accueilli à l'automne, une sélection d'estampes d'artistes contemporains réalisées par l'URDLA, atelier d'impression d'estampes, marquant la fidélité des liens avec ce dépositaire. Puis, les lauréats du concours photographique de la Bourse du Talent 2016 ont pu être présentés, grâce au partenariat avec Picto.

La galerie des donateurs, d'accès libre, avec une fréquentation régulière, a permis la mise en valeur de trois donations : les archives du cinéaste Charles Matton, des carnets de Georges Lemoine, illustrateur renommé et enfin des photographies de Nicolas N. Yantchevsky, redécouvert à cette occasion. Une présentation exceptionnelle et très innovante a eu lieu dans cette galerie, *Globes en 3 D* : 7 globes patrimoniaux ont été montrés accompagnés de dispositifs de numérisation en 3 D, liés à un important mécénat de compétence de la société japonaise Dai Nippon Printing.

La traditionnelle collaboration avec l'Opéra de Paris s'est poursuivie avec la présentation de *Chorégraphes américains à l'Opéra de Paris, de Balanchine à Forsythe* et de *Bakst : des ballets russes à la haute couture*. Enfin, à la bibliothèque de l'Arsenal, l'exposition de bibliophilie a été consacrée à la collection de Pierre Leroy.

Sur le site Richelieu, le musée des Monnaies, médailles et antiques a fermé le 31 mars. Suite à la réouverture de la première partie rénovée du site en décembre 2016, la BnF a ouvert un espace semi-permanent, la rotonde des Arts du spectacle, soit un espace de présentation des collections du département éponyme. C'est un élément important de la visite du parcours du site pendant la deuxième période de travaux.

Plusieurs partenariats ont été signés autour des expositions de l'établissement, en vue de diversifier les publics et de renforcer la visibilité de la BnF dans l'offre d'expositions. Des billets d'exposition jumelés ont ainsi été créés avec le Musée Picasso pour l'exposition *Miquel Barcelo, Sol y Sombra* et avec le Musée de la Franc-Maçonnerie pour l'exposition *La Franc-Maçonnerie*.

☒ Tableau 22 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

➤ Focus 8 – Des globes numérisés en trois dimensions

▪ *Les prêts à d'autres expositions*

En 2016, la BnF a été sollicitée pour 214 demandes de prêt de documents originaux à des expositions : 143 ont abouti à des prêts effectifs, représentant le déplacement de 2 061 pièces contre 2 138 pièces en 2015. Leur répartition géographique reste équilibrée entre étranger, régions et Île-de-France, qui représentent chacun environ un tiers des prêts, avec cependant cette année une augmentation des prêts étrangers. La répartition par départements de collections est un peu diversifiée par rapport aux années précédentes : le département des Estampes et de la photographie s'il reste le département le plus sollicité avec 627 pièces prêtées, soit 30% du total, est suivi par le département des Monnaies et Médailles, 447 pièces, soit 22% des pièces. En 2016, la BnF participe notamment fortement à l'exposition *Les temps mérovingiens*, au Musée de Cluny, avec des collections des départements des Manuscrits et des Monnaies, médailles et antiques.

▪ *Les expositions hors les murs*

En 2016, la BnF a poursuivi sa politique d'expositions hors les murs avec pour objectif de valoriser les collections et le travail scientifique des chargés de collection de la Bibliothèque. Toutefois

l'année 2016 a été marquée par une baisse du nombre d'expositions « hors les murs » et une diminution des recettes pour cette activité.

L'exposition *Fantastique ! L'estampe visionnaire de Goya à Redon* a été présentée au musée des Beaux-Arts de Bordeaux, l'exposition *Roman Luxury, the Berthouville Silver Treasure* a poursuivi son itinérance à San Francisco, Kansas City avant la dernière étape Houston. On peut souligner que l'exposition Karplus a été louée à deux institutions avant un retour définitif à son propriétaire. Les recettes générées par les expositions « hors les murs » en 2016 sont en baisse par rapport à l'année précédente pour atteindre 19 000 € (70 000 € en 2015 avec *Astérix* à Buenos-Aires, aucunes en 2014, 16 000 € en 2013).

En 2016 a été lancée la réflexion sur une série d'expositions de pièces de la BnF en région. Un document a été présenté aux Rencontres d'histoire de Blois, en préfiguration de cette programmation à venir qui a une vocation de communication sur l'activité de la BnF en région. L'objectif est de présenter chaque année 3 à 5 projets sur l'ensemble du territoire. Le service des Expositions, en liaison étroite avec l'Agence France-Museum, a également préparé pour la partie BnF l'ouverture du Louvre Abou Dhabi (dont la date est encore incertaine) avec la poursuite de l'organisation des prêts pour l'exposition permanente, et surtout la définition de la première exposition temporaire BnF, soit le *Monde en sphères*.

➤ Focus 9 : *Fantastique ! Les estampes présentées à Paris et à Bordeaux*

3.3.2 Les conférences et les colloques

Fondée sur l'ouverture encyclopédique de tous les savoirs, de la connaissance et du patrimoine, la programmation des conférences et des colloques couvre un large champ formel et thématique : du débat d'idées contemporain à la valorisation des collections pour tous les publics, en passant par la renaissance de raretés ou d'inédits mis en scène. Ces conférences sont ensuite [mises en ligne](#) sur le site [bnf.fr](#) ainsi que sur la plate-forme iTunes U.

La BnF a produit 184 manifestations publiques en 2016 : débats, colloques, conférences, concerts, lectures, dont une trentaine est le fruit d'une collaboration avec des partenaires. En légère diminution, cette offre couvre l'ensemble des champs culturels. On notera parmi les événements marquants de cette année : les manifestations associées aux expositions *Barcelo* et *Franc-Maçonnerie*, les grandes conférences Del Duca avec Gilles Keppel et Jean-Claude Ameisen, les journées d'étude consacrée à Romain Rolland ou à la recherche stratégique (avec la Fondation pour la recherche stratégique), ainsi que la soirée Tolkien, le succès pour le nouveau cycle consacré à l'archéologie, pour les cours méthodiques et populaires de philosophie et pour le cycle cinéma réalisé en partenariat avec l'université Paris I Panthéon Sorbonne, cette année dédié aux « couples » réalisateurs / monteurs.

Un rendez-vous hebdomadaire de valorisation, le « Club des livres », est proposé le samedi sur le site François-Mitterrand, hors périodes de congés scolaires. Les auteurs invités se proposent de décrypter les grands domaines de la pensée ou d'embarquer leurs contemporains dans leur imaginaire. Ce cycle est largement ouvert pour correspondre à l'encyclopédisme des collections présentes dans les salles de lecture de la Bibliothèque. Parmi les rencontres les plus marquantes, on peut noter celles autour de Geneviève Fraisse pour *La sexualisation du monde* en lien avec le Collège international de philosophie (23 avril), de Cynthia Fleury pour ses *Irremplaçables* (24 septembre), des éditeurs de l'œuvre d'Yves Stourdzé (15 octobre) et de Michel Aglietta pour *La monnaie entre dettes et souveraineté* en écho aux conférences Histoire(s) de la monnaie (10 décembre).

Au total, les manifestations de la BnF ont accueilli 19 193 personnes soit une baisse de 14%, auxquelles s'ajoutent 71 709 consultations en ligne des conférences sur le site [bnf.fr](#) (-26%) ainsi que les 61 628 consultations en ligne sur iTunes U (-18%). Cette baisse générale est probablement

multifactorielle : développement important d'une offre concurrentielle, ergonomie des plateformes de consultation, temps d'attente pour le téléchargement...

☒ **Tableau 23 : Fréquentation des principales manifestations culturelles**

3.3.3 Les activités pédagogiques

L'action pédagogique de la BnF est reconnue par les enseignants comme une ressource majeure dans le domaine de l'histoire du livre, que ce soit en direction de leurs classes ou dans le cadre de leur formation continue.

La fréquentation physique des publics scolaires a globalement pâti du contexte depuis les attentats de 2015. Au-delà des restrictions de sorties des classes un temps édictées par les rectorats (nombreuses annulations d'activités programmées), collectivités et établissements scolaires ont souvent modifié leurs pratiques de sorties en groupe. Cette situation, qui peut impliquer très concrètement un renchérissement des déplacements pour les classes (moyens de transport affrétés spécialement), constitue un frein au développement des activités pédagogiques.

En 2016, l'offre liée aux expositions temporaires a été moins prisée mais les ateliers permanents ont retrouvé une activité croissante. L'offre a d'ailleurs été enrichie, afin de refléter davantage la diversité des collections et des services de la BnF. La formation professionnelle a fait l'objet d'un travail de prospection voire de contractualisation avec les rectorats, les circonscriptions de proximité, mais aussi des organismes tels que le réseau CANOPÉ ou le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLÉMI). De même, les manifestations pédagogiques ont été inscrites dans une thématique annuelle afin de renforcer leur attrait en faisant dialoguer patrimoine et citoyenneté (colloques et rencontres sur la laïcité et l'enseignement du fait religieux).

Les formations dans les territoires en éducation artistique et culturelle, débutées fin 2015, se sont poursuivies en 2016, avec trois journées organisées à Melun, Dijon et Toulouse. Les actions autour de la laïcité ont été continuées et amplifiées : réédition et diffusion de 1 500 jeux des affiches « la laïcité en question », formations délocalisées (Rouen, Poitiers, Reims), débats avec des classes de primaire dans les établissements, mise en place d'un atelier pour les collèges. De même, les actions à destination des filières professionnelles (apprentis du BTP et des métiers culinaires) ont été prolongées. Enfin, l'élaboration d'une convention avec le salon d'art contemporain de Montrouge vise à pérenniser le choix annuel d'un artiste lauréat afin d'accompagner la création d'un atelier pour les élèves.

Au total, la fréquentation physique de l'année 2016 a légèrement dépassé celle de 2015, soit environ 14 200 personnes. Ce résultat reste loin des niveaux antérieurs (22 000 en 2013, 20 000 en 2014). Il traduit aussi une évolution structurelle de fréquentation, la part des classes baissant à 60% du total contre 70% en 2015, et des modalités d'intervention : en 2016, plus de 1 300 personnes ont été accueillies « hors les murs ».

☒ **Tableau 24 : Fréquentation des activités pédagogiques**

3.3.4 La médiation, le handicap et la diversification

Afin de favoriser l'appropriation de l'offre culturelle par les visiteurs, des visites guidées des différents sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et bibliothèque de l'Arsenal) ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. À cette offre de visites s'ajoutent des propositions dédiées aux familles et aux enfants de 3 à 11 ans, à travers des parcours ludiques de découverte de la Bibliothèque sous la forme de jeu de piste et des ateliers pour familles et enfants. Au cours de l'année 2016, l'ensemble de ces activités de médiation a accueilli 10 593 personnes, groupes et individuels, contre 11 807 en 2015. Au sein de cet ensemble, plus de 3 000 personnes

ont participé aux visites guidées proposées autour des expositions temporaires. Les visites des bâtiments (sites de François-Mitterrand, l'Arsenal et Richelieu), individuelles ou en groupe ont reçu plus de 6 000 visiteurs et les visites familiales et ateliers pour enfants ont concerné 1 015 personnes.

L'offre de médiation s'est élargie à deux typologies de publics : les tout-petits et les publics empêchés. Deux nouvelles activités sont désormais proposées aux enfants de 3-6 ans accompagnés de leurs parents : une heure du conte (les dimanches après-midi) et des ateliers à 4 mains autour des Globes de Louis XIV. La BnF réalise depuis 2016 des ateliers hors les murs. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat noué avec l'Assistance Publique – les Hôpitaux de Paris.

La BnF a inscrit la [politique d'accueil des publics en situation de handicap](#) au cœur de ses priorités et de ses missions de service public. En mai 2015, la Bibliothèque a déposé en préfecture son agenda d'accessibilité programmée pour le site François-Mitterrand, la bibliothèque de l'Arsenal et l'immeuble du 2, rue de Louvois, l'agenda d'accessibilité programmée du site Richelieu étant à la charge de l'OPPIC. Ces programmes définissent les travaux prévus sur les 9 années à venir pour répondre aux normes d'accessibilité réglementaires. Un marché pour la mise en conformité des banques de salles de lecture de la bibliothèque de recherche a été lancé en 2016.

Outre le respect des normes favorisant la visite des expositions de la Bibliothèque des personnes en situation de handicap moteur, une attention particulière a été accordée aux dispositifs permettant d'améliorer la visite des personnes déficientes visuelles à l'occasion de l'exposition *Franc-Maçonnerie* avec un parcours équipé de stations audiotactiles et de plusieurs points sonores. Un parcours sonore a été mis en ligne pour préparer ou prolonger la visite de l'exposition. Une convention de partenariat a été signée avec le Centre Recherche Théâtre et Handicap (CRTH) pour favoriser l'accompagnement des visiteurs déficients visuels souhaitant assister aux différentes manifestations culturelles de la BnF. Un « souffleur d'images » de l'association partenaire formé à l'audiodescription décrit les pièces exposées pour en permettre l'appropriation par la personne privée de la vue. La BnF, dans le cadre de ses ateliers d'éducation artistique et culturelle, propose désormais aux classes accueillant des élèves en situation de handicap visuel deux ateliers tactiles autour de l'histoire du livre.

Depuis le mois de décembre 2015, la Bibliothèque a déployé un dispositif de visio-interprétation en langue des signes et de transcription instantanée de la parole pour communiquer, sur place et à distance, avec les publics sourds et malentendants. Ce service innovant dans le secteur culturel permet de communiquer en toute autonomie avec le personnel d'accueil ou les bibliothécaires par téléphone. Désormais, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent appeler pour poser directement leurs questions aux différents services de la BnF : le service accessibilité/handicap, le service d'information des bibliothécaires à distance et le service d'information sur les activités culturelles de la bibliothèque. Ce dispositif vient compléter les visites en langue des signes assurées dans le cadre d'un partenariat avec l'association Signe de Sens.

L'accessibilité de ses ressources et services numériques constitue une autre des préoccupations de la Bibliothèque dans ce domaine : la société Atalan, spécialisée dans l'accessibilité du web et la sensibilisation au handicap, accompagne ainsi la Bibliothèque depuis 2014. Gallica et le Catalogue général sont les deux premiers services qui bénéficient, à l'occasion de leur refonte, de cet appui à l'amélioration de l'accessibilité qui se traduit par le respect du référentiel général de l'accessibilité des administrations (RGAA). En 2016, la BnF a mis en ligne l'attestation de conformité de son site internet.

La BnF a reçu par le décret n° 2009-131 du 6 février 2009 la mission d'être l'organisme dépositaire des fichiers numériques des éditeurs ayant fait l'objet d'une demande par un organisme agréé de deuxième niveau. Elle centralise les demandes, sécurise les transferts de fichiers, conserve les documents déposés et les met à disposition des organismes agréés sans limitation de date. Entrée

en service en 2010, la plateforme sécurisée de transferts d'ouvrages numériques [PLATON](#) permet l'amélioration de l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, grâce à la collaboration des éditeurs, des organismes agréés et de la BnF. La plateforme connaît une activité dynamique avec 1 025 éditeurs inscrits et plus de 12 000 adaptations au total. La rentrée littéraire accessible, organisée par le Syndicat national de l'édition avec le Centre national du livre et la BnF, a été reconduite en 2016. La promulgation de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) étend le périmètre de l'exception handicap aux « DYS- » (dyslexiques, dyspraxiques...) et fait de PLATON une plateforme de mutualisation des fichiers adaptés, déposés et récupérés par les organismes agréés.

La BnF accueille également les publics en difficulté sociale et éloignés de la culture. Afin d'ouvrir ses portes et ses collections à tous les publics, la Bibliothèque s'appuie sur un réseau de relais tels que les centres sociaux, les antennes jeunes, les associations d'alphabétisation, de Français Langue Étrangère (FLE) ou encore les services qui développent des actions culturelles en direction des publics hospitalisés, auxquels elle propose des ateliers de découverte des collections, des visites des expositions et tous autres projets à même de faire de la culture un monde partagé. La Bibliothèque est également membre de la [Mission « Vivre Ensemble »](#) qui réunit plus de trente établissements culturels qui travaillent ensemble pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés.

Le Labo FLE est un espace dédié à l'autoformation en français. Il est installé en salle G de la bibliothèque du Haut-de-jardin. Il s'adresse à toute personne pour qui le français est une langue étrangère, qui souhaite l'apprendre ou améliorer ses connaissances, grâce à l'utilisation de méthodes accessibles en lignes sur 10 postes informatiques et d'ouvrages proposés en libre accès (Anglais, allemand, italien, portugais, turc, japonais, russe, arabe). Le public le plus régulier est constitué d'étudiants non-francophones (boursiers Erasmus ou autres) et de salariés désireux d'approfondir leurs connaissances en français, dans le but précis de poursuivre un cursus universitaire ou d'obtenir un emploi.

La BnF a répondu à la demande du préfet d'Ile-de-France qui a souhaité proposer aux jeunes adultes relégués, habitant les ZSP (Zones de Sécurité Prioritaires), des projets d'intervention culturelle. La BnF a choisi de développer deux projets, à Paris, dans le 20ème arrondissement puis à Grigny, en partenariat avec l'association Décider, La Mission locale, Le Théâtre de l'Agora et le collectif Bam, collectif de jeunes designers. Ces derniers ont aidés les jeunes à construire des éoliennes individuelles pour que les réfugiés puissent recharger leurs portables. Les jeunes sont venus à la BnF pour découvrir les collections sur le développement durable et l'art du design.

En 2016, près de 400 relais et 1 200 personnes ont été reçus. De nouvelles activités ont été proposées à ce public en lien avec l'utilisation des salles de lecture, comme le visionnage collectif de films ou les recherches en groupe. Des ateliers ont également été initiés en 2016 : les ateliers laïcité ont réuni près de 200 personnes et connaissent un succès qui ne se dément pas.

En Haut-de-jardin, la Bibliothèque propose un laboratoire de langues Français comme langue étrangère. Un nouveau service a été proposé au public étranger à la fin de l'année en décembre : un atelier de conversation en français. Cet atelier, qui se déroule dans l'Aquarium, fonctionne tous les mardis en soirée pour un groupe d'une douzaine de personnes. Il est gratuit et ne nécessite pas d'être inscrit comme lecteur à la bibliothèque.

Un blog, [BnF pour tous](#), permet de découvrir plus avant les actions de diversification des publics.

3.3.5 Les éditions

La Bibliothèque nationale de France est un éditeur public de taille moyenne dont le catalogue compte un peu plus de mille titres. On peut distinguer, au sein de la production éditoriale de la BnF, quatre types de publications : des ouvrages scientifiques de référence dont la programmation

s'inscrit dans le cadre de la politique scientifique de la BnF. Ces catalogues et inventaires de collections relèvent de la mission de service public et font l'objet d'une diffusion directe par le service commercial ; des catalogues d'exposition dont l'exploitation commerciale se prolonge au-delà de l'exposition qui a motivé leur publication et qui sont largement diffusés en librairie ; des ouvrages de valorisation des collections à destination d'un large public, qui contribuent au rayonnement des collections et sont destinées à dégager des recettes ; des produits dérivés, sous forme de cartes postales et de calendriers essentiellement, réalisés avec des partenaires dotés de réseaux de distribution spécialisés.

2016 marque une stabilisation de la production, avec 29 nouveautés (contre 28 en 2015 et 30 en 2014). Dans le domaine des ouvrages scientifiques, on note la parution de *Kierkegaard, lectures francophones*, des *Manuscrits hébreux T.5*, du *Catalogue des libraires et des éditeurs (1960-1979)*, d'une conférence Delisle (*Le Livre vénitien*), du *Roman Provincial Coinage T.9*. L'année 2016 a par ailleurs été marquée par la poursuite du programme de publication numérique des ouvrages scientifiques sur la plateforme [Open Edition Books](#), avec 3 nouvelles mises en ligne (29 titres au total à fin 2016). A également été publié en co-édition avec le musée du Louvre et Somogy *Les Rothschild : une dynastie de mécènes en France, 1873-2016*, réalisé à la suite d'un important programme de recherche.

➤ Focus 10 : Les collections Rothschild dans les institutions publiques françaises

Concernant les catalogues d'exposition, 6 titres sont parus : *La Franc-Maçonnerie ; Barcelo Sol y sombra* (coédition Actes Sud) ; *Pierre Leroy* (dans la série « Bibliothèque de bibliophiles ») ; *Avedon, Vieux Monde, New look* (coédition Robert Rubin) ; *Pascal, le cœur et la raison* ; *Bakst, des ballets russes à la haute couture* (coédition Albin Michel). On notera le succès du catalogue *La Franc-Maçonnerie* dont le tirage est épuisé (5 570 exemplaires vendus, réimpression en janvier 2017).

Dans le domaine de la valorisation sont parus *l'Agenda des jardins 2017*, les *Contes* d'Andersen illustrés par Edmund Dulac, *Une histoire du cirque* (coédition Seuil), *Apollinaire* (coédition avec Textuel), *Aimer l'amour l'écrire* (coédition L'Iconoclaste), *Les pionniers du sport* (coédition avec La Martinière) et deux titres jeunesse (coédition Albin Michel Jeunesse), *Le voyage en poisson* et *Les petits contes nègres pour les enfants des blancs* de Blaise Cendrars. À noter également le lancement de « L'œil curieux », une collection de petits livres à petit prix qui présentent les trésors de la BnF (4 titres parus en mars et 4 en octobre), ainsi que la réédition en version brochée de 3 titres épuisés : les *Fables* de La Fontaine illustrées par Doré, les *Contes* de Perrault illustrés par Doré et *Rivière, entre impressionnisme et japonisme*.

La nouvelle formule de la *Revue de la BnF* a été lancée en avril 2016. Le comité de rédaction a été renouvelé et le format de la publication a été modifié, avec deux numéros par an, une pagination augmentée et une impression tout en couleur. Après plusieurs années d'érosion continue, la revue a enregistré une augmentation de 10% du nombre d'abonnés.

Supérieur à l'objectif de recettes annuel assigné au département (710 000 €), le chiffre d'affaires s'élève à 746 259 € hors taxes, soit une hausse de 16% par rapport à l'année précédente. Cette troisième année consécutive de hausse est sans précédent dans l'histoire des éditions de la BnF.

3.4 La médiation culturelle en ligne

Les éditions en ligne ont pour vocation de développer l'action culturelle et pédagogique à distance. En collaboration étroite avec les autres services, mais aussi grâce à des partenariats durables (notamment le ministère de l'Éducation nationale), elles assurent le plus large rayonnement possible à la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. En 2016, les éditions multimédias ont reçu 4,3 millions de visites.

3.4.1 Les expositions et les bibliothèques virtuelles

Avec 96 expositions disponibles, [le portail des expositions](#) est organisé en six galeries virtuelles : la *galerie du livre et de l'écrit*, la *galerie des écrivains et conteurs*, la *galerie de l'histoire des représentations*, la *galerie des arts et de l'architecture*, la *galerie de la photographie* et la *galerie des cartes et globes*. Dernière exposition mise en ligne en avril 2016, l'exposition consacrée à la Franc-Maçonnerie a reçu 49 203 visites sur l'année.

En 2016 a été ouvert le [site](#) consacré aux Arts du cirque, réalisé avec le Centre national des arts du cirque (CNAC). Cette anthologie des disciplines circassiennes rend visibles et accessibles au grand public une iconographie et des ressources en grande partie inédites, constitués pour partie des collections d'estampes, d'affiches ou de photographies conservées à la BnF, et pour partie des collections de photographies et de productions audiovisuelles du CNAC.

3.4.2 Les dossiers pédagogiques

La Bibliothèque a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques au sein du portail [classes.bnf.fr](#) offrant des moyens de recherche dans les 90 000 pages de ressources et les 60 000 images du site. Ce portail est complété par un référencement de ses ressources dans le portail du ministère de la Culture et de la Communication et dans le [portail de l'histoire des arts](#). Toutes les ressources pédagogiques y sont indexées par discipline et par niveau d'enseignement.

La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale a été confortée par une nouvelle signature en novembre de la convention pluriannuelle, établie sur 3 ans pour prendre en compte la participation de la BnF au [portail Eduthèque](#), portail des ressources pédagogiques des établissements publics. C'est dans ce cadre qu'ont été lancés les *Essentiels de la littérature*, projet destiné à guider un public lycéen ou étudiant dans les ressources numériques à travers des parcours mettant en relation textes, manuscrits et illustrations. La partie du site consacrée au XVIII^e siècle est achevée et a reçu plus de 120 000 visites. La direction scientifique a été assurée par Michel Delon. Le XIX^e siècle, sous la direction scientifique de José-Luis Diaz, est en cours de mise en ligne.

Le site de culture générale [Passerelle\(s\)](#) destiné en premier lieu aux apprentis du bâtiment, mais aussi au public scolaire, notamment dans le cadre de la réforme du collège, a été lancé officiellement en janvier 2016. Il articule l'histoire, les arts et la littérature avec l'architecture et les techniques de construction à travers les siècles. Toutes les périodes de l'Antiquité au XIX^e siècle sont désormais ouvertes. Le site a reçu 100 600 visites.

3.4.3 Les applications

Plusieurs applications pour iPhone et iPad ont été lancées au cours des dernières années à l'occasion d'expositions in situ et en ligne : miniatures flamandes, cartes marines, François Ier et Louis XIV. Ces applications totalisent plus de 37 000 téléchargements depuis leurs lancements respectifs.

Une nouvelle application a été lancée en 2016 : *Les Albums de la BnF*, compatible tablettes et Smartphones iPad, iPhone et Android. Cette application gratuite propose au lecteur de découvrir l'exceptionnelle richesse des collections iconographiques de la BnF à travers plus de 100 albums commentés, répartis en 12 galeries. L'utilisateur peut mémoriser ses albums, les partager, ou visionner les plus consultés. Cette application a été téléchargée 2 369 fois durant l'année.

3.5 L'information et les autres services en ligne

3.5.1 La communication externe

Les temps forts de l'actualité institutionnelle ainsi que l'offre culturelle de la Bibliothèque ont bénéficié d'opérations de communication spécifiques. La réouverture des espaces rénovés de Richelieu en fin d'année a fait l'objet d'une importante campagne médiatique, appuyée par une édition spéciale du magazine *Chroniques* de la BnF, la réalisation de panneaux d'exposition et la production de flyers et de vidéos. Les retombées ont été importantes, avec plus d'une centaine de sujets tous médias confondus : sept journaux télévisés, parmi lesquels ceux de TF1, France 2, France 3 et Arte, ainsi que de nombreuses émissions de radio sur France Culture, France Inter, Europe 1 ou RTL.

La BnF a très largement communiqué sur son activité à travers les médias au cours de l'année 2016. Dix-sept partenariats médias ont été conclus autour des expositions *La franc-maçonnerie*, *Barcelo sol y sombra*, *La France d'Avédon*, *Pascal* et *Pierre Leroy*. La valorisation totale des espaces publicitaires est de 334 514 euros HT pour un montant ramené après négociation à 45 904 euros HT.

Dans un souci de notoriété et de diversification de ses publics, ainsi que de fidélisation, l'établissement participe à de nombreux événements institutionnels, festivals, congrès et salons, parmi lesquels le Salon de l'Étudiant, la salon Livre Paris, le Salon du livre ancien et de l'estampe, les Journées européennes du Patrimoine, les Rendez-vous de l'histoire de Blois ou encore le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil. En 2016, elle a également participé au Salon des entrepreneurs et à la Paris Games Week.

Afin de mettre en cohérence les identités graphiques des diverses composantes de l'institution (portails internet, services, produits...), le service graphique de la BnF a mené un travail qui a abouti à une déclinaison de la signature de l'institution.

- Focus 7 : De *World of Warcraft* à Paris Games Week : à la BnF, le patrimoine est aussi ludique !

3.5.2 Le site internet et les réseaux sociaux

Au cœur de l'écosystème de communication numérique, le site institutionnel bnf.fr constitue le portail commun par lequel s'échange un volume considérable d'informations et de services, adressés à des publics eux-mêmes nombreux et variés. Plusieurs étapes-clés pour la refonte de cet outil ont été franchies en 2016. Une phase d'interviews et de rencontres avec les acteurs de la BnF a été suivie d'une série d'ateliers de co-création afin d'encourager l'émergence d'idées innovantes et de mutualiser les réflexions. Cette phase de conception a abouti à la définition d'axes stratégiques autour desquels se structurera la refonte qui se poursuivra en 2017.

La fréquentation du domaine bnf.fr, qui englobe l'ensemble des services en ligne, est de 30 196 844 visites. Celle du site web institutionnel se monte à 4 463 070 visites, versions anglaise et espagnole comprises. La fréquentation du site mobile est en forte augmentation avec 7 711 583 visites en 2016.

La communication en ligne de la BnF à travers les réseaux sociaux, les newsletters, les mailings et les blogs a continué à se développer, notamment avec le compte Twitter [@LaBnF](https://twitter.com/LaBnF) suivi au 31 décembre 2016 par 187 957 abonnés et le compte Facebook [bibliothequebnf](https://www.facebook.com/bibliothequebnf) avec 94 076 fans. La BnF dispose d'autres comptes pour valoriser ses services et ses collections, en particulier Gallica dont la page Facebook a dépassé les 120 000 fans en 2016 (cf 3.2.1).

L'activité de l'établissement sur les réseaux sociaux s'est dotée au cours de l'année 2016 de nouveaux outils de planification, de coordination et d'organisation des contenus. En plus des campagnes classiques liées à l'actualité culturelle de la BnF, des dispositifs ont été mis en place pour divers événements parmi lesquels le salon Paris Games Week, les Journées Portes Ouvertes Etudiants ainsi que la réouverture du site Richelieu qui a fait l'objet d'une communication accrue et harmonisée sur le web.

3.5.3 Les services bibliographiques

Les métadonnées se retrouvent dans tous les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, au premier rang desquelles celle de faire connaître ses collections et de faciliter leur consultation par le public. Le développement du dépôt légal et des acquisitions numériques, de même que la montée en charge des programmes de numérisation et la croissance de Gallica confirment la nécessité de disposer de métadonnées de qualité, indispensables au signalement des ressources numériques. Maintenir aujourd'hui une politique de signalement ambitieuse et efficace – les usagers se détournant des catalogues traditionnels au profit des moteurs de recherche – nécessite d'optimiser les coûts de production bibliographique tout en valorisant davantage en ligne, et dans les formats du web, la diffusion des données produites par la BnF afin de développer les usages et les réutilisations. Cette politique s'inscrit dans un double mouvement : l'ouverture des données publiques et le développement du web sémantique. Dans la masse des données publiées sur internet, les métadonnées structurées des bibliothèques présentent une vraie valeur ajoutée et favorisent l'accès à une information de confiance. La modernisation des produits et services bibliographiques de la Bibliothèque constitue donc un enjeu majeur pour l'établissement, tant pour ce qui est des modes de production des données que pour les outils permettant leur exposition et leur consultation.

➤ Focus 11 : La refonte des interfaces : trois projets avec des objectifs communs

▪ *Le catalogue général de la BnF*

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Ces catalogues sont constitués de notices bibliographiques, qui identifient les documents conservés par la BnF, de notices d'exemplaires qui les localisent et de notices d'autorité, qui comportent des termes ou expressions normalisées facilitant l'accès à l'information. Ces notices font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. La BnF attache un soin particulier à leur bonne diffusion dans un contexte où l'interopérabilité des données est devenue un enjeu crucial. L'alimentation du catalogue général résulte de plusieurs sources : la création de nouvelles notices directement par les catalogueurs, la dérivation de notices produites par des bibliothèques étrangères (réservoir WorldCat d'OCLC), les notices issues de la conversion rétrospective des catalogues imprimés ou celle des fichiers des départements spécialisés, les notices issues des anciennes bases informatiques et les informations transmises par les éditeurs via l'extranet du dépôt légal.

Le projet de refonte de l'interface publique de BnF catalogue général a été mené à son terme en 2016. Après la mise en production de la nouvelle interface en début d'année, les développements se sont poursuivis en mode projet afin de compléter le contour du produit par de nouveaux services : intégration des vignettes de couverture, export vers l'outil de gestion de références bibliographiques Zotero, historique des recherches, impression TXT, envoi par courriel, signalement possible d'erreur sur une notice, suggestion d'acquisition, nouvelles facettes basées sur l'exploitation des autorités... Deux univers ont également été créés en complément de l'univers Jeunesse : Images et cartes ainsi que Musique.

À fin 2016, le nombre total de notices bibliographiques au sein de BnF catalogue général est de 13,6 millions.

- ☒ [Tableau 25 : État du catalogue général – Volumétrie](#)
- ☒ [Tableau 26 : État du catalogue général par type de documents \(nombre de notices bibliographiques\)](#)
- ☒ [Tableau 27 : Distribution par type de notices bibliographiques](#)
- ☒ [Tableau 28 : Distribution par type de notices d'autorité](#)

- *Le catalogue BnF archives et manuscrits et les autres bases*

Le catalogue BnF archives et manuscrits permet d'explorer et de localiser les collections de la BnF qui sont organisées selon une logique archivistique impliquant de chercher à l'intérieur de fonds plus ou moins finement hiérarchisés. Il décrit des objets très divers, selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (description archivistique encodée). Ces collections sont principalement conservées dans les départements spécialisés et concernent aussi bien des manuscrits que des archives administratives ou thématiques (fonds audiovisuels, musicaux, des Arts du spectacle, de la bibliothèque de l'Arsenal, etc.). Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne couvre pour le moment qu'une petite partie des collections concernées et fait l'objet d'un enrichissement progressif.

Les travaux de refonte en 2016 de l'interface ont porté à la fois sur les développements relatifs au moteur et aux différents types de recherche, sur l'intégration des identifiants ARK, sur l'ergonomie de l'interface et son habillage graphique. Des développements complémentaires intégrant notamment un affinage par facettes ont également été réalisés. Une version Labs a été mise en ligne durant l'été 2016, afin d'être testée à la fois par les professionnels de la BnF et par les utilisateurs. Cette période de test a permis de faire remonter des besoins correctifs. La nouvelle interface a été déployée le 30 août 2016. Celle-ci propose une recherche simple tous mots ainsi qu'une recherche avancée et des facettes d'affinage permettant d'exploiter les données indexées. Un feuilletage par collections est également proposé dès la page d'accueil. Enfin, un pavé "Actualités" a fait son apparition.

Au cours du dernier trimestre 2016, la consultation de BnF archives et manuscrits a progressé de plus de 80% par rapport au deuxième et au troisième trimestre. L'hypothèse avancée est la meilleure exposition des données sur les moteurs de recherche grâce au feuilletage par collections et aux liens ARK.

D'autres bases de données en ligne sont mises à la disposition des chercheurs : la base des manuscrits enluminés [Mandragore](#), et une [base des reliures numérisées de la BnF](#).

- *Les produits bibliographiques*

- ⇒ La Bibliographie nationale française

La [Bibliographie nationale française](#) est la publication officielle qui recense les documents nouvellement parus en France. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chaque type de documents : livres, publications en série, musique imprimée, documents cartographiques et documents audiovisuels. En 2016, la *Bibliographie nationale française* a publié plus de 100 000 notices : 75 929 de livres, 1 684 de partitions, 1 574 de documents cartographiques, 18 264 de documents audiovisuels et 4 433 de publications en série.

- ⇒ Les services et les produits bibliographiques

Les notices d'autorité, comme les notices bibliographiques, sont non seulement consultables en ligne mais également téléchargeables, à l'unité ou par lots, dans plusieurs formats professionnels

(MARC, Dublin Core, RDF) et selon différents protocoles (moissonnage OAI, téléchargement par FTP ou HTTP). L'ensemble de ces données est désormais librement réutilisable, y compris à des fins commerciales, la Bibliothèque ayant adopté en 2014 la licence ouverte de l'État afin d'encourager leur très large réutilisation. Le catalogue général de la BnF constitue ainsi la source de différents produits bibliographiques qui peuvent être livrés gratuitement aux utilisateurs (autres bibliothèques, éditeurs, sociétés de gestion de droits, etc.) sous forme de fichiers standards de données brutes (*Bibliographie nationale française*, certains fichiers d'autorité) ou bien composés à la demande moyennant le paiement de frais d'extraction et de traitement spécifique de données.

L'événement marquant de l'année 2016 concernant la récupération de notices a été l'ouverture au mois de novembre de la nouvelle plateforme Z39.50, mise en production avec des premiers retours d'utilisateurs très positifs. Cette plateforme permet de télécharger davantage de types de notices que la précédente, en particulier les notices d'autorité, qui sont très demandées par les réutilisateurs et qui n'étaient jusqu'à présent récupérables que par les produits ou les paniers.

La diffusion des notices via les « produits » (ensembles pré-constitués) avait connu un bond l'an passé, de 70 millions de notices récupérées en 2014 à près de 117 millions en 2015, augmentation qui s'expliquait par l'ouverture des métadonnées de la BnF en 2014. Les principaux réutilisateurs de ces produits sont des éditeurs de systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) qui rediffusent ces données à leurs clients. En 2016, le nombre de notices diffusées par ce biais est de 85 millions, soit une augmentation par rapport à 2014 mais une baisse par rapport à 2015. En effet, seule une petite moitié des clients ayant massivement récupéré les produits « rétrospectifs » annuels en 2015 les ont demandés en 2016, les autres se contentant de l'abonnement aux produits « courants » pour mettre à jour leur base de données. La diffusion de ces produits « courants » est de ce fait en augmentation, avec 10,7 millions de notices distribuées (contre 9,3 millions en 2015).

Ces éléments confirment que l'ouverture des données a marqué le début d'une nouvelle tendance où les prestataires se positionnent de plus en plus comme intermédiaires entre la BnF et les bibliothèques. Ces chargements de volumes de données importants concernent également des sociétés de gestion de droits et l'interprofession du livre au sens large, comme la SOFIA, la SGDL, Dilicom ou Electre. Ces indications confirment que les activités de catalogage de la BnF et la diffusion de ses produits bibliographiques contribuent à irriguer toute la filière Livre du marché français.

☒ Tableau 29 : Activités des produits bibliographiques

⇒ data.bnf.fr

Mise en production en 2011, l'application data.bnf.fr est un outil de valorisation, de référencement et d'accès fédéré aux ressources de la BnF sur le web. Alimentée par les fichiers d'autorité des catalogues, elle permet de créer des pages web relatives aux auteurs, aux thèmes et aux œuvres en reliant les contenus grâce au modèle RDF (Resource Description Framework). À fin 2016, data expose près de 3 millions de notices d'autorités validées et pas moins de 8,8 millions de notices bibliographiques rattachés à ces notices d'autorités et près de 600 000 liens vers Gallica.

Des améliorations ponctuelles sur l'interface et des données ont été apportées, en attendant une refonte plus importante qui se déploiera en deux étapes en 2017 et 2018. Une mission particulière sur la médiation des données de data.bnf.fr a été également identifiée, dans le cadre de laquelle un atelier a été organisé avec des réutilisateurs des données RDF, pour mieux identifier les usages et les besoins. Le contenu des échanges a fait l'objet d'une restitution lors de la journée du 10 novembre 2016 sur la diffusion des données BnF.

Parallèlement, la BnF s'est dotée d'un nouvel outil de traitement des notices bibliographiques et d'autorité adossé à data.bnf.fr : RobotDonnées. Cet outil mis en place à usage interne permet de travailler avec les algorithmes utilisés pour data.bnf.fr (regroupement en œuvres, génération de

métadonnées) dans le cadre de projets spécifiques et non plus sur l'ensemble du catalogue pour produire les données de data.bnf.fr. Le premier bénéficiaire de cet outil, mis en production à l'automne 2016 après plusieurs mois de tests, a été le projet ReLIRE pour constituer des œuvres en vue de la production de la liste 2017. Le catalogue général a également bénéficié du reversement de plus de 150 000 liens entre notices. RobotDonnées doit permettre par la suite de générer des notices d'œuvres, d'identifier des chantiers de doublons de notices d'autorité, ou encore de générer des liens entre notices dans des cas plus complexes (agrégats notamment).

Cette offre plus riche et plus diversifiée rencontre une audience toujours en forte progression : avec un total de plus de 4 millions de visites en 2016, l'audience de data ne cesse de progresser (3,6 millions de visites en 2015) et est en hausse de 180% par rapport à 2014 (1,7 millions de visites).

☒ [Tableau 30 : Part des notices du catalogue général versées dans data.bnf.fr](#)

Chapitre 4 – Le rayonnement

La Bibliothèque nationale de France fait de son exceptionnel patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires de programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). La BnF mène enfin une politique de recherche ambitieuse qui participe de son rayonnement national, européen et international.

4.1 Les activités européennes et internationales

L'action internationale est inscrite dans les missions de la Bibliothèque nationale de France en matière de coopération et de recherche, telles qu'elles s'expriment dans son décret statutaire et se déclinent dans son contrat de performance. De par la vocation nationale de l'établissement, elle contribue à la politique culturelle extérieure de la France menée par le ministère des Affaires étrangères et du développement international et le ministère de la Culture et de la Communication.

Cette action a pour objectif le déploiement à l'international des collections, de l'expertise et des données de l'établissement. Fondée sur des valeurs d'innovation, de solidarité et de responsabilité partagée, elle concourt à l'image d'excellence et d'ouverture de l'établissement, ainsi qu'à son influence à travers le monde.

4.1.1 Un engagement européen toujours aussi résolu

L'engagement de la BnF dans la construction de l'Europe de la culture s'est traduit en 2016 par la poursuite de son engagement multilatéral mais également par l'approfondissement des relations bilatérales avec ses partenaires privilégiés tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni et la recherche d'une ouverture vers les pays de l'Est de l'Europe tels que la Pologne ou la Russie.

- *Des mandats européens arrivés à leur terme*

Pendant six ans, les mandats du président de la BnF à la présidence de la Fondation Europeana et de la Fondation Conférence européenne des directeurs de bibliothèques nationales (**CENL**) ont constitué une part importante de l'activité internationale. Si le mandat auprès de la CENL s'est achevé en mai 2015, la BnF est demeurée très impliquée en 2016 dans les activités de cette Fondation, notamment dans le règlement de la question *The European Library*, pour laquelle elle s'était fortement engagée au cours de sa présidence. L'agrégation des métadonnées des documents numériques des bibliothèques nationales européennes sera opérée par Europeana à compter de 2017, la CENL développant par ailleurs une offre de services pour ses membres. Les solutions adoptées vont notamment permettre à la BnF des économies significatives sur l'agrégation dans Europeana.

Le mandat à la présidence de la **Fondation Europeana** s'est achevé en mars 2016, avec la sécurisation du financement de la Fondation pour les deux années à venir et l'achèvement de la réforme de la gouvernance. La BnF siège jusqu'en mars 2017 au Conseil d'administration en tant que représentante des membres fondateurs. La BnF est également présente dans la gouvernance de l'association *Europeana Network*, créée dans le cadre de la réforme de la gouvernance. Le second

trimestre a été marqué par la révision de la stratégie 2015-2020 d'Europeana suite aux conclusions adoptées par le Conseil de l'Union européenne lors de la présidence néerlandaise. Cette nouvelle stratégie devrait être publiée début 2017.

- *Deux projets européens conduits avec succès*

La BnF demeure l'un des premiers contributeurs d'Europeana par le nombre de données fournies comme par sa participation aux projets européens visant à en améliorer le fonctionnement et les usages. Ainsi, elle a participé en 2016 au projet *Europeana DSI (Digital Service Infrastructure)*, qui permet d'assurer le financement d'Europeana dans le cadre du Mécanisme d'interconnexion pour l'Europe (MIE) et la mise en place d'un nouveau modèle d'agrégation, de diffusion et de réutilisation des données.

Le projet *Europeana Sounds* s'achève en janvier 2017. La BnF est responsable des activités de promotion de ce projet, dont elle assure depuis 2014 l'animation du site et la présence sur les réseaux sociaux. Deux campagnes de crowdsourcing et une conférence internationale ont en outre été organisées en 2016. Le projet inclut également un volet technologique (développement de l'outil de conversion MINT) et un volet juridique portant sur la publication de recommandations sur l'accès en ligne.

- *Des partenariats bilatéraux renforcés*

Le groupe franco-allemand sur l'accès aux œuvres numérisées sous droits s'est réuni en novembre 2016 à la BnF. La coopération avec la British Library s'est fortement renforcée, grâce au lancement d'un programme commun de numérisation et de valorisation de 800 manuscrits du début du Moyen Âge, sur mécénat de la fondation Polonsky, tandis qu'un séminaire commun d'encadrement s'est tenu à la British Library en octobre 2016. Enfin, les programmes de numérisation et de valorisation des collections engagés en 2015 se poursuivent avec la Pologne et la Russie (France-Pologne, Transsibérien) tandis que celui de numérisation de la presse ottomane en français s'est achevé et sera valorisé dans cadre du portail « Bibliothèques d'Orient ».

4.1.2 Une solidarité nécessaire dans un monde instable

- *Des évolutions décisives pour le Réseau francophone numérique*

En mai 2016, grâce à l'étude menée par la BnF avec un soutien juridique, l'Assemblée générale du Réseau francophone numérique (RFN) a pris la décision de se doter d'une personnalité juridique propre, qui déterminera sa capacité à recevoir des financements, donc à mener à bien ses projets, notamment en matière de numérisation des patrimoines francophones en danger. Ce vote marque une étape décisive dans un processus initié par la BnF en 2014.

En 2015, la BnF avait fait adopter le principe de la création d'une bibliothèque francophone numérique sous technologie Gallica Marque blanche. En 2016, elle s'est attachée à réaliser ce projet, en articulation étroite avec Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ) et en liaison avec la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), qui assurait le secrétariat général du réseau. Une version bêta a été présentée à l'Assemblée générale de Paris en mai 2016, avant un lancement public prévu à l'Assemblée générale d'avril 2017.

- *Des actions de solidarité avec les bibliothèques africaines*

La BnF a poursuivi en 2016 son action de soutien à des bibliothèques partenaires francophones. Cette action s'est exprimée en 2016 par trois importantes opérations de dons d'ouvrages : 20 000

ouvrages pour la jeunesse à la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire, reçus au titre du deuxième exemplaire du dépôt légal sur la période 2008-2014 par le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), don finalisé en 2016 qui a permis la création d'un espace jeunesse et d'un centre de documentation pour la littérature jeunesse ; 13 000 ouvrages à la médiathèque de Zinder, détruite en 2015 lors d'émeutes au Niger ; la mise en place, grâce à un partenariat signé avec Electre, d'un don annuel de 1 500 ouvrages, reflet de l'actualité éditoriale française, au bénéfice de la bibliothèque d'Alexandrie afin d'actualiser le fonds de la bibliothèque francophone. Ces expériences vont abonder la réflexion sur la mise en place d'un dispositif de don fondé sur les ouvrages issus du désherbage.

- *Des programmes de formation structurants pour favoriser le transfert de compétences*

4 pensionnaires, en provenance de Cuba, d'Espagne, de Tunisie et d'Égypte, ont été accueillis en 2016, dans le cadre du programme « Profession culture ». Par ailleurs, 11 professionnels francophones en provenance de 7 pays ont participé, en octobre 2016, à la seconde édition du stage international consacré à la conservation physique et numérique, dans le cadre du programme « Courants du monde ».

Le projet de formation à distance pour les professionnels du Moyen-Orient et d'Afrique francophone, dans le cadre d'un partenariat entre l'Université Senghor, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), la BnF et la Bibliothèque d'Alexandrie, s'est poursuivi. Il doit permettre la création d'un diplôme universitaire (DU) à la rentrée universitaire 2017.

- *Une attention toute particulière à la sauvegarde des patrimoines en danger*

L'action menée en faveur des manuscrits de Tombouctou s'est poursuivie avec la livraison à Bamako, en novembre 2016, d'un important don de matériel destiné à l'Institut Ahmed Baba pour les études islamiques. Ce don répond aux besoins identifiés lors du séminaire organisé à Paris en faveur des équipes de cette institution en 2014.

Il faut souligner l'importante activité déployée pour tenter d'apporter, dans un contexte difficile, un soutien aux patrimoines écrits d'Irak et de Syrie. Deux missions d'expertise ont ainsi été réalisées, l'une au Kurdistan irakien, l'autre au Liban. Elles constituent le socle pour engager des actions consécutives de restauration et de numérisation. Le cadre international mis en place grâce à la conférence franco-émirienne d'Abou Dhabi pour la sauvegarde du patrimoine culturel en zones de conflit, dans lequel la BnF est clairement identifiée comme experte pour les patrimoines écrits, devrait favoriser la mise en œuvre et le développement de ces actions.

Depuis 2015, la BnF œuvre à la création d'un portail multilingue collaboratif pour la valorisation des collections des institutions de recherche et patrimoniales de l'Orient méditerranéen, témoins des échanges culturels constitutifs de l'identité de cette région. La sauvegarde physique et numérique de ces collections, très partiellement numérisées et conservées dans des conditions souvent précaires, constitue le principal objectif de ce projet ambitieux au regard des moyens engagés et de la multiplicité des partenaires. Le projet a franchi des étapes significatives en 2016, avec la mise en place du conseil scientifique et du soutien financier aux sept institutions partenaires pour la restauration et la numérisation de leurs collections. Ces avancées devraient permettre une ouverture au public en septembre 2017.

4.1.3 Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique

Le comité de pilotage des projets internationaux de l'été 2015 a validé une nouvelle stratégie de développement des coopérations scientifiques numériques à l'international. Un important travail a été engagé afin de mettre en œuvre cette stratégie. Les premiers résultats sont très encourageants.

Du côté de la valorisation des collections, il faut mettre à l'actif de l'année 2016 : la mise en ligne dans Gallica en novembre 2016 du corpus « Presse ottomane en français », en coopération avec la Fondation SALT et l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA) ; la présentation de la maquette du portail France-Chine lors du 3^{ème} dialogue de haut niveau franco-chinois sur les échanges humains en juin 2016 ; le lancement du projet « Bibliothèques d'Orient ».

Il faut également saluer les premiers succès de la démarche prospective engagée pour la description et la numérisation de nos collections grâce au concours financier et scientifique de partenaires étrangers. Ainsi, la description des 9 080 cotes du fonds d'imprimés anciens chinois conservé au département des Manuscrits s'est achevée en novembre 2016, grâce au partenariat avec l'Université du Shandong. Les notices sont en cours d'intégration dans le catalogue général et 296 cotes devraient faire l'objet d'une numérisation en 2017. La signature de la convention avec la bibliothèque nationale d'Israël a elle permis d'engager la numérisation des 1 400 manuscrits hébreux du département des Manuscrits, opération qui s'achèvera à l'automne 2017.

4.1.4 Une stratégie d'influence internationale très active

Par sa participation dans 65 organisations internationales, la BnF contribue de manière significative à l'innovation et aux développements des bibliothèques dans le monde. Soulignons cette année l'accueil à la BnF de la 24^{ème} édition du congrès SHARP (Society for the History of Authorship, Reading and Publishing) et du séminaire annuel du Consortium of european research libraries (CERL), qui ont été l'occasion de valoriser l'expertise technologique de l'établissement avec la valorisation de développements tels que les protocoles IIF et ADDN, ainsi que l'élection du chargé de mission francophonie à la présidence du Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd) et le renouvellement de l'adjointe au directeur des services et des réseaux à la présidence de l'International Internet Preservation Consortium (IIPC).

4.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur historique est constitué par les « pôles associés », mais qui s'enrichit depuis plusieurs années d'autres partenaires. Les pôles se répartissent en deux catégories aux finalités distinctes : les pôles associés de dépôt légal imprimeur et les pôles associés documentaires. L'ensemble des conventions de pôles associés ont été renouvelées en 2015. Elles sont dorénavant quinquennales (2015-2019), pour faciliter l'enchaînement de projets sur cinq ans au lieu de trois et éviter le renouvellement fréquent de procédures administratives. À ces conventions de pôles associés s'ajoutent des conventions de projet, renouvelées elles aussi en 2015, qui permettent des partenariats souples et évolutifs autour de projets limités dans le temps et dans leur périmètre documentaire. Des conventions de projet sont notamment signées avec les bibliothèques qui proposent à la BnF des collections sélectionnées en vue de leur numérisation dans le marché de dématérialisation des imprimés de la Bibliothèque et de leur diffusion dans Gallica ou avec des bibliothèques qui réalisent des opérations de conversion rétrospective de catalogues pour donner une large visibilité à leurs fonds patrimoniaux dans le Catalogue collectif de France.

Fin 2016, 208 conventions sont actives (61 conventions de pôles associés et 147 conventions de projets). Plusieurs conventions peuvent être passées avec un même partenaire si la palette des actions de coopération est large. Le nombre d'établissements partenaires est de **182** en 2016, répartis en 113 partenaires des territoires (bibliothèques territoriales, archives départementales et municipales, structures régionales pour le livre et la lecture, sociétés savantes), 30 partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche (bibliothèques d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche) et 39 autres partenaires (bibliothèques spécialisées, de statuts divers : ministères, corps constitués, fondations, etc.). Ces partenaires, tous désireux de faire connaître et de valoriser leur patrimoine, sont soit individuels, soit regroupés dans des réseaux d'intérêt et d'actions (pôles associés régionaux, réseau des bibliothèques protestantes VALDO, etc.).

En 2016, la BnF a attribué un total de 1,627 million d'euros de subventions, le financement des actions de coopération étant fondé sur le principe d'un apport à part égale de la BnF et de ses partenaires. Un budget total de 1,85 million d'euros est consacré par l'Établissement à sa politique nationale de coopération : aux crédits pour subventions s'ajoutent notamment la maintenance et les évolutions du Catalogue collectif de France, ainsi que celles de l'Espace Coopération, plateforme d'échange et de travail mise à la disposition du réseau de coopération. Le soutien à la collecte du dépôt légal imprimeur mobilise 77% du budget de la coopération ; les actions de signalement représentent 10% des subventions (avec un budget moyen par action de 18 150 €), tout comme les actions de numérisation (10%, avec un budget moyen par action de 9 913 €). Force est de constater qu'en 2016, plusieurs projets de coopération n'ont hélas pu être réalisés par baisse des moyens de certains partenaires, financiers comme humains.

Les principaux attributaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (78% du budget), au premier rang desquelles les BDLI – principalement pour de la rémunération de personnel – mais également les bibliothèques territoriales, avec lesquelles de nombreuses actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent 11% des partenaires subventionnés. Avec celles-ci sont conduites uniquement des actions de coopération numérique. Notons enfin la part non négligeable des associations et fondations parmi les partenaires subventionnés (7%), dont les structures régionales de coopération, relais importants au plan régional.

4.2.1 Les pôles associés de dépôt légal imprimeur

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française. Sont liées à la BnF par une convention dorénavant quinquennale de dépôt légal imprimeur 26 bibliothèques : 20 bibliothèques municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et 1 établissement public territorial (Nouméa). Pour leur permettre d'assurer cette mission, 1,255 million d'euros a été versé en 2016 à ces établissements.

Depuis 2014, la relation entre la BnF et les BDLI s'est enrichie d'une collaboration nouvelle autour des archives de l'internet. En effet, un dispositif technique est déployé au sein du réseau afin de permettre l'accès distant dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur aux archives de l'internet constituées par la BnF grâce à l'instauration du dépôt légal de l'internet en 2006. Les 26 BDLI sont les seuls points d'accès au dépôt légal du web hors des emprises de la BnF, en vertu du décret du 19 décembre 2011 qui autorise la consultation du dépôt légal de l'internet à la BnF et dans des organismes habilités par le ministère de la Culture et de la Communication (Code du Patrimoine, article R132-23-2) et de l'arrêté du 16 septembre 2014 qui fixe la liste de ces organismes.

Fin 2016, l'accès distant est effectif dans onze établissements : Montpellier, Nancy, Strasbourg,

Lyon, Bordeaux, Toulouse, Limoges, Dijon, Angers, ainsi qu'aux Archives de la Martinique et aux Archives départementales de la Guadeloupe. Quatre nouveaux accès seront ouverts début 2017 à Poitiers, Clermont, Lille et Besançon.

Depuis 2004, les BDLI ont accompagné la BnF dans la collecte des sites internet à l'occasion de quatorze élections – présidentielles, législatives, européennes, régionales municipales - entre 2002 et 2015. La collection électorale est riche aujourd'hui de 30 000 sites, d'environ 665 millions de fichiers et de 23 To de données. Les BDLI seront également appelées à participer à la collecte électorale pour les législatives 2017. Cette ressource d'un intérêt local majeur est accessible depuis les BDLI, tout comme le sont 30 titres de presse régionale et nationale, collectés dans leur version payante en format PDF et accessibles gratuitement via les archives du web. Souhaitant élargir le périmètre de la collaboration documentaire avec les bibliothèques de dépôt légal imprimeur, la BnF leur propose également une sélection partagée de sites web d'intérêt territorial. Cette collaboration est effective dans trois BDLI fin 2016 : Strasbourg, qui collecte les « Alsatiques du web », Montpellier sur le Languedoc et Nancy sur la Lorraine.

4.2.2 La coopération documentaire

Deux objectifs majeurs ont été définis depuis 2009 par la BnF, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la Communication : soutenir la dynamique de valorisation du patrimoine écrit et accompagner l'action du ministère en faveur du signalement, dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et par le biais d'actions concertées, régionales et thématiques ; contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation - en particulier pour les imprimés - et de la diffusion numérique, en faisant de Gallica une bibliothèque toujours plus collective, assortie de services personnalisés.

L'éventail des actions de coopération est large : dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur les fonds anciens, locaux et spécialisés grâce, entre autres, à un outil collectif de recherche bibliographique et documentaire, le Catalogue collectif de France (CCFr) ; dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser de manière collaborative les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs, mais aussi de favoriser la réutilisation et la médiation des contenus numériques.

Les crédits consacrés en 2016 à la coopération documentaire régionale et thématique représentent 23% du budget de la coopération (dont 10% pour le signalement, 10% pour la numérisation et 3% pour d'autres actions). Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec, sauf exception, une participation de la BnF à hauteur de 50%, et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien public (ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche). Le soutien à titre gracieux trouve depuis 2011 sa principale expression dans l'ouverture du marché de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires, pour un tiers de sa volumétrie globale. L'intégration des collections des partenaires dans les marchés successifs de numérisation de l'Établissement constitue un puissant levier de coopération, à l'efficacité avérée (15,2 millions de pages produites entre 2009 et 2016). (cf 1.3.1)

▪ *La coopération régionale*

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis 2006. Le Contrat de performance 2014-2016 confirme cet engagement en inscrivant parmi les objectifs de la BnF celui de « Renforcer la coopération avec les territoires ». Les pôles associés régionaux sont depuis lors le dispositif privilégié pour conduire des actions de coopération avec les

partenaires régionaux de manière raisonnée et efficace.

L'objectif des pôles associés régionaux est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises en régions. Cela passe par le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le CCFr ; par des campagnes de conversion rétrospective ; par le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies avec des documents numérisés (Bourgogne, Languedoc-Roussillon) ; par des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux (par exemple fonds basques, fonds sur les Antilles et la Guyane, mazarinades bordelaises, etc.), dont les ressources sont mises en valeur dans Gallica (accès « France » dans la rubrique « Sélections ») ; par la poursuite de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) et l'enrichissement de sa version en ligne, la base [Presse locale ancienne.bnf.fr](http://PresseLocaleAncienne.bnf.fr).

Cependant, la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016, d'une part, de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 et, d'autre part, de la collectivité territoriale unique en Martinique et en Guyane a donné aux deux dernières années une coloration tout à fait particulière. Cette réorganisation administrative a eu des impacts importants sur les partenaires de la BnF en régions, et principalement les conseils régionaux, les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les structures régionales pour le Livre. Pour rappel, 4 régions avaient choisi de renouveler en 2015 leurs conventions avec la BnF : Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La plupart des pôles régionaux n'ont pas souhaité recontractualiser avec la BnF avant la mise en place de la réforme territoriale. Aussi, la BnF a choisi en 2015 de multiplier les opérations bilatérales avec les partenaires territoriaux, de façon à ne pas interrompre la dynamique en œuvre depuis 2006. Le cadre de l'action de la BnF est préservé, même si la réalisation des programmes se complexifie. Une nouvelle période de consultation des partenaires régionaux de la BnF s'est ouverte en 2016, qui restera une année de transition. Il faut souligner cependant que des perspectives se sont ouvertes pour aboutir à la création en 2017 de trois nouveaux pôles : Auvergne-Rhône-Alpes, Guadeloupe et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le cadre de la nouvelle dynamique régionale qui se fait jour, la Bibliothèque souhaite approfondir certains axes prometteurs, comme la numérisation par la BnF de ses collections d'intérêt local et régional pour répondre aux projets culturels, documentaires et scientifiques de ses partenaires territoriaux.

▪ *La coopération thématique*

La coopération thématique a été le cœur de la politique de coopération de la BnF pendant près de quinze ans (1994-2008), à travers le dispositif des acquisitions partagées. L'investissement de la BnF dans la numérisation massive de ses collections patrimoniales a incité la Bibliothèque à réorienter sa politique nationale de coopération vers le numérique.

Ainsi, depuis 2009, la coopération thématique trouve sa principale concrétisation dans des actions partenariales de numérisation organisées autour d'orientations documentaires fortes, à travers des programmes disciplinaires structurants et des programmes de complétude de corpus, ouverts à toute institution documentaire disposant de collections susceptibles de s'inscrire dans ces axes. Cette option n'exclut cependant pas des programmes thématiques bilatéraux ou multilatéraux spécifiques.

Les partenaires thématiques sont nombreux et variés, mais principalement issus de la sphère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Sur les 532 514 documents apportés dans Gallica par les autres bibliothèques, 35% sont proposés par des partenaires de l'ESR. L'année 2016 a été marquée par la définition et mise en place progressive du dispositif CollEx, pour Collections d'excellence, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. La concertation entre

la Bibliothèque et le ministère s'est renforcée afin de préciser les axes de la coopération à venir. Par ailleurs, la BnF et l'établissement public préfigurateur du Campus Condorcet, dont l'ouverture est annoncée pour 2019, sont engagés dans une réflexion commune sur la documentation à mettre à la disposition des chercheurs en sciences humaines et sociales.

▪ *Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expériences et de compétences*

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences. Ainsi, la BnF informe son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages [Coopération nationale](#) du site bnf.fr, la liste de diffusion [cooperation.bnf.fr](#) et les lettres d'information de Gallica et du CCFr. Pour faciliter les échanges avec ses partenaires, la BnF a également ouvert un extranet, [l'Espace Coopération](#), plateforme de travail collaboratif permettant notamment le suivi des actions de coopération numérique (administration du moissonnage OAI, transfert de fichiers numériques dans le cadre de l'offre « BnF Archivage Numérique », suivi par les partenaires de la numérisation de leurs collections par la BnF).

La BnF veille également à proposer un soutien méthodologique à l'action de ses partenaires, d'une part en accompagnant au plus près ses partenaires dans l'élaboration de leurs projets et la réalisation de ceux-ci, d'autre part en mettant à leur disposition des guides de bonnes pratiques et des spécifications et en organisant des sessions de formation : 154 personnes ont été formées en 2016 lors de 13 sessions de stage organisées tant à la BnF (11 sessions) qu'en régions (2 sessions).

En 2016, le réseau de coopération a été convié à deux événements à la BnF :

- les 16^{èmes} Journées des Pôles associés et de la coopération sur le thème « Innover ensemble pour les publics d'aujourd'hui et de demain » (17-19 octobre, avec 350 participants). À côté des sessions plénières étaient pour la première fois proposé un éventail de 6 ateliers : Les archives de l'internet en BDLI ; Être partenaire du CCFr ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Gallica... ; Identifiants pérennes pour vos bibliothèques numériques et vos catalogues ; Interopérabilité des bibliothèques numériques ; Participer à un projet européen : Pourquoi ? Comment ?
- une journée d'étude sur « La numérisation des sources du droit : contenus, publics, attentes » organisée dans le cadre du programme national de numérisation en sciences juridiques (18 novembre, avec 60 participants).

Les enregistrements vidéo et les présentations des intervenants de ces deux journées sont en ligne sur [bnf.fr](#).

4.2.3 Le Catalogue collectif de France (CCFr)

Le Catalogue collectif de France (CCFr) est à la fois un instrument de localisation de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt interbibliothèques. Son enrichissement s'est poursuivi en 2016 en termes de contenus (notices bibliographiques et notices de description de fonds) et de services offerts. À la fin de l'année 2016, le CCFr donne accès à plus de 30 millions de notices et fédère plus de 20 catalogues : les catalogues de la BnF (Catalogue général et BnF archives et manuscrits) ; les catalogues des bibliothèques de l'Enseignement supérieur (Sudoc et Calames) ; des catalogues intégraux de bibliothèques municipales ou spécialisées et des bases gérées directement par la BnF (bases Patrimoine et Manuscrits).

Juin 2016 a vu la mise en ligne d'une toute nouvelle version du site CCFr, résultat d'une profonde refonte ergonomique et graphique. Après l'implémentation de nouvelles fonctionnalités en 2015, le CCFr met ainsi à la disposition de ses partenaires des données plus attractives. À cette occasion, les tutoriels ont été entièrement mis à jour.

Comme suite aux recommandations de l'étude sur l'évolution du CCFr dans l'environnement numérique, les travaux pour aboutir à un meilleur référencement des données par les moteurs de recherche se sont poursuivis. Les résultats sont désormais très probants avec une progression des accès moteurs de 26%. Ces accès représentent en 2016 40% de la fréquentation du catalogue. Le nombre de visites a lui été en légère diminution par rapport à 2015 (-7%) passant de 485 317 à 451 712 visites. Cette baisse semble due principalement aux ajustements nécessaires lors du passage à la nouvelle version en juin 2016. En fin d'année, la fréquentation du site a retrouvé son niveau habituel, voire plus élevé (plus de 135 000 visites durant le dernier trimestre, en progression de 20% par rapport au dernier trimestre 2015).

Le passage des données du CCFr – bases hébergées par la BnF – sous licence ouverte de l'État Etalab – comme les métadonnées de la BnF elle-même – est en cours d'instruction. Ce sera un levier puissant de visibilité pour le patrimoine des bibliothèques françaises.

☒ Tableau 31 : Le Catalogue collectif de France

▪ *Base Patrimoine*

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés se sont poursuivis, avec une priorité donnée aux bibliothèques municipales classées (BMC) et aux opérations menées dans le cadre des pôles associés régionaux. Ces opérations de rétroconversion s'appuient très largement sur une réutilisation massive des notices bibliographiques produites par la BnF dans le cadre de la Bibliographie nationale française.

La base Patrimoine dépasse les 6 millions de notices (+6% par rapport à fin 2015). En tout, ce sont plus de 1,4 millions notices qui ont été traitées en 2016 (ajouts, corrections et suppressions). En 2016, les notices de douze bibliothèques municipales et deux bibliothèques spécialisées (Saulchoir et Prytanée militaire de La Flèche) ont été chargées dans la base Patrimoine. Plusieurs opérations de conversion rétrospective sont en cours : bibliothèques municipales classées d'Albi, Colmar, Nancy, Nîmes, Périgueux, mais aussi Carcassonne et Pontarlier et la bibliothèque patrimoniale du Château de Pau. Par ailleurs, quatre bibliothèques municipales classées ont mis à jour leurs fonds (La Mans, Pau, Troyes et Valence). Les demandes de participation volontaire sans condition de soutien financier sont en augmentation et contribuent à la diversification des collections offertes.

▪ *Bases Manuscrits*

L'actualisation et l'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) se sont poursuivis, grâce à la mise en ligne de nouvelles descriptions de la Médiathèque musicale Mahler, de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et de la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, engagées dans des opérations de catalogage et rétroconversion massives. La collaboration en cours avec la bibliothèque municipale de Nantes a abouti à la mise en ligne du supplément au CGM incluant les fonds Cadou et Dugast-Matifeux. La bibliothèque de Moulins a, quant à elle, fourni quatre nouveaux inventaires. L'enrichissement des notices par l'ajout de renvois vers des documents numérisés s'est poursuivi par deux canaux : ajouts manuels vers les bibliothèques numériques individuelles et automatisés avec la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM). D'autre part, le chantier pilote de mise à jour des données de la région Champagne-Ardenne a débuté en août 2016 avec le recrutement conjoint avec Interbibly d'un agent sur place pour convertir en EAD les inventaires existants et cataloguer les collections repérées lors de l'enquête préalable. En amont, des outils de conversion avaient pu être développés grâce à l'accueil d'un stagiaire de l'École nationale des Chartes pendant un trimestre.

Les pré-requis au développement de l'outil de catalogage en EAD à destination des partenaires du CCFr sont validés par le groupe de travail interministériel piloté par le ministère de la Culture et de

la Communication. Sa mise à disposition est prévue au 1^{er} semestre 2018.

- *Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires*

Le recensement systématique des fonds des bibliothèques françaises, et notamment les fonds anciens, locaux et spécialisés, s'est poursuivi en 2016, dans le cadre de l'action territoriale ou par des partenariats bi-latéraux, permettant l'enrichissement du Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) du CCFr. Donnant accès à 3 366 fonds de 470 bibliothèques fin 2015, le Répertoire recense fin 2016 3 495 fonds de 502 bibliothèques.

Le recours à la saisie collaborative permet des chantiers ciblés aussi bien avec des établissements qu'avec des réseaux ou des régions. Une formation a ainsi été organisée à destination des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris pour accompagner les professionnels, élargir à un maximum d'acteurs et favoriser ce type de démarche.

4.3 L'expertise BnF au service des professionnels

4.3.1 L'expertise bibliographique

- *Un travail normatif*

Plusieurs actions importantes ont été menées dans le domaine normatif, dans la perspective de l'adaptation du nouveau code de catalogage international RDA (Resource description and access) : intégration de la zone 0 (type de médiation et type de contenu) dans BnF catalogue général depuis l'été 2016 et exportation dans les produits bibliographiques courants en UNIMARC et INTERMARC, publication en août de nouveaux éléments du code RDA-FR complétant la section 1 (adresse bibliographique, caractéristiques matérielles, ressources électroniques).

Un important travail de sensibilisation et de communication est mené en parallèle : organisation d'une journée RDA pour les périodiques le 27 avril 2016 avec la Bibliothèque du Congrès, le centre ISSN USA et le Centre international de l'ISSN, rencontre avec le président du Comité de pilotage de RDA sur les évolutions du code organisée en mai 2016, journée Open Data co-produite avec l'AFNOR du 24 juin 2016, journées « Les métadonnées en bibliothèques : offres, usages, innovations » tenues les 9 et 10 novembre, en co-production avec le groupe Système et données du programme Transition bibliographique.

En 2016, la Bibliothèque a organisé deux « Verne-athons », ateliers collaboratifs de création de données liées autour des œuvres de Jules Verne, le [premier](#) ouvert à tous, le second réservé aux membres du groupe Formation de la Transition bibliographique, dans le cadre des journées annuelles formation de formateur pour les membres du réseau (22-23 juin). Ces ateliers d'une journée étaient l'occasion pour les professionnels des bibliothèques d'expérimenter le catalogage FRBRisé grâce au prototype RIMMF (RDA in Many Metadata Formats) développé par la compagnie MARC of Quality, sur le modèle des « Jane-athons » organisés un peu partout dans le monde à la même époque. La préparation de la journée a inclus la traduction de l'outil RIMMF, disponible désormais en français, ainsi que des pages de tutoriels en ligne. De manière générale, l'événement a suscité un réel enthousiasme chez les participants, qui ont salué l'initiative comme la première occasion concrète de "voir" l'impact du modèle FRBR sur leur pratique professionnelle au quotidien.

- *L'expertise bibliographique de la BnF au service de communautés professionnelles*

Dans le paysage en pleine mutation des métadonnées culturelles et scientifiques, la BnF veille à développer son rôle d'opérateur de confiance dans le cadre de projets d'intérêt collectif et à renforcer ses collaborations avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), avec le prolongement en décembre 2016 de la convention de coopération qui lie les deux établissements.

L'établissement exerce plusieurs missions spécifiques nouvelles qui lui ont été confiées par les pouvoirs publics pour l'exception handicap et l'édition adaptée (*cf* 3.3.4), d'une part, et la gestion du registre des œuvres indisponibles du XX^e siècle, d'autre part.

Le salon Livre Paris 2016 a coïncidé avec la publication d'une nouvelle liste de 53 033 livres indisponibles sur le registre des livres indisponibles du XX^e siècle, [ReLIRE](#), dans la perspective de leur numérisation : 51 750 de ces titres sont entrés en gestion collective le 21 septembre, et 51 291 y demeurent encore à fin décembre 2016. Au total, ce sont 218 821 titres qui ont été inscrits dans ReLIRE à l'occasion des quatre listes de 2013 à 2016, parmi lesquels 203 549 sont en gestion collective à fin 2016. À cette date, 137 211 titres ont fait l'objet d'une attribution de licence par la SOFIA, issus des listes 2013, 2014 et 2015. Toutefois, suite à un arrêt du 16 novembre 2016 de la Cour de justice de l'Union européenne et dans l'attente de la décision du Conseil d'État, la BnF, conjointement avec le comité scientifique de ReLIRE, a décidé de ne pas inscrire de nouvelle liste dans ReLIRE en 2017.

À la fin 2016, 78 334 livres ont été numérisés au titre de ce programme par la BnF et sont intégralement disponibles dans Gallica intra muros, confrançais sultables dans les emprises de la BnF (Rez-de-jardin, mais aussi Haut-de-jardin). Depuis le lancement de la commercialisation des livres indisponibles numérisés à l'automne 2015, 23 733 ouvrages ont été mis en vente. Ceux-ci sont consultables dans Gallica à hauteur de 15% de leur contenu, l'indexation du texte intégral permettant la recherche en texte intégral à la fois dans Gallica intra muros et Gallica.

Enfin, les échanges avec les éditeurs et l'interprofession du livre ont permis de confirmer l'importance accordée par ces partenaires à l'attribution par la BnF d'identifiants pérennes, comme les ISNI (International Standard Name Identifier). La mise en place d'un circuit d'attribution rapide des ISNI sur la base des flux ONIX des éditeurs transitant par l'extranet éditeur, techniquement en place à la fin décembre 2016, contribuera à répondre à cette attente.

4.3.2 Formation initiale et continue à la BnF

En 2016, la BnF a accueilli pour une formation pratique dans le cadre de leur scolarité en formation initiale 287 stagiaires, élèves et étudiants de l'enseignement secondaire, universitaire ou des écoles d'application à l'issue des concours de bibliothèque. Les stages se déroulent majoritairement autour d'activités liées aux métiers des bibliothèques : accueil des publics, conservation, traitement des collections mais aussi administration, logistique et sécurité. Des groupes sont également reçus pour des visites spécialisées, notamment sur le dépôt légal, régulièrement sollicité par différents publics, étudiants ou professionnels.

En complément aux actions de formation décrites ci-dessus (*cf* 4.1.2 *Une solidarité nécessaire dans un monde instable* et 4.2.2 *La coopération documentaire*), d'autres professionnels suivent des actions de formation à la BnF. L'offre de formation dans le [domaine de la conservation](#) prend la forme de stages collectifs de formation continue. En 2016, 99 stagiaires professionnels ont suivi des formations, notamment sur le plan d'urgence de sauvegarde des collections, la manipulation des collections pour la numérisation, l'entretien et les petites réparations des collections patrimoniales et une visite des ateliers de Bussy.

Le CNLJ propose un programme de formation continue et initiale destiné aux bibliothécaires jeunesse, mais également à tout professionnel de l'enfance et à toute personne intéressée par la littérature pour la jeunesse et les problématiques en lien avec la lecture des jeunes. Le programme de formation continue propose des stages et des ateliers, organisés autour de 3 axes : le patrimoine, la production éditoriale et la médiation. Le nombre d'inscrits est passé de 216 en 2015 à 242, une hausse due aux thématiques plus axées sur les pratiques culturelles et de loisirs des enfants et des jeunes. Par ailleurs, des formations « à la carte » sont assurées sur tout le territoire national et à l'étranger. En parallèle, le CNLJ organise des séances de présentation des nouveautés éditoriales et une programmation de manifestations culturelles et professionnelles permet de développer des thématiques spécialisées.

4.4 Les activités scientifiques et de recherche

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. Lauréate à plusieurs reprises des appels à projets labex et équipex auxquels elle a pris part, la BnF s'est engagée sur l'excellence de sa recherche. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de celle-ci et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée d'un [portail d'archives ouvertes](#) au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Article en Ligne).

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique, présidé depuis 2015 par Antoine Compagnon, et d'un comité des programmes de recherche.

Parallèlement aux programmes de recherche collectifs ou individuels bénéficiant de subventions externes ou d'un financement, la BnF conduit au quotidien une intense activité de recherche dans les différents domaines où s'illustre le « cœur de métier » de l'établissement et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts : science des bibliothèques, bibliographie, histoire du livre, de l'édition et des médias, génétique textuelle, iconographie, numismatique, musique, cartographie, conservation, numérisation, métadonnées et accès aux documents, préservation des données numériques, etc. La diversité des travaux scientifiques fait écho à la richesse des fonds et à l'éventail des compétences de ses personnels.

L'expertise des personnels scientifiques se mesure à l'aune de leurs nombreuses publications d'ouvrages, la direction ou la contribution à des ouvrages collectifs, français et étrangers, la publication de très nombreux articles, de comptes rendus de lecture, ainsi que des participations (commissariat, rédaction de notices) à des expositions extérieures. La valorisation des résultats des programmes de recherche prend ainsi la forme de publications imprimées (monographies et articles scientifiques), d'enrichissements de bases de données mais aussi de la participation à des colloques et journées d'études en France et à l'étranger (plus de 150 participations recensées en 2016). En plus de leur production scientifique (<http://production-scientifique.bnf.fr/>), les agents de l'établissement mènent également de nombreuses activités relevant des missions scientifiques autres que la recherche.

Depuis 2016, la BnF publie un carnet de recherche (blogue scientifique) consacré à la recherche menée à la BnF sur la plateforme Hypothèses.org du Cléo : <https://bnf.hypotheses.org/>. Par ailleurs, la BnF a étoffé sa production d'ouvrages scientifiques au sein de son [portail OpenEdition Books](#) offrant 29 ouvrages électroniques fin 2016 (cf. 3.3.5).

➤ Focus 10 : Les collections Rothschild dans les institutions publiques françaises

4.4.1 Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

▪ *Le plan quadriennal de la recherche*

Le plan quadriennal de la recherche constitue une part significative de l'activité de recherche au sein de la BnF. L'année 2016 a marqué le lancement du huitième plan de la recherche qui couvre la période 2016-2019 et concerne [treize programmes](#) :

- Inventaire des incunables de l'Arsenal ;
- Polices de caractères pour les inscriptions monétaires ;
- Connaissance et valorisation de la collection Charles Cros : création d'un catalogue raisonné numérique ;
- Tradition manuscrite et transmission iconographique : les manuscrits à peintures de Kalila wa Dimna à la Bibliothèque nationale de France ;
- Les globes anciens conservés en France ;
- Atelier-laboratoire sur les collections numériques ;
- Post-correction d'OCR pour les ouvrages anciens en exploitant les associations lexicales de l'OCR bruité ;
- Histoire de la BnF ;
- Préfiguration d'un service de fourniture de corpus numériques à destination de la recherche ;
- Pilote d'Interopérabilité des Autorités Archivistiques Françaises ;
- Trouvailles monétaires ;
- Bibliographie des éditions parisiennes du XVI^e siècle ;
- La Librairie des rois Charles V et Charles VI.

▪ *Les programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)*

La BnF a pris part avec succès aux appels à projets des Investissements d'avenir. Elle est ainsi désormais impliquée dans cinq laboratoires d'excellence : [ARTS-H2H](#) (Arts et médiations humaines), [CAP](#) (Création, arts et patrimoines), [PATRIMA](#) (Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation) et [PP](#) (Les passés dans le présent) et [OBVIL](#) (Observatoire de la vie littéraire).

En répondant aux appels à projets internes de ces laboratoires, la BnF peut conduire des programmes de recherche en collaboration avec les unités de recherche qui le constituent. Ainsi, pour l'année 2016, la Fondation des sciences du patrimoine soutient trois projets impliquant la BnF :

- PATRIMEPH : Patrimonialisation des Ephémères ;
- CLARO : Analyse des pigments des encres et des filigranes des gravures en Clair-Obscur ;
- RECCAL : Regards croisés sur les Calotypes (porté par la BnF/EST).

Quant au Labex CAP, ce sont quatre projets impliquant la BnF qu'il a sélectionnés en 2016 :

- Images de la justice : nazis et collaborateurs en procès dans l'Europe libérée ;
- Global Art & Périodicals. Généalogies critiques et artistiques, XIXe-XXe siècles ;
- Digital Millin : l'Italie dessinée de l'Antiquité au Néoclassicisme ;
- Le Chantier Fantasio : enquête sur un processus de création à l'Opéra Comique.

Elle participe également à trois équipements d'excellence : [BIBLISSIMA](#) (Bibliotheca bibliothecarum novissima), [PATRIMEX](#) (Patrimoines matériels, réseau d'instrumentation multisite expérimental) et [ORTOLANG](#) (Outils et ressources pour un traitement optimisé de la

langue).

▪ *Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche*

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire principal bénéficiaire des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d'autres institutions ou organismes de recherche. Pour l'année 2016, cinq programmes étaient en cours :

- [DEF 19](#) : Dictionnaire des éditeurs français du XIX^e siècle, porté par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, dans le cadre de l'AAP « Création, cultures et patrimoines » (DS0804).
- [DOREMUS](#) : Données en REutilisation pour la Musique en fonction des Usages, porté par OU-ROUK, dans le cadre de l'AAP « Contenus numériques et interactions ».
- [ECHO](#) – Écrire l'histoire de l'oral (2014-2017), porté par l'UMR Atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (ARIAS).
- [HEMEF](#) – Histoire de l'enseignement musical public en France au XIX^e s. (1795-1914), porté par l'équipe Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e s. de l'EPHE.
- [CURR](#) – Cultures des Révoltes et Révolutions, porté par l'Université de Caen.

La BnF a par ailleurs accepté de collaborer avec les porteurs du projet ANR Transcultur@ qui projettent de réaliser un dictionnaire d'histoire culturelle transatlantique.

4.4.2 L'activité de recherche et développement au niveau international

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche et développement comme par exemple : [Corpus Vasorum Antiquorum](#) (CVA), [Sylloge nummorum sasanidarum](#). Signalons le mécénat exceptionnel de la Fondation Polonsky au bénéfice de la BnF et de la British Library pour le catalogage scientifique et la valorisation d'un ensemble remarquable de 800 manuscrits médiévaux enluminés du VIII^e au XIII^e siècle.

La contribution de la BnF aux programmes de recherche et développement menés avec le soutien de la Commission européenne s'est par ailleurs poursuivie en 2016 avec notamment les programmes *Europeana Sounds* et *Europeana DSI* (Digital Service Infrastructure) (cf. 4.1.1).

4.4.3 L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

La BnF accueille chaque année individuellement de nombreux [chercheurs](#) dans le cadre de deux programmes : le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans d'anciens élèves des Écoles normales supérieures ; le second (2003, complété en 2013 avec la création du statut de « musicien chercheur associé ») s'appuie sur l'appel à chercheurs national lancé chaque année pour l'accueil de chercheurs associés et invités sur une durée de un à trois ans.

La mobilisation de mécènes permet de renforcer et de diversifier ces dispositifs d'accueil de chercheurs, avec l'attribution de bourses de recherche sur des thèmes spécifiques. Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à trois chercheurs associés qui bénéficient du statut de chercheurs invités. Sept bourses de recherche ont été attribuées en 2016.

En 2016, la Bibliothèque accueillait ainsi [23 chercheurs individuels](#) :

- 3 chercheurs invités BnF ;
- 1 chercheur invité Fondation Louis Roederer ;
- 2 chercheurs invités Mark Pigott ;
- 1 chercheur invité Claude Maillard ;
- 1 chercheur invité Daniel Defert ;
- 1 chercheur invité Prix de la BnF ;

- 1 chercheur invité Labex les passés dans le présent ;
- 1 chercheur invité Mark Pigott ;
- 3 chercheurs associés 2016 ;
- 4 chercheurs lauréats 2015 renouvelés ;
- 3 chercheurs lauréats 2014 renouvelés ;
- 2 chargés de recherches documentaires.

4.4.4 Les centres de recherche de la BnF

▪ *Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF*

Au fil de son histoire, la Bibliothèque a développé des techniques appropriées à sa mission de conservation. Aux activités de conservation curative traditionnelle et à la reliure, sont venues s'ajouter des activités nouvelles : la prévention et la préservation, la formation et la sensibilisation des personnels, la numérisation, la recherche et la veille technologique. Son laboratoire permet une véritable approche scientifique grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation.

Le laboratoire de la BnF mène une coopération active avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux, de projets financés par des laboratoires d'excellence, que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan quadriennal de la recherche ou pour répondre à des problématiques internes.

▪ *Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires*

Grand département⁴ pour la numismatique, le département des Monnaies, Médailles et Antiques s'est doté en 1978 d'un centre de recherche destiné à étudier, et éventuellement restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département. Le résultat des recherches est publié dans la revue spécialisée que la BnF publie depuis 1979, *Trésors Monétaires*. En 2016 est paru sous forme imprimée et électronique (<http://books.openedition.org/editionsbnf/1554>) le tome XXVI consacré aux trésors monétaires romains de France septentrionale au III^e siècle de notre ère.

▪ *Le Bibli-Lab : le Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques (BnF / Télécom ParisTech)*

La connaissance des usages en ligne du patrimoine numérique constitue un axe fort de la politique de recherche de la BnF, notamment grâce aux travaux de ce laboratoire créé en 2013 en partenariat avec l'école Télécom ParisTech, grande école spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication. Depuis sa création, le laboratoire a impliqué deux départements de Télécom ParisTech (Sciences économiques et sociales ; Traitement du signal et des images) et mobilisé 7 enseignants-chercheurs et 3 postdoctorants.

Deux nouveaux programmes de recherche ont été lancés en 2016 : « Mettre en ligne le patrimoine : transformation des usages, évolution des savoirs ? » (10 mois, avec le soutien du labex Obvil) et « Analyser les traces d'usage de Gallica » (16 mois, avec le soutien du TeraLab, projet ayant pour ambition d'accélérer la recherche et l'innovation dans le domaine numérique des données massives, à l'initiative de l'Institut Mines-Télécom et du GENES, le Groupe des Écoles nationales

⁴ Selon l'article R 422-1 du code du patrimoine, « les grands départements remplissent à la demande du responsable du service des musées de France à la direction générale des patrimoines, des missions d'étude, de recherche et de conseil dans le domaine de l'histoire de l'art et de la conservation des biens culturels. Ils remplissent en outre les missions relatives aux collections placées sous leur responsabilité. »

d'économie et de statistique). Ces deux programmes font appel à des méthodes d'observation et d'analyse innovantes : vidéo-ethnographie pour le premier, fouille de données et modélisation pour le second.

- *Des unités mixtes de recherche*

Enfin, la BnF fait partie de deux [unités mixtes de recherche](#) (UMR) dont elle assure la co-tutelle : l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223) et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270).

Chapitre 5 – La gouvernance

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France, le premier établissement public culturel français par son budget et ses effectifs, comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

- **Focus 12 : Le Schéma numérique, un outil pour comprendre la stratégie numérique de la BnF**

5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque

Organisation complexe, dont les activités s'exercent sur plusieurs sites, la Bibliothèque est dotée de plusieurs instances de programmation, de pilotage ou de coordination de ses activités ou projets stratégiques transverses. Certaines associent les tutelles, comme le Comité de pilotage informatique, le Comité des travaux et équipements immobiliers ou encore le Comité de la coopération ; d'autres instances de programmation sont exclusivement internes (Comité éditorial, Comité de programmation des expositions). Plusieurs instances de pilotage stratégique de grands projets ou de domaines d'activité (Comité de pilotage du système d'information numérique et bibliographique, Comité de la conservation, Comité de la numérisation, Comité des métadonnées, Comité de coordination du dépôt légal, Comité internet, Comité de pilotage des projets internationaux, Comité des programmes de recherche, Comité de l'accueil et du développement des publics) et instances de réflexions prospectives (Conseil des études) complètent la cartographie des instances de gouvernance internes, auxquels s'ajoutent des instances de concertation en vue du fonctionnement courant de la Bibliothèque, comme le Comité d'exploitation ou le Comité de coordination informatique.

La gouvernance interne repose également sur un dispositif d'animation et de concertation de l'équipe de direction et de l'encadrement : des séances de travail associant les directeurs de départements (comités de direction élargis et séminaire annuel) et les chefs de service (réunions de l'encadrement élargi) rythment l'année et portent à la fois sur les grands dossiers de la Bibliothèque, en particulier ceux relevant de la démarche stratégique, sur des points d'actualité ou de réflexions.

5.1.1 Les outils de pilotage et la réflexion stratégique

- *Des contrats de performance*

Le [deuxième contrat de performance](#) de la Bibliothèque nationale de France, signé le 22 mai 2014 par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Bruno Racine, président de l'établissement, met l'accent sur les valeurs de confiance, de partage et d'innovation qui guident la BnF dans l'exercice de ses missions. Les trois grandes priorités stratégiques de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 visaient ainsi à garantir l'accès aux collections nationales, aujourd'hui et demain, à partager ses richesses et ses savoir-faire et à optimiser ses ressources au service de ses missions fondamentales. Le contrat de performance précise les actions prioritaires qui sont

conduites au cours de la période et les résultats attendus, mesurés notamment au travers du respect des calendriers de réalisation des engagements pris et d'indicateurs.

Il constitue à la fois un outil de formalisation de la stratégie à moyen terme de la Bibliothèque avec le ministère de tutelle et un outil de pilotage interne des activités. Les résultats font chaque année l'objet d'un rapport de performance annexé au présent rapport.

En 2016, la BnF et le ministère de la Culture et de la Communication ont préparé un nouveau contrat d'objectifs et de performance mentionnant les orientations stratégiques de 2017 à 2021. Ce nouveau contrat de performance est le fruit d'un travail d'élaboration collective qui a mobilisé, durant le second semestre 2016, plus de 200 collaborateurs de la Bibliothèque et les projets retenus dans le contrat de performance ont fait l'objet d'un examen de leur faisabilité humaine et de leur soutenabilité budgétaire, cadrant avec les perspectives budgétaires pluriannuelles approuvées par le Conseil d'administration du 24 novembre 2016. Il a été transmis pour approbation au premier Conseil d'administration de l'année 2017.

➤ Voir : [Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance 2014-2016](#)

■ *La réflexion prospective et l'innovation*

L'année 2014 avait vu le lancement d'une démarche prospective visant à dessiner les contours d'une Bibliothèque nationale pour la France de 2025 : impulsée à l'occasion d'un séminaire de l'encadrement animé par les équipes d'[Ideas Laboratory](#) (plateforme d'innovation ouverte) du CEA, cette réflexion vise à imaginer le positionnement scientifique, culturel, éducatif et sociétal de la Bibliothèque à un horizon de 10 ans et d'identifier les lignes de force d'une nouvelle ambition. *Quels seront les publics de la Bibliothèque en 2025 ? Quels services devront être proposés pour répondre à quels besoins et pratiques de recherche, de culture, de loisir ? Comment s'organiseront les missions de la BnF dans un environnement transformé par le numérique, avec quels partenaires ?*

À cette fin, un poste de responsable de l'innovation a été créé pour accroître la capacité de la BnF à répondre à tous ces enjeux en renouvelant ses analyses, sa vision d'avenir et ses modes opératoires.

La démarche de l'établissement s'organise en trois axes :

- culture de l'innovation, qui inclut l'ensemble des démarches visant à promouvoir la transversalité dans l'organisation des projets et des actions collectives de différentes entités ;
- écosystème de l'innovation, qui vise à développer les relations de la BnF avec des acteurs plus identifiés de l'innovation publique – secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), associations professionnelles – et de l'économie innovante – French Tech, Station F, TechShop Leroy Merlin –particulièrement dans le quartier Quai de la Gare ;
- innovation ouverte et prospective, dans le but d'étudier les évolutions de la société et d'envisager la place de la BnF et des bibliothèques en général dans le monde de demain. Cette action passe notamment par la participation à la plateforme Ideas Laboratory et le développement d'une communauté informelle dédiée à l'innovation en bibliothèque et amorcée fin 2016 en concertation avec le SGMAP.

D'une manière plus générale, les actions entreprises dans le cadre de la démarche d'innovation visent, d'une part, à favoriser la co-construction de services et de projets avec les utilisateurs de la bibliothèque et, d'autre part, à favoriser la large participation des agents en encourageant la transversalité.

Au cours de l'année 2016, plusieurs actions ont été entreprises :

- la préparation d'une expérimentation par l'usage autour d'un réseau collaboratif, ou réseau

social d'établissement, au moyen du logiciel Jamespot. Les premières réunions ont eu lieu à partir de l'été et la mise en route effective du service interviendra début 2017 ;

- la création de séances d'information-action pour le personnel, les « innov'cafés » durant lesquels le personnel est invité à échanger et expérimenter concrètement autour d'une thématique touchant à l'innovation ;
- la mise en œuvre, avec le soutien du SGMAP, du projet « Venir à la BnF », visant à explorer les apports du design dans l'accueil des usagers ;
- le Hackathon BnF, dans le cadre de la semaine de l'innovation publique ;
- la participation à la plateforme d'innovation ouverte Ideas Laboratory, qui conduit une logique de prospective et d'innovation ouverte avec plusieurs acteurs des secteurs public et privé. La BnF a plus spécifiquement participé aux projets Campus 2050 et Prospective Foyer.

➤ Focus 13 : Ce que « venir à la BnF » veut dire... pour vingt étudiants en design

➤ Focus 14 : Hackathon BnF

▪ *Les études sur les publics et leurs usages*

L'année a été marquée par la reconduite des grandes enquêtes triennales qui permettent d'assurer un socle de connaissance large et indispensable à l'établissement : l'Observatoire des publics avec un questionnaire administré en sortie du site François-Mitterrand (le volet Richelieu est prévu en 2017) et mis en ligne sur bnf.fr et le catalogue général, et l'enquête sur les usagers de Gallica, qui a remporté un grand succès avec plus de 7 600 réponses au questionnaire en ligne (soit presque le double de répondants par rapport à la dernière édition). La richesse des données collectées sera mise à profit en 2017 afin d'appuyer les actions auprès des publics.

Le programme de recherche « [Habiter le Haut-de-jardin](#) » conduit par Joëlle Le Marec (Gripic-Celsa, université Paris-Sorbonne), avec Judith Dehail et Igor Babou, a contribué à renouveler le regard sur des publics souvent considérés comme de simples consommateurs d'espace. Contre les représentations hâtives, l'enquête ethnographique a mis en lumière le fort attachement au lieu des personnes interrogées, qui se double d'un rapport positif et de confiance à la BnF comme institution. Le sentiment de sécurité apporté par le Haut-de-jardin, dans un cadre valorisant le travail intellectuel, favorise l'élaboration d'une grande variété de projets studieux. Le caractère sérieux de ce que l'on vient faire à la BnF est pleinement assumé par ses usagers. Quels que soient l'âge et le statut, ils mettent en avant une démarche studieuse et volontaire qui va au-delà de la simple recherche d'un espace de travail, car elle exprime un besoin d'être soutenu et conforté dans ses projets. Le [rapport de recherche](#) est accessible en ligne et une [vidéo](#) a été réalisée à cette occasion.

Au total, douze études ont été conduites sur l'ensemble des publics de la BnF, à distance et sur place, avec une grande variété à la fois de partenaires (équipes de recherche, cabinets d'études) et de méthodes convoquées (focus group, ethnographie, analyses statistiques, cartographie, etc.).

5.1.2 L'information et la communication interne

Afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication comportant un journal interne (Trajectoire, trimestriel qui paraît en versions papier et numérique enrichie), un intranet, un système d'affichage (dynamique sur le site François-Mitterrand et papier sur les six autres sites) et des séances d'information destinées à l'ensemble des agents (Midi de l'info, Focus...).

Au cours de l'année 2016, la mission de la communication interne a accompagné différents projets de l'établissement comme la rénovation de la zone 1 du site Richelieu et sa réouverture, la démarche innovation (en créant notamment les Innov'café, temps d'échange sur une thématique liée à l'innovation). Lors de la crue de la Seine, un dispositif de gestion de crise a été déclenché et a nécessité une communication adaptée en lien étroit avec la cellule de crise et la direction générale.

Durant l'année 2016, la mission de la communication interne a engagé, en étroite collaboration avec les parties prenantes et des personnels, la restructuration de deux univers de l'intranet (domaines « Ressources humaines » et « Collections et publics ») afin notamment d'améliorer leur éditorialisation et l'ergonomie du site. En lien avec la mission innovation, le département des systèmes d'information et les ressources humaines, la mission de la communication interne a participé au projet de mise en place d'un réseau social d'entreprise (RSE). En 2017, quelques communautés d'utilisateurs testeront durant un an une solution de RSE et feront des retours sur son usage. L'objectif de ce test est à terme de choisir le RSE le plus adapté aux besoins et à l'écosystème numérique de la BnF.

5.2 Les ressources humaines

5.2.1 L'évolution des effectifs

La répartition des effectifs 2016 (2 340 agents), par corps et catégorie statutaire, présente une baisse de 61 agents. La moyenne annuelle lissée des ETPT (équivalents temps plein travaillé) se situe à 2186,7 pour 2016 par rapport aux 2216,3 ETPT en 2015, soit une baisse de 1,3%, titulaires et non titulaires.

La BnF bénéficie d'un plafond d'emplois voté par le Parlement dans le cadre du projet de loi de finances : ce plafond d'emplois « théorique » a été fixé à 2 249 ETPT. Le plafond budgétaire voté par le conseil d'administration de la BnF en 2016 est de 2189,4 ETPT pour le « plafond d'emplois » et 20 ETPT pour le « hors plafond sur ressources propres ».

Tableau 32 : Répartition des effectifs par corps et catégories

Le taux de vacance d'emplois est de 3,4% (consommation annualisée / plafond théorique), soit un écart de 76,8 ETPT.

La dynamique des recrutements d'agents titulaires engagée depuis juillet 2015 aura un effet sur les emplois pour les années à venir. Les ETPT 2016 des titulaires, personnels culture et personnels Enseignement supérieur présentent une augmentation de 17,4 ETPT par rapport à 2015. L'évolution de la structure des emplois observée depuis 2015 se poursuit en 2016 par des titularisations dans le cadre de la loi Sauvadet et par des recrutements en application de l'instruction MCC du 27 juillet 2015 : le nombre de fonctionnaires est passé de 1420,7 ETPT en 2015 à 1438,1 ETPT en 2016. 3 corps sur 13 connaissent une baisse de leur effectif. La baisse de 3 agents parmi les techniciens d'art est due au retard pris pour l'organisation des différents concours.

Le nombre de départs à la retraite a baissé en 2016 avec 41 départs pour 54 en 2015. Ils se répartissent entre 26 départs de titulaires et 15 de contractuels. 27 départs sont intervenus en limite d'âge (65 ans et au-delà) et 5 départs avant 62 ans. La moyenne d'âge de départ est 64,3 ans.

Les emplois « hors plafond » correspondant à des programmes de recherche ou européens sur ressources affectées connaissent une progression passant de 10,5 ETPT en 2015 à 11,16 ETPT en 2016. Enfin, les emplois d'avenir représentant 3,27 ETPT en moyenne annuelle 2016 (5,5 ETPT en 2015) ne concernent plus qu'une seule personne au 31 décembre 2016.

5.2.2 La gestion administrative et statutaire

L'application de la loi du 2 mars 2012 dite loi Sauvadet, en lien étroit avec le service des ressources humaines du ministère de la Culture et de la Communication qui pilote ce dispositif, s'est traduite en 2016 par des recrutements suite aux concours 2016 d'1 chargé d'études documentaires, d'1 bibliothécaire, de 5 attachés d'administration et de 2 conservateurs.

Le dispositif des mouvements internes mis en place depuis 2014 favorise la mobilité interne au sein de l'établissement et fluidifie les mouvements entre directions et départements. Trois mouvements à destination des agents à temps complet et trois mouvements internes dédiés aux agents à temps incomplet ont été organisés en 2016. Les trois mouvements internes réservés aux agents à temps complet ont permis de pourvoir 93 postes (64 en 2015) par la mobilité interne et ont suscité 264 candidatures (203 en 2015) pour 256 postes publiés (193 en 2015). Le taux de recrutement par mobilité interne des postes ouverts s'établit ainsi à 37%. Le dispositif dans son ensemble a progressé de 30% (évolution du nombre des candidatures). En ce qui concerne les emplois à temps incomplet, 26 publications ont été effectuées. Elles ont donné lieu à 25 recrutements, 16 par mobilité interne et 9 en externe.

5.2.3 La gestion des compétences

Le cadrage des actions de formation 2016 s'appuie sur plusieurs axes prioritaires : l'accueil des publics, le management, les ressources humaines, la transmission des savoirs, le numérique, la santé au travail et la prévention des risques psychosociaux.

L'activité de formation enregistre une baisse globale et, dans certains cas, conjoncturelle. Le nombre de demandes pour les projets individuels de formation est en forte baisse (18%) mais le budget afférent est en hausse (28%). Le nombre de demandes de remboursements universitaires est également en baisse (33%). La part des formations collectives s'en trouve ainsi renforcée (63% en 2016 contre 56% en 2015).

Au total, 1 634 agents (soit 70% de l'effectif global) ont suivi 7 125 jours de formation, tous types de formation confondus. 41% des jours de formation bénéficient aux emplois de magasiniers et gestionnaires de collection et de traitement documentaire.

Les principaux domaines dans lesquels les agents sont formés restent les formations aux collections et ressources numériques avec une hausse de 18%. Malgré une baisse de 2%, les formations réglementaires hygiène et sécurité restent parmi celles suivies par le plus grand nombre d'agents. La baisse s'explique par la situation particulière sur le site Richelieu où nombre de sessions programmées ont été annulées faute de participants, les opérations de transferts des collections dans la perspective de la réouverture de la zone 1 mobilisant les équipes. Pour les mêmes raisons, des formations programmées du domaine Accueil n'ont pu être mises en place. Dans le domaine Management, intégrant les formations à la prévention des risques psychosociaux, le nombre d'agents formés est en hausse de 5%.

☒ [Tableau 33 : Les principaux domaines de formation des agents](#)

5.2.4 Le dialogue social

En 2016, les instances consultatives se sont réunies selon les modalités suivantes :

- 5 comités techniques ont été convoqués, 4 réunions se sont tenues ;
- 9 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ont été convoqués, 8 réunions se sont tenues, dont 2 exceptionnelles ;

- 7 commissions consultatives paritaires des contractuels ont été convoquées, 6 réunions se sont tenues, dont une session extraordinaire et une session en formation restreinte.

L'année 2016 est également marquée par l'adoption d'un protocole de sortie de grève en date du 15 juillet qui clôt un mouvement social à la BnF de 3 mois sur l'arrêt des suppressions de postes, la situation des agents non titulaires à temps incomplet et l'augmentation de la quotité de travail, l'amélioration des conditions de travail et la mise en œuvre de l'instruction ministérielle du 27 juillet 2015 et par des négociations menées dans le cadre du préavis de grève des agents de la BnF en vue de l'obtention d'une prime dite de déménagement, dans le cadre des transferts de collections liés au chantier de rénovation Richelieu.

L'année 2016 est aussi celle du renouvellement des représentants du personnel au conseil d'administration et au conseil scientifique en date du 16 novembre. On note un taux de participation en légère progression par rapport aux élections précédentes intervenues en 2013.

5.2.5 L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux

L'établissement s'est globalement attaché à soutenir la dynamique engagée en 2015 notamment avec un maintien des moyens financiers consacrés au logement social et une progression des moyens destinés aux prestations. En termes de prévention des risques, l'année 2016 marque une étape importante avec le renouvellement du réseau de prévention. Constitué de 12 assistants et animé par une conseillère de prévention, le réseau assure un rôle majeur dans la prévention des risques professionnels. Appuyé techniquement par le médecin de prévention, le service hygiène-sécurité-environnement et l'inspecteur santé et sécurité au travail, il contribue à l'élaboration de la politique de prévention et participe à la mise à jour du document unique. En 2016, l'établissement a préparé l'élaboration d'un dispositif de maintien dans l'emploi des agents reconnus handicapés.

Le service médical de prévention composé d'un médecin (2 jusqu'à fin octobre 2015) et de 4 infirmières, a réalisé 961 examens, en baisse par rapport à 2015 (1 199). En l'absence de recrutement, le service médical du site Richelieu n'a pu fonctionner qu'avec des moyens limités et grâce à la collaboration de l'équipe du site François-Mitterrand.

5.3 Les affaires financières et budgétaires

5.3.1 La modernisation des procédures financières et comptables

L'année 2015 avait été marquée par une importante réorganisation des fonctions financières à la BnF, et la centralisation de tous les actes et de toutes les équipes engageant dépenses ou recettes pour l'établissement au sein du département du budget et des affaires financières (DBF). Dans ce cadre renouvelé, l'année 2016 a été une année de transition pour les affaires financières de la BnF. En effet, la nouvelle réglementation budgétaire et comptable, introduite par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), est entrée pleinement en vigueur au 1^{er} janvier de l'année ; mais la BnF, comme de nombreux autres établissements publics (dits de « vague 2 ») du ministère de la Culture et de la Communication, avait fait le choix, coordonné avec les éditeurs de solutions informatiques, de ne pas changer de système d'information budgétaire et comptable avant le 1^{er} janvier 2017. Par suite, les équipes du DBF, mais aussi les acteurs métiers, ont dû s'accommoder, au cours de l'année écoulée, d'une gestion rendue compliquée par l'absence d'outil informatique adapté aux nouvelles règles.

Ceci étant, en 2016, toute la chaîne de la dépense notamment – des décideurs dans les directions et délégations jusqu'aux services d'exécution au DBF et de paiement à l'agence comptable – a donc pu faire l'expérience des nouveaux compteurs introduits par la GBCP : les autorisations d'engagement (AE) – qui retracent la capacité de l'établissement à contracter avec ses fournisseurs, sous diverses formes (marchés, commandes, etc.) – et les crédits de paiements (CP) – qui attestent du passage pour la comptabilité budgétaire d'une logique en droits constatés à une logique de caisse (décaissement, mais aussi encaissement côté recettes). En 2016 déjà, ce double compteur a permis plus de souplesse dans la gestion, en atténuant notamment la rigidité du calendrier de fin d'année et en offrant aux acteurs métiers la possibilité d'engager leurs dépenses plus tardivement dans l'exercice.

D'une manière générale, les indicateurs de gestion sont ainsi restés satisfaisants en 2016, puisque le délai global de paiement (DGP), par exemple, ne s'est dégradé que d'une journée (passant de 9 à 10 jours) pour l'ordonnateur, tandis que ce même délai, complété du temps de traitement de l'agence comptable, est resté en moyenne sensiblement inférieur au délai réglementaire de 30 jours.

En parallèle, on soulignera l'important travail de certification des comptes, essentiellement porté par l'agence comptable, et qui s'est poursuivi en 2016 avec l'examen des comptes de l'exercice écoulé et du bilan d'ouverture 2017. Pour cette troisième année de certification de ses comptes, la BnF peut se satisfaire, non seulement de ne plus avoir de « réserve », comme cela avait été le cas en 2014 au sujet de la comptabilisation des collections physiques de la Bibliothèque, mais même de ne plus avoir aucune « observation » formulée par les commissaires aux comptes (CAC).

5.3.2 Le budget et son exécution

▪ *Le budget primitif et les budgets rectificatifs*

Le budget initial 2016 a été élaboré dans un cadre budgétaire sensiblement équivalent à celui de 2015, qui portait notamment une nette augmentation de l'enveloppe d'investissement, pour deux raisons principales : un transfert de 5 M€ opérés de la subvention de fonctionnement vers la subvention d'investissement, précisément souhaité par les commissaires aux comptes pour mieux correspondre à la réalité des dépenses de collections, et une augmentation d'environ 3 M€ décidée en 2014 pour faire face à un certain nombre de risques techniques, notamment le risque-eau.

Malgré tout, le budget initial 2016 reste contraint à la fois par l'augmentation du niveau du gel et par l'augmentation structurelle de nombreux postes de dépenses. Pour la première fois depuis plusieurs années, le budget voté prévoit ainsi une augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment en raison de la coexistence programmée de deux zones d'exploitation sur le site de Richelieu, l'année 2016 étant une année de bascule entre phase 1 et 2 des travaux de rénovation.

Le premier budget rectificatif (BR1 2016) de l'année a en outre permis l'inscription d'importantes modifications, notamment :

- une actualisation des crédits fléchés pour un solde de +44 k€ en compte de résultat et de -3,96 M€ en investissement ;
- 11,7 M€ (CP) de reports en investissement en 2015 qui se décomposent en 9,136 M€ de crédits engagés en 2015 et en 2,564 M€ de reports de crédits dont 2,230 M€ réservés pour des trésors nationaux ;
- l'inscription, en fonctionnement, de 694 k€ de mesures nouvelles non compensées, dont essentiellement 424 k€ de mesures de sûreté post-attentats de novembre 2015 ;
- -206 k€ de recettes correspondants à des actualisations de prévisions, notamment sur les travaux de reproduction et les charges estimées du cinéma MK2 ;

- 308 k€ de transferts entre enveloppes en dépenses.

Voté en novembre 2016, le second budget rectificatif (BR2) pour l'exercice 2016 rendait essentiellement compte d'une révision des calendriers d'exécution, autrement dit d'une projection de la consommation au 31 décembre 2016, dans le cadre d'une fin de gestion fixée, pour les engagements portant dépenses (CP) sur l'exercice, au 15 octobre 2016.

▪ *Le compte financier*

Comme chaque année, l'examen du compte financier (CF) de BnF retrace l'exécution des dépenses et des recettes sur l'année antérieure, par rapport notamment au second et dernier budget rectificatif (BR2) voté. Toutefois, pour le compte financier 2016 (CF 2016), l'exercice est sensiblement différent de ce qui a pu être produit les années passées. En effet, l'entrée en vigueur pleine et entière du décret GBCP susmentionné au 1^{er} janvier 2016 a conduit à faire émerger une nouvelle comptabilité, dite « budgétaire », autonome de la comptabilité générale, relativement peu modifiée par le décret. Ainsi, si la comptabilité générale conserve sa finalité – retracer les mouvements affectant le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'établissement – et ses règles, en constatation des droits et obligations, la comptabilité budgétaire se développe, comme indiqué *supra*, autour d'un double compteur, celui des engagements et celui des décaissements/encaissements.

Dans ce contexte, et en comptabilité budgétaire donc, les écarts entre prévision (BR2 2016) et exécution (CF 2016) font état, concernant l'enveloppe :

- de personnel : d'un faible écart budgétaire, de 1,34 M€ par rapport au BR2 2016 ;
- de fonctionnement : d'un très bon taux de consommation des crédits, puisque celui-ci s'établit à 95,6% en AE et à 95,3% en CP. Hors crédits fléchés, ces taux sont même encore supérieurs, à 96,1% en AE et 96% en CP ;
- d'investissement : d'une prévision presque parfaitement exécutée en AE, mais qui souffre encore d'écarts importants en CP, puisque les taux de consommation de l'enveloppe ne sont que de 97,9% en AE et 79,5% en CP (96,1% en AE et 81% en CP hors crédits fléchés)

Les écarts entre prévision et exécution en CP d'investissement s'expliquent, pour un tiers environ, par des crédits fléchés, et pour les deux tiers restant se répartissent à parts égales entre le bâtiment, les collections et l'informatique / numérique.

☒ [Tableau 34 : Le compte financier de la BnF](#)

☒ [Tableau 35 : Le budget 2016 par destinations \(rang 1 & 2\) – dépenses mandatées](#)

☒ [Tableau 36 : Détail des recettes 2016 – recettes titrées](#)

☒ [Tableau 37 : Le bilan 2016](#)

5.4 Les ressources propres

5.4.1 Le mécénat

2016 confirme le haut niveau de levée des mécénats de la dernière période et a été marquée par l'acquisition de quatre Trésors nationaux, d'importants projets de numérisation des collections et le lancement d'une nouvelle souscription publique pour la rénovation de la salle Ovale du site Richelieu.

▪ *Les acquisitions*

L'acquisition du Bréviaire de Saint-Louis de Poissy impulsée en 2015 a été achevée en 2016. Classé Trésor national, ce manuscrit royal enluminé a bénéficié du soutien de trois grands mécènes et de la générosité de près de 3 400 donateurs. Les archives d'Édouard Glissant ont été acquises grâce au soutien de plusieurs mécènes, Holmex, Ascend Partners, Axe Sud Production, et du Fonds du patrimoine. Classées Trésor national, elles forment un ensemble sans équivalent au monde pour la connaissance de l'écrivain puisque seule à ce jour, la Bibliothèque Beinecke de l'Université de Yale conservait trois manuscrits de l'auteur.

Le Trésor de Cuts a rejoint les collections du département des Monnaies, médailles et antiques, grâce au mécénat de la Banque de France. Classé œuvre d'intérêt patrimonial majeur, ce Trésor est un ensemble exceptionnel de 1 107 monnaies de la fin du X^e siècle. Il apporte un éclairage inédit sur le contexte de l'avènement des Capétiens et la quasi-totalité des monnaies qui le composent étaient considérées comme inconnues à ce jour.

Un manuscrit exceptionnel des *Troyens* de Berlioz, Trésor national, a également été acquis.

➤ Focus 2 : *Les Troyens* d'Hector Berlioz, acquisition et concert exceptionnel

Le manuscrit *Les Valentines* de Germain Nouveau a été acquis grâce au mécénat conjoint de plusieurs particuliers. Ces épreuves corrigées sont le seul témoin subsistant de l'une des principales œuvres de l'auteur qui, après un projet d'édition avorté en 1887, ne fut pas publiée. Le manuscrit a rejoint la Réserve des livres rares.

Henri Schiller a permis l'acquisition par la BnF d'un spécimen unique de couverture de livre imprimée datant du début du XVII^e siècle et de facture française. Cet exemplaire d'une édition de *La Response de maistre Guillaume au Soldat françois* ([S.l.], 1605) constitue l'un des deux plus anciens exemples français de couverture imprimée. Il a rejoint la Réserve des livres rares.

▪ *La numérisation*

Un important projet de numérisation de 800 manuscrits médiévaux parmi les plus importants au monde a été lancé en partenariat avec la British Library grâce au mécénat exceptionnel de 1M € de la Fondation Polonsky. Ce projet se déroulera sur trois ans. Une fois numérisés, les manuscrits seront accessibles sur Gallica et Digitised Manuscripts, la bibliothèque numérique de la British Library. La BnF créera un portail interopérable permettant d'agrèger les manuscrits en ligne sur les bibliothèques numériques de chaque institution. La British Library réalisera quant à elle un site grand public de valorisation scientifique des contenus.

La BnF s'est engagée aux côtés de huit institutions du Proche-Orient pour la sauvegarde et la numérisation de manuscrits en danger dans cette région qui connaît d'importants conflits. Ce projet international de sauvegarde et de préservation du patrimoine en danger du Proche-Orient s'inscrit dans la continuité des principales missions de l'établissement. La Fondation Total et Plastic Omnium, fidèles mécènes de la Bibliothèque, apportent leur soutien en faveur de ce projet qui a été lancé à l'automne 2016 et s'étend sur trois ans.

▪ *La rénovation du site Richelieu*

Un appel au don a été lancé auprès du grand public pour la rénovation de la Salle Ovale du site Richelieu. Il s'agit de la quatrième souscription publique initiée par la BnF. Les donateurs ont eu le choix de faire un don libre ou d'adopter un mobilier ou un élément architectural de cette majestueuse salle de lecture : une lampe, une table, un calorifère, une ville, une colonne. L'objectif a été fixé à 500 000 €

- *La diffusion culturelle*

- ⇒ Les expositions temporaires

L'exposition *La France de Richard Avedon, Vieux Monde, New Look* a bénéficié du soutien de la Terra Foundation for American Art et de la Fondation Louis Roederer. L'édition du catalogue de l'exposition a également bénéficié du soutien d'un mécène particulier. L'exposition et l'installation de Miquel Barceló *Sol y Sombra* ont été réalisées grâce au soutien de l'Institut Ramon Llull. Une exposition présentant la numérisation en 3D de 55 globes réalisée grâce à un mécénat de compétences a été présentée en salle des donateurs.

- Focus 8 : Des globes numérisés en trois dimensions

- ⇒ Les conférences

La Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France a renouvelé sa confiance à la BnF pour trois grandes conférences : « Cees Nooteboom » avec Margot Dijkgraaf et Philippe Noble, « Génèse du Djihad français » avec Gilles Kepel, et « Traces » avec Jean-Claude Ameisen. Henri Schiller, fidèle mécène de la BnF, a pour sa part permis la tenue d'une conférence du cycle Léopold Delisle intitulée « L'art oublié de la calligraphie française : 500 livres d'écriture, de la Renaissance au Premier Empire ».

- *La valorisation des collections*

Dans le cadre de la rénovation du site Richelieu, la Caisse d'Épargne Ile-de-France apporte son soutien pour l'accessibilité des publics. Ce même mécène a également soutenu la réalisation de l'application gratuite *Les albums de la BnF* disponible sur Appstore et sur Playstore. Cette application propose une découverte de la richesse des collections iconographiques de la BnF à travers plus d'une centaine d'albums et 12 galeries, régulièrement enrichis. Le site internet de culture générale Passerelle(s) pour les jeunes apprentis des métiers du bâtiment et des travaux publics a été enrichi grâce au mécénat de la Fondation BTP PLUS et en partenariat avec le CCCA-BTP. Les périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance sont achevées.

- *Les bourses de recherche et prix*

La Bourse de recherche pour la photographie, dotée par la Fondation Louis Roederer depuis 2006, a récompensé Audrey Leblanc pour son projet de recherche intitulé « Photographies de Mai 68 à la BnF : recensement et étude de la constitution des collections sur Mai 68 à la BnF ». Les Bourses de recherche Mark Pigott ont récompensé Félix de Montety pour son projet de recherche intitulé « L'Asie centrale dans les collections du département des Cartes et Plans et de la Société de Géographie : archives et patrimoine matériel du regard français à l'âge des Empires », et Isabelle Delorme pour son projet intitulé « Identification d'un corpus de romans graphiques, les récits mémoriels historiques en bande dessinée et de ses caractéristiques éditoriales ». La bourse Daniel Defert pour l'étude du fonds d'archives de Michel Foucault a été renouvelée à Arianna Sforzini. La bourse Claude Maillard pour l'étude psychanalytique de son œuvre a été renouvelée à Hugues d'Alascio.

Le Prix de la BnF, doté par Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a récompensé Jean Echenoz. Depuis 2009, ce prix consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre.

- *La restauration d'ouvrages*

Le Prix Hubert Heilbronn pour la restauration des manuscrits et des livres anciens, décerné depuis

2010, a permis d'entreprendre la restauration de deux œuvres : le manuscrit des Évangiles dits de Saint-Lupicin qui renferme le texte des quatre Évangiles, transcrit sur du parchemin pourpré, et *Boccace des nobles maleureux* de Giovanni Boccaccio.

5.4.2 La reproduction

Après une année 2015 record en termes de recettes qui validait la stratégie de développement commercial vers les professionnels de l'image (2014-2017), l'année 2016 connaît une nouvelle progression des recettes, malgré les perturbations liées aux transferts des collections Richelieu et au déménagement du département sur le site. Les recettes globales s'élèvent à 1 532 035 €TTC. Le volume d'activité en nombre de commandes est stable (11 876 commandes payantes traitées, contre 11 981 en 2015). Les délais de traitement se sont encore améliorés, avec un délai de traitement moyen d'une commande qui s'établit à 22 jours, contre 27 en 2015. Enfin, le taux de satisfaction des clients a encore progressé, avec un taux de satisfaction à 94%, dont une proportion de clients «Très» et «Extrêmement» satisfaits supérieure à 70%. Néanmoins, l'année a aussi été marquée par des retards dans certains projets comme la banque d'images ou certaines évolutions Nadar concernant la redevance.

Comme en 2015, le démarchage des professionnels s'est effectué auprès de grands comptes dans différents secteurs du domaine culturel avec, cette année, une attention particulière portée aux sociétés de production audiovisuelle et de scénographie qui ont fait l'objet d'une relation et d'un suivi renforcés. La participation au salon de Francfort en octobre a permis de rencontrer un certain nombre de clients étrangers importants et notamment les éditeurs de fac-similés haut de gamme qui constituent une clientèle prioritaire pour l'année à venir.

Le département de la Reproduction propose désormais au public l'océrisation à la demande (OCR brut), sans coût supplémentaire et sous réserve de faisabilité technique, à l'occasion de la numérisation en intégral de textes imprimés. La presse, les manuscrits, les documents iconographiques et les partitions sont exclus de cette option. Pour la presse, des tests complémentaires seront menés pour une intégration à l'offre en 2017. La filière de duplication de microfilm a été abandonnée au 31 décembre. Outre le faible nombre de commandes encore effectuées notamment par quelques revendeurs, la filière devenait extrêmement coûteuse à maintenir du fait des prix élevés des consommables, des frais de maintenance et de réparation d'un matériel vieillissant et non renouvelable en cas de panne.

5.4.3 Les autres ressources

▪ *Les locations d'espaces*

L'activité de location d'espaces en 2016 a enregistré un chiffre d'affaires de 560 632 €TTC pour 59 événements accueillis. La Salle Ovale à Richelieu a été très sollicitée pour de nombreux dîners assis. L'esplanade et les façades de tours du site François-Mitterrand ont fait l'objet d'importantes locations pour des événements relayés dans les médias.

▪ *Les tournages*

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure sont pour certains générateurs de recettes et concourent à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque. 80% des documentaires concernent et valorisent les collections de la BnF. 25% des tournages sont destinés à des télévisions étrangères (Japon, Chine, Grande Bretagne...).

Cette année encore, de nombreuses sociétés de productions, écoles de cinéma, associations ont

sollicité la BnF pour un total de plus de soixante-douze tournages réalisés pour 36,8 k€ de recettes. Parmi ces tournages, sont à retenir notamment plusieurs documentaires pour l'émission « Secrets d'histoire » (France 2), la série *Les Hommes de l'ombre* (France 2), des documentaires sur Gutenberg, le philosophe catalan Raymond Llull, Cendrillon, Tarzan, Léonard de Vinci, Michel Foucault.

Focus 1 : 20 ans d'archives de l'internet à la BnF

Point d'orgue des travaux conduits tout au long de l'année dans le cadre du projet CORPUS (préfiguration d'un service de fourniture de corpus aux chercheurs), la manifestation des 22-23 novembre derniers, intitulée « Il était une fois dans le web : 20 ans d'archives de l'internet en France » a réuni plus de deux cent visiteurs, et eu par la suite d'excellentes retombées dans la presse généraliste.

La BnF y célébrait aux côtés de l'Ina, et avec le soutien de l'équipe ANR Web90 et de l'Université Paris-Lumière, plusieurs anniversaires majeurs : les 20 ans des collections de la fondation américaine Internet Archive, auprès de laquelle la BnF a acquis ses plus anciennes collections, les 10 ans de la loi DAVDSI, qui a institué le dépôt légal de l'internet, et les 5 ans de son décret d'application.

Une quarantaine d'intervenants issus du monde académique comme de l'économie du numérique se sont succédés pour dresser un panorama de l'archivage du web, des collections et outils mis à disposition de public et de l'activité de recherche passée et présente, dessinant de belles perspectives de collaboration. Des ateliers ont permis aux visiteurs de se familiariser avec les applications en salle de lecture.

La BnF a pris conscience rapidement de l'importance patrimoniale que revêtaient les contenus, souvent uniques, et volatils, qui y étaient échangés. Anticipant sur l'instauration du cadre juridique qui a inscrit l'archivage du web dans la continuité de ses autres missions de dépôt légal, elle a réalisé à partir de 1999, aux côtés d'institutions animées par la même volonté, des expérimentations.

La BnF établit depuis plusieurs années des listes de sites ressortissant du domaine français. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à environ 4,5 millions de sites, dont plus de 500 000 sont renouvelés chaque année. Ces sites font a minima l'objet d'une capture annuelle et, pour quelque 20 000 d'entre eux, sélectionnés par un réseau de bibliothécaires et de partenaires, d'une capture plus fréquente ou plus approfondie, selon les besoins.

La collecte est quotidienne, par exemple, pour une centaine de sites d'actualité, ainsi que 250 éditions de presse locale en version Abonnés, tandis que les sites liés à des événements tels que les élections vont être capturés de manière ponctuelle, aux dates des scrutins.

Elle est réalisée au moyen d'un logiciel, dit robot, qui, à la manière d'un internaute, explore méthodiquement les sites en suivant les liens. À la différence de ce dernier, le robot, à mesure de sa navigation, réalise une copie des éléments qui composent les pages et les emmagasine dans des fichiers containers. Au 31 décembre 2016, la BnF conservait 794 To de données, après déduplication et compression.

Pour assurer la protection du droit d'auteur et de la vie privée des personnes, les contenus archivés sont accessibles sur accréditation, dans les salles de recherche de la BnF et de ses partenaires en région. Les sites sont navigables, dans la limite des paramètres initiaux de collecte, dans l'application « Archives de l'internet » dont l'interface a connu des améliorations à l'occasion de l'anniversaire.

L'application propose désormais, en plus d'une recherche par l'URL du site (adresse de départ) et de parcours guidés conçus pour découvrir, sur un mode ludique, des sélections thématiques de sites, une fonctionnalité nouvelle de recherche plein texte dans les « Incunables » du web français,

collections antérieures à l'an 2000. Plus attrayante et plus intuitive, la page d'accueil invite à flâner dans l'internet d'hier.

Des outils d'accès innovants ont également été développés, en partenariat avec les équipes de recherche du CNRS/ISCC Web90 et ASAP, débouchant sur la mise à disposition pour les chercheurs d'une plateforme dédiée, « Archives Web Labs ». Deux ensembles ont été mis en valeur, les « Incunables du web français », pour la période 1996-2000, et les collectes réalisées en 2015 en réaction aux attentats. Ce partenariat a notamment débouché sur la rédaction d'un parcours guidé consacré au web des années 1990 (http://www.bnf.fr/documents/web_annees_90_parcours.pdf).

Encourager les usages des archives de l'internet, sources incontournables pour nombre de disciplines, et favoriser l'émergence d'une communauté d'intérêt sur ce sujet en France, tels sont les objectifs que poursuit la BnF, déjà très active à l'international.

Focus 2 : *Les Troyens* d'Hector Berlioz, acquisition et concert exceptionnel

La partition manuscrite de la réduction pour chant et piano de l'opéra *Les Troyens* d'Hector Berlioz, considérée comme perdue depuis plus d'un siècle, a été classée Trésor national. Elle est entrée dans les collections de la BnF grâce au soutien de Mécénat Musical Société Générale, mécène principal, complétant la plus importante collection au monde consacrée au compositeur. Cette acquisition a donné lieu à un concert inédit dans la Salle Ovale du site Richelieu.

Un manuscrit exceptionnel

Toute sa vie, Hector Berlioz avait rêvé de cet opéra des *Troyens* qu'il élabore entre 1856 et 1858 en cinq actes grandioses, puisant aux sources de Virgile et de Shakespeare, de Gluck et de Spontini. Berlioz met en œuvre dans les *Troyens* un art consommé de l'instrumentation, dont il a renouvelé la pratique en profondeur. Sa conception novatrice et unificatrice de l'orchestration rend particulièrement intéressante l'étude de ces réductions pour piano, qui en sont la traduction.

Ce manuscrit exceptionnel témoigne de la méthode employée par Berlioz pour construire l'opéra *Les Troyens*. Il s'attelle aussitôt à la réduction pour chant et piano, corrigeant le manuscrit de la version orchestrale au fur et à mesure qu'il avançait dans l'écriture du piano chant. Les deux manuscrits se répondent donc, les corrections portées dans l'autographe orchestral trouvant leur source dans le « piano chant ». Ainsi, l'étude des collettes, des passages corrigés, l'intervention de différentes mains, la présence de scènes supprimées plus tard, vont apporter une connaissance irremplaçable du processus d'écriture de cette œuvre.

Véritable chaînon manquant, le manuscrit témoigne aussi d'une version originale de l'œuvre, en cinq actes, avant que Berlioz n'ait été obligé de réorganiser sa partition pour les besoins de la représentation au Théâtre-Lyrique en 1863, où seuls les trois derniers actes, rebaptisés *Les Troyens à Carthage*, furent joués avec de nombreuses coupures.

Le manuscrit comprend quatre des cinq actes de la pièce, le deuxième ayant disparu dans des circonstances inconnues : 596 pages écrites sur des cahiers à musique largement annotées essentiellement par Berlioz lui-même et peut-être aussi, fait rarissime, par son amie et interprète, la célèbre mezzo-soprano Pauline Viardot.

Le plus bel ensemble berliozien au monde

Ce manuscrit prend place aux côtés du manuscrit orchestral déjà conservé au département de la Musique de la BnF, qui possède le plus bel ensemble berliozien au monde. A la BnF se trouvent 44 manuscrits musicaux autographes de Berlioz : outre les opéras légués au conservatoire, les manuscrits de la *Symphonie fantastique*, *Harold en Italie*, *Roméo et Juliette* et la *Grande symphonie funèbre et triomphale*, mais aussi *Benvenuto Cellini*, le *Requiem*, de nombreuses *Mélodies*, *Sardanapale*... La BnF conserve aussi le manuscrit (fragmentaire) du célèbre *Traité d'instrumentation* et son édition originale, des manuscrits de copistes annotés par Berlioz, des épreuves corrigées de ses nouvelles, ainsi qu'une abondance correspondance du compositeur (plusieurs centaines de lettres autographes) et la totalité de son œuvre critique, publiée dans le *Journal des Débats*. Le fonds Berlioz de la BnF comprend également toute une variété de documents iconographiques : des photographies du compositeur, des portraits et des caricatures, des gravures inspirées par ses opéras, les maquettes de décor et de costume de toutes les productions des *Troyens*

à l'opéra de Paris...

Un concert unique

Point d'orgue des festivités pour célébrer cette redécouverte de ce manuscrit, la salle Ovale du site Richelieu a accueilli un concert inédit. Pour la première fois, des extraits des Troyens, dans leur version pour piano et chant, ont été interprétés par des musiciens et chanteurs de renom : Karine Deshayes, Yanis Benabdellah, Cyrille Dubois, Jeff Cohen et l'Ensemble Aedes, sous la direction de Mathieu Romano. Le concert a été diffusé en direct sur France Musique le 29 mars.

Focus 3 : *RetroNews*, un site média pour explorer trois siècles de presse

RetroNews, le site média dédié aux collections presse de la BnF lancé en mars 2016, donne accès à plusieurs millions d'articles issus des principaux titres d'informations nationales, régionales, locales, coloniales publiés entre 1631 et 1945 parmi lesquels *La Gazette*, *La Presse*, *Le Temps*, *Le Petit Parisien*... mais aussi des journaux toujours actifs comme *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Ouest-Éclair* devenu *Ouest-France* ou *La Croix*.

RetroNews est issu d'un partenariat réalisé par BnF-Partenariats, filiale de la BnF, et repose sur un modèle *freemium* offrant une consultation gratuite de l'ensemble des archives de presse et, via un accès payant, des fonctionnalités d'exploration et de réutilisation des contenus destinées à un public plus spécialisé. Le modèle payant doit permettre le financement de la numérisation de nouveaux titres de presse et l'animation permanente du site. Lancé avec 15 millions d'articles, le site a vocation à s'enrichir en permanence de nouvelles numérisations en presse régionale et locale, en presse politique, satirique, littéraire, féminine... et à devenir, à terme, la plateforme de référence de la presse française.

RetroNews propose au grand public de découvrir les archives de presse de la BnF au travers de dossiers et d'articles publiés quotidiennement avec les contributions d'historiens, de journalistes et d'universitaires. C'est aussi une plateforme de diffusion des collections presse de la BnF qui alimente régulièrement les sites d'information, les réseaux sociaux et développe une programmation éditoriale dédiée à l'ensemble des écosystèmes numérique et mobile fréquentés par le grand public.

Des développements spécifiques et l'adaptation de technologies sémantiques aux caractéristiques du fonds ont rendu possible l'indexation des contenus par des centaines de milliers d'entités sur les événements, personnalités, lieux, sujets... offrant aux utilisateurs des parcours de navigation, des fonctions expertes de recherche.

Des fonctionnalités dédiées offrent aux enseignants la possibilité d'innover dans leur approche pédagogique. En appui, des dossiers pédagogiques largement illustrés, réalisés par une équipe d'enseignants en histoire, géographie, littérature et histoire de l'art, couvrent une centaine d'événements majeurs de 1789 à 1940. Chaque semaine un nouveau dossier pédagogique est publié. Depuis janvier 2017, une sélection de dossiers pédagogiques est accessible sur le portail Eduthèque à destination des enseignants en collèges et lycées.

Focus 4 : La BnF face à la crue

Suite à la crue de la Seine, la BnF a décidé la fermeture au public des sites François-Mitterrand et Arsenal du 3 au 5 juin. Cette fermeture, décidée à l'instar d'autres établissements, est intervenue de manière préventive en raison de l'ampleur de la crue qui a dépassé les 6 m à Paris, niveau jamais atteint depuis 30 ans.

Le dispositif « alerte crue » au sein de la BnF

La BnF dispose d'un plan de protection contre les inondations (PPCI) depuis 2007 et d'un plan d'urgence des collections depuis 1999. Celui-ci définit la méthode et l'organisation des interventions d'urgence touchant les collections. L'unité élémentaire spécialisée de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris est présente 24h/24h, 7j/7 sur les sites François-Mitterrand et Richelieu. La BnF a également mis en place un plan de secours informatique pour lui permettre, en cas de sinistre sur son site principal, de poursuivre l'exploitation des systèmes informatiques depuis un site de secours.

Trois sites de la BnF sont exposés à des degrés divers au risque d'altération des collections lors d'un épisode de crue de la Seine : François-Mitterrand, Arsenal et Richelieu. Le PPCI prévoit les mesures de renforcement du bâtiment et une mise en sécurité des collections du site François-Mitterrand : évacuation des collections conservées sur les tablettes basses dans les magasins de l'étage le plus bas vers les salles de lecture. Ce plan a été complété en 2015 par la rédaction d'un schéma d'intervention et l'achat d'un équipement pour l'évacuation accélérée des collections conservées au sous-sol du site de l' Arsenal entièrement inondable en cas de crue centennale. Le plan de sauvegarde des collections prévoit une surveillance des magasins du site Richelieu exposés à un risque d'inondation dans la phase de décrue. Au total, plus de 7,5 km linéaires de collections conservées sur le site François-Mitterrand et 3,5 km linéaires de sous-sols du site de l' Arsenal seraient à déplacer en cas de crue centennale.

En mars 2016, la BnF a participé à un exercice de gestion de crise de grande ampleur, Sequana 2016, simulant une crue majeure en Île-de-France. Cet exercice était organisé par la préfecture de police de Paris. À la BnF, il a mobilisé plus d'une quarantaine d'agent de différents services dont une majorité du service de Prévention de secours et d'incendie. Durant l'exercice, les dispositifs techniques visant à mettre en sécurité le bâtiment face à un risque d'inondation – les portes étanches du parking du personnel, les différents batardeaux et les obturateurs gonflables d'égout – ont été mis en œuvre avec succès. Une base vie ayant une capacité d'accueil de 150 personnes a aussi été déployée dans le hall Ouest. Elle doit être capable d'accueillir tout le personnel nécessaire à l'exploitation dégradée du site en cas de crue majeure pour une durée d'une dizaine de jours. Les objectifs de cet exercice étaient de tester la réponse des services de l'État, des acteurs publics et privés, d'éprouver le mécanisme européen de réponse de sécurité civile et d'informer la population sur les conséquences et les conduites à tenir en cas d'inondation majeure. Un nouvel exercice était programmé en fin d'année et a été réalisé dans la nuit du 6 au 7 décembre : le détachement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris du site François-Mitterrand et le département des Moyens techniques se sont associés afin de tester la mise en œuvre des dispositifs techniques de protection du site en cas de crue.

Dès la fin de l'année 2015, un travail sur l'encadrement de la gestion d'événements exceptionnels a été mené et s'est poursuivi courant 2016, pour prendre en compte le contexte national d'alerte attentats et le retour d'expérience de la crue de juin 2016, conduisant à l'aménagement du dispositif d'astreinte de décision et de la procédure organisationnelle de « gestion de crise » adaptée

à la survenue d'évènements exceptionnels.

La mise en œuvre des mesures de prévention

Entre le 31 et le 6 juin 2016, le niveau d'alerte de la crue de la Seine a nécessité l'engagement du dispositif de protection prévu dans le cadre du plan de protection contre les inondations (PPCI). Dès le 31 mai, l'alerte crue niveau 1 (3,20 m) a placé les divers acteurs du PPCI en vigilance. Le niveau 2 (4,30 m), atteint le lendemain, a conduit à la convocation de la cellule de veille active. En raison de la poursuite de la progression de la crue, le niveau 3 (5,30 m) étant atteint le jeudi 2 juin, l'établissement a décidé de la fermeture au public des sites François-Mitterrand et Arsenal à compter du 3 juin.

À titre de prévention, le déplacement des collections a été engagé sur le site de l' Arsenal. Les équipes sur place ont été renforcées par plus de 80 agents des autres sites. Cette mobilisation a permis la mise en sécurité préventive de 730 mètres linéaires de collections. Compte tenu de la cinétique de crue de la Seine en juin 2016, il a été décidé de n'évacuer que les collections conservées sur les tablettes inférieures du magasin de l' Arsenal. Pour le site François-Mitterrand, aucun déplacement n'a été nécessaire mais la fermeture du site a permis la mise en sauvegarde du bâtiment. Les services techniques (sécurité, maintenance, informatique, l'unité élémentaire spécialisée-BnF de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris) ont procédé, nuit et jour, au contrôle de toutes les installations en sous-sol pour préparer la mise en œuvre du plan de protection propre à l'alerte crue de niveau 4 (6,30 m) – coupure d'eau, d'électricité, climatisation... – susceptible d'être activé.

Le 6 juin, la décrue de la Seine a permis la réouverture au public.

Focus 5 : 2016, le nouveau visage de Richelieu

Bien plus qu'un simple geste architectural, la rénovation du quadrilatère Richelieu, inscrite dans la suite logique de la création de la Bibliothèque nationale de France, vise à faire de Richelieu un lieu largement ouvert :

- ouverture au plus grand nombre d'un patrimoine monumental, collections, bâtiment et savoir-faire réunis ;
- ouverture d'un lieu de lecture pour tous proposant des services à la pointe des nouvelles technologies ;
- ouverture aux chercheurs d'un pôle d'excellence scientifique renforcé grâce à la création d'une synergie vivifiante entre la BnF, l'INHA et l'École nationale des Chartes ;
- ouverture d'un écrin à la hauteur des collections d'une richesse inégalée et d'une valeur patrimoniale inestimable ;
- ouverture dans le paysage culturel parisien d'un site de visite incontournable dans le parcours du Louvre à l'Opéra, en passant par les Arts décoratifs, la Comédie française et le Palais-Royal.

2016 marque l'achèvement de la première étape du projet : la première partie des espaces rénovés a rouvert au public, consacrant la création d'un lieu unique réunissant trois bibliothèques d'institutions majeures dédiées à l'histoire, au patrimoine et à l'histoire des arts. Désormais appelé Richelieu, bibliothèques, musée, galeries, le site rénové s'ancre dans une longue histoire de bibliothèques en constant renouvellement.

Un nouveau bâtiment

La BnF a réceptionné la zone rénovée le 25 mai 2016. Dès le mois de juin, les opérations de levées de réserves et de travaux complémentaires ont débuté. Les équipes du département des Moyens techniques (DMT) ont investi la zone rénovée pour nettoyer les espaces, prendre en main les installations techniques et mettre en route l'exploitation. L'emménagement du personnel a aussi nécessité des travaux d'adaptation ; les maîtres ouvriers en interne, menuisiers, peintres et serruriers ont été très mobilisés.

Une année riche en déménagements

2016 a été une année particulièrement riche concernant les transferts de collections et de services. L'intégralité des collections et des services du département des Cartes et Plans ont été déménagés sur le site François-Mitterrand entre mars et avril 2016. Les collections d'objets du département des Monnaies, médailles et antiques ont également été transférées vers le site François-Mitterrand dans deux magasins aménagés en réserves muséales.

Les transferts de collections entre la zone 2 et la zone 1 rénovée ont débuté le 29 août 2016, pour s'achever le 24 février 2017. L'organisation de transfert des collections est d'une grande complexité compte tenu de la variété des collections déplacées (imprimés, manuscrits, estampes, cartes, monnaies, bijoux, etc.), de leur valeur inestimable, des contraintes de circulations internes et des mesures de sûreté et de sécurité drastiques. Les principaux transferts de services entre la zone 2 et la zone 1 ont eu lieu entre le 24 octobre et le 12 décembre 2016. Pour mener à bien ces opérations,

le site a fermé ses portes au public le 30 septembre 2016.

Au total, les transferts ont concerné plus de 300 agents, 31kml de collections et environ 40 000 objets d'art !

De nouveaux espaces et de nouveaux services

Depuis le 15 décembre 2016, date de réouverture du site, le public peut découvrir les espaces rénovés du bâtiment situé le long de la rue de Richelieu.

La salle Labrouste, l'un des joyaux du site, et son magasin central attenant, chef-d'œuvre architectural du XIX^e siècle conçu par Henri Labrouste, rendus à toute leur splendeur, abritent désormais la bibliothèque de l'INHA et la salle de lecture provisoire du département des Estampes et de la Photographie.

La rotonde des Arts du spectacle, ancien lieu de conservation, est restaurée dans son décor d'origine. Elle devient pour la première fois un lieu de visite et d'exposition, et donne un avant-goût des futurs espaces muséaux qui ouvriront en 2020. Elle offre une perspective sur la galerie Auguste Rondel, magnifique magasin de la même époque où la collection historique des Arts du spectacle est conservée, et sur sa toute nouvelle salle de lecture. Entièrement redessinée et réaménagée par l'agence Gaudin, la salle de lecture des Arts du spectacle offre désormais, un cadre sobre et confortable, propice à l'étude.

Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, la salle de lecture des Manuscrits a été entièrement restaurée. Elle a notamment bénéficié de la générosité du mécène américain Mark Pigott, pour la restauration du parquet Versailles en chêne.

Depuis la réouverture, les lecteurs bénéficient de nouveaux services mis en place sur le site : wifi, accueil et carte communs BnF/INHA pour permettre à tout lecteur accrédité de consulter l'ensemble des documents conservés à Richelieu. La réservation en ligne et à distance des documents des départements spécialisés sera mise en place au cours de l'année 2017.

Voir en [vidéo](#) les espaces rénovés et se tenir au courant des dernières actualités du projet grâce à la [lettre Richelieu 2020](#).

Focus 6 : Le Haut-de-jardin, par celles et ceux qui « l'habitent »

Le 20 décembre 2016, le Haut-de-jardin, espace « tout public » du site François-Mitterrand, a fêté ses 20 ans⁵. Ses 10 salles de lecture et ses 1 600 places, dont certaines dans les espaces libres, accueillent chaque année près de 500 000 visiteurs, auxquels il offre des collections de référence en accès libre. Pierre angulaire du projet de nouvelle bibliothèque nationale impulsé par François Mitterrand, le Haut-de-jardin a fait l'objet d'évolutions importantes en 2013 et 2014, tant sur le plan des services et de la politique documentaire (extension de l'offre audiovisuelle à toutes les salles, création de centre de ressources thématiques...) que de ses espaces (nouveaux bureaux d'accueil, installation de stations de travail dans les halls et les allées, nouvelle librairie, nouveau café...). Le public, dont la fréquentation est repartie à la hausse après plusieurs années de baisse, s'est bien fait à ces évolutions, confirmant dans la dernière enquête de l'Observatoire des publics son haut niveau de satisfaction. Mais au-delà des services offerts, que représente le Haut-de-jardin pour celles et ceux qui le fréquentent, parfois quotidiennement et pour de longues heures ? Pourquoi ont-ils élu ce lieu plutôt qu'une autre bibliothèque, un autre espace de détente ou de travail ?

Une enquête ethnographique inédite

De nombreuses données quantitatives permettent de mesurer la fréquentation et dresser le profil de l'utilisateur-type : il est jeune (28 ans en moyenne), étudiant (le niveau licence est le plus représenté), et travaille d'abord sur ses propres documents. Un rapide regard dans une salle de lecture peut donner l'impression d'un usager d'abord consommateur d'espace, peu sensible à l'environnement et aux services offerts – malgré son assiduité et sa satisfaction régulièrement mesurées par des enquêtes. Cette impression, teintée de déception, semble partagée par nombre de bibliothèques de lecture publique qui s'inquiètent de l'absence d'un public plus divers, plus intéressé par les collections et les compétences de ceux qui en ont la charge. Mais le public « rêvé » ne doit pas nous détourner d'une juste compréhension du public réel et de son expérience propre.

Pour faire droit à cette expérience, une enquête ethnographique a été conduite durant six mois par trois chercheurs en sciences sociales : Joëlle Le Marec, professeure au CELSA (université Paris-Sorbonne), Judith Dehail, doctorante, et Igor Babou, professeur à l'université de La Réunion. En plus des entretiens conduits avec des personnels de la BnF, une trentaine d'entretiens longs ont été réalisés avec des usagers, complétés par une campagne photographique permettant de capter les ambiances, les postures, les façons d'habiter l'espace. Les chercheurs ont porté une attention particulière à l'implicite des pratiques, c'est-à-dire à ce qui est devenu tellement naturel que cela ne se voit plus (les stratégies pour se concentrer, être efficace, etc.) ou ne se dit plus (le sentiment d'être chez soi, d'être « bien »). Une cinquantaine d'entretiens courts avec des publics potentiels ont aussi été réalisés dans des bibliothèques et des espaces avoisinants.

Un cadre valorisant le travail

« J'ai une amie, un jour, qui m'a un peu forcée à venir, et j'ai trouvé ça génial. Parce qu'il y a de la place, les tables sont très grandes, c'est silencieux, tout le monde vient ici travailler contrairement à d'autres bibliothèques. [...] C'est loin de chez moi, mais je me suis habituée. J'ai toujours été plus

⁵ À cette occasion, la BnF a offert une carte annuelle à toute personne née le 20 décembre 1996 sur le territoire.

efficace ici. Je peux difficilement m'en passer maintenant. » (Entretien avec Victoire, 19 ans)

Le Haut-de-jardin n'est pas un lieu banal, indifférencié, mais un lieu que l'on choisit à un moment de sa vie, parce qu'il répond à un besoin, avec une sensibilité forte à toutes ses composantes physiques : silence, lumière, espaces, mobilier, mais aussi formes singulières de socialité. Contre les représentations hâtives, l'enquête a mis en lumière le fort attachement à ce lieu, doublé d'un rapport positif et de confiance à la bibliothèque comme institution. Le sentiment de sécurité apporté par le Haut-de-jardin, cadre valorisant à la fois le travail intellectuel et l'utilisateur, favorise l'élaboration d'une grande variété de projets studieux : passer un examen, mais aussi s'intégrer et réussir dans un pays qui n'est pas le sien, créer son entreprise, se réorienter professionnellement, etc. Le caractère « sérieux » de ce que l'on vient faire est pleinement assumé et valorisé par les usagers.

L'intérêt des résultats de cette recherche va au-delà du cas du Haut-de-jardin : à l'heure où les institutions en général, et les bibliothèques en particulier, s'interrogent sur elles-mêmes et leur rôle dans la société, il est important d'entendre ce que les usagers viennent avant tout y chercher : non pas un espace ou des services à consommer, mais un lieu à « habiter », qui les rassure et les fasse croître personnellement. Comme l'explique Joëlle Le Marec :

« Le Haut-de-jardin est non seulement un lieu de vie pour les projets studieux, mais c'est aussi un lieu où se voient et s'éprouvent des aspects de la société qui ont une grande valeur pour ses occupants : le respect d'autrui, l'attention, la surprenante diversité des profils, l'étonnante concentration des jeunes gens au travail [...] »

Cette recherche est une contribution importante à la sociologie des publics des bibliothèques, mais aussi à celle des institutions.

Focus 7 : De *World of Warcraft* à Paris Games Week : à la BnF, le patrimoine est aussi ludique !

Objet culturel inventif et populaire, le jeu vidéo a fait son entrée dans les collections de la BnF il y a près de 25 ans par l'extension du dépôt légal aux documents multimédias. Cette mission de collecte et de conservation du patrimoine vidéoludique restant méconnue, le département de l'Audiovisuel a mené en 2016 des opérations de valorisation destinées à favoriser l'utilisation des collections tant par les chercheurs que par un public plus large à qui une offre est destinée en Haut-de-jardin et à enrichir ces collections.

Le jeu vidéo à l'honneur

La société Blizzard Activision a sollicité la BnF pour accompagner la sortie le 31 août 2016, de la nouvelle extension Legion de son jeu mondialement connu (près de 12 millions de joueurs) *World of Warcraft*. Le collectif d'artistes ARTitude a réalisé, sur une des tours du site François-Mitterrand, un affichage aux dimensions inédites de l'un des personnages emblématiques du jeu, Illidan. Le département de l'Audiovisuel a vu dans cette sollicitation l'occasion de valoriser ses activités autour des jeux vidéo. Grâce à un partenariat fructueux avec ARTitude et Blizzard, des actions ont pu être conduites en synergie, durant une semaine, dans les espaces tous publics de la Bibliothèque : exposition sur WoW organisée par Blizzard, distribution de posters des principaux personnages du jeu édités ARTitude, live painting, table ronde avec des chercheurs et des fans du jeu dont la chanteuse Juliette qui préside le fonds d'aide au jeu vidéo du CNC. Le département de l'Audiovisuel a exposé une sélection de jeux anciens d'héroïc fantasy, thématique propre au jeu de Blizzard. Il était proposé aux visiteurs de jouer à certains de ces jeux, soit sur console pour les plus récents, soit en émulation pour les plus anciens, principe adopté par la BnF pour garantir une consultation pérenne. L'ensemble de l'opération a connu un retentissement important au travers, notamment, des réseaux sociaux dans les milieux des joueurs qui ont pu découvrir le rôle de la BnF dans ce secteur.

À la rencontre des professionnels et des joueurs

La Paris Games Week, l'un des principaux salons grand public de jeux vidéo en Europe (près de 300 000 visiteurs), a constitué un second temps fort des opérations de communication de l'année 2016. En effet, pour l'instruction d'un nouveau décret destiné à mieux encadrer le dépôt légal des documents numériques, la BnF a rencontré, au printemps 2016, le Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs (SELL), par ailleurs organisateur de la Paris Games Week. Le SELL a proposé à la BnF de participer à ce salon qui s'est tenu du 27 au 31 octobre. Durant cinq jours, les équipes du département de l'Audiovisuel se sont relayées pour tenir un stand avec le renfort de personnels d'autres composantes de la BnF, en particulier le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNMJ). Afin de valoriser le savoir-faire de la BnF en matière d'émulation, les nombreux visiteurs pouvaient jouer à des titres anciens emblématiques et découvrir, via Gallica, une exposition virtuelle des consoles conservées au sein de la [collection Charles Cros](#) du département de l'Audiovisuel. Des jeux étaient également exposés sous vitrines pour présenter la richesse et la diversité des supports entrés à la BnF ainsi que son expertise en matière de conservation. Deux jeux concours ont été organisés, l'un via les réseaux sociaux permettant de remporter des entrées au

salon, l'autre dans le salon lui-même pour faire gagner des cartes annuelles d'accès aux espaces du Haut-de-jardin et aux expositions assorties d'une visite des espaces dédiés à la conservation et à la consultation du patrimoine vidéoludique.

La participation de la BnF à ce salon a créé la surprise et a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle : reportage au journal de 20 h de TF1, interviews et chroniques diffusées sur RTL et France culture... Parallèlement, les réseaux sociaux, blogs, fils Twitter et comptes Facebook se sont fait largement l'écho de cette présence.

La Paris Games Week – et en particulier son espace Jeux made in France – mais aussi la Game Connection, salon professionnel organisé simultanément, ont permis des rencontres fructueuses avec de multiples éditeurs et studios de création, avec d'autres institutions – Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Cité des sciences et de l'industrie – ou associations de rétrogaming ainsi qu'avec des écoles de jeux vidéo présentes sur le salon.

À l'automne 2016, afin de faire connaître ses activités aux acteurs du jeu vidéo indépendant, le département de l'Audiovisuel a également participé à deux manifestations plus ciblées : les Indie games play organisés par le Syndicat national des jeux vidéo (24 et 25 octobre, intervention de présentation du dépôt légal) et la première édition, en novembre, au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), du festival IndieCade Europe qui célèbre les meilleurs jeux indépendants de l'année.

Le succès de ces opérations de visibilité a largement contribué à positionner la BnF comme un acteur majeur de la conservation du patrimoine vidéoludique. Avec 15 000 titres, elle est détentrice de la première collection publique de jeux vidéo en France, collection qui, grâce principalement au dépôt légal, s'accroît d'environ 1 000 titres chaque année. Ce fonds est accessible en rez-de-jardin (salle P) à toute personne faisant une recherche dans ce domaine. Une sélection de titres récents mise à disposition des joueurs sur PC, consoles et tablettes est également acquise pour le Haut-de-jardin (salle A), et régulièrement enrichie.

Focus 8 : Des globes numérisés en trois dimensions

La collection de globes anciens du département des Cartes et Plans, l'une des plus prestigieuses collections de globes terrestres et célestes au monde, compte près de deux cents globes. Elle rassemble des pièces uniques du Moyen Âge et de la Renaissance, manuscrites ou gravées sur métal, illustrant les grandes découvertes, tel le « globe vert » (vers 1506), l'un des premiers à représenter l'Amérique sous forme d'un continent et sous le nom « America ». Cependant, ce patrimoine est jusqu'à présent resté peu accessible au public. Exposé sous vitrine, à distance des visiteurs, un globe, pour des raisons de conservations, ne peut être ni manipulé, ni lu avec précision. Le projet, initié en 2014, s'inscrit dans un processus de conservation et de diffusion des collections pour élargir leur accès auprès de tous les publics. Les documents numérisés sont accessibles dans le nouveau visualiseur 3D de Gallica.

Jusqu'alors, il a toujours été difficile de communiquer aux chercheurs dans de bonnes conditions cet inestimable patrimoine scientifique et artistique ; et encore plus complexe de le montrer au grand public. Protégés par des vitrines quand ils sont exposés, les globes sont peu lisibles à distance et n'offrent qu'une vue partielle puisqu'ils ne sont pas manipulables. C'est pourquoi la BnF a fait numériser en 3D la partie la plus remarquable et représentative de sa collection. Un corpus de cinquante-cinq globes parmi les plus précieux (exceptés les très grands formats de Coronelli) a été sélectionné, avec des pièces d'origine française, germanique, hollandaise, italienne, anglaise ou arabe, couvrant une période allant du XI^e au XIX^e siècle, d'un globe céleste arabo-coufique au Globe de la lune dressé par Camille Flammarion. Cet ensemble illustre les grandes découvertes et l'évolution du genre.

Cette opération a été réalisée dans le cadre d'un mécénat de compétences par l'entreprise japonaise Dai Nippon Printing Co., Ltd (DNP), multinationale spécialisée dans l'impression et les technologies numériques, et du mécénat de la Fondation Total. Cette opération est une première mondiale pour un ensemble aussi important. DNP a dû relever un double défi technique : restituer la forme sphérique de façon suffisamment légère pour qu'on puisse manipuler chaque objet de façon fluide, comme si l'on tenait un véritable globe entre les mains ; et permettre une lisibilité optimale des moindres détails du globe, y compris de ceux qui ne s'offrent pas au regard lorsque le globe est monté avec son armature et son accompagnement instrumental. Jusqu'à 600 images haute définition en saisie photogrammétrique ont été nécessaires pour chacun des globes. Elles ont ensuite été retraitées et les objets ont été modélisés en 3D.

Ce mécénat a permis à la BnF d'innover en proposant l'arrivée de la 3D dans sa bibliothèque numérique Gallica, où les globes peuvent être librement consultés. Plusieurs événements ont été organisés pour valoriser le résultat de ce partenariat. Une exposition intitulée *Globes en 3D* a eu lieu dans la Galerie des donateurs du site François-Mitterrand de la BnF, où les visiteurs ont pu découvrir les globes de façon inédite grâce à des outils innovants mettant en valeur les contenus numériques 3D haute définition. Cinq globes dont quatre avec leurs répliques numériques ont été exposés ainsi que l'ensemble de la collection numérisée dans le dispositif intitulé « collection 55 » accompagnés d'un film présentant le projet. DNP a également présenté ces dispositifs à Tokyo, dans ses locaux.

Focus 9 : *Fantastique !* Les estampes présentées à Paris et à Bordeaux

Cette exposition concentre le regard sur une production d'un genre très symptomatique du début du XIX^e siècle. En effet l'estampe fantastique constitue, à bien des égards, une forme de réaction romantique au magistère de la raison – qu'il s'agisse du positivisme ou du rationalisme industriel. Ce volet sombre permet paradoxalement d'éclairer l'ambivalence du XIX^e siècle en présentant quelques-uns des chefs d'œuvres du genre conservé dans les collections du département des Estampes. L'itinérance que cette exposition a suscitée, du Petit-Palais à Paris (du 30 septembre 2015 au 16 janvier 2016) au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux (du 29 juin au 26 septembre 2016), est tout à fait exemplaire du dispositif de valorisation des collections et ce sous quatre aspects :

- Valorisation scientifique des collections, puisque, à travers cette anthologie de l'estampe thématique, la BnF opère une coupe transversale dans la production du premier XIX^e siècle en mettant en relief le rôle majeur que les techniques de l'estampe en noir et blanc ont pu jouer dans l'invention d'un langage « fantastique ».
- Valorisation à Paris et en région des collections nationales. Cette exposition, présentée à Paris au Petit-Palais, a ainsi touché un grand public, bien supérieur en nombre à celui auquel elle s'adresse dans ses sites habituels : 100 000 visiteurs. Avec l'itinérance à Bordeaux (12 000 visiteurs) – ville où Redon est né et où Goya est mort – l'exposition a réalisé la vocation territoriale de la BnF et a permis de nouer un lien nouveau avec une institution avec laquelle il n'y avait pas eu encore de collaboration.
- Valorisation éditoriale par le catalogue publié par la BnF à l'occasion de cette exposition qui reproduit une centaine de pièces choisies parmi les plus emblématiques, dépassant le propos de l'exposition pour embrasser l'ensemble des artistes « fantastiques » du XIX^e et de faire des focus particuliers sur les grands noms du romantisme français. Réimprimé, le tirage est de 8 000 exemplaires.
- Valorisation financière puisque ces deux expositions ont donné lieu à des conventions commerciales.

Focus 10 : Les collections Rothschild dans les institutions publiques françaises

Le programme « Les collections Rothschild dans les institutions publiques françaises », démarré en 2006, est arrivé au terme de son activité de recensement pour aboutir à une phase de publication et valorisation de ces travaux de recherche.

Conduit par l'INHA, en partenariats avec le musée du Louvre, la BnF et le Service des musées de France, il a permis le recensement et l'étude des œuvres d'art issues des collections de la famille Rothschild. Outre le répertoire de toutes les donations de la famille Rothschild entrées dans les institutions publiques françaises de 1873 à nos jours, le programme avait pour but de permettre l'accès à l'ensemble de ces dons grâce à un portail, dont la réalisation a été confiée à l'INHA. Ce programme a bénéficié de l'engagement et du soutien de la famille Rothschild.

Des collections remarquables

Le portail <http://collections.rothschild.inha.fr> établit la cartographie des 120 000 œuvres d'art données par la famille Rothschild à plus de deux cents institutions publiques toutes géolocalisées. Présentant les biographies des donateurs et dresse l'arbre généalogique de la famille Rothschild, il donne surtout accès par des liens aux différents inventaires disponibles en ligne comme BnF archives et manuscrits, le catalogue général et la base Médailles et antiques de la BnF, mais aussi les bases des autres établissements comme Joconde, Agorha, la base des arts graphiques du Louvre ainsi que la base Museum+ du Louvre. Outre les collections des principaux partenaires du projet, la base répertorie également environ 6 000 notices d'œuvres de la Villa Ephrussi de Rothschild de Saint-Jean-Cap-Ferrat et quelque 500 notices se référant à la salle des curiosités de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques (FNAGP, ancienne Fondation Salomon de Rothschild). Réunir ces inventaires présentant tous des formats de description spécifiques, et les enrichir, a été un véritable défi, relevé et atteint.

Sur les 120 000 œuvres issues de la famille Rothschild, plus de 25 750 documents de toute nature – livres, dessins, gravures, autographes, manuscrits, médailles – relèvent des collections de la BnF. En vue d'un meilleur signalement de ces collections, des chantiers de correction et de rétroconversion ont été conduits. Le personnel scientifique des différents départements accueillant des collections Rothschild a également signé des contributions remarquables sur ces collections. Peuvent ainsi être citées celles sur les albums de photographie légués à la Bibliothèque, sur le legs de la baronne Adèle, sur les collections d'autographes d'Henri de Rothschild ou encore sur les manuscrits de la donation de la baronne Salomon de Rothschild. Néanmoins, une part des collections échappe au signalement en ligne, surtout des objets (monnaies, fers à dorer), pour lesquels n'existent que des inventaires internes.

Rencontres et publications

Ce portail se veut aussi un outil de valorisation de ces collections et présente des sélections d'œuvres accompagnées de notices détaillées, en lien avec l'actualité culturelle. Le 24 novembre, s'est tenue une rencontre à l'INHA, permettant aux chercheurs impliqués dans ce programme, parmi lesquels des scientifiques de la Bibliothèque, de présenter chacun une œuvre phare des collections qu'ils avaient étudiées.

Dans le même temps paraissait une volumineuse somme en trois importants volumes coédités par

le musée du Louvre, la BnF et les éditions d'art Somogy. Cet ouvrage propose une vision synthétique des collections rassemblées par les différentes générations de la famille, tout en remettant en perspective chaque don. Ces trois volumes consacrés à ce mécénat artistique hors du commun témoignent de la diversité et de la pluralité des goûts et des choix des différents collectionneurs et en offrent un panorama chronologique. L'ouvrage est lauréat du prix Bernier 2016, décerné par l'Académie des Beaux-Arts.

Les caractéristiques de ce programme montrent que la recherche en histoire de l'art a besoin de se déployer dans un temps long. Surtout, ses résultats illustrent de manière exemplaire, les liens entre l'exigence de la publication scientifique des résultats de la recherche et la nécessité de leur large diffusion dans le public.

Focus 11 : La refonte des interfaces : trois projets avec des objectifs communs

L'année 2016 a été marquée par la mise en ligne des nouvelles interfaces de trois catalogues fondamentaux pour la BnF : BnF catalogue général, BnF archives et manuscrits (BAM) et le Catalogue Collectif de France (CCFr). Un trait commun relie ces trois projets : une volonté forte de capitaliser sur les réalisations de chacun dans l'optique de créer une identité graphique et visuelle commune et une expérience utilisateur semblable. Si chaque interface lors de sa refonte a su développer des fonctionnalités adaptées à son contexte, elles ont été unies dès le lancement de chaque projet par un socle commun fondé sur des objectifs partagés : simplifier l'accès aux collections en s'intégrant aux usages de recherche sur le web – navigation sur tablette ou téléphone mobile, moissonnage par les moteurs de recherche, accès aux numérisations, analyse des données – tout en valorisant la richesse des informations contenues dans les notices et, plus largement, répondre à la nécessité de donner davantage de visibilité externe aux collections de la BnF et de ses partenaires.

Une expérience utilisateur plus intuitive et plus conviviale

Chaque interface est désormais dotée d'une page d'accueil conviviale, mettant en avant la recherche simple et les liens vers les univers (catalogue général), les collections (BAM) ou les bases et fonds spécifiques (CCFr). La navigation est désormais facilitée, tout en offrant des modes de recherches pour localiser documents, manuscrits, bibliothèques, fonds... qui répondent davantage aux besoins de ses utilisateurs. Afin d'élargir la recherche, des rebonds contextuels sont aussi proposés en fonction de la thématique de la recherche effectuée. Cette nouvelle approche, semblable à celle de nombreux sites web et catalogues de bibliothèques, est plus intuitive. De façon générale, les interfaces proposent désormais de connexions aux autres ressources, rendant également l'interface plus agréable à utiliser : visualisation des vignettes de Gallica, images des couvertures provenant des déclarations de dépôt légal. La logique des facettes a été pleinement exploitée, afin de permettre d'affiner une requête à partir d'une liste de résultats.

Une valorisation des services liés aux catalogues

Cette refonte des interfaces a permis de mieux mettre en valeur des services ou d'en développer de nouveaux : impression, téléchargement en pdf et envoi par courriel de listes de notices, historique des recherches, liens pérennes, accès personnalisables à intégrer sur des portails documentaires ainsi que, pour BnF Catalogue général et BnF Archives et Manuscrits la possibilité de signaler une erreur sur une notice ou de faire une suggestion d'acquisition.

Focus 12 : Le *Schéma numérique*, un outil pour comprendre la stratégie numérique de la BnF

Une synthèse inédite

Le numérique irrigue l'ensemble des activités, des ressources et des métiers de la BnF : pour nous en faire une idée, représentons ce foisonnement sous la forme d'une carte. Cette visualisation dans l'espace permet de mieux cerner les chemins d'un projet à un autre – par exemple entre Gallica et data.bnf.fr, ou entre la numérisation des collections et la coopération nationale et internationale. Elle permet également d'observer les lignes de force et les éléments saillants qui se dégagent de l'ensemble : la volonté de développer sans cesse les services aux publics, la prise en compte du patrimoine numérique sous toutes ses formes, le rôle croissant de l'innovation...

Cette entreprise de cartographie a démarré dès 2008. Le travail de cartographie a été approfondi à partir de 2014 d'un travail de rédaction et d'illustration des contenus. Au total, près de 100 contributeurs internes ont participé à l'élaboration de ce document inédit. Le *Schéma numérique* mis en ligne en avril 2016 comprend 120 pages intégrant des mises en perspective et 57 fiches réparties en six axes. Ils permettent de dresser un état des lieux de la transformation, ces dernières années, non seulement des missions mais aussi des modalités de travail et même de l'identité de la Bibliothèque. Il constitue donc une ressource de choix pour tout interlocuteur désireux de connaître la stratégie numérique de la BnF.

De nombreux défis

Dans ce domaine, les enjeux et les défis sont nombreux, d'autant que la notion de numérique est elle-même déclinée sous ses différents registres : elle recouvre des outils, des dispositifs et des infrastructures, mais aussi des services, des objets et des usages. Le dépôt légal du web représente par exemple près de 800 téraoctets en 2016, soit cinquante fois plus qu'à ses débuts, il y a dix ans. Comme de nombreuses autres collections numériques, il a connu une croissance exponentielle et constitue une ressource à décrire, à conserver et à rendre accessible, dans le respect de la législation.

Au fil des pages, sont présentées les problématiques posées par les acquisitions et dons de documents numériques ou les mutations du mode opératoire et du périmètre du dépôt légal. Le *Schéma* décrit en outre les actions liées à la conservation numérique et l'expertise de la BnF en la matière. Il déploie la grande diversité des modalités de diffusion, de l'action pédagogique au relais des Gallicanautes, en passant par les programmes de recherche et les mesures favorisant l'accessibilité. Il détaille aussi les outils utilisés par la BnF pour simplifier ses processus de travail comme ses échanges avec des tiers.

Le reflet d'une dynamique collaborative

L'articulation des six axes donne à lire les effets de déplacement de l'innovation au fil des ans, qui permet à la BnF de s'adapter continûment : les premières ébauches de cartographie se concentraient sur les missions fondatrices de la BnF (collecter, signaler). À présent, comme le suggère le troisième axe (« Innover au service des publics »), plus étoffé que les autres, les publics

sont au cœur des enjeux numériques.

Selon cette logique, la BnF concourt au développement d'une économie du savoir collaborative ou encore à l'ouverture des données. Ce que souligne le document, c'est également l'importance de la coopération dans la politique numérique de la BnF : elle s'illustre en particulier par une présence active au sein d'instances internationales pour élaborer des normes et standards, de nouveaux outils, ou définir des programmes de coopération numérique. La Bibliothèque s'inscrit dans un écosystème global, comprenant des individus, des institutions diverses, mais aussi des acteurs privés.

La BnF dans cinq ans

La « vision d'avenir » proposée par ce *Schéma* dessine la « BnF numérique » dans cinq ans, si l'effort d'innovation et de changement se poursuit au même rythme. Dans cette projection, la richesse de Gallica en fait plus que jamais le lieu de tous les savoirs. Les données sont produites collectivement et largement partagées. Des outils de coopération plus nombreux favorisent toujours davantage la mutualisation des ressources.

S'esquisse une ambition qui répond aux enjeux contemporains de l'accueil numérique : le *Schéma* décrit une nouvelle notion, l'hospitalité numérique, qui répond de manière renouvelée aux préoccupations liées à l'accueil des publics. Il s'agit en effet d'envisager la prise en compte des besoins de tous types de publics, essentiellement sur place mais aussi à distance, selon le prisme du numérique. La personnalisation des services est en vue, par exemple à travers la fouille de corpus numériques spécifiquement constitués.

Focus 13 : Ce que « venir à la BnF » veut dire... pour vingt étudiants en design

Dans le cadre de la démarche innovation lancée fin 2015, et avec le soutien du Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP), la BnF a constitué le terrain d'application de l'atelier de projet « INFORME », à l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) au printemps 2016. **Vingt étudiants en design ont chacun élaboré un projet, sur le thème « Venir à la BnF ».**

En interne, ce sujet ravive des questions récurrentes : la (mé)connaissance de la bibliothèque, la signalétique et l'implantation, l'orientation dans le hall d'entrée, les procédures d'habilitation, etc. Après une semaine sur site, un mois d'exploration, et trois mois de travail, les étudiants ont résolument élargi cette perspective. Ils parlent de sortir des murs, d'exploration et de manipulation des documents, d'échanges entre les usagers. Retour sur ce que ces étudiants disent de la bibliothèque et sur ce que ce partenariat apporte à l'établissement.

Observation et construction

Les étudiants designers se sont nourris de la BnF pour la découvrir : immersion sur place, conversation avec les usagers, réunion avec la directrice générale et rencontres avec des collègues. Au terme d'une semaine à arpenter les couloirs, ils exposent leur compréhension des usages et des publics identifiant deux axes d'analyse : les usages, entre loisir et travail ; les profils, entre experts et novices. Chaque étudiant a ensuite formalisé un projet d'intention portant sur un type d'expérience donnée. Les trois mois suivants ont visé à concrétiser ce projet par des maquettes, des prototypes, des scénarios d'usages.

Trois points ressortent de cette manière de faire : l'attention à l'expérience usager (prendre le point de vue du primo-arrivant pour s'inscrire, se mettre à la hauteur d'enfant pour venir à un atelier, etc.) ; la matérialisation des concepts et idées (dessiner des scénarios d'usage, faire des maquettes de support) et la transformation progressive ou radicale du projet d'intention à l'épreuve de cette matérialisation. Pour la Bibliothèque, il ne s'agit pas tant d'ingérer elle-même ces compétences spécifiques, que de savoir y recourir quand une question le justifie : la collaboration avec l'ENSCI nous montre que nous ne sommes pas designers, mais que nous pouvons travailler avec ces expertises.

Projet

Venons-en à ce que les étudiants proposent concrètement. Les projets se regroupent autour de six thèmes. Trois projets parlent de l'accès et de l'information sur la bibliothèque : le hall d'accueil, le plan d'orientation, l'agenda des manifestations sont passés au filtre de l'œil graphique et pratique des étudiants. Le thème « étudier et chercher » regroupe des installations propices au travail et aux pauses avec un projet sur les modalités de recherche de contenus par l'association d'images dans le catalogue. Avec les contenus, quatre étudiants proposent différents modes de réappropriation et production, que ce soit pour des enfants ou pour un projet artistique. Le thème « médias et médiation » regroupe plus particulièrement des projets utilisant les collections pour illustrer l'actualité, pour interagir avec des amis, pour créer un mur de cartes postales, pour alimenter un moteur de recherche d'émotions, ou pour jouer sous la forme d'enquête dans la bibliothèque. Un autre axe de médiation est envisagé, celui qui consiste à permettre aux publics de la BnF d'interagir entre eux, sur un réseau socio-numérique ou dans un espace modulaire de rencontre et débat.

Enfin, le dernier thème s'intéresse aux activités hors les murs, que ce soit sur l'esplanade pour animer le quartier, à travers la mise en espace de bibliographies ou par des partenariats avec des labels de musique. Deux constantes se retrouvent dans plusieurs de ces projets : l'une est l'orientation et l'appropriation des objets des collections ; l'autre, les sociabilités autour des documents et de la culture en général.

Qu'en est-il de ces projets pour l'avenir ? Certaines propositions sont quasi opérationnelles, comme la révision du plan d'accès. D'autres constituent des projections, qui serviront néanmoins d'écho ou de repère, par exemple pour la recherche par images ou par émotions. Entre les deux, certains projets offrent une base pour d'autres réalisations, comme l'idée d'enregistrer des lectures de documents par exemple. Au-delà de l'expérience des méthodes de design, l'institution peut donc puiser dans ces vingt réalisations étudiantes de quoi penser les publics de la BnF non pas seulement à travers leur fréquentation mais plus globalement en termes d'usage et d'expérience.

Focus 14 : Hackathon BnF

Le premier Hackathon BnF a été organisé les 19 et 20 novembre 2016, dans le cadre de la semaine de l'innovation publique, événement national coordonné par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP). Il s'agit d'un événement où un groupe de développeurs volontaires se réunit pour faire de la programmation informatique collaborative. Il a réuni 65 participants et a mobilisé plus de 90 agents BnF durant plus de 24h non-stop, du samedi 14h au dimanche en fin d'après-midi.

En amont de l'événement, plusieurs sujets ont été postés sur le Forum Etalab afin d'encourager les participations spontanées et un barcamp (réunion participative) s'est tenu à la BnF début novembre. Mais c'est surtout le jour même, dès la première heure du hackathon, que les projets se sont finalement définis très rapidement. Les porteurs les ont présentés oralement sur le podium et ont constitué leur équipe.

8 projets ont été présentés :

- [Gallicarte](#) proposant une nouvelle visualisation des résultats de recherche dans Gallica en présentant les documents sur une carte à partir de l'analyse combinée des sujets et des noms géographiques indexés dans data.bnf.fr ;
- Textes d'Affiches, interface permettant de mettre en relation un film avec l'œuvre littéraire qui l'a inspirée ;
- Le Lutrin qui vise, à partir d'une œuvre, à réaliser une interface de consultation enrichie proposant à la fois des contenus associés et une personnalisation au grès de l'utilisateur. Un objet physique de livre enrichi est également envisagé ;
- Mine, dans lequel, par extraction de tables des matières et de texte OCRisés de Gallica, l'équipe cherche à réaliser des reconnaissances d'entités nommées pour enrichir les possibilités d'analyse et de recherche ;
- [Que Dirait Diderot ?](#) recherchant dans le texte intégral des œuvres numérisées sur Gallica pour proposer des citations littéraires en rapport avec les sujets tendances des réseaux sociaux ;
- [GallicaLol](#) qui propose des memes – images sur lesquelles chacun peut rapidement ajouter un texte personnalisé à poster sur les réseaux sociaux – issus de Gallica. Le projet ambitionne de mixer une recherche dans l'iconographie de Gallica ainsi que de parvenir à isoler des images à partir de collections qui en contiennent mais dont il est impossible de les extraire pour l'instant, comme la presse ;
- Momentum, promenade numérique dans les collections de la BnF pour laisser libre cours au hasard à partir d'un thème très large ou d'une humeur ;
- Gallica Game pour utiliser le jeu et l'enquête comme vecteur de crowdsourcing afin d'encourager l'enrichissement participatif des contenus de Gallica.

L'ensemble du code source généré lors du hackathon a été déposé sous licence Creative Commons CC-BY-NC et est disponible sur la plateforme GitHub à l'adresse <https://github.com/hackathonbnf>.

Des agents de l'établissement étaient fortement mobilisés pour accompagner les participants dans leur découverte ou l'approfondissement de leurs connaissances en matière de collections, d'usages, de formats et technologies, de métiers et bien sûr pour leur apporter un soutien logistique. De nombreuses formations express ont été dispensées, notamment par les départements des Systèmes

d'information et des Métadonnées, pour détailler le fonctionnement des différentes applications. Plusieurs agents se sont également fondus quelque temps au sein des équipes pour les aider à identifier des documents ou se faire le relais de leurs initiatives sur les réseaux sociaux.

Les équipes ont présenté leur projet à trois reprises devant le jury du prix du Hackathon BnF, destiné à récompenser la meilleure initiative et à marquer l'engagement pour la BnF de la développer au sein des infrastructures numériques de l'établissement. Ce jury était composé de responsables BnF, de l'adjoint à la secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique, de la directrice la communication de la Station F, d'une personne du TechShop Leroy-Merlin et d'un gallicanaute.

Chaque rendu a été l'occasion de discussions avec le jury et d'échanges destinés à affiner la proposition et dégager les points essentiels à améliorer pour l'étape suivante. L'événement se déroulant dans le Hall des Globes du site François-Mitterrand, le public a pu découvrir en direct différentes étapes du hackathon et assister au rendu final et à la remise du prix du hackathon BnF à Gallicarte, en présence de Laurence Engel, Présidente de la BnF, et de Laure de la Bretèche, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique.

L'organisation d'un hackathon a permis de constater qu'un tel événement était au cœur des activités de la Bibliothèque nationale de France. Outre qu'il permet de réunir physiquement les producteurs et utilisateurs des ressources numériques de la Bibliothèque, il met en valeur la chaîne naturelle qui existe entre différents métiers et usages et la nécessité d'expérimenter concrètement les technologies de mise à disposition et d'exploitation des données pour mieux les connaître et les valoriser. C'est la raison pour laquelle la reconduction annuelle du Hackathon BnF a été actée dès la fin de l'édition 2016.

Rapport annuel de performance 2017

Table des matières

01 – Renouveler la relation avec les publics	3
1/1 Recruter et fidéliser les publics « cœur de cible »	3
1/2 Diversifier les publics sur place et en ligne	4
1/3 Simplifier et fluidifier les processus d'accueil, d'accès et d'information	4
1/4 Développer des médiations et de nouvelles manières de s'adresser aux publics	5
1/5 Interagir et coproduire avec les usagers	6
02 – Garantir la continuité des collections physiques et numériques et faciliter leur accessibilité	7
2/1 Développer une approche patrimoniale du numérique en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique	7
2/2 Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance de la BnF dans le signalement et le référencement	8
2/3 Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation aux usages des collections par les publics	8
2/4 Définir une stratégie globale d'implantation et de communication des collections physiques et numériques	9
03 – Produire et mettre en commun des contenus et des services	10
3/1 Encourager et valoriser la production de données avec des communautés professionnelles diversifiées	10
3/2 Poursuivre et enrichir l'offre de coopération en France et à l'international	11
3/3 Intensifier les partenariats scientifiques et développer des services innovants de recherche	12
04 – Adopter une gestion exemplaire et responsable, tournée vers l'avenir	14
4/1 Accompagner les transformations professionnelles et améliorer le bien-être au travail	14
4/2 Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement	14
4/3 Renforcer la stratégie d'investissement à moyen et long termes	15
4/4 Développer les ressources propres et le mécénat	16

01 – Renouveler la relation avec les publics

1 | 1 Recruter et fidéliser les publics « cœur de cible »

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation des espaces de lecture de la bibliothèque		
Nombre de visites	880 000	921 938 (+5%)
Nombre de lecteurs	59 900	66 338 (+11%)
Fréquentation de l'offre pédagogique sur place et hors les murs	16 000	17 408 (+9%)

La fréquentation mesurée dans les espaces de lecture dépasse les 920 000 visites. Elle progresse globalement de 5%. La plus forte évolution vient de la bibliothèque d'études du Haut-de-jardin (+6,5%). Le niveau Recherche a également vu son nombre de visites croître, malgré les diminutions constatées sur le site Richelieu, en chantier (zone 2) et avec une salle en moins (salle ovale).

La progression (+13%) est nette s'agissant des objectifs **de lecteurs actifs** (*i.e.* titulaires de cartes venus au moins une fois dans une salle de lecture). On constate une part plus importante de nouveaux inscrits, supérieure à l'an passé. Ces nouveaux inscrits peuvent provenir à la fois d'un accroissement brut du lectorat et d'une bascule entre les lecteurs aux tickets HDJ à la journée et Pass lecture/culture (cf 1 | 3).

La fréquentation de l'offre pédagogique a fortement augmenté, dépassant l'objectif annuel, après plusieurs années de recul suite aux attentats de 2015 et à la mise en place du plan Vigipirate renforcé. L'établissement a renouvelé son offre, noué de nouveaux partenariats et

accru son action hors les murs, par l'organisation d'événements en région (cf 3 | 2) ou par l'intégration de nouveaux modes d'échanges, avec la tenue en 2017 d'une journée inter-académique de la documentation, mêlant programmes en streaming à distance et organisation d'ateliers sur sites.

La BnF a signé des conventions avec les académies de Créteil et Paris. Avec l'académie de Versailles, la convention envisagée n'a pas été retenue mais des rencontres de revue de projets sont programmées. Est également mise en place une offre pour les élèves allophones de l'académie de Paris.

En vue de développer et diversifier les publics scolaires, la BnF a une nouvelle fois organisé un concours de récitation, en 2017, sur les arts du cirque. Elle s'est associée au Centre européen des professions culinaires (CEPROC) pour proposer un concours aux apprentis des arts culinaires, visant à réinventer un « chef d'œuvre » à partir de recherches menées dans les collections patrimoniales conservées par la BnF.

1 | 2 Diversifier les publics sur place et en ligne

Indicateurs	Objectif	Bilan
Indicateur de diversification : évolution du nombre de lecteurs non-académiques	14 300	16 308 (+14%)
Fréquentation Gallica		
Nombre de visites	15 000 000	15 783 743 (+6%)

En 2017, le lectorat BnF a nettement augmenté (cf 1 | 1). La croissance (+17% par rapport à 2016) est encore plus forte pour les non-académiques (incluant demandeurs d'emploi et enseignants du secondaire).

Le nombre de visites enregistré sur les interfaces Gallica a progressé de plus de 1,7 million. Après avoir connu une baisse d'audience fin 2015 et en 2016, les travaux sur le référencement du site et l'éditorialisation ont permis de s'approcher des 16 millions de visite. **En 2017, la page d'accueil a été refondue** pour mettre en avant l'actualité du site et des actions de médiation. Trois nouveaux produits ont été mis en service : l'application **Gallicadabra**, application numérique pour les enfants, complétée par Fabricabrac, puis Gallica studio (cf. 1 | 5).

Pour faciliter l'usage de Gallica par le grand public et mieux faire connaître ces ressources, la BnF a également intégré dans Gallica plus de **1 000 vidéos**, élargissant ainsi l'offre patrimoniale de documents. S'y trouvent une sélection de conférences et spectacles qui se sont tenus à la BnF ainsi qu'un choix de plus de 700 pro-

grammes patrimoniaux de Réseau Canopé (ex CNDP, éditeur de ressources pédagogiques).

Autour des collections de Gallica, plusieurs ateliers et visites ont été mis en place. Plusieurs visites guidées immersives et participatives dans Paris ont été organisées avec une gallicanaute spécialisée dans la valorisation du patrimoine par les technologies numériques. Des ateliers de linogravure ont également été organisés, sur place et hors les murs en partenariat avec le musée Jean-Jacques Henner, la bibliothèque municipale François-Villon dans le 10^e arrondissement ou encore la médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau à La Rochelle. Ces #RDVGallica, initiés dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque numérique, sont conçus comme des prototypes permettant de tester des formats nouveaux, puis de les proposer, en particulier grâce à Gallica studio, à tout public désireux de se les réapproprier : partenaires, médiathèques, enseignants, guides conférenciers, individuels, etc. Un tutoriel de linogravure a été intégré à Gallica studio.

1 | 3 Simplifier et fluidifier les processus d'accueil, d'accès et d'information

Indicateurs	Objectif	Bilan
Nombre de cartes annuelles	50 250	59 788 (+18%)

Le 1^{er} mars, la nouvelle tarification a été mise en œuvre, avec notamment la création d'un Pass BnF lecture/culture illimité à 15€. On constate une augmentation importante des abonnements. Plus de 37 000 titres annuels pour la bibliothèque tous publics ont été délivrés (+26%) et 22 000 pour la bibliothèque de recherche (+15%).

Dans la continuité de cette tarification simpli-

fiée, l'établissement a développé une interface de **billetterie en ligne** pour les inscriptions de Pass lecture/culture, dès avril, puis pour les titres Recherche et enfin pour les réabonnements.

Pour l'accueil des visiteurs, un dispositif d'accueil mobile pendant les périodes d'affluence a été pérennisé et un **service d'accompagnement personnalisé** (sans ren-

dez-vous ou sur réservation en ligne) a été créé pour présenter les services de la BnF avec trois thématiques : renseignements multiples (titres d'accès, différents espaces BnF, fonctionnement de la BnF, offre culturelle, bibliothèque de Recherche, collections, etc.), l'offre lecture/culture ou l'offre Recherche, sur le site François-Mitterrand et à Richelieu.

Pour les lecteurs des sites Richelieu, Arsenal et

Opéra, **un service à distance de réservation des documents** a été déployé progressivement en 2017. Il s'agit des documents signalés dans BnF catalogue général pour les départements Musique, Cartes et plans, Monnaies, médailles et antiques et Estampes et photographie. Le service sera ensuite étendu aux collections signalées dans BnF archives et manuscrits.

1 | 4 Développer des médiations et de nouvelles manières de s'adresser aux publics

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation des expositions		
Nombre de visites sur place	200 000	230 685 (+15%)
Nombre de visites en ligne	4 300 000	4 098 830 (-5%)
Fréquentation du site bnf.fr	5 800 000	6 138 397 (+6%)

La fréquentation 2017 des expositions dépasse nettement l'objectif annuel. Cet indicateur prend en compte les expositions temporaires organisées sur les différents sites de l'établissement, hors espaces permanents : François-Mitterrand, Arsenal et, depuis la fin de l'année 2016, l'Opéra. **En complément, on peut également signaler que la BnF a présenté 14 expositions en partenariat ou hors les murs qui ont accueilli plus de 100 000 personnes.**

L'audience du portail Classes et des expositions virtuelles a dépassé les 4 millions de visites mais reste inférieure à l'objectif annuel et apparaît en légère diminution par rapport aux années précédentes. Cet écart s'explique, d'une part, par une programmation d'expositions virtuelles moins importante en 2016 et 2017 (pas d'exposition virtuelle en lien avec les expositions Avedon ou La Bibliothèque la nuit) et, d'autre part, un travail en cours d'adaptation des expositions virtuelles plus anciennes aux supports mobiles. On peut toutefois noter la progression importante du corpus des Essentiels de la littérature qui s'est fortement développé en 2017, avec plus de 300 000 visites.

L'audience du site internet institutionnel a

progressé en 2017 et est supérieure à celle prévue dans le contrat d'objectifs et de performance. La progression est notamment à mettre au crédit de la version mobile du site, témoignant du besoin de rendre l'ensemble des contenus du site plus adaptés aux consultations sur supports mobiles. À ce titre, le projet de refonte du site s'est poursuivi en 2017.

Pour améliorer la communication auprès de ses publics, la BnF a commencé le déploiement et l'emploi d'un outil de gestion de la relation client (CRM).

La programmation culturelle a été rendue plus visible, avec la refonte de la présentation du programme des manifestations et le regroupement en temps forts. En mai 2017, la BnF a organisé la **1^{ère} édition du festival « Bibliothèque parlante »**. Le nombre de participants aux manifestations publiques a très fortement augmenté en 2017 (34 075 visiteurs, +78%).

Par ailleurs, un nouveau mode de médiation et d'interaction a été testé en 2017. La journée interacadémique de la documentation a été l'occasion d'une première expérience de streaming au printemps 2017, permettant de démultiplier la fréquentation de l'événement ayant lieu dans les emprises de la BnF, couplée avec des ateliers du réseau Canopé.

1 | 5 Interagir et coproduire avec les usagers

À l'occasion du 2^e **hackathon** de la BnF, en novembre, la Bibliothèque a ouvert un portail **BnF API et jeux de données** qui décrit et documente l'ensemble des API pour interroger et récupérer les métadonnées des catalogues (notamment BnF catalogue général, data.bnf.fr) et les collections numérisées. Elle a également lancé **Gallica studio** pour donner à voir des projets et des réalisations des Gallicanautes et proposer une boîte à outils. Ce nouveau site intègre notamment Gallicarte, projet de géolocalisation des résultats de recherche dans Gallica, s'appuyant sur le prototype développé en 24 heures par l'équipe lauréate du 1^{er} hackathon de la BnF.

L'édition 2017 a été remportée par le projet **MusiViz** qui propose de visualiser les contenus audio dans Gallica et facilite ainsi la navigation dans les collections sonores. Pendant 24 heures de travail non-stop, les hackathoniens ont investi le site François-Mitterrand pour développer 8 projets autour du thème de la musique à partir des données fournies par la BnF et ses partenaires pour l'événement, Deezer, la Sa-

cem, l'Ina ou le projet Doremus.

En 2017, un **BiblioRemix** a rassemblé usagers et professionnels des bibliothèques et de l'innovation pour réinventer l'aménagement et les services des salles A/B (Presse et Audiovisuel) de la Bibliothèque du Haut-de-jardin. L'instruction pour l'intégration de ces propositions est en cours.

Initié en 2016 dans le cadre du plan quadriennal de la recherche 2016-2019 de la BnF, le projet Corpus vise à fournir aux usagers des corpus numériques pour la recherche. Dans ce contexte, une étude prospective de besoins a été menée auprès d'usagers potentiels. Elle préfigure un espace, à la fois futur lieu de sociabilité scientifique et de ressource pour les chercheurs et les agents.

Le catalogue général de la BnF intègre un lien sur chacune des notices du catalogue permettant aux lecteurs de signaler à la Bibliothèque des erreurs sur les notices.

02 – Garantir la continuité des collections physiques et numériques et faciliter leur accessibilité

2 | 1 Développer une approche patrimoniale du numérique en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique

Indicateurs	Objectif	Bilan
Volumétrie des entrées de documents numériques (par filière)		
Nombre de livres numériques entrés par dépôt légal	expérimentation	expérimentation
Nombre de documents sonores dématérialisés entrés par dépôt légal		
Volumétrie totale de la numérisation	20 576 359	21 879 767 (+6%)
dont :		
Nombre de vues de livres et revues	12 853 573	15 143 282 (+18%)
Nombre de vues de presse	4 628 278	4 567 541 (-1%)
Nombre de vues de collections spécialisées	3 050 905	2 130 854 (-30%)
Nombre de supports audiovisuels	43 600	38 090 (-13%)

Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle 2017-2021, **la BnF a numérisé en 2017 près de 21,9 millions de pages, un résultat un peu supérieur (+6%) à l'objectif.** La plus grande part provient des programmes de numérisation de livres. Les objectifs pour la presse et surtout les collections spécialisées n'ont pas été atteints, en raison de difficultés pendant plusieurs mois sur les filières de transparents (microformes). Ce retard a été partiellement rattrapé lors du dernier trimestre et ce rattrapage doit se poursuivre en 2018. Les objectifs liés à la numérisation à partir des originaux de presse et de documents spécialisés ont été réalisés. On peut enfin noter la progression importante de la numérisation des documents audiovisuels. Hors la numérisation de diapositives qui a été lancée

en 2017 mais pour laquelle les premiers fichiers sont livrés ultérieurement, 38 090 supports ont été numérisés, soit +13% par rapport à l'objectif initial. Il s'agit de supports vidéo, audio ou multimédias.

L'instruction et les tests pour le dépôt légal des documents dématérialisés se sont poursuivis en 2017, notamment pour les livres et les documents sonores. Pour la filière Livres, il s'est notamment agi d'échanges avec un éditeur produisant nativement en numérique. Pour la filière Son dématérialisé, les développements pour les dépôts par flux ont démarré en 2017 et un cadre d'échanges avec distributeurs et éditeurs a été préparé. Les travaux se poursuivent en 2018. Le projet de décret est toujours en cours.

2 | 2 Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance de la BnF dans le signalement et le référencement

Indicateurs	Objectif	Bilan
Délai de catalogage		
Délai médian de catalogage des livres entrant par dépôt légal (en semaines)	6	7
Délai médian de catalogage des livres entrant par acquisition (en semaines)	4	4

En 2017, le délai de catalogage pour les livres entrant par dépôt légal a atteint 7 semaines. Ce dépassement s'explique notamment par une augmentation du nombre de dépôts avec un nouveau niveau record de 81 263 livres reçus et enregistrés dans l'année (+4%) et par des mouvements en personnel plus nombreux au sein du service de catalogage, avec à la fois des vacances de poste et des besoins en formation plus importants. En revanche, pour le traitement des acquisitions d'imprimés, le délai a été contenu à 4 semaines.

Le projet de refonte de l'outil de production du catalogue a été lancé en 2017. La feuille de route pour la réalisation de cette refonte et du Fichier national des entités prévoit une réalisation en plusieurs étapes sur une durée globale d'environ 4 ans. Les développe-

ments informatiques du futur outil de production, correction et dérivation des métadonnées de la BnF ont débuté fin 2017. Un prototype sera proposé au printemps 2018 aux futurs utilisateurs, afin de leur permettre d'expérimenter le catalogage de ressources selon le modèle FRBR et les traitements par lots.

Dans le domaine de l'exploration et de la reconnaissance des contenus, le projet AMELIOCR du plan quadriennal de la recherche, prévu sur deux années, s'est achevé avec des perspectives prometteuses pour la post-correction des OCR. Après une compétition internationale, une des équipes a présenté des résultats qui incitent à installer à la BnF un tel outil. Seront explorées les possibilités d'implémenter un outil de post-correction sur les chaînes de numérisation de l'établissement.

2 | 3 Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation aux usages des collections par les publics

Indicateurs	Objectif	Bilan
Nombre de documents ayant suivi un traitement de conservation préventive et curative (hors préparation numérisation)	100 000	112 006 (+12%)

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des priorités définies dans le contrat d'objectifs et de performance : maintien d'une activité importante en conservation curative et préventive, perfectionnement du plan d'urgence, développement de la numérisation de la presse et des documents hors d'usage. Le nombre de documents traités dépasse de 12% les objectifs initiaux.

La numérisation des urgents-lecteurs qui concerne les documents hors d'usage a continué à

croître dans les ateliers internes (+42 % par rapport à 2016 en nombre de vues).

En 2017, les activités de formation se sont développées, en particulier pour la formation au plan d'urgence pour la sauvegarde des collections (12 sessions déjà réalisées, souvent adaptées spécifiquement à un département ou site, ou à un aspect/rôle de l'activité). Le nombre de sessions de formations à la conservation est en nette hausse sur l'année : 39 sessions.

2 | 4 Définir une stratégie globale d'implantation et de communication des collections physiques et numériques

La feuille de route a été actualisée et prévoit le report de la réalisation du schéma d'implantation des collections en 2018, en même temps que le choix d'un site sur la base des différents scénarios d'études dans le schéma directeur immobilier.

La structure de pilotage de projet a été mise en place en 2017. Des profils de poste pour une équipe-projet de préfiguration ont été rédigés pour donner lieu à une mise à disposition fonctionnelle, sous forme de lettres de mission, de certains agents déjà en poste, auprès de la cheffe de projet Implantation et gestion dynamique des collections (IGDC).

La missionLe projet se déroulera en deux temps : d'une part, **la construction d'un nouveau bâtiment situé à Bussy et la formalisation de la stratégie de délocalisation des collections dans un nouveau bâtiment**

situé à Bussy, tout en envisageant des solutions de « site tampon » dans l'intervalle ; d'autre part, l'inscription de cette réflexion dans la réalisation plus globale d'un Schéma directeur immobilier à horizon 2030.

~~La feuille de route a été actualisée et prévoit la réalisation du schéma d'implantation des collections en 2018, en même temps que le choix d'un site sur la base des différents scénarios d'études dans le schéma directeur immobilier.~~

Afin d'améliorer la sûreté des collections, un exercice d'évacuation des collections dans le cadre du PPCI (plan de protection contre l'inondation) a été réalisé dans l'objectif de déterminer le seuil d'alerte crue décidant l'évacuation des collections. Il a permis d'évaluer les moyens nécessaires pour l'évacuation des collections et de créer une « fiche réflexe » pour les équipes d'intervention.

03 – Produire et mettre en commun des contenus et des services

3 | 1 Encourager et valoriser la production de données avec des communautés professionnelles diversifiées

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation de data.bnf.fr	4 100 000	5 783 515 (+41%)
Nombre de fichiers nouveaux disponibles sur la plateforme PLATON	8 000	9 415 (+18%)

Pour **faciliter le partage et la diffusion des données**, l'établissement a ouvert un nouveau service SRU (Search/Retrieval via URL) permettant d'interroger le Catalogue général de la BnF via de simples requêtes http et de récupérer l'ensemble des notices dans différents formats. La BnF a également procédé, au 1^{er} janvier 2018, au passage des métadonnées du CCFr sous licence Etalab. (cf. 1 | 5)

Le site **data.bnf.fr** a vu son audience croître très fortement. De nouveaux alignements ont été réalisés (par exemple, avec la base de données musicale collaborative MusicBrainz), renforçant son rôle de pivot.

L'extension des missions de **PLATON**, définie par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), s'est poursuivie. En 2017, plus de 9 400 documents ont été déposés sur la plateforme, correspondant à 23 688 fichiers. Le versement des manuels scolaires a été mis en place.

Les échanges de données avec les éditeurs, pour favoriser la co-production, se sont accrus avec la mise en place d'une application d'attribution

d'ISNI de la BnF en faveur des éditeurs ou diffuseurs transmettant leurs flux de métadonnées dans le cadre des procédures de dépôt légal. L'ISNI (International Standard Name Identifier) est le code international normalisé des noms. La BnF participe à la création et au maintien de l'identifiant ISNI et l'intègre dans ses propres données. Depuis janvier 2014, elle est une Agence d'enregistrement ISNI.

La BnF met en œuvre différents chantiers de co-production avec ses partenaires. L'établissement, avec la participation du ministère de la Culture, a commencé le développement d'un outil collaboratif de production en EAD (Encoded Archival Description), nommé **TAPIR** (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche), dont le déploiement doit démarrer en 2018.

Avec l'ABES, la Bibliothèque a réalisé une première étude de faisabilité pour un fichier national des entités et une analyse de l'existant. Un groupe de travail Gouvernance du **FNE** se met en place en début d'année 2018.

3 | 2 Poursuivre et enrichir l'offre de coopération en France et à l'international

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation du CCFR	485 000	625 419 (+29%)
Nombre de documents dans les collections numériques nationales issus des partenaires	235 000	269 393 (+21%)
Projets culturels en région	3	6 (+100%)

La fréquentation du CCFR a très fortement augmenté par rapport à 2016 (+38%) et dépasse de près d'un tiers l'objectif 2017. Cette croissance est due à une forte hausse des visites issues de recherches initiales sur des moteurs de recherche externes (+96%). Une étude sur le référencement de Gallica, réalisée en début d'année par la BnF, a débouché sur des recommandations qui ont pu être appliquées au CCFR.

Avec le ministère de la Culture, la BnF a conduit une **enquête nationale de repérage des manuscrits et des imprimés anciens restant à cataloguer** dans les bibliothèques territoriales, à laquelle plus de 400 établissements ont répondu. Sur la base des données disponibles, la BnF et le service du Livre et de la lecture engageront un chantier pluriannuel de signalement de ces fonds.

En 2017, **les archives de l'internet ont été déployées dans 5 bibliothèques** de dépôt légal imprimeurs. Désormais, la majorité des BDLI offrent ce service, les archives de l'internet étant consultables dans 16 BDLI sur 26.

La numérisation collective s'est poursuivie. Fin 2017, Gallica contient des documents de 382 partenaires différents. En complément de la numérisation de collections physiques de partenaires numérisés sur les marchés BnF (+19 854 documents accessibles), Gallica a intégré 28 000 fichiers numérisés transmis par des partenaires. Cette augmentation importante est due à l'intégration des fichiers mis à disposition par la Direction de l'Information légale et administrative, mais aussi à l'accroissement des apports des partenaires Gallica marque blanche et aux contenus accessibles sur les Patrimoines partagés.

Deux sites de **Gallica marque blanche** ont

ouvert en 2017 : Rotomagus, avec la Ville de Rouen, et la Bibliothèque numérique francophone du Réseau Francophone Numérique (RFN).

Dans le domaine de la coopération numérique internationale, en complément de cette première marque blanche internationale, la Bibliothèque a mis en place une nouvelle collection : **Patrimoines partagés**. Deux portails ont ouvert en 2017 : France-Pologne et Bibliothèque d'Orient. Par ailleurs, le signalement et la numérisation de corpus d'imprimés anciens chinois et de manuscrits chinois se sont poursuivis, dans le cadre de programmes de réunification numérique ou de la création de nouveaux corpus comme c'est le cas pour le projet Polonsky.

La BnF contribue également au projet européen "The Rise of Literacy" dont l'objectif est de créer une nouvelle collection thématique portant sur la construction de l'Europe des savoirs. Le projet a démarré en septembre.

La BnF a développé sa présence culturelle et pédagogique en régions. Les **formations dans les territoires en éducation artistique et culturelle**, débutées fin 2015, se sont poursuivies en 2017, avec cinq journées organisées à Rouen, Bordeaux, Abbeville, Tours et La Rochelle. Les actions hors les murs continuent de s'étendre avec 2 385 participants (élèves inclus) à ces activités (1 300 en 2016), soit 14% de l'activité.

La BnF a également entamé un cycle de présentations d'œuvres, « **Dans les collections de la BnF** », afin de faire découvrir et de partager ses richesses patrimoniales : chaque année, des pièces exceptionnelles issues des collections de la Bibliothèque sont présentées dans plusieurs établissements culturels en région, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aus-

si pour les liens avec les collections locales ou la thématique d'un festival. Ainsi, en 2017, ce sont les oiseaux d'Audubon qui ont été présentés au château de Fontainebleau, à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art, des estampes de Mantegna au musée des Beaux-Arts de

Tours ou encore une carte d'Afrique du XVIII^e siècle, de grand format, à Saint Dié, lors du Festival de géographie. Une exposition à Évreux et deux expositions à Arles ont également été co-produites.

3 | 3 Intensifier les partenariats scientifiques et développer des services innovants de recherche

Indicateurs	Objectif	Bilan
Nombre de nouveaux partenariats de recherche et de valorisation scientifiques du « campus Richelieu »	2	1

En 2017, les établissements du quadrilatère Richelieu – la BnF, l'École nationale des chartes, l'Institut national d'histoire de l'art – et leur voisin le Centre allemand d'histoire de l'art ainsi que l'Université de Paris 1 et Sorbonne-Université (faculté des lettres) ont lancé un ambitieux programme de recherche sur **l'histoire du quartier Richelieu**. La séance inaugurale s'est tenue le 15 décembre. Des assises de la recherche entre les 3 établissements du site ont également été préparées en 2017 et se sont tenues en mars 2018.

À l'issue des 5 projets de recherche conduits par Télécom ParisTech et la BnF dans le cadre de la convention Bibli-Lab, permettant à la Bibliothèque de tester avec succès des méthodes innovantes de connaissance des usages en ligne, il a été décidé de pérenniser cette collaboration sous la forme d'une **chaire de recherche**. La fondation Mines Télécom a donné son accord pour aider la BnF à prospecter et a co-édité à cette fin une plaquette récapitulative du projet. Le directeur de Télécom ParisTech a également donné son accord pour la reconduction de l'actuelle convention de partenariat pour une période d'un an, fixant ainsi une échéance pour la réussite du projet de chaire.

Des discussions se tiennent avec le CNRS (InSHS) pour que ce dernier apporte une contribution active à la constitution dans les emprises de la BnF d'un centre de recherche, d'analyse et d'étude de corpus numériques. L'InSHS a manifesté un vif intérêt pour le **projet CORPUS** et les propositions qu'il formule en termes de services innovants d'appui à la

recherche. Dans le cadre du projet CORPUS, est envisagée la mise en place d'un prototype preuve de concept Teralab-BnF afin d'étudier comment la BnF pourrait mettre en place une infrastructure de calcul sécurisée dédiée à l'étude des collections numériques. L'École polytechnique fédérale de Lausanne, et notamment le Digital Humanities Lab (DHLAB) dirigé par Frédéric Kaplan, a émis un souhait de collaboration avec la BnF dans le domaine de la fouille de données (textes et images), de l'apprentissage automatique, de l'analyse et de la transcription de documents numériques.

Dans le cadre de son appel à projets 7bis d'automne, la Fondation des sciences du patrimoine finance 4 projets impliquant la BnF : Caractérisation d'un colorant traditionnel mésoaméricain par spectroscopies non-invasives et méthodes séparatives ; Identification et quantification des encollages utilisés dans les papiers de presse du XIX^e s. conservés à la BnF ; Les Périodiques comme médiateurs / Periodicals In-Between, 7^e colloque international d'ESPRit ; Bibliothèques d'écrivains.

Deux projets de la BnF reçoivent le soutien du LabEx CAP (Archives du patrimoine écrit, patrimoine écrit des Archives : regards croisés ; Digital Millin : l'Italie dessinée de l'Antiquité au Néoclassicisme). Deux projets impliquant la BnF ont été retenus par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de son appel à projets générique 2017 : SHAKK (Syrie conflits, déplacements, incertitudes), FFL (Foucault Fiches de Lecture).

Le programme **NewsEye**, auquel participe la

BnF, a été retenu par la Commission européenne en 2017 sur le Programme Horizon 2020. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès à la presse ancienne. Il s'appuie sur les résultats de projets antérieurs – en particulier Europeana Newspapers – en matière de recon-

naissance optique de caractères, d'analyse de la structure des articles et de traitement multilingue des contenus. Il proposera une boîte à outils d'analyse à grande échelle des journaux numérisés quelles que soient la langue et la source

04 – Adopter une gestion exemplaire et responsable, tournée vers l’avenir

4|1 Accompagner les transformations professionnelles et améliorer le bien-être au travail

La réalisation d’un bilan détaillé de l’existant ([cartographie des emplois réels](#), [pyramide des âges des agents par catégorie et par métier](#), [prévision des départs à la retraite](#)) et d’une première analyse tendancielle des besoins prévisionnels des emplois [prévue en 2017](#) a été reportée. Un [L’audit](#) sur la fonction Ressources humaines a été conduit par un cabinet extérieur et [une](#) la réorganisation de cette fonction est en cours : pour la mener à bien, la démarche s’est appuyée sur des ateliers de travail réunissant encadrants, chargés de mission, agents de la DdRH, directeurs de département et correspondants ressources humaines des directions.

Plusieurs scénarios d’organisation ont été élaborés autour d’objectifs visant à créer des entités nouvelles pour rendre certaines fonctions plus lisibles, renforcer des unités existantes, identifier les fonctions manquantes, rééquilibrer la charge et le positionnement des entités.

Depuis la création du groupe de travail pour l’amélioration des conditions de travail en local aveugle en juin 2016, une méthodologie a été constituée (notamment élaboration de fiches projet désignant action, délai, pilote, moyen et commentaires). Le groupe s’est réuni 7 fois en 2017. Le principe de l’aménagement de 4 espaces de repos a été présenté en CHSCT.

4|2 Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Indicateurs	Objectif	Bilan
Dépenses de fonctionnement courant (exploitation et maintenance des sites, informatiques, logistique...à	33 406 k€	33 885 k€

L’indicateur sur les dépenses de fonctionnement peut être considéré comme atteint. Ce résultat tient compte du fait que le 2nd budget rectificatif a abondé l’agrégat retenu pour le contrat de performance de 693 k€ correspondant à des avoirs sur factures d’électricité et à des échanges de marchandises, équilibrés en dépenses et recettes.

Le bilan du plan d’actions achats 2016 a été présenté au CA de juin 2017 et fait apparaître, d’une part, un effort maintenu de maîtrise des dépenses de fonctionnement et, d’autre part, des hausses sectorielles qui s’expliquent pour l’essentiel par la réouverture de la partie rénovée de Richelieu (nettoyage, maintenance, téléphonie, etc.).

Un suivi des cartographies des achats, aussi bien pour les marchés formalisés que pour les

commandes hors marché, a permis chaque fois que cela était possible de prendre part à des marchés interministériels, des marchés portés par l’Union des groupements d’achat public ou encore de mutualiser en interne des besoins similaires à plusieurs services.

Le département du Budget et des affaires financières a développé un outil pour répondre à des besoins de reporting et de pilotage des crédits. L’outil permet ainsi de consulter le budget de l’établissement et son exécution suivant différentes entrées : par lignes budgétaires, par engagements juridiques, par marchés, par pièces. Des éditions spécifiques ont également été développées à la demande, par exemple un croisement entre données financières et données de la politique documentaire. Enfin, l’outil permet d’éditer en temps réel le délai global de paie-

ment, ordonnateur et comptable.

4|3 Renforcer la stratégie d'investissement à moyen et long termes

Indicateurs	Objectif	Bilan
Taux annuel de consommation des AE d'investissement	98%	96%
Taux annuel de consommation des CP d'investissement	83%	90%

La Bibliothèque est proche de l'objectif de taux de consommation des AE et a réalisé un taux pour les CP nettement supérieur à l'objectif. Cette amélioration des taux de consommation a permis de reporter l'étude interne sur la consommation des crédits d'investissement à 2018 et de pouvoir travailler dans une logique pluriannuelle, avec la possibilité de faire des comparaisons entre exercices.

La mise à jour due travail de mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) à dix ans est en cours n'a pas pu être finalisée en 2017. Il détaillera, en AE et CP, toutes les échéances des projets d'investissement. Dans sa version actuelle, conforme aux demandes précédentes, n'apparaît pas de détail par année au-delà du triennal voté au budget. Dans la maquette budgétaire, est également déjà intégré un tableau des opérations pluriannuelles. Le travail sur l'actualisation du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) est aussi toujours en cours. L'un des enjeux sera de bien articuler ce SPSI avec le schéma directeur immobilier que la BnF entend conduire dans le cadre du projet IGDC (implantation et gestion dynamique des collections).

La sécurisation du financement des opérations pluriannuelles de numérisation demeure un enjeu prioritaire. La convention annuelle avec

le CNL pour l'année 2017 a été signée. Au BI 2018, ce sont 3 M€ qui ont été inscrits, contre 4,5 M€ l'année précédente, obligeant à des révisions importantes des prévisions pluriannuelles de numérisation du COP. Pour les années à venir, la BnF est dans l'attente d'arbitrages ministériels.

Sur le site François-Mitterrand, le chantier de renouvellement des ascenseurs des tours s'est poursuivi avec la livraison des deux premiers ascenseurs (par tour). 2017 a vu le lancement de la 1ère phase des travaux de rénovation des équipements du système de sécurité incendie (séparation des PC) et du renouvellement des équipements du TAD (Transport automatisé de documents).

Dans le cadre de son schéma directeur informatique, la BnF a préparé la mise en place une nouvelle gouvernance, plus proche des métiers et assurée par cinq comités fonctionnels et un comité technique. Ces comités sont présidés par un pilote expert du domaine concerné et couvrent l'ensemble des systèmes d'information. Ils ont vocation à se réunir trois fois par an pour valider la stratégie, définir les priorités d'investissements et arbitrer les projets. Un comité inter-domaines, présidé par la direction générale, coordonne l'ensemble.

4 | 4 Développer les ressources propres et le mécénat

Indicateurs	Objectif	Bilan
Montant annuel des mécénats réunis pour la rénovation de Richelieu	1 M€	670 k€
Montant annuel des ressources d'activité	4 650 k€	4 017 k€
Capacité d'investissement net de BnF-Partenariats sur les projets développés	50%	55%

Le bilan de l'indicateur sur les ressources d'activité est contrasté. Les recettes d'accès aux salles de lecture ont progressé, la baisse de tarifs liée à la réforme tarifaire de mars 2017 ayant été compensée par un effet volume (hausse du nombre de titres vendus) significatif. L'engagement pris par la BnF de maintenir ses recettes malgré la réforme tarifaire est donc atteint plus rapidement que prévu. Les recettes liées aux demandes de reproduction de documents sont conformes aux objectifs. Les recettes de location d'espace affichent, quant à elles, des résultats tout à fait exceptionnels avec plus de 650 k€ de recettes, résultant notamment de locations d'espaces sur le site Richelieu avant la reprise du chantier. Les recettes d'exposition sont en-deçà des prévisions et celles des éditions sont également plus faibles en 2017, après une progression continue depuis 3 ans.

Les montants issus du mécénat, d'entreprises ou de particuliers, pour la rénovation de Richelieu se sont élevés à 670 k€. Ce résultat ne rend toutefois pas compte des prospections en cours et des levées de mécénat attendues prochainement ou selon une répartition

pluriannuelle. L'appel au don pour la rénovation de la salle ovale, lancé en 2016, a permis de réunir les 500 000 € escomptés. La campagne se poursuit jusqu'à la réouverture du site Richelieu.

Une nouvelle souscription publique a été lancée en 2017, cette fois pour la rénovation du Salon Louis XV. Deux fidèles mécènes se sont engagés aux côtés de la BnF pour mener à bien la rénovation du site Richelieu : la Fondation d'entreprise Total associée à la Fondation du patrimoine, et la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

En 2017, les revenus de BnF-partenariats participent à hauteur de 55% aux charges d'investissement sur les projets. La capacité d'investissement net de BnF-P sur les projets développés est donc supérieure à l'objectif du contrat de performance. Les nouveaux investissements prévus dans le cadre de la nouvelle dotation accordée en 2017 par le Comité d'engagement Investisseur avisé (CEIA) pour le développement de ReTronews vont peser en 2018 et en 2019 sur la capacité d'investissement net de BnF-P.

Rapport annuel 2017

Rapport sur les entrées
patrimoniales remarquables

Table des matières

1 – Dons et dépôts	3
1.1 <i>Bibliothèque de l’Arsenal</i>	3
1.2 <i>Départements des arts du spectacle.....</i>	3
1.3 <i>Département des estampes et de la photographie.....</i>	4
1.4 <i>Département des manuscrits</i>	4
1.5 <i>Département de la musique.....</i>	5
1.6 <i>Réserve des livres rares.....</i>	7
2°– Dations et legs.....	8
2.1 <i>Réserve des livres rares.....</i>	8
3°– Acquisitions onéreuses.....	8
3.1 <i>Bibliothèque de l’Arsenal</i>	8
3.2 <i>Département des arts du spectacle</i>	8
3.3 <i>Département des cartes et plans.....</i>	9
3.4 <i>Département des estampes et de la photographie.....</i>	9
3.5 <i>Département des manuscrits</i>	11
3.6 <i>Département des monnaies et médailles.....</i>	11
3.7 <i>Département de la musique.....</i>	12
3.8 <i>Département de l’audiovisuel.....</i>	14
3.9 <i>Réserve des livres rares.....</i>	16
4°Dépôt légal.....	19
4.10 <i>Réserve des livres rares.....</i>	19

1 – Dons et dépôts

1.1 Bibliothèque de l'Arsenal

Fonds Paulette Percec. Correspondance, notamment avec Georges Percec, manuscrits, documentation, ouvrages de Georges Percec dédiés à elle. Environ 1 m linéaire. Don de Jacques Lederer, ami institué son héritier et exécuteur testamentaire.

Fonds Elie-Charles Flamand. Manuscrits de ses œuvres, abondante correspondance, quelques livres d'artistes. Environ 1 m linéaire. Don de son épouse Obeline Flamand.

Fonds Claude Ber, Adrienne Arth, Evelyne Encelot. Claude Ber, poète, a donné un premier ensemble de manuscrits et d'ouvrages destinés à constituer le début d'un fonds « Ber Arth Encelot ».

Ecole Estienne, Laboratoire d'expérimentation graphique. 73 livres d'artistes (35 DMA 1, et 38 DMA 2). Les étudiants ont élaboré leur projet, pour le DMA 1, autour de poèmes de Robert Desnos choisis dans le recueil Œuvres, et pour le DMA 2, sur des textes choisis dans l'œuvre de Joseph Roth. Ce don annuel a été initié en 2014.

1.2 Départements des arts du spectacle

GATTI, Armand. Manuscrits autographes, tapuscrits, correspondance, conduites de scène, et de la documentation (carton, flyer, affiche...) Complément au don de 2012 et à l'achat de 2016.

FESTIVAL D'AVIGNON. Documents audiovisuels (captations et enregistrements), photographies couvrant la période 1990-2008.

OGIER, Daniel. 31 recueils de maquettes originales de décors et costumes et 6 recueils de copies de maquettes, un recueil de documentation concernant le film Molière d'Ariane Mnouchkine et 6 affiches

PIEPLU, Claude. Notes manuscrites, tapuscrits de pièces - Les Shadocks -, correspondance, photographies, dessins, documents audiovisuels.

PREVERT, Pierre. Correspondance reçue par Pierre Prévert, notamment de son frère Jacques (avec collages), projets d'adaptations principalement pour la télévision, un affiche de Lou Tchimoukow, des dessins de Loris, de Maurice Henry et de Pierre Prévert lui-même, photographies de tournages et photographies à la ville Complément aux dons précédents.

ROBERT, René. - 593 tirages photographiques (accompagnés de négatifs et planches contact) de flamenco et de tango ; photographies de chanteurs - Georges Brassens, Colette Renard, Cristina Branco, ainsi que des castagnettes en ivoire ayant appartenu à la danseuse de flamenco Argentina.

TERZIEFF, Laurent. Manuscrits, complément à COL-243

THEATRE DU SOLEIL. - Archives, documents audiovisuels, costumes concernant notamment les spectacles suivants : Le Dernier Caravansérail, Les Ephémères et Sihanouk ainsi que le film Molière.

1.3 Département des estampes et de la photographie

▪ *Photographie contemporaine*

ROBERT, René : don d'un ensemble d'une centaine de photographies de portraits d'artistes, de paysages espagnols et italiens, et de photographies de mode effectués entre 1960 et 2000.

▪ *Estampe moderne et contemporaine*

BALDESSARI, John. Hegel's Cellar. Portfolio de 10 estampes (photogravures et aquatinte, acide direct, verni mou et sablage) imprimées sur velin BFK Rives et réunies sous coffret en bois et aluminium anodisé. Edité en 1986 par Multiples Inc à New-York, il a été tiré à 35 exemplaires. Ce portfolio vient compléter le fonds John Baldessari de la BnF et renforcer l'exceptionnel ensemble d'œuvres des avant-gardes américaines du 20^e siècle conservé au département des Estampes et de la photographie.

DINE, Jim. Wild Blue Marvel. Gravure sur cuivre et sur bois de très grand format avec rehauts de couleurs, réalisée en 2013 à Paris dans l'atelier de Michael Woolworth. Edition de 12. Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF).

DOIG, Peter. 3 gravures récentes : Untitled (Yellow Lion), Lion in the Road, et Painting a Cloud on the Wall créées en 2016 par l'artiste écossais à l'atelier Two Palms à New-York. Ces planches viennent compléter le fonds Peter Doig de la BnF. Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF).

CLAVE, Antoni. 92 estampes. Don des petits-enfants de l'artiste.

1.4 Département des manuscrits

RABEARIVELO, Jean-Joseph. Manuscrits. Sylve.

MACE, Gérard. Manuscrits. Vingt-trois carnets.

BELLART, Nicolas-François. Correspondance. Correspondance administrative, 8 vol. (1814-1826).

MARDRUS, Dr Joseph-Charles et DELARUE-MARDRUS, Lucie. Archives. Manuscrits, photographies, correspondance.

SAUTEREAU. Archives. Manuscrits et correspondance.

HATZFELD, Jean. Correspondance. Correspondance familiale et professionnelle.

PERCEAU, Louis. Correspondance. Correspondance, notamment autour de la lumière et du front laïque.

ERNAUX, Annie. Manuscrits. Regarde les lumières mon amour. Mémoire de fille.

DUMAYET, Pierre. Archives. Carnets, scénarii d'émissions, manuscrits littéraires, correspondance, cassettes VHS d'émissions littéraires.

PINSON, Jean-Claude. Archives. Manuscrits. Correspondance. 55 boîtes.

BEAUSSANT, Philippe. Archives. Manuscrits. Correspondance. Papiers de travail. 50 cartons, 20 boîtes.

SCHWARZ-BART, Simone et André. Manuscrits. Le dernier des Justes. L'Etoile du matin.

COMBET, Claude-Louis. Manuscrits. Manuscrits d'œuvres publiées. 10 caisses et 3 cartons.

SEGALEN, Victor. Archives. Correspondance d'Yvonne Segalen. Fiches de lecture de Victor Segalen.

Sainte-Croix-Loyseau, pseud. De BELLE, Christian. Archives. 2 cartons.

Ainsi que d'importants compléments de dons pour les fonds Michel BUTOR , Georges-Emmanuel CLANCIER, Yves Florenne, Jacques et Nicole LESAGE de la HAYE, Masques et Persona, Joseph REINACH, Jean ROUCH, Habib TENGOUR

1.5 Département de la musique

RICHELIEU - LOUVOIS

- *Manuscrits musicaux*

GAUBERT (Philippe). Manuscrits musicaux autographes (39 volumes, plus de 70 titres d'œuvres). DDD-MUS-2017-239

MÂCHE (François-Bernard). Manuscrits musicaux autographes (25 titres d'œuvres).

DDD-MUS-2017-234

MESSIAEN (Olivier). 114 manuscrits musicaux et 18 carnets de correspondance.

DDD-MUS-2017-7

TANSMAN (Alexandre). Manuscrits musicaux autographes. (0,10 ml). DDD-MUS-2017-13. Complément au don de 2009.

- *Fonds d'archives*

BENOIT (Marcelle). Archives, photographies. (0,50 ml). DDD-MUS-2017-5

Musicologue française, spécialiste de musique ancienne. A publié de nombreux ouvrages de référence sur le répertoire musical des XVIIe et XVIIIe s., l'histoire des institutions et des musiciens de l'Ancien Régime. Complément au fonds donné en 2012.

BOULEZ (Pierre). Correspondance administrative et événementielle, agendas (secrétariat), archives liées à l'IRCAM, photographies, objets, bibliothèque, en provenance des trois lieux de résidence (Paris, Vincennes et Baden-Baden). (ca. 300 ml). DDD-MUS-2018- 17 (Paris et Vincennes) et DDD-MUS-2018- 25 (Baden-Baden). Compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale, fondateur de la société de concerts Le Domaine musical et de l'IRCAM.

CHALLAN (René). Manuscrits musicaux autographes et matériels d'orchestre, archives, photographies, dossiers de presse. (3 ml). DDD-MUS-2017-236. Compositeur classique et directeur artistique de maisons de disques.

LE CHANT DU MONDE (éditions). Manuscrits musicaux autographes de différents compositeurs (dont G. Auric, E. Barraine, Ch. Koechlin, Léo Ferré, A. Jolivet, R. Loucheur, S. Nigg, etc.), matériels, partitions imprimées et documents d'archives (0,40 ml). DDD-MUS-2017-137 et DDD-MUS-2017-138 (deux donateurs)

DREYFUS (Huguette). Archives, correspondance, photographies, partitions imprimées annotées, dossiers de presse. (10 ml). DDD-MUS-2017-6. Claveciniste-concertiste et pédagogue, figure majeure de la renaissance de la musique ancienne en France.

DUHAMEL (Antoine). Manuscrits musicaux autographes, matériels, dossiers d'œuvres, affiches. (30 ml). DDD-MUS-2017-176. Compositeur de musique de concert et de musique de film, notamment pour la Nouvelle vague.

FÉNELON (Philippe). Manuscrits musicaux autographes, dossiers d'œuvres, archives, documentation. (5,5 ml). DDD-MUS-2017-237. Don de la quasi-totalité des archives musicales de ce compositeur français encore actif, qui a notamment travaillé pour plusieurs maisons d'opéra en France et à l'étranger.

HAUDEBERT (Lucien). Manuscrits musicaux autographes, partitions imprimées et archives. (0,5 ml). DDD-MUS-2016-207 (complément 2017) et 2018-23 (deux donateurs). Dons conjoints effectués par plusieurs descendants.

LECLÈRE (François). Manuscrits musicaux autographes, dossiers d'œuvres et archives, logiciel et archives numériques. (8 ml). DDD-MUS-2018-16. Compositeur et pédagogue français.

PHILIPPE, Pierre. Manuscrits musicaux et documents d'archives. (0,30 ml). DDD-MUS-2018-24. Compositeur et arrangeur français, collaborateur des Frères Jacques.

REVERDY (Michèle). Manuscrits musicaux autographes et archives. DDD-MUS-2017-139. Don de la quasi-totalité des archives musicales de cette compositrice et pédagogue française encore active.

ROCHEMAN (Lionel). Archives textuelles, musicales et audio-visuelles (dont celles du Hootenanny) (5,5 ml). DDD-MUS-2017-235. Musicien, chanteur, conteur, animateur du Hootenanny, scène ouverte d'où a émergé le mouvement folk français.

SERRETTE (François). Manuscrits musicaux autographes et archives. DDD-MUS-2017-238
Compositeur et producteur.

STALLAERT (Alphonse). Archives. (0,30 ml). DDD-MUS-2017-136. Compositeur, chef d'orchestre et critique musical.

TAFFANEL (Paul). Manuscrit littéraire, lettres autographes et brouillons, documents d'archives. (0,90 ml). DDD-MUS-2017-182. Flûtiste, chef d'orchestre et compositeur, fondateur de l'école française moderne de flûte traversière.

BMO

- *Manuscrits musicaux*

OPÉRA NATIONAL DE PARIS, 92 partitions annotées d'ouvrages déclassés, 2001-2017. Musique imprimé avec annotations manuscrites. Don de l'Opéra national de Paris, Bureau de la Copie.

- *Manuscrits non musicaux*

VESTRIS, Auguste. 1 LAS, Paris, 26 octobre 1833. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

La danse classique : programme pour les études de chorégraphie ; Ministère de la culture de l'URSS, 1969 ; La mort du cygne : description du ballet par Michel Fokine, tapuscrit, [1965]. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

- *Iconographie*

GARNERAY, Auguste, Madame Dugazon dans Le calife de Bagdad, [1811]. Dessin à la plume et aquarelle. Encadré. 12,5 x 18 cm (cadre : 36,5 x 31 cm). Don de Michel Laclotte. DDD-MUS-2017-56

HODSON, Millicent. 4 dessins de costumes du Sacre du printemps, 1992, chorégraphie de Nijinski reconstituée par Millicent Hodson et Kenneth Archer pour le Joffrey Ballet, 1987. Accompagnés d'une carte avec envoi autographe signé de Millicent Hodson et de Kenneth Archer. 20,5 x 13 cm ; 15,5 x 10,5 cm. Don de Josseline Le Bourhis. DDD-MUS-2017-60

Recueil d'environ 250 photographies, 20 planches-contacts et 20 diapositives, en relation avec la danse et le ballet, et notamment les tournées du Ballet de l'Opéra national de Paris, années 1980-2000. Don de Josseline Le Bourhis. DDD-MUS-2017-60

LANGLUMÉ, Académie Royale de Musique, Balon, 1er danseur, 1710. Lithographie de Langlumé, [ca. 1820]. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

BERLANT, Alexandre. 5 dessins : figures de danse classique, [ca. 1960]. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

BRAYER, Yves. 1 estampe encadrée. - 64 x 46 cm. Don de Gilles Djeraouane, intendant de l'Opéra national de Paris. DDD-MUS-2017-145

- *Objets*

BARRE, Jean-Auguste. Emma Livry dans Le papillon (ballet représenté à la salle Le Peletier, 1860), statuette en biscuit polychrome, 1861. H. 44 cm. Don d'Ivor Guest. DDD-MUS-2017-224

- *Fonds d'archives*

LECLERC, Jean-Pierre. Archives du Conseil d'administration, Direction de l'Opéra national de Paris, 1978-2001 ; recueil de presse 1978-2010. - 11 dossiers (10000 f., 1 ml). DDD-MUS-2017-3. Don de Jean-Pierre Leclerc, ancien président du Conseil d'administration de l'Opéra national de Paris.

1.6 Réserve des livres rares

Don de Monsieur Bernard Dumerchez : livres d'artiste publiés par les éditions Bernard Dumerchez, dont l'ensemble des quarante volumes illustrés d'œuvres originales de différents artistes formant la collection « Leporello », créée pour le trentenaire des éd. Bernard Dumerchez.

Don de Madame Chantal de La Bourdonnaye : 19 livres d'artiste illustrés et imprimés par son mari Alain de La Bourdonnaye (1930-2016) entre 1974 et 2016.

Don de Monsieur Rémy Maure : 40 livres d'artiste et livres illustrés, publiés par les éditions Rémy Maure et diverses maisons d'éditions, parmi lesquels 22 exemplaires de tête illustrés de gravures originales des éditions Fata Morgana.

Don de l'agence de graphisme Vier5 (Marco Fiedler et Achim Reichert) : ensemble de publications de communication visuelle produites par l'agence entre 2011 et 2017.

2°– Dations et legs

2.1 Réserve des livres rares

Legs de Madame Marion Chesnais : 133 titres (201 volumes) provenant de la bibliothèque du Dr Joseph-Charles Mardrus (1868-1949), poète et traducteur de l'arabe. Ce legs comprend notamment plusieurs éditions de François-Louis Schmied, dont l'exemplaire de *L'Histoire charmante de l'adolescente Sucre d'amour* (Paris, F.-L. Schmied, 1927) imprimé spécialement pour le Dr Mardrus, enrichi d'une suite des planches et des ornements en couleurs et d'une gouache originale de Schmied sur japon.

3°– Acquisitions onéreuses

3.1 Bibliothèque de l'Arsenal

Joris-Karl Huysmans, *A vau l'eau*, manuscrit. 47 f. 312 x 213 mm. Reliure plein maroquin havane, encadrement orné sur l'intérieur des plats, signée M. Lortic, étui.

Manuscrit autographe corrigé, incomplet de la fin, portant encore le titre primitif de l'œuvre : « M. Folantin ». La plupart des corrections apportées sur ce manuscrit figurent, mises au propre, sur le manuscrit postérieur conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal sous la cote Ms-15360.

Jean de Tinan, *Un document sur l'impuissance d'aimer*. 68 f. 223 x 175 mm. Demi reliure maroquin noir, dos orné. Notes et premier jet autographes. Ex-dono à madame M. Lepel Cointet

Louis-René de Caradec de La Chalotais. *Essay d'une nouvelle maniere d'apprendre la chronologie de l'histoire universelle et dans la Henriade la pratique particuliere des vertus militaires*. En deux parties. A l'usage d'une jeunesse militaire par état. Entre 1760 et 1785. 102 f. 328 x 208 mm. Demi chagrin noir à coins, 19ème siècle. Manuscrit par un copiste, avec des corrections autographes. Les feuillets intercalés entre les p. 82-83 sont autographes. A la fin, sur deux f., Parodie abrégée de la *Henriade* ou *Doleances de Louis XVI* et pronostics en sa faveur formants 16 couplets sur l'air 'Auguste verité', d'auteur inconnu, vers 1791. Dans le titre, les mots "la chronologie de" ont été ajoutés. Le titre était d'abord : *Essay d'une nouvelle maniere d'apprendre l'histoire universelle et dans la Henriade la pratique particuliere des vertus militaires*. La première partie comprend, après une page de titre, une préface paginée 1 à 22, puis la "Première partie : abrégé chronologique de l'histoire universelle", suite de quatrains en vers, paginée 1 à 14 (et 5 p. non paginées) : histoire de l'Eglise ; histoire de l'Empire [romain]. La "Seconde partie. La *Henriade*, nouvelle edition et d'un nouveau genre à l'usage d'une jeunesse militaire par état" présente, après une "table des extraits de la *Henriade*", des quatrains "extraits de la *Henriade* présentée dans un ordre chronologique", paginés 1 à 111, avec 8 f. intercalés entre les p. 82-83 et 10 f. intercalés entre les p. 94-95 (ces f. intercalés sont des notes et corrections).

3.2 Département des arts du spectacle

ANOUILH, Jean. Manuscrit autographe du scénario de *Pattes blanches*, film réalisé par Jean

Grémillon, 1949.

BERARD, Christian. Projets de costume pour *La Machine infernale*, 1934, et pour *Sodome et Gomorrhe*, 1943 ; projets de décor pour *La Folle de Chaillot*, 1945.

DRANER. 253 dessins originaux au crayon, attribués principalement à Draner pour les spectacles suivants : *Les Merveilleuses* (1873), *Le Chignon d'or* (1878), *Les Prés Saint-Gervais* (1874), *Le Manoir de Pictordu* (1875), *Les Giboulées* [sous réserve] (1875) et 6 dessins non attribués

FRATELLINI, François. Costume de clown rouge pailleté à motifs de papillon, vers 1920.

GIR, Charles. 19 dessins originaux avec notamment des personnages de cirque – *Footit et Chocolat* – vers 1908.

3.3 Département des cartes et plans

[Nolin, Jean-Baptiste]. **Uhrsprung der Europaeischen Reiche, Augsburg, Albrecht Schmidt, entre 1704 et 1740.** Recueil in-4° de vignettes sur l'histoire des pays d'Europe traduites en allemand et destinées à être placées en bordures d'une carte murale de l'Europe publiée par Jean-Baptiste Nolin, éditeur français spécialisé en géographie. Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017 – 06

Henry de Monfreid. Ensemble d'archives (manuscrits et tapuscrits) autour des deux premiers romans d'Henry de Monfreid : « *Secrets de la Mer Rouge* » et « *Aventures de Mer* ». Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017-10

Jean-Baptiste Fortin (éd.). Globe céleste sur lequel les étoiles sont placée [sic] comme elles sont à Présent, Paris, vers 1770. Rare globe de poche imprimé (7 cm de diam) inséré dans une coque en bois noir orné d'un décor floral. Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017 – 09

Jean-Baptiste Fortin (éd.). Ensemble de quatre globes et sphères armillaires, 1780-1786. Rare ensemble de sphères composé d'un globe céleste, d'un globe terrestre, d'une sphère armillaire de type ptoléméen (géocentrée) et d'une sphère armillaire copernicienne (héliocentrée) issues de l'atelier de Jean-Baptiste Fortin, 'ingénieur du roi pour les globes'. De même format (23 cm de diamètre, 50 cm de hauteur), elles sont également montées de manière identique sur un pied en bois noir tourné. Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017-11 (1 à 4)

Ensemble de quatre écrans portant à l'avant des fables de Le Bailly et au revers des cartes de géographie de Robert de Vaugondy, vers 1750. Ecrans en carton à décor peint montés sur baguettes en bois. ACQ-PAT-CPL-2017 –16 (1 à 4)

Watilliaux Editeur, Jeu des Paquebots, Paris, vers 1880. Boîte en bois et carton, 52,5 x 34,5 x 4 cm. Jeu de parcours maritimes selon les lignes de la Compagnie Générale Transatlantique et des Messageries Maritimes, comprenant deux cartes de format 64 x 99,5 cm, l'une se rapportant aux lignes Atlantiques, l'autre à celles de l'Océan Indien et du Pacifique. ACQ-PAT-CPL-2017 –17

3.4 Département des estampes et de la photographie

▪ *Estampe moderne et contemporaine*

HOCKNEY, David. 3 gravures créées en 1973 par l'artiste britannique : *My Mother with Parrot*, et *Gustave Flaubert*, liées au travail de Hockney autour d'*Un cœur simple* de Flaubert et *An etching and a litho* qui viennent compléter l'important fonds d'estampes (gravures, lithographies et estampes numériques) de cet artiste conservé à la BnF.

- *Estampe ancienne et moderne et dessin ancien :*

Coffret à estampes rectangulaire, âme en bois recouvert de cuir et bandes de fer, intérieur doublé d'une toile rouge avec sous le couvercle une gravure sur bois rehaussée de couleurs, fin du XVe siècle. La gravure représente un saint Jérôme pénitent. Cette acquisition vient compléter un très remarquable ensemble de coffrets à estampes conservé à la BnF.

- *Photographie contemporaine (après 1970)*

BOUDJELAL, Bruno : Insight, 2017 installation issue de la série « Voyage en banlieue », présentée dans le cadre de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique (1984-2017) ». Membre de l'agence VU', Bruno Boudjelal a développé une écriture photographique entre carnet de voyage et témoignage, qui l'amène à passer du noir et blanc à la couleur, du portrait au paysage, en assumant un point de vue marqué par son histoire personnelle, mais curieux de mettre en perspective le quotidien et la grande Histoire.

TOURNEBOEUF, Patrick : Nulle part, 1999-2005, trois photographies de cette série présentée dans le cadre de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique (1984-2017) ». Membre du collectif « Tendance Floue », il cherche à retracer la présence humaine, dans des lieux qui en sont a priori privés. C'est ce qu'il a développé dans sa série « Nulle part », consacrée aux stations balnéaires des côtes européennes libérées des estivants. Cette observation à distance construit un discours critique en creux de l'usage des loisirs.

MEUNIER, Bertrand : « Je suis d'ici », 2010 (en cours) dix photographies de cette série présentée dans le cadre de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique (1984-2017) ». Membre du collectif « Tendance Floue », il parcourt pour cette série plusieurs régions pour construire un regard critique sur des territoires en marge ou en crise, s'interrogeant sur leur devenir et le nôtre.

- *Photographie ancienne*

PREVERT, Jacques, YLLA, Des bêtes, 1950. Edition originale illustrée de photographies d'animaux par Ylla, contient un collage original sur trois pages : Prévert ayant par exemple collé une guirlande de fleurs autour du cou d'une autruche.

NANTEUIL, Robert, Portrait de Marc de Vulson de la Colombière, pointe d'argent, plume et encre noire, rehauts de blanc sur vélin, vers 1648. Ce dessin a été réalisé afin d'illustrer en frontispice, les œuvres du modèle.

TOURNACHON, Adrien, Vingt photographies représentant des animaux de concours (vaches, taureaux et chevaux), vers 1855-1860. Le jeune frère de Félix Nadar s'était fait une remarquable spécialité de ce type de photographies.

BIDERMANAS Israelis, dit IZIS, Paris des rêves, 91 photographies originales accompagnées chacune d'un manuscrit autographe d'un écrivain, 1946. Maquette originale exposée en 1946 à la galerie La Boétie sous le titre Paris vu par Izis. L'ouvrage Paris des Rêves reproduit 27 de ces photographies ainsi que les textes des auteurs correspondants.

ZOLA, Emile, ensemble de photographies représentant ses enfants Denise et Jacques, vers 1898-1899. Emile Zola était un remarquable photographe amateur : il a particulièrement représenté ses enfants et leur mère Jeanne Rozerot.

ANONYME, Emile Zola à l'âge de quatre ans, daguerréotype dans un cadre d'origine en bois sculpté et doré à décor de feuilles de chêne, 1844. Zola a conservé toute sa vie ce portrait de lui-même enfant et l'a inclus dans des compositions de natures mortes photographiques qu'il a réalisées vers 1895.

3.5 Département des manuscrits

ARTAUD, Antonin. Correspondance. Quarante-neuf lettres au Dr Toulouse

ARTAUD, Antonin. Manuscrits. Aux masses. Aux initiés. Avis aux masses et aux initiés. Sort à Hitler.

SARTRE, Jean-Paul. Manuscrit. La dernière chance, 223 f.

BRETON, André. Manuscrit. Nadja. 34 f. Trésor national, acquis grâce au mécénat.

LOUDINOT, Eugénie. Manuscrit. Voyage de Madame, duchesse de Berry, 201 p.

WEIL, Simone. Correspondance. Correspondance familiale (1916-1938).

BATAILLE, Georges. Manuscrit. La méduse.

3.6 Département des monnaies et médailles

Médaille de Louis XIV. Une médaille de Louis XIV en or du poids de 92,56 g pour un diamètre de 5,3 cm, pourvue d'une bélière et accompagnée d'une chaîne en or à gros maillons de 633,15 g. Attribuée à Jean Varin (1607-1672) et bien documentée, elle était conservée dans la même famille depuis sa remise à Jean-Théobald de Reinach-Hirtzbach (1625-1678) dans le contexte du rattachement de l'Alsace. Rare témoin de la façon dont ces médailles étaient portées en bandoulière, la chaîne qui accompagnait le présent diplomatique en fait un ensemble exceptionnel. Buste du roi en armure de profil à dr., .LVDOVICVS.MAGNVS .FRAN.ET.NAV.REX.P.P. ; R/ Devise du soleil au-dessus d'une sphère armillaire, NEC PLVRIBVS IMPAR, datée à l'exergue 1672.

Double louis d'or à la croix de 1641. Le département des Monnaies, médailles et Antiques a préempté le 31 mai 2017, lors d'une vente effectuée par la maison PHIDIAS (Paris), un double louis d'or à la croix de Louis XIII, au millésime 1641, rarissime monnaie type en or manquante à la collection du Cabinet des médailles. Les doubles louis, louis et demi-louis d'or à la croix sont des monnaies frappées au marteau en 1640 et 1641 par le maître de la Monnaie de Paris Louis Delacroix, à la suite d'une autorisation royale du 31 mars 1640. Depuis les années 1950 seulement quatre exemplaires de double louis ont été mis en vente, tous de coins différents. Si le Cabinet des médailles possède deux exemplaires de louis d'or à la croix, l'un de 1640, provenant de l'ancienne collection Carlos de Beistegui (P552-309), l'autre de 1641, acquis en 1987 (1987.389), aucun exemplaire de double louis ne figurait jusqu'à présent dans ses médailliers.

Bibliothèque de Jere Bacharach. La bibliothèque du département des Monnaies, médailles et antiques a fait l'acquisition d'une exceptionnelle bibliothèque de numismatique islamique, rassemblée au cours de sa carrière par Jere Bacharach, professeur émérite à l'Université de Washington. Le Pr. Bacharach a enseigné l'Histoire à l'Université de Washington de 1967 à 2007. Spécialiste reconnu du Moyen-Orient médiéval, il s'est notamment intéressé de près à la numismatique et a constitué une collection de quelque 413 monographies, dont une part significative (de 75 à 80 %) était absente des collections de la Bibliothèque nationale de France, en particulier pour les ouvrages en langue arabe. Dans le contexte actuel les monnayages islamiques, qui ont toujours été aux MMA un secteur fort, connaissent un regain d'intérêt de la part des chercheurs et du public. L'adjonction de cette bibliothèque de travail permet aux Monnaies, médailles et antiques de disposer de la collection de travail la plus complète et à jour d'ouvrages de numismatique islamique au monde.

¹ Arbez (F.), Charlet (C.), Clairand (A.), Kind (J.-Y.).- Les monnaies d'or frappées sous Louis Delacroix, maître de la Monnaie de Paris (1635-1642).- *Bulletin de la Société française de numismatique*, décembre 2016.- p. 396-402.

3.7 Département de la musique

RICHELIEU – LOUVOIS

▪ *Manuscrits musicaux*

Boulez (Pierre). Notations [partition]. Manuscrit autographe. 1945. 6 p. ACQ PAT-017-044

Fauré (Gabriel). Gavotte pour piano (en mi Majeur), 1869. Manuscrit autographe. [1] + 4 p. ACQ PAT-017-020

Fauré (Gabriel). Prélude, fugue, pour piano (en mi mineur), 1869. Manuscrit autographe. 7 p. + 1 p. de titre. ACQ PAT-017-021

Fauré (Gabriel). Petite fugue, pour piano (en la mineur), 1869. Manuscrit autographe. [1] + 3 p. ACQ PAT-017-022

Fauré (Gabriel). Trois Romances sans paroles. Manuscrit autographe. 3 p. ACQ PAT-017-023

Fauré (Gabriel). En prière, poésie de Stéphane Bordèse, [pour chant et orchestre]. Manuscrit autographe. Partie de clarinette. 1 p. ACQ PAT-017-039

Gounod (Charles). Scène avec chœurs : « Médée invoque les habitants des Enfers ». Fragment de Thésée, opéra de Quinault. Manuscrit autographe. 1836. 25 p. ACQ PAT-017-042

Roger-Ducasse. Quatuor en sol (m) pour piano et cordes. Manuscrit autographe. 1899-1912. 102 p. ACQ PAT-017-026

Roger-Ducasse. Au jardin de Marguerite : réduction pour piano à quatre mains du n°25. Manuscrit autographe. 1901-1905. 52 p. ACQ PAT-017-027

Roger-Ducasse. Noël de fleurs et [Pastorale pour orgue]. Manuscrits autographes. 1903 ; 1904. [1] + 2 p. et 1 p. ACQ PAT-017-028.

Roger-Ducasse. Suite française, réduction pour piano. Manuscrit autographe. 1909. 2 f. et 12 p. ACQ PAT-017-040

▪ *Manuscrits non musicaux, correspondances et documents d'archives*

Roger-Ducasse. Correspondance avec la famille Ceillier, 14 pièces. ACQ PAT-017-024

Roger-Ducasse. Correspondance de guerre à Laurent et Rémy Ceillier, 22 pièces.

ACQ PAT-017-025

Roger-Ducasse. 40 lettres [autographes] à Marguerite Long, 1911-1929. ACQ PAT-017-041

Nabokov, Nicolas. 58 LAS et cartes. Correspondance avec Roger Desormière, 1928-1950. ACQ-PAT-MUS-2017-16

BMO

▪ *Iconographie*

PERCIER, Charles. Sémiramis, projet de décor pour l'acte III, [1802]. Dessin à la plume et lavis d'encre. 17 x 18,5 cm. ACQ-PAT-MUS-2017-38

SOMM, Henry. La loge des danseuses à l'Opéra, [ca. 1879-1882]. Dessin à la plume et encre brune. 22,5 x 29 cm. ACQ-PAT-MUS-2017-17.

PILS, Isidore. Le triomphe d'Apollon, [ca. 1867]. Esquisse pour l'une des quatre voussures du Grand-Escalier de l'Opéra Garnier. Huile sur toile. 63,5 x 139 cm (cadre : 72 x 148 cm). ACQ-PAT-MUS-2017-43

BAILLY, Alexandre (et atelier). 34 maquettes et esquisses de décors pour l'Opéra-Comique, années 1900-1920 (pour les ouvrages : L'enlèvement au sérail, Sœur Béatrice, Le sauteriot, Le carillonneur, Fra Angelico, La habanera, La jota, Mignon, Manon, La lépreuse, La sorcière, Le hulla, Le sortilège, Hansli le bossu, Djali, Carmen, Cendrillon, Les barbares, Roma). ACQ-PAT-MUS-2017-29 à 35

Dans la vente Bérard-Kochno : ACQ-PAT-MUS-2017-2 à 15. N.b. : ces lots peuvent contenir en accompagnement des manuscrits.

BÉRARD, Christian. La belle endormie, 1945. Projet de décor pour Les forains. Gouache. 21,5 x 34,5 cm.

BÉRARD, Christian. Neuf projets de costumes de ballets pour : La symphonie fantastique (Opéra Garnier, 1957), Le songe d'une nuit d'été (représenté au château de Montredon, chez la comtesse Lily Pastré, 1942, mise en scène de Boris Kochno), Les forains (Théâtre des Champs-Élysées, 1945, argument de Boris Kochno).

COCTEAU, Jean. Portrait de Georges Auric, dessin signé.

KOCHNO, Boris & BÉRARD, Christian. Carnet de notes de Boris Kochno sur son ballet Cotillons contenant 15 croquis de costumes de Christian Bérard. Notes mss. de Kochno : 3 f., crayon à papier. Croquis de Bérard : 13 f., au crayon à papier. Carnet cartonné, 10 x 14 cm. Accompagné d'un manuscrit autographe de Boris Kochno, Les Goudes, Marseille, 1941, 5 f., encre, rel. cartonnée, 18,5 x 14 cm, et d'une carte autographe à sa mère, 1941.

CHAPERON, Philippe-Marie, Projet de décor pour La reine Berthe, signé. Opéra représenté à l'Opéra Garnier, ca. 1878. ACQ-PAT-MUS-2017-18

LOCHU, Claude-Max, Le chantier de l'Opéra Bastille, série de 25 dessins, 1985-1987, aquarelle, gouache, et huile, sur papier et carton. ACQ-PAT-MUS-2017-19

LOEVY, Edward, 4 dessins originaux, éléments décoratifs inspirés de l'antiquité mésopotamienne, en vue de l'illustration de la partition du Mage de Massenet (opéra représenté à l'Opéra Garnier, 1891), publiée à Paris, chez G. Hartmann. 4 planches, papier fort, encre, aquarelle, 48,5 x 31,5 cm. ACQ-PAT-MUS-2017-36

▪ *Manuscrits et iconographie*

HANSEN, Joseph, mise en scène chorégraphique et 4 dessins de costumes, avec commentaires, pour le divertissement dansé de Thaïs, chorégraphié par le même Joseph Hansen, opéra de Massenet représenté à l'Opéra Garnier, 1894. 3 bifeuillets, 36 x 23 cm (6 pages manuscrites) ; 4 dessins 23 x 18 cm (crayon, aquarelle). ACQ-PAT-MUS-2017-37

▪ *Manuscrits non musicaux, correspondances et documents d'archives*

Dans la vente Bérard-Kochno : ACQ-PAT-MUS-2017-2 à 15. N.b. : ces lots peuvent contenir en accompagnement de l'iconographie.

KOCHNO, Boris. Trois répertoires d'adresses, manuscrit, de la main de Boris Kochno, contenant les adresses et coordonnées de nombreux artistes. Années 1950 environ. 13,5 x 11,5 cm (rel. cuir, contient de nombreuses cartes de visite) 16 x 11 cm ; 19,5 x 15,5 cm.

MILHAUD, Darius. 1 LAS à Boris Kochno à propos du ballet Les Biches, ca. 1920, 25,5 x

21 cm. Accompagnée de deux billets autographes d'Henri Sauguet à Kochno (1970 et 1974), d'une carte postale adressés à Boris Kochno (1970), ainsi que de trois partitions imprimées (Le peintre et son modèle de Georges Auric, Printemps de Darius Milhaud, et une partition russe, *Безноженька* de Vertinsky, avec envoi autogr. à Kochno), ancien possesseur : Boris Kochno, contenant un tapuscrit de Kochno (3 f.) et un programme (1965).

MASSINE, Léonide, Quatre lettres tapuscrites, dont deux adressées à Christian Bérard, 1937-1938 (notamment un contrat d'engagement auprès de la World Art Inc. pour le ballet La septième symphonie de Beethoven, 1938), une adressée à Boris Kochno (1977), et une de Kochno à Massine (1965). Accompagnées d'un télégramme de Massine à Boris Kochno, 1929, et d'une copie tapuscrite d'une lettre de Dali à Massine (1939) ; huit photographies originales (cinq représentant des danseurs en costumes de scène dans des ballets de Léonide Massine : Le sphynx, Les sorcières, La bien-aimée, 14,5 x 11 cm, estampille de Serge Lido sur quatre d'entre elles ; deux autres représentant Massine à un gala, 13,5 x 18,5 cm ; un portrait de Massine, Foto estudio, 12 x 8,5 cm) ; quatre négatifs (reproduction de décors et costumes de Malclès, 12,5 x 10 cm)

STRAVINSKY, Véra. 4 LAS à Igor Stravinsky, notamment au sujet des ballets Renard et Mavra, 1922, 8 f., en russe, au crayon à papier. Accompagnées de deux télégrammes à Stravinsky, et de Stravinsky à Diaghilev et Kochno et Stravinsky (1922-1923), un dessin de Christian Bérard, encre, 27 x 21 cm (représentant deux personnages, dont une femme tenant un programme de Stravinsky), et une LAS de Théodore Stravinsky, fils d'Igor Stravinsky, à Christian Bérard, 1931.

THÉÂTRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE : Journal de régie, du 1er mai 1859 au 30 avril 1860, manuscrit, tenu par Victor Avocat, régisseur de l'Opéra-Comique (de 1849 à 1875). Complète une lacune dans la série des journaux de régie de l'Opéra-Comique conservés à la Bibliothèque-musée de l'Opéra. ACQ-PAT-MUS-2017-1

3.8 Département de l'audiovisuel

▪ *Enregistrements sonores*

Joy Division - Licht Und Blindheit – Sordide sentimental / SS 33 002. SD 17-50480. Jean-Pierre Turmel et Yves Von Bontee fondent en 1979 à Rouen le label Sordide sentimental, spécialisé dans l'édition à tirage limité de disques le plus souvent accompagnés d'un fanzine au graphisme soigné et aux textes sophistiqués. Le 45 tours « Licht und Blindheit » du groupe Joy Division, sorti en 1979, comprenait aussi un collage noir et blanc, des photos et un texte. Le disque acquis, le n° 956, est dans un parfait état, muni de son emballage d'origine.

Cinq catalogues de la marque Lioret. 1896, 1897, 1899, 1900 et 1911. CAT AV Lioret 1896/1897/1899/1900/1911. Horloger né en juillet 1848, Henri Lioret commence à s'intéresser au son enregistré apparu en 1877 et dépose en mai 1893 un brevet décrivant la duplication de cylindres sonores en celluloïd. Sa production est décrite dans des catalogues annuels. Les catalogues des années 1896, 1897, 1899, 1900 et 1911 sont des témoignages inestimables pour l'histoire tant des techniques que du répertoire enregistré.

Tagstimmen – Georges Perec, auteur / Philippe Drogoz, compositeur. 1 disque : 33 t, mono ; 30 cm. 1971 - Saarländischer Rundfunk. SD 30-156438. Dès 1966, l'écrivain allemand Eugen Helmlé prend contact avec Georges Perec. Il parvient à faire diffuser par la station de radio allemande Saarländischer Rundfunk des adaptations en langue allemande d'écrits de Perec. En 1971, Perec réalise, avec Helmlé et le compositeur Philippe Drogoz, le Hörspiel Tagstimmen. Le disque, produit uniquement pour être offert aux employés de la station, constitue un témoignage

unique d'une partie méconnue de l'œuvre de Georges Perec.

Genchi rokuon : nihon no mukashibanashi. Korotachi ga kataru seikatsu to denso
現地録音: 日本の昔話 / 古老たちが語る生活と伝承 Contes du Japon. La vie quotidienne et les pratiques folkloriques racontées par les personnes âgées : enregistrement de terrain. Victor Records, SJX-2071-5 + 2046-2050. 10 disques microsillons 30 cm 33 tours. Publication : 1975. SD 30-158635. Paru en 1975, ce coffret, exceptionnel du point de vue de son contenu, constitué de témoignages parlés et chantés relatifs à la vie et aux pratiques folkloriques de l'intérieur des terres du Japon, est probablement l'un des plus grands enregistrements de terrain jamais faits au Japon. En dehors de l'exemplaire conservé à la National Diet of Japan, cet exemplaire est le seul complet connu au monde, en parfait état, avec les bandeaux d'origine.

Collection de mythes aïnous : dirigée et enregistrée par Shigeru Kayano. Japan Victor ; Japan Traditional Cultures Foundation, 2008. 11 disques compacts avec brochures. (萱野茂のアイヌ神話集成 Kayano Shigeru no Ainu shinwa shûsei). Les Aïnous, aborigènes vivant dans le Nord du Japon, sont en voie d'extinction à cause de la politique colonialiste de l'Empire japonais menée à partir de la fin du XIXe siècle. Shigeru Kayano (1926-2006), chercheur de la culture aïnoue, publia cette anthologie éditée à deux cents exemplaires, cent ayant été distribués gratuitement dans les écoles japonaises et cent seulement ayant donc été commercialisés.

Serge Gainsbourg : Le claqueur de doigts, Adieu créature, La nuit d'octobre, Mambo Miam miam. Philips - Medium B 76.473 R – double 45 tours mono – 1959. SD 17-50784. Du 12 mai au 4 juin 1959, Serge Gainsbourg retrouve Alain Goraguer au piano et à l'orchestration pour l'enregistrement au studio Blanqui de son second album, qui comprend au final huit titres édités à la fois en mono et en stéréo et qui sera accompagné de la sortie de deux super 45 tours comprenant chacun quatre titres. Parallèlement, Philips édite un double 45 tours promotionnel tiré à seulement deux cents exemplaires. L'exemplaire acquis est dédié au journaliste Luc Bérumont par Gainsbourg.

Plaisir d'amour / Martini, compositeur ; interprété par Lucien Fugère, Baryton. Disque monoface : 78 t, aig. ; 25 cm. Zonophone X-2014 (1902, étiquette orange). SD 78 25-50094. Le baryton Lucien Fugère (1848-1935) connut une grande renommée. Ses premiers enregistrements se situent entre 1902, avec six faces de disques gravés chez Zonophone, et 1905 où il enregistre huit faces de disques pour la firme Pantophone. L'ensemble de ces gravures est rarissime, chez Pantophone comme chez Zonophone, ce que confirme la couleur orange de l'étiquette qui marquait, chez cet éditeur, la rareté du disque.

La juive : Malédiction / Halévy, compositeur ; interprété par Marius Chambon, Basse. Disque monoface : 78 t, aig. ; 25 cm. Zonophone X-2184 (1903, étiquette orange). SD 78 25-50095. La BnF ne possédait qu'un témoignage de la voix de Marius Chambon (1864-1945), dont l'activité discographique semble circonscrite à la période 1902-1905, mais il s'agissait d'une réédition des années 1960 ; le département de la Musique possède deux photos. L'enregistrement proposé ici est un très rare Zonophone de 1903 à étiquette orange, signe de la rareté du disque. Chambon y interprète un extrait de la Juive d'Halévy, opéra alors très populaire.

67 références du label Immortal Performances. Au cours des trois dernières décennies, Richard Caniell, le fondateur et ingénieur du son d'Immortal Performances, organisation à but non lucratif archivant des captations d'opéras et de concerts, se consacre à la restauration minutieuse des interprétations de grands chefs et de chanteurs d'une époque révolue, capturant l'exaltation et la vivacité générées par leur relation avec un public passionné. Dans cette première sélection figurent des enregistrements d'Arturo Toscanini dirigeant des œuvres de Brahms, Wagner, Tchaïkovski, plusieurs versions des opéras Aïda de Verdi, Norma de Bellini...

124 références du label Presch Media. Presch Media GmbH (PMG) est un label autrichien de création récente dirigé par Mark Presch et basé à Salzbourg. Il est spécialisé dans la réédition de microsillons de musique africaine et arabe sur CD et sur vinyle. Dans cette première sélection, on

trouve l'unique album du Nigérian Aleka Kanonu (Aleke), ceux du Lybien Ahmed Fakroun ainsi que l'afro-disco de Benis Cletin.

Dieter Roth und die Musik, Luzern : Edizioni Periferia, cop. 2014. Description matérielle : 6 vol. : ill. ; formats divers + 1 signet. 3 disques : 33 t ; 30 cm + 1 catalogue (24 p.). 2 DVD vidéo monofaces simple couche : coul., son. 1 impr. photoméc. (affiche) : ill. ; 60 x 85 cm.

Note(s) : L'ensemble est contenu dans un coffret en bois brut. Édition limitée, tirage à 300 exemplaires. Cote: FOL MU-1176. Visuel, ici: <http://www.periferia.ch/item/378-dieter-roth-und-die-musik>

3.9 Réserve des livres rares

▪ *Grands textes : éditions rares et épreuves corrigées*

VUAFLART, Claude. La Justification du moyen le plus favorable, pour abréger les travaux des longues études ; au souhait de tout le monde... Paris : F. L'Ermite, 1638. RES 8-NFE-47. Éd. originale d'un projet de réforme pédagogique générale connu par ce seul exemplaire.

La Journée amoureuse, ou Les derniers plaisirs de M... Ant... Comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Temple, le 20 août 1792. Au Temple, chez Louis Capet. L'an premier de la République. [1792]. ENFER-2628. Exemplaire complet des trois planches libres. Prov. : coll. Charles Hayoit.

SENAUCOUR, Étienne de. Isabelle. Paris : A. Ledoux, 1833. RES 8-NFR-478. Éd. originale, exemplaire corrigé par l'auteur en vue d'une édition complète de ses œuvres qui n'a jamais vu le jour.

BERNARD DUHAUT-CILLY, Auguste. Voyage autour du monde, principalement à la Californie et aux Îles Sandwich, pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829. Paris : Arthus Bertrand ; Saint-Servan : D. Lemarchand, 1834-1835. 2 vol. RES 8-NFG-97 (1-2). Très rare éd. originale complète de ses deux volumes, illustrée de 4 lithographies hors texte d'après les dessins de l'auteur. Exemplaire broché sous couvertures jaunes imprimées.

FORNERET, Xavier. À mon fils naturel. [Beaune : impr. Rolland], 1847. RES FOL-NFY-494. Éd. originale, dans sa brochure de 6 feuillets sous couverture de papier rose maintenue par deux rubans de soie verte. Prov. : coll. Bernard Loliée.

GENET, Jean. Chants secrets. [Lyon] : L'Arbalète, [1945]. RES FOL-NFY-482. Exemplaire de l'éditeur, Marc Barbezat, l'un des deux ex. sur vieux japon réimposés in-quarto raisin, non numéroté. En feuilles, sous portefeuille de l'éd. en parchemin orné de la lithographie d'Émile Picq.

GENET, Jean. Un chant d'amour. Paris : Jacques Loyau, 1947. RES FOL-NFY-454. Ex. n° 80 d'un tirage limité à 80 exemplaires (dont les huit derniers réservés à des présents).

ANTELME, Robert. L'Espèce humaine. Paris : Éditions de la Cité universelle, 1947. RES 8-NFR-482. Éd. originale dans sa première parution, avant la remise en vente des invendus en 1949 par l'éditeur Robert Marin sous une nouvelle couverture.

▪ *Livres illustrés et livres d'artiste*

La Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament... Trad. Isaac-Louis Le Maistre de Sacy. Paris : G. Desprez, J. Desessartz, 1717. 4 vol. RES FOL-NFA-16 (1-4). Exemplaire enrichi d'un grand nombre de planches, cartes et tableaux gravés par son premier possesseur, vers 1719.

DEFOE, Daniel. Aventures de Robinson Crusoe. Traduction nouvelle. Édition illustrée par Grandville. Paris : H. Fournier aîné, 1840. RES 8-NFR-498. Ex. comportant un double état des

planches hors texte sur vélin fin et chine volant et enrichi de 43 dessins originaux à la plume (dont un signé et deux inédits) ayant servi à l'illustration du livre et 12 fumés sur chine (11 vignettes et un hors-texte). Prov. : coll. Bernard Loliée.

CANUDO, Ricciotto. S.P. 503 le poème du Vardar. Suivi de La Sonate à Salonique avec une image de l'auteur par Picasso et un frontispice musical de Maurice Ravel. Paris : Les Poètes de la Renaissance du Livre, 1923. RES 8-NFY-882. Ex. marqué E, l'un des 5 sur japon, enrichi de 4 aquarelles originales de Bénédictus, non signées.

NEZVAL, Vítězslav. *Židovský hřbitov* [Le Cimetière juif]. [Lithographies de Jindřich Štyrský ; typographie et mise en page de Karel Teige]. Praha : Jan Fromek, Odeon, 1928. RES 4-NFY-381. Éd. originale tirée à 220 ex. (ex. n° 117, l'un des 190 signés par l'auteur).

WADA, Sanzō. Haishoku sōkan. Tokyo : Hakubisha, 1933-1934. 7 vol. RES 8-NFV-185. Livre de théorie des couleurs, comprenant un livret en japonais accompagné de 6 volumes de nuancier reliés en accordéon, réunissant en tout 348 échantillons de couleurs imprimés sur des carrés de papier découpés et collés par groupes de deux dans les deux premiers volumes, de trois dans les deux volumes, de quatre dans les deux derniers volumes. Rel. sous chemise d'éditeur fermée par une attache en ivoire

Teikoku Kaigun no Iyo. Tokyo : Tokyo Nichinichi Shimbunsha : Osaka Mainichi Shimbunsha, Showa 17 [1942]. RES FOL-NFG-32. Livre de propagande japonais illustré de photographies à la gloire de la marine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale, dont certains des premiers clichés de l'attaque de Pearl Harbor. Cartonnage d'éditeur bleu avec impressions au palladium.

TAPIÉ, Michel. Mirobolus Macadam et Cie, hautes pâtes de J. Dubuffet. Paris : R. Drouin, 1946. RES FOL-NFV-186. Ex. hors commerce de l'éd. originale, tirée à 30 ex. sur fort vélin d'Arches à la forme contenant une lithographie originale en trois couleurs de Jean Dubuffet.

SCHWITTERS, Kurt. La Loterie du jardin zoologique. Traduit de l'allemand par Robert Valançay. Paris : Les Pas perdus, 1951. RES 8-NFR-492. Ex. 4, l'un des 50 premiers ex. sur Marais Crèvecoeur comportant une eau-forte originale signée de Max Ernst hors-texte.

ELBURG, Jan G. Het Uitzicht van de duif. Amsterdam : Galerie Le Canard, 1952. RES FOL-NFY-488. Éd. originale tirée à 129 ex., illustrée de 9 gravures sur bois en couleurs de Constant ; ex. hors commerce n° III/IV, signé par l'artiste.

LECLERCQ, Léna. Pomme endormie. [8 lithographies originales en noir de] Alberto Giacometti. [Décines] : Marc Barbezat, 1961. RES FOL-NFY-465. Ex. n° V de l'éd. originale tirée à 131 ex., l'un des 23 ex. de tête sur japon nacré contenant une double suite de lithographies de Giacometti (suite des 8 lithographies illustrant l'édition et suite de 8 lithographies refusées). Acquis grâce au mécénat de la Fondation B. H. Breslauer.

BROODTHAERS, Marcel. Un coup de dés jamais n'abolira le hasard : image. Antwerpen : Galerie Wide White Space ; Köln : Galerie Michael Werner, 1969. RES FOL-NFV-193. Livre d'artiste transformant en image la mise en page du Coup de dés de Mallarmé tel qu'il avait été publié par la NRF en 1914. Éd. originale limitée à 100 exemplaires, l'un des 90 sur papier calque (n° 62, signé par l'artiste), complet des deux cartons blancs permettant la lecture sans effet de transparence.

CAMPBELL, Ken. Dominion. London : K. Campbell, 2002. RES GR FOL-NFV-61. Ex. n° 27 d'un livre d'artiste tiré à 30 exemplaires.

BONNEFOY, Yves. Ensemble de cinq textes (Vous, encore ! ; Ce bruit, qu'est-ce que c'est ; Et ça, encore ? ; Plus loin, plus loin ! ; La Grande Ourse ; Allô, oui ? ; L'Étoile sept) illustrés de collages originaux de Bertrand Dorny, tirés chacun à dix exemplaires, publiés chez l'auteur et l'artiste de 2002 à 2012. RES 4-NFR-246 à RES 4-NFR-252

PHILIPPE, Jean-Loup. Le Vaisseau de pierre. [Ill. d'] Aliska Lahusen. Paris : Éditions Arichi, 2016. RES FOL-NFR-253. Ex. n° 4 d'un tirage limité à 28 exemplaires, l'un des 4 premiers

comportant 5 peintures à l'huile sur feuille d'étain, le reste du tirage ne présentant que des reproductions numériques des œuvres originales.

- *Livres pour enfant*

KRÜGER, Hilde. Der Widiwondelwald : ein Bilderbuch aus bunten Dreiecken. Berlin : J. H. W. Dietz, 1924. RES 8-NFY-874. Éd. originale illustrée de 12 compositions hors texte construites à partir de la figure du triangle. Cartonnage d'éditeur illustré.

STRECKEWALD-EBHARDT, Tilla. Barbaritzchen, Herr Dunkel-Munkel und der Mond : ein Traum in Versen und Scherenschnitten. Bremen : GEDOK Ortsgruppe Bremen im Selbstverlag, [vers 1930]. RES 4-NFY-378. Éd. originale illustrée de compositions en bleu, noir et or d'après des papiers découpés. Cartonnage d'éditeur illustré.

MUNARI, Bruno. Nella notte buia. Milan : G. Muggiani, 1956. RES 8-NFV-179. Album né de l'expérience des livres illisibles réalisés par l'auteur, composé de 9 feuillets noirs imprimés en bleu et perforés d'un petit trou, 8 feuillets translucides imprimés en vert, noir et rouge et 8 feuillets de papier gris d'emballage avec une grotte découpée et comportant, insérés au milieu du cahier, 4 feuillets translucides oblongs. Cartonnage d'éditeur de papier noir illustré.

- *Publications des mouvements d'avant-garde du XX^e siècle*

CANGIULLO, Francesco ; MARINETTI, Filippo Tommaso. Piedigrotta. Parolinlibertà. Col manifesto sulla declamazione dinamica sinottica. Milano : Edizioni futuriste di Poesia, 1916. RES 4-NFR-260. Éd. originale.

La Folgore futurista. N° 1 (gennaio 1917)-n° 2 (febbraio 1917). Pavia : [s.n.], 1917. RES 8-NFR-472. Coll. complète d'une revue futuriste fondée par Angelo Rognoni et Gino Giuseppe Soggetti, dont la publication fut interrompue par la guerre.

Manifestation Dada. Maison de l'Œuvre, le samedi 27 mars, à 8h15 précises. [Paris] : [s.n.], [1920]. Prospectus-programme de format oblong, imprimé en noir et rouge sur papier rose d'après une maquette de Tristan Tzara, avec en surimpression en rouge deux dessins mécanomorphes de Francis Picabia.

The Street Wall Journal. N° 1 (Wednesday, May 13, 1970)- n° 3 (Thursday, May 21, 1970). New York : The Street Wall Journal, 1970. RES GR FOL-NFZ-28. Coll. complète d'un journal paru sous forme de trois affiches, diffusé durant la grève des étudiants américains en 1970 pour protester contre la guerre d'Indochine et pour demander la libération de Bobby Seale. Joint : Affiche « Free New University Conference », New York, 15 juin 1970.

Tout ! Ce que nous voulons : tout ! Dir. publ. Jean-Paul Sartre. N° 1 (1970, 23 sept.)-[N° 16 (1971, 29 juillet)]. Paris : Tout !, 1970-1971. RES GR FOL-NFZ-27. Coll. complète comportant les trois suppléments aux n° 4 (« Spartacus ou la révolte des esclaves »), 14 (« La pollution morale c'est la famille ») et 16 (« Les pieds pollués »).

ZG. N° 1-15. London : Gallery House Press (n° 1-6) ; ZG Magazine (n° 7-8) ; London & New York : ZG Magazine & Ultra Thin Management (n° 9-14) ; New York : ZG Magazine & Kent Fine Art (n° 15), 1980-1988. Coll. complète d'une revue de diffusion restreinte, créée par Rosetta Brooks et consacrée aux « self-consciously borderline activities » (éditorial de la première livraison), dans un esprit post-moderne héritier des mouvements radicalistes des années 1970.

- *Reliures*

SOLTYKOV, Aleksej. Voyage en Perse. Paris : L. Curmer, V. Lecou, 1851. RES 4-NFG-92. Cartonnage d'éditeur en percaline noire à décor orientaliste de plaques, doré et mosaïqué sur les

plats et le dos. Prov. : coll. Bernard Loliée.

The Wiener Werkstätte 1903-1928 : the Evolution of the Modern Applied Arts. Vienna : Krystall-Verlag, 1929. RES 8-NFV-183. Reliure d'édition orange et noire, en papier-mâché à motifs en relief, dessin du plat sup. par Vally Wieselthier, dessin du plat inf. par Gudrun Baudisch. Acquis grâce au mécénat de M. Henri Schiller.

GABORY, Georges. Le Nez de Cléopâtre. Illustré de pointes sèches par André Derain. Paris : Éd. de la Galerie Simon, [1922]. RES 8-NFR-487. Ex. n° 94. Reliure de Rose Adler (1949), box beige orné de filets noirs et blancs, dos de box noir titré à la chinoise. Prov. : coll. Jean Bonna.

BRETON, André. Les Manifestes du surréalisme, suivis de Prolégomènes à un troisième manifeste du surréalisme ou non. Paris : Éd. du Sagittaire, 1946. RES 8-NFZ-97. Ex. n° xxv portant un envoi d'André Breton à Edmond Bomsel, l'un des 58 ex. de tête comportant trois pointes-sèches originales de Matta. Reliure de Georges Leroux (1972) en box vert, décorée au plat sup. et au plat inf. de deux bandes évidées ornées d'une composition abstraite de lamelles mosaïquées de teintes orangées surmontée de trombones vert métallisés, et au plat sup. d'un cercle de plastique orange en relief rehaussé d'une pastille de box vert.

BOUSQUET, Joë. Il ne fait pas assez noir. Paris : R. Debresse, 1932. RES 8-NFR-488. Ex. n° 29. Reliure de Jean de Gonet (1985), plats semi-souples en veau noir imprimé de rayures, avec assemblage de bandes verticales de veau en différents gaufrages et lames d'ébène riveté au plat sup., baguettes d'ébène au bord externe des plats. Prov. : coll. Jean Bonna.

KOPAC, Slavko. Chapeau ivre. Vence : Pierre Chave Éditeur, 1994. RES 8-NFY-843. Ex. n° 1 signé par l'artiste. Reliure de Georges Leroux (1995), en veau gris estampé d'une structure en nid d'abeilles et mosaïqué de motifs (disques et spirales) en buffle noir, vert et fushia et en veau mordoré.

4° Dépôt légal

4.1 Réserve des livres rares

'ADNĀN, Ītil. Nuit. [Dessins originaux et poème d'] Etel Adnan. Paris : Yvon Lambert, 2017. RES FOL-NFY-481 (1). Éd. originale, constituant le premier volume de la collection « Pli selon pli », tirée à 50 ex. numérotés et signés et quelques ex. hors commerce (ex. n° 25).

GUILLEVIC, Eugène. 2 + 2 sonnets. [Bois gravés de] Thierry Le Saëc. Kergollaire-Languidic : Éditions de la Canopée, 2017. RES FOL-NFY-478. Éd. originale de quatre sonnets inédits de Guillevic, tirée à 20 ex. (ex. n° 2).

PENONE, Giuseppe. Identità. [Ill. de] Giuseppe Penone. Paris : Yvon Lambert, 2017. RES FOL-NFY-481 (3). Éd. originale, illustrée de cinq estampes numériques reproduisant des dessins originaux de l'artiste avec inversion des couleurs (le blanc en noir et chaque couleur en sa complémentaire). Troisième volume de la collection « Pli selon pli », tirée à 50 ex. numérotés et signés et quelques ex. hors commerce (ex. n° 25).

Tableau 1 : Collections de la BnF au 31 décembre 2016

	2016
Livres et recueils	15 000 000
Périodiques (titres)	390 000
<i>Dont vivants</i>	<i>40 000</i>
Manuscrits	370 000
Estampes et photographies	15 000 000
Partitions	2 000 000
Cartes, plans, globes	900 000
Monnaies et jetons	440 000
Médailles	150 000
Autres objets	60 000
Documents relatifs aux spectacles	3 000 000
Enregistrement sonores	1 500 000
Vidéogrammes	260 000
Multimédias	170 000
Archives du web (en fichiers collectés (URL))	29 000 000 000
<i>En teraoctets</i>	<i>794</i>

Tableau 2 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

En nombre de dépôts

<i>Type de documents</i>	Dépôt légal éditeur			
	2013	2014	2015	2016
Livres	74 818	80 255	76 287	77 986
Périodiques	295 663	278 240	262 951	250 232
<i>Dont dépôt légal importateur</i>	9 993	9 959	8 623	6 327
Brochures et publications diverses	13 744	10 603	14 021	17 198
Phonogrammes	12 507	10 926	11 480	8 797
Vidéogrammes	10 149	8 792	8 203	10 273
Multimédias	6 731	5 941	3 983	3 455
Cartes et plans	1 930	2 020	2 310	2 295
Estampes	454	539	676	518
Monnaies et médailles	63	53	23	-
Photographies	123	3	29	150
Affiches illustrées	1 000	945	273	546
Imagerie (cartes postales)	11 991	12 157	8 555	5 320
Partitions	1 688	2 461	1 908	1 773
Internet*	2,4	2,4	2,4	2,8
<i>Dont collectes larges</i>	1,7	1,7	1,7	2,1
<i>Dont collectes ciblées</i>	0,7	0,7	0,7	0,7

*en milliards de fichiers web (URL)

Tableau 3 : Monographies entrées par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions d'ouvrages			
	2013	2014	2015	2016
Achats	51 150	46 714	50 323	43 532
Dons	9 912	7 595	9 164	8 014
Échanges	1 598	1 281	1 434	1 945
Deuxième exemplaire DL	7 008	4 377	-	-
Total papier	69 668	59 967	60 921	53 491
Acquisitions numériques*	10 699	17 500	3 300	1 313

**les acquisitions numériques induisent des problématiques de comptage différentes des acquisitions papier, et plus complexes – ces chiffres sont indicatifs. Jusqu'en 2014, et partiellement 2015, les titres numériques étaient acquis par grands ensembles de bouquets ; avec la mise à jour de la charte documentaire, les acquisitions se font titre à titre.*

Tableau 4 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions de périodiques (en nombre de titres)			
	2013	2014	2015	2016
Achats	6 825	6 515	6 410	6 139
Dons	1 312	1 112	1 165	1 149
Echanges	822	1 029	851	788
Deuxième exemplaire DL	810	414	-	-
Total papier	9 769	9 070	8 426	8 076
Acquisitions numériques	courant + rétrospectif de profondeur historique variable			

Tableau 5 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées

Catégories des documents reçus	Achats			Dons et autres modes d'entrées			Total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Affiches	11	47	2	2 866	4 109	1 899	2 877	4 156	1 901
Cartes, atlas et globes	965	980	899	784	605	97	1 749	1 585	996
Catalogues de ventes et de libraires	-	8	-	-	465	821	-	473	821
Costumes et accessoires	1	-	-	21	20	-	22	20	-
Dessins et dessins de presse	134	22	2	43	1 060	5	177	1 082	7
Documents sonores (phonogrammes)	2 033	2 328	1 484	7 798	1 338	2 785	9 831	3 666	4 269
Dossiers de presse	-	-	-	-	315	362	-	315	362
Estampes	3 013	78	2	128	265	19	3 141	343	21
Imagerie (cartes postales)	762	-	-	17	183	-	779	183	-
Images animées (vidéogrammes)	1 385	1 767	1 717	1 177	5 588	6 311	2 562	7 355	8 028
Livres d'artistes & graphiques	26	9	1	86	233	93	112	242	94
Manuscrits	75	209	106	780	739	102	855	948	208
Maquettes de spectacle	333	2 173	17	3 421	3 714	35	3 754	5 887	52
Monnaies et médailles	22	1 150	29	66	24	135	88	1 174	164
Multimédia mono et multisupport	421	522	194	317	2 735	288	738	3 257	482
Musique imprimée	500	338	406	117	204	132	617	542	538
Objets	19	3	59	13	7	3	32	10	62
Photos du XIX ^e siècle	2	475	-	342	-	3	344	475	3
Photos des XX ^e et XXI ^e siècles	37 320	25 874	37 447	7 341	80 587	39 440	44 661	106 461	76 887
Portfolios (estampes et photos)	1	-	-	3	6	-	4	6	-
Programmes de spectacles	-	-	1	6 190	5 496	15 568	6 190	5 496	15 569
Timbres	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 6 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

	2013	2014	2015	2016
Nombre d'images produites en interne*	3 442 515	2 168 952	3 016 555	2 405 431
Nombre d'images produites sur marché	16 851 401	7 370 051	12 701 928	25 367 022
Total	20 293 916	9 539 003	15 718 483	27 772 453

**l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 1.3 du rapport).*

Tableau 7 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et périodiques

	2013	2014	2015	2016
Notices bibliographiques créées	77 786	84 446	80 092	82 101
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	50 012	50 400	49 657	49 231
Notices d'autorité créées	23 978	25 782	23 679	22 724
Notices d'autorité mises à jour	28 042	28 567	24 620	22 676
Total des notices créées	101 764	110 228	103 771	104 825
Total des notices mises à jour	78 054	78 967	74 277	71 907

Tableau 8 : Catalogage courant et rétrospectif par les départements de collections

	2013	2014	2015	2016
Notices bibliographiques produites*	112 280	121 848	125 480	114 494
Notices d'autorité produites	50 653	48 437	52 171	51 247
Total des notices produites	162 933	170 285	177 651	165 741

*Notices créées ou dérivées

Tableau 9 : Dérivation de notices pour les monographies

	2013	2014	2015	2016
Notices produites	47 623	44 273	49 553	46 463
Notices dérivées	26 530	23 655	28 636	23 912
% de notices dérivées	56%	53%	58%	51%

Tableau 10 : Conservation curative

	2013	2014	2015	2016
Nombre de volumes réparés physiquement*	7 999	9 535	8 975	7 967
Nombre de documents en feuille réparés*	208 547	219 603	244 346	291 923
Reliure main (nombre de volumes)	1 565	832	1 054	652
Désinfection (m3)	-	30	-	24
Objets, maquettes, divers*	9 109	5 358	6 257	6 208
Dorures / titrages (nombre de volumes)	1 387	1 220	1 200	628

*à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections

Tableau 11 : Conservation préventive

	2013	2014	2015	2016
Reliure mécanisée (volumes commandés)	11 942	20 624	23 380	23 405
Conditionnement sur mesure (documents)*	21 139	19 681	21 846	17 737
Équipement léger (documents magasin)	7 964	7 447	7 608	7 413
Désacidification (en u.c.)	10 856	10 196	27 172	17 123

**hors équipements réalisés par les départements de collections*

Tableau 12 : Reproduction micrographique (nombre d'images)

	2013	2014	2015	2016
Micrographie réalisée en interne	401 977	386 075	266 698	164 069
Micrographie réalisée en externe	1 339 796	496 399	111 532	-
Total - Nombre d'images	1 741 773	882 474	378 230	164 069

Tableau 13 : Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-Jardin

<i>en nombre de titres</i>	2013	2014	2015	2016
Cartes annuelles Haut-de-jardin*	25 438	24 881	27 272	29 648
Ticket 1 jour	44 241	44 412	41 504	45 847

**ont été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites*

Tableau 14 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF

<i>en nombre de titres</i>	2013	2014	2015	2016
Cartes annuelles accès illimités*	18 170	17 273	18 398	17 810
Cartes 15 entrées*	2 130	1 709	1 882	1 632
Cartes 3 entrées*	10 188	9 532	9 279	8 933
Total Recherche	30 488	28 514	29 559	28 375

**n'ont pas été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites. Le total est donc différent de la partie 4.1.1 du rapport .*

Tableau 15 : Répartition du public accrédité par type de recherche

<i>en %</i>	2013	2014	2015	2016
pour études	48	47	48	50
pour raisons professionnelles	43	44	44	42
à titre personnel	9	9	8	8

Tableau 16 : Répartition du public accrédité par nationalité

<i>en %</i>	2013	2014	2015	2016
France	66	65	66	67
Étranger	34	35	34	33

Tableau 17 : Fréquentation des salles de lecture

	2013	2014	2015	2016
Rez-de-jardin	310 866	285 506	285 655	285 771
Richelieu	51 948	45 351	42 872	33 883
Arsenal	8 799	8 754	8 154	8 268
Opéra	2 275	2 095	1 811	2 128
Avignon	2 949	4 499	4 536	4 563
Sous total RAO	65 971	60 699	57 373	48 842
Total bibliothèque de recherche	376 837	346 205	343 028	334 613
Haut-de-jardin	463 069	464 162	470 326	472 596
Estimations Haut-de-jardin hors salles de lecture			66 500	67 081
Total Haut-de-jardin	463 069	464 162	536 826	539 677
Total BnF	839 906	810 367	879 854	874 290

Tableau 18 : Nombre de documents communiqués

	2013	2014	2015	2016
Rez-de-Jardin	939 257	742 663	719 593	708 722
RAO	225 229	200 001	150 878	136 192
Total BnF	1 164 486	942 664	870 471	844 914

Tableau 19 : L'offre documentaire de Gallica

	2014	2015	2016
Monographies	269 489	290 020	343 943
Fascicules de périodiques	1 408 082	1 522 504	1 785 167
Documents iconographiques	1 054 987	1 226 940	1 240 129
Cartes et plans	77 956	95 026	102 538
Documents sonores	17 807	34 431	35 329
Manuscrits	40 605	49 999	60 420
Musique notée	26 271	39 924	42 868
Vidéos	nc	13	18
Objets	nc	178 608	178 784
Nombre total de documents	2 895 197	3 437 465	3 789 196

(hors documents uniquement indexés et hors Gallica intra muros)

Tableau 20 : La fréquentation de Gallica

	2013	2014	2015	2016
gallica.bnf.fr	13 275 868	13 441 929	13 256 728	11 987 267
lecteur exportable	424 925	373 743	209 564	134 107
application	405 370	453 808	364 702	337 185
Site mobile gallica.bnf.fr/m	88 056	925 601	1 449 614	1 523 994
Gallica intra-muros	30 644	41 122	47 301	39 455
Gallica Labs	14 613	7 879	493 721	642
Numistral	13 558	16 365	16 516	17 478
Grande Collecte	-	30 051	84 616	13 675
IIIF-Gallica	-	-	58 219	183 449
Nombre total de visites	14 253 034	15 290 498	15 980 981	14 237 252

En italiques : services ouverts en cours d'année.

Tableaux 21 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2016

Les partenaires de Gallica par types de partenaires	1997-2016
Partenaires des territoires	213
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	55
Autres partenaires	72
Bibliothèques étrangères	6
Total des partenaires de Gallica	346

(toutes filières)

Les partenaires de Gallica par mode d'entrée des documents numériques	1997-2016
Filière intégration des documents	391
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – imprimés</i>	322
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – documents à haute valeur patrimoniale</i>	42
<i>par intégration de fichiers numériques</i>	27
Filière référencement des documents (moissonnage)	79
Total des partenaires de Gallica	470

(sans dédoublement : un même partenaire participant à plusieurs filières est compté pour chacune des filières)

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	Fin 2016
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	187 668
Intégration des fichiers numériques	35 415
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	309 431
Total des documents des partenaires	532 514

Tableau 22 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

En nombre de visites

Fréquentation des expositions temporaires	Salle	2016	2015/2016
Anselm Kiefer L'Alchimie du livre*	Galerie 2 - François-Mitterrand	16 075	15 731
Images du Grand Siècle*	Galerie 1	2 432	3 454
La Franc-Maçonnerie	Galerie 2	31 656	
Miquel Barcelo, sol y sombra	Galerie 1	20 919	
La France d'Avedon**	Galerie 2	20 949	
Pascal, le cœur et la raison**	Galerie 1	6 220	
Bakst : des ballets russes à la haute couture**	Opéra	27 901	
Total expositions payantes		126 152	
De rouge et de noir	Richelieu - Monnaies et médailles	2 624	13 738
Isabel Echarri et Diego Etcheverry*	Galerie des donateurs	4 323	2 355
Le peintre Charles Matton, cinéaste et écrivain	Galerie des donateurs	5 558	
Georges Lemoine	Galerie des donateurs	4 834	
Globes en 3D	Galerie des donateurs	11 267	
Yantchesky	Galerie des donateurs	11 375	
Les choix de Pierre Leroy	Bibliothèque de l'Arsenal	659	
Total expositions gratuites		40 640	
TOTAL		166 792	

* expositions dont l'exploitation s'étendait sur 2015/2016

** expositions dont l'exploitation s'étend au-delà de 2016

Tableau 23 : Fréquentation des principales manifestations culturelles

Manifestations ayant rassemblé plus de 200 personnes

GA – Grand auditorium (François-Mitterrand) : 345 places

PA – Petit auditorium (François-Mitterrand) : 200 places

Cycle	Titre	Intervenants	Dates	Lieu	Fréq.
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>L'histoire de la philosophie est-elle d'actualité?</i>	Martin Rueff	06/01/16	GA	203
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Le pays où habitait Albert Einstein</i>	Etienne Klein	13/01/16	GA	318
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>L'idéalité</i>	Martin Rueff	20/01/16	GA	237
Cycle Cinéma	<i>Le tandem cineaste -monteur</i>	Arnaud Desplechin et Laurence Briaud	03/02/16	GA	280
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Brouillons</i>		04/02/16	GA	217
Cycle cinéma	<i>Le tandem cineaste -monteur</i>	Jacques Audiard	09/02/16	GA	317
Après-midi d'étude	<i>La laïcité en question</i>	Sylviane Tarsot-Gillery, Didier Leschi	19/02/16	PA	270
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Penser entre</i>	François Jullien	09/03/16	GA	203
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Tentatives</i>		17/03/16	GA	263
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Philosophie du christianisme</i>	François Jullien	23/03/16	GA	253
Un texte, un mathématicien	<i>De la petite vérole au XVIIe siècle au cancer aujourd'hui : ce que peuvent apporter les mathématiques</i>	Dominique Barbolosi	30/03/16	GA	223
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Qu'est-ce qu'exister ?</i>	François Jullien	06/04/16	GA	287
Un texte, un mathématicien	<i>Claude Shannon et l'avènement de l'ère numérique</i>		13/04/16	GA	282
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Métiers d'homme</i>		14/04/16	GA	243
Evènement	<i>Autour de l'exposition Miquel Barceló, Sol y sombra</i>		21/05/16	GA	215
Evènement	<i>La plateforme des nouveaux talents du cinéma /Les lauréats du prix Kinoma</i>		15/06/16	GA	280
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Des ronds dans des carrés</i>	Marcel Benabou, Olivier Salon, Hervé Le Tellier, Frédéric Forte...	13/10/16	GA	210
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Reprise</i>	François Jullien	16/11/16	GA	305
Physique et Interrogations Fondamentales (PIF).15e Rencontres	<i>La science, l'information, la connaissance</i>		19/11/16	GA	216
Evènement - A l'occasion de la traduction par Daniel Lauzon du 3e tome du <i>Seigneur des Anneaux</i>	<i>Soirée J. R. R. Tolkien</i>	Daniel Lauzon, Anne Besson, Stéphane Marsan, Pierre Krause, ...	23/11/16	GA	218
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Quand est-ce qu'on dort?</i>		24/11/16	GA	218
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Qu'est-ce qu'un père</i>		30/11/16	GA	215
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>De l'expérience</i>		07/12/16	GA	263

Tableau 24 : Fréquentation des activités pédagogiques

En nombre de personnes accueillies, élèves et enseignants

Activités	2014	2015	2016
Ateliers permanents			
Visites de la BnF	2 727	2 159	2 870
Ateliers de découverte et de pratique	5 692	2 985	3 282
Exploration des ressources documentaires	739	689	1 251
Total	9 158	5 833	7 403
Ateliers temporaires			
De Rouge et de Noir : collection Luynes			37
Anselm Kiefer, l'alchimie du livre			565
Miquel Barcelo, Sol y sombra			491
La Franc-Maçonnerie			22
Chorégraphes américains			24
La France d'Avedon Vieux Monde New Look			290
Lumière sur la ville : Nicolas N, Yantchevsky			26
Pascal, le cœur et la raison			158
Total	5 089	3 788	1 613
Formations enseignants			
PAF Ile-de-France (dont PNF Lettres)	3 030	924	1 223
Hors PAF	339	200	1 250
Présentations et vernissages d'expositions	366	286	203
Hors les murs (dont EAC en territoire)	276	522	1 326
Total	4 011	1 932	4 002
Manifestations			
Chemins d'accès et Chemins de la médiation	452	220	350
Autres (concours de récitation, journée presse,,,))	1 275	2 238	792
Total	1 727	2 458	1 142
TOTAL	19 985	14 011	14 160

Tableau 25 : État du catalogue général - Volumétrie

	2013	2014	2015	2016
Total des notices bibliographiques	12 606 032	12 970 226	13 196 602	13 644 237
Total des notices d'autorité	5 366 729	5 441 113	5 491 719	5 561 384
Total des notices d'autorité diffusables	2 429 725	2 515 585	2 606 817	2 745 733
Total des notices d'exemplaires	20 541 019	21 297 853	21 717 177	22 215 259

Tableau 26 : État du catalogue général par type de document (nombre de notices bibliographiques)

<i>Type de document</i>	2013	2014	2015	2016
Image animée	228 466	239 227	251 036	264 265
Image fixe	611 750	636 492	660 516	734 451
Multimédia	72 028	73 412	74 634	75 465
Spectacle	55 228	56 335	57 122	57 662
Imprimé (sauf publication en série)	8 624 584	8 857 216	9 014 849	9 320 302
Publication en série imprimée	715 186	727 879	734 174	742 693
Ressource électronique	68 604	72 270	74 458	76 940
Médaille	134 700	179 654	179 582	179 613
Objet	879	945	2 502	2 645
Manuscrit moderne	143 533	155 951	164 428	168 072
Musique	745 044	747 532	739 091	758 312
Document sonore	871 170	883 878	899 212	913 360
Document cartographique	334 860	339 435	344 998	350 457
TOTAL général (hors sous-notice analytique*)	12 606 032	12 970 226	13 196 602	13 644 237

Tableau 27 : Distribution par type de notice bibliographique

<i>Type de notice</i>	2013	2014	2015	2016
Monographie	11 414 142	11 739 643	11 937 426	12 356 126
Collection	210 439	216 567	220 390	225 280
Ensemble	127 488	132 775	140 850	148 755
Recueil	279 120	297 510	309 731	320 239
Périodique	504 467	512 233	515 895	520 970
Historique	15 148	15 163	15 188	15 205
Spectacle	55 228	56 335	57 122	57 662
TOTAL	12 606 032	12 970 226	13 196 602	13 644 237
Sous-notice analytique*	2 978 412	2 997 584	3 001 170	3 011 930

*les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).

Tableau 28 : Distribution par type de notice d'autorité

<i>Type de notice</i>	2013	2014	2015	2016
Noms de personne	3 904 119	3 968 629	4 014 098	4 038 506
Collectivités	614 542	614 109	610 381	627 545
Marques	24 783	25 445	25 888	26 307
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	246 381	249 598	253 333	304 814
Noms géographiques	260 773	261 475	262 702	263 210
Dewey	140 337	142 190	144 002	145 599
Rameau	175 794	179 667	181 315	184 286
TOTAL général	5 366 729	5 441 113	5 491 719	5 590 267

Tableau 29 : Activités des produits bibliographiques

	2013	2014	2015	2016
Nombre de clients des produits et services bibliographiques	4 582	4 842	5 002	5 186
Nombre de notices distribuées (en millions)*	67	71	117	85
Nombre de notices bibliographiques récupérées**	149 318	180 989	242 025	122 035
Nombre de notices d'autorité récupérées**	191 331	148 015	206 394	151 817

*à l'exception de celles récupérées en Z39.50 non comptabilisables

**par catalogue : FTP

Tableau 30 : Part des notices du catalogue général versées dans Data.bnf.fr

	2013	2014	2015	2016
Entités Personne	12,1%	32,3%	98,9%	99,9%
Entités Organismes	14,6%	35,6%	99,1%	99,9%
Entités Titres	58,3%	93,4%	99,0%	99,7%
Entités RAMEAU	99,0%	99,8%	94,8%	100,0%
Entités Noms géographiques	99,1%	98,7%	98,7%	99,0%
Notices de spectacles	-%*	99,7%	99,9%	99,9%
Périodiques	0,0%	35,1%	60,3%	62,0%
Monographies	49,9%	66,0%	70,6%	71,9%

*Fin 2013 un grand nombre de notices de spectacles du catalogue général ont été transformées en notices Titres, la part des notices de spectacles versées dans Data n'est pas significative.

Tableau 31 : Catalogue collectif de France

	2013	2014	2015	2016
Nombre de notices dans la base Patrimoine	4 961 911	5 427 435	5 752 568	6 090 827
Nombre de fonds décrits dans le RNBFD	2 360	3 215	3 366	3 495
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	379 445	464 462	485 317	451 712

Tableau 32 : Répartition des effectifs par corps et catégorie

Statut	Catégorie	2013		2014		2015		2016	
		PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT
Personnels État	A	415	422	413	401	421	403	426	409
	B	397	385	403	381	427	402	424	408
	C	666	641	642	633	649	615	639	621
	Total	1 478	1 449	1 458	1 415	1 497	1 421	1 489	1 438
Personnels non-titulaires	A	416	404	419	405	422	414	409	404
	B	223	214	233	216	207	201	203	186
	C	19	16	15	13	15	13	13	10
	EA*	4	1	8	7	4	6	1	3
	Total	662	634	675	640	648	633	626	604
Personnels non-titulaires à temps incomplet		268	174	260	160	256	163	225	145
Total		2 408	2 257	2 393	2 215	2 401	2 216	2 340	2 187

*Emplois d'avenir

Tableau 33 : Les principaux domaines de formation des agents

Domaines	Années	Stagiaires	Évol. stagiaires	Jours	Évol. jours
Hygiène, sécurité, santé au travail	2 014	668		404	
	2 015	615	-7,9%	504	24,8%
	2 016	688	11,9%	600	19,0%
Accueil	2 014	293		191	
	2 015	387	32,1%	283	48,2%
	2 016	278	-28,2%	199	-29,7%
Concours	2 014	544		893	
	2 015	566	4,0%	797	-10,8%
	2 016	400	-29,3%	780	-2,1%
Management	2 014	232		275	
	2 015	256	10,3%	317	15,3%
	2 016	251	-2,0%	359	13,2%
Edition et communication	2 014	123		257	
	2 015	169	37,4%	299	16,3%
	2 016	100	-40,8%	156	-47,8%

Tableau 34 : Le compte financier de la BnF

	2013	2014	2015	2016
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	192 884 883	189 991 442	188 623 056	187 554 314
Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service (70)	6 239 429	5 913 002	7 201 104	7 344 055
Production stockée (71)	80 417	- 210 440	- 124 663	101 931
Subvention d'exploitation (741)	183 280 015	180 787 585	178 000 181	176 474 890
Autres subventions, dons et legs	1 809 734	1 713 838	1 556 026	1 935 584
Autres produits (75 -76 - 77)	1 475 288	1 787 457	1 990 406	1 697 855
CHARGES D'EXPLOITATION	182 797 514	181 984 680	180 784 052	181 701 223
Achats (60)	8 149 618	7 908 887	8 175 215	8 442 381
Services extérieurs (61 - 62)	36 081 719	35 604 245	34 866 999	36 497 383
Impôts et taxes (63)	476 429	391 889	321 379	334 296
Charges de personnel (63 - 64)	134 637 377	134 400 314	134 593 513	134 317 363
Autres charges (65 - 66 - 67)	3 452 371	3 679 345	2 826 947	2 109 800
CAF	10 087 369	8 006 762	7 839 003	5 853 091
RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 555 109	26 954 477	32 256 769	33 990 752
Subvention d'investissement	18 363 370	14 463 345	22 326 410	22 452 916
Autres subventions, ressources affectées	6 154 586	12 444 355	9 912 735	11 446 684
Autres ressources	37 153	46 777	17 624	91 152
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36 186 499	38 326 001	34 022 354	39 811 138
Immobilisations incorporelles (20)	7 115 568	8 304 850	7 495 209	7 733 488
Immobilisations corporelles (21)	23 994 475	24 259 439	20 991 032	26 854 230
dont acquisitions pour les collections	18 788 231	18 144 194	15 186 033	18 774 789
Autres immobilisations	5 076 456	5 761 713	5 536 113	5 223 420
INCIDENCE SUR FONDS DE ROULEMENT	- 1 544 021	- 3 364 762	6 073 419	32 705

Tableau 35 : Le budget 2016 par destinations (rang 1 & 2) - en AE & CP

Dest 1	Destination de niveau 2	Personnel		Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
		AE=CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Patrimoine immobilier	Projet Richelieu	961 340	2 012 443	893 349	1 859 996	1 937 995	4 833 778	3 792 684	
	Richelieu et annexes	162 742	245 461	24 742	2 088	7 608	410 291	195 092	
	François Mitterrand	541 808	369 483	382 662	7 384 950	3 645 619	8 296 241	4 570 089	
	Bussy	49 702			-	3 808	162 252	45 894	
	Arsenal	46 296	2 487	2 487	110 757	207 444	159 540	256 227	
	Bibliothèque musée de l'Opéra	29 743	-				29 743	29 743	
	Sablé	11 880	48 223	51 809	45 149	45 218	105 252	108 908	
	Boulevard St Michel	6 852	8 317	15 118	26 810	104 566	41 979	126 536	
Multisites	75 073	5 744 921	5 213 880	969 335	1 154 427	6 789 329	6 443 380		
Total Patrimoine immobilier		1 885 437	8 431 334	6 584 047	10 395 276	7 265 129	20 712 048	15 734 612	
Patrimoine collections	Dépôt légal	5 264 693	251 973	501 973	681 529	744 605	6 198 195	6 511 271	
	Pôles associés	983 779	1 675 928	1 670 437	177 773	194 394	2 837 481	2 848 610	
	Acquisitions	8 453 204	2 796 159	2 733 057	9 067 385	9 197 493	20 316 748	20 383 753	
	Constitution des collections numériques	5 603 440	298 141	287 534	6 667 444	6 047 324	12 569 025	11 938 298	
	Restauration/conservation	15 152 913	1 982 073	2 113 645	510 674	480 837	17 645 660	17 747 395	
	Sûreté des collections	2 392 398	67 347	67 347	-	-	2 459 745	2 459 745	
	Stockage des collections physiques	2 009 527	1 430 695	268 097	130 113	126 844	3 570 335	2 404 467	
	Catalogage hors informatique	19 239 758	-	-	81 315	182 617	19 321 074	19 422 375	
SIBIB/SINUM pour conservation	1 937 512	1 409 520	1 495 969	4 331 165	5 321 828	7 678 197	8 755 309		
Total Patrimoine collections		61 037 224	9 911 837	9 138 058	21 647 398	22 295 942	92 596 459	92 471 224	
Diffusion et valorisation	Accueil	2 960 981	277 116	266 237	399 231	419 856	3 637 328	3 647 074	
	Mise à disposition des collections physiques	9 946 748	1 400 080	1 379 837	648 367	526 891	11 995 195	11 853 476	
	Exception handicap	259 201	-	-	47 084	103 936	306 286	363 138	
	Services à distance	5 442 134	248 669	218 375	759 643	884 235	6 450 446	6 544 745	
	Reproduction	4 316 212	97 192	101 177	150 967	130 431	4 564 372	4 547 821	
	Éditions et produits dérivés	1 891 818	704 565	681 673	4 300	4 767	2 600 683	2 578 259	
	Expositions	3 124 966	2 117 633	1 962 108	197 273	130 571	5 439 871	5 217 645	
	Manifestations	1 869 797	271 699	271 200	63 792	56 927	2 205 287	2 197 924	
	Actions pédagogiques et éducatives	1 004 246	97 812	23 863	273	273	1 102 331	1 028 382	
	Formation professionnelle	647 061	12 233	12 460	-	-	659 294	659 521	
	Recherche scientifique	2 019 648	171 828	177 748	68 796	11 867	2 260 272	2 209 262	
	Activités internationales	956 563	90 918	86 054	-	12 984	1 047 481	1 055 601	
	SIBIB/SINUM pour communication	2 150 523	117 382	61 634	597 085	745 335	2 864 989	2 957 492	
	Projet Haut de Jardin	8 688 909	-	1 226	-	53 036	8 688 909	8 743 170	
Participation à la filiale	-	-	-	440 000	440 000	440 000	440 000		
Total Diffusion et valorisation		45 278 807	5 607 127	5 243 593	3 376 811	3 521 109	54 262 745	54 043 509	
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 202 376	8 534 346	8 552 330	10 270	73 013	10 746 992	10 827 719	
	Logistique / exploitation	4 730 006	10 974 548	11 069 925	229 862	314 211	15 934 417	16 114 142	
	Locations immobilières et charges	330 262	64 616	171 265	-	-	394 879	501 527	
	Pilotage stratégie	3 809 460	749 255	469 364	211 255	227 622	4 769 971	4 506 446	
	Frais de mission	103 370	144 721	135 913	-	-	248 091	239 283	
	Communication	1 624 179	811 372	815 101	1 190	1 190	2 436 741	2 440 470	
	Dépenses relatives au personnel	4 898 520	1 193 595	1 192 835	76 680	85 948	6 168 795	6 177 303	
	Informatique transverse	-	2 991 679	3 495 219	799 155	383 686	3 790 834	3 878 905	
	Informatique bureautique	1 786 932	1 127	4 162	979 481	1 304 621	2 767 539	3 095 715	
	Documentation	73 176	243 930	160 796	-	-	317 106	233 972	
	Charges financières	149 612	189 790	273 448	1 002	1 794	340 403	424 854	
	Gestion administrative	6 807 178	382 962	373 512	326 595	486 401	7 516 734	7 667 091	
Personnel		70 878	73 425	90 000	90 000	160 878	163 425		
Total Fonctions support		26 515 071	26 352 820	26 787 295	2 725 490	2 968 485	55 593 381	56 270 851	
Total "décaissable"		134 716 539	50 303 118	47 752 993	38 144 975	36 050 664	223 164 632	218 520 196	

Tableau 36 : détail des recettes 2016

	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Subventions État	183 079 507	180 723 807	177 998 681	176 446 229
Ressources propres	9 805 375	9 267 632	10 624 377	9 457 565
Produits financiers	9 975	5 231	4 502	7 031
Principales activités	5 649 880	5 518 997	5 712 721	6 200 213
Accès aux salles de lecture	1 405 063	1 306 734	1 311 746	1 290 298
Editions	795 052	689 415	814 095	1 076 214
Reproduction	1 242 952	1 288 463	1 470 866	1 536 187
Expositions	637 734	406 128	462 288	568 828
Gestion des espaces dédiés (locations, etc.)	1 569 078	1 828 256	1 653 726	1 728 686
Autres activités	1 770 167	1 573 820	3 009 785	856 363
Formation professionnelle	88 526	80 571	102 657	87 956
Restauration d'ouvrages	75 072	41 126	30 449	27 514
Prestation pour Agence France-Muséums	660 000	400 000	1 570 000	21 000
BnF-Partenariats	360 346	474 224	350 866	159 108
Rédaction de notices (produits bibliographiques)	28 800	5 800	1 200	2 400
Fond de dotation	-	-	-	1 765
Prestations de stockage des collections (tiers-archivage)	37 500	37 500	34 820	21 280
Divers autres	304 818	273 688	688 028	349 885
Produits de gestion	215 105	260 911	231 765	185 455
Dons et legs	385 869	412 836	339 977	388 522
Mécénat	580 802	384 336	256 050	491 334
Autres subventions	1 408 593	1 372 412	1 301 342	1 514 102
Total recettes de fonctionnement encaissables	192 884 882	189 991 440	188 623 058	185 903 794
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Subvention Etat	14 341 322	13 599 240	21 560 000	21 560 000
Ressources propres	10 213 788	13 355 237	10 696 769	6 526 964
Autres subventions	6 006 313	7 836 760	6 487 467	5 744 437
Mécénats	3 234 242	5 457 258	3 889 094	723 387
Dons et legs	936 079	14 442	290 600	-
Caution et dépôts de garantie	4 798	45 560	13 331	-
Autres recettes d'investissement			11 983	28 125
Produits de cessions d'éléments d'actifs	32 356	1 217	4 293	31 015
Total recettes d'investissement encaissables	24 555 109	26 954 477	32 256 769	28 086 964
Total des recettes encaissables	217 439 992	216 945 919	220 879 825	213 990 757

Tableau 37 : le bilan 2016

	2013	2014	2015	2016
ACTIF				
Immo. incorporelles	30 226 887	31 469 709	34 150 288	33 156 291
Immo. corporelles	1 009 521 965	1 385 053 765	1 343 303 767	1 355 895 073
Immo. financières	10 181 671	10 991 671	9 826 562	10 301 562
Total I	1 049 930 523	1 427 515 144	1 387 280 617	1 399 352 926
Stocks et en cours	1 067 036	1 011 237	1 753 814	1 802 929
Créances d'exploitation	57 712 527	55 081 461	63 404 327	62 280 962
Total II	58 779 563	56 092 698	65 158 141	64 083 891
Total général (I + II)	1 108 710 086	1 483 607 842	1 452 438 758	1 463 436 817
PASSIF				
Capital	749 333 522	1 096 681 299	1 095 217 307	1 095 263 548
Réserves	272 666 953	280 994 676	243 902 909	246 792 898
Subventions	69 643 079	79 209 637	86 135 941	95 012 583
Total I	1 091 643 554	1 456 885 612	1 425 256 157	1 437 069 028
Provision pour risques et charges (II)	1 299 923	10 445 367	10 728 833	10 905 189
Dettes financières	2 738 325	2 356 359	2 829 231	2 968 884
Dettes d'exploitation	13 028 284	13 920 505	13 624 537	12 493 715
Total III	15 766 609	16 276 863	16 453 768	15 462 599
Total général (I+II+III)	1 108 710 086	1 483 607 842	1 452 438 758	1 463 436 817

Tableau 38 : L'exécution du budget 2016

<i>Taux de consommation des crédits</i>	2013	2014	2015	2016	
				AE	CP
Personnel	99,85 %	98,46%	99,45%	99,02%	
Fonctionnement	93,78 %	106,6% *	110,03% *	95,58%	95,26%
Total compte de résultat	97,28 %	101,70%	103,58%	98,06%	98,01%
Investissement	67,87 %	69,45%	59,34%	97,86%	79,47%

* Ces taux tiennent compte des opérations internes (non décaissables), ce qui explique qu'ils excèdent 100%



Les instances de concertation et de décisions

Liste des membres au 31 décembre 2016

Personnalités associées avec voix consultative

Sylviane TARSOT-GILLERY
directrice générale
Bibliothèque nationale de France

Antoine COMPAGNON
président du Conseil scientifique
Bibliothèque nationale de France

Béatrice LECOMTE
agent comptable
Bibliothèque nationale de France

Thierry PELLÉ
contrôleur général économique et financier
Bibliothèque nationale de France

Personnalités invitées par le Président avec voix consultative

Arnaud BEAUFORT
directeur général adjoint
directeur des Services et des réseaux
Bibliothèque nationale de France

Denis BRUCKMANN
directeur général adjoint
directeur des Collections
Bibliothèque nationale de France

Frédérique GERBAL
directrice générale adjointe
directrice de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Gilles NEVIASKI
directeur délégué aux Ressources humaines à la
direction de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Thierry GRILLET
directeur de la Diffusion culturelle
Bibliothèque nationale de France

Isabelle NYFFENEGGER
déléguée aux Relations internationales
Bibliothèque nationale de France

Kara LENNON-CASANOVA
déléguée au Mécénat
Bibliothèque nationale de France

Thierry PARDÉ
délégué à la Stratégie et à la recherche
Bibliothèque nationale de France

Marc RASSAT
délégué à la Communication
Bibliothèque nationale de France

Nathalie THOUNY
directrice déléguée BnF-Partenariats
Bibliothèque nationale de France

Vincent BILLEREY
directeur du département du Budget et des affaires
financières
Bibliothèque nationale de France

2. Conseil scientifique

	Membres Titulaires	Suppléants
Président	Antoine COMPAGNON professeur au Collège de France	
Membre de droit	Astrid BRANDT-GRAU cheffe du département de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture et de la communication	
Personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre de la Culture et de la communication	Jean-Hervé LORENZI, président du Cercle des économistes Annette WIEVIORKA, directrice de recherche émérite au CNRS Antoine de BAECQUE Professeur à l'École normale supérieure	
Représentants d'institutions scientifiques et documentaires désignés par arrêté du ministre de la Culture et de la communication	Catherine BRECHIGNAC Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences Paul LECLERC Directeur du Paris Global Center de Columbia University Nathalie LEGER directrice générale de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine) Milad DOUEIHI titulaire d'une chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval (Québec) Antoinette LE NORMAND-ROMAIN directeur général de l'INHA Gennaro TOSCANO Directeur du département des conservateurs à la direction de la recherche de l'Institut national du Patrimoine	
Assistent avec voix consultative	Laurence ENGEL présidente de la BnF Sylviane TARSOT-GILLERY directrice générale de la BnF Martin AJDARI directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture et de la communication	

	<p>Simone BONNAFOUS directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</p>	
Représentants élus des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la BnF	Jonathan PAUL direction des Collections (CFDT)	Jean-Dominique MELLOT direction des Collections (CFDT)
	Céline CHICHA-CASTEX direction des Collections (CGT)	Delphine MERCUZOT direction des Collections (CGT)
Représentants élus des autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement	Chloé COTTOUR direction des Services et des réseaux (CGT)	Lise FAUCHEREAU direction des Collections (CGT)
	Céline GASPARD direction des Collections (CGT)	Lucie PROVERA direction des Collections (CGT)
Assistent au Conseil scientifique	Arnaud BEAUFORT directeur général adjoint, directeur des Services et des réseaux	
	Denis BRUCKMANN directeur général adjoint, directeur des Collections	
	Thierry GRILLET directeur de la Diffusion Culturelle	
	Thierry PARDÉ délégué à la Stratégie et à la recherche	
	Frédérique GERBAL directrice générale adjointe, directrice de l'Administration et du personnel	

3. Comité technique

Représentants de l'administration

Laurence ENGEL
Sylviane TARSOT-GILLERY
Frédérique GERBAL
Gilles NEVIASKI
Arnaud BEAUFORT
Denis BRUCKMANN
Bruno BAUDRY

Représentants du personnel

Membres titulaires

CFDT

N.
Jean-Pierre SASTRE
Frédéric DELAUNAY

CGT

Christophe UNGER
Christine PATUREAU
Chloé COTTOUR
Céline CHICHA-CASTEX

FSU

Jean-François BESANÇON
Benoît LINQUE

SUD

Boris RATEL

Membres suppléants

N.

Jonathan PAUL
Carmen GUY

Philippe MEZZASALMA
Céline GASPARD
Gaël MESNAGE
François IVANOFF

Frédéric WEISZ
Brigitte LORET

Charline ATTARD

4. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Administration

Sylviane TARSOT-GILLERY
Gilles NEVIASKI
Frédérique GERBAL
Georges-Henri VERGNE

Stéphane TISSIER
Alexandra LAFFITTE
Bruno BAUDRY

Personnel

Membres titulaires

CFDT

Emmanuel AUROYER
Jean-Pierre SASTRE

CGT

Maud BONNEFON
François IVANOFF
Gaël MESNAGE
Caroline MANSUY

FSU

Frédéric WEISZ
Jean-François BESANCON

SUD

Claire MONNERON

Médecins de prévention

Isabelle ARNAUD-VERGNIOL

ISST

Jean-Pierre FABRE

Assistants de prévention :

Khalid CHAKOR ALAMI (François-Mitterrand)
Rémi DARTIQUES (François-Mitterrand)
Régyne DUMONT (François-Mitterrand)
Caroline FANTINI (Richelieu)
Michèle GENTIL (Sablé-sur-Sarthe)
Sylvie GODET (Arsenal)
Maud LEVETEAU (François-Mitterrand)

Membres suppléants

N.
Frédéric DELAUNAY

Lucie PROVERA
Christine PATUREAU
Rosa RAZAFIARIVELO
Natacha ROSILLO

François AUZEIL
Alain CHATELET

Pedro PINHO MARTINS

SHSE

Jean-Luc DURAND

François PERNOIS (François-Mitterrand)
Vanessa RICHARD (François-Mitterrand)
Valentin ROTTIER (Bussy Saint-Georges)
Olivier VO TAN (François-Mitterrand)
David ZERDOUN (François-Mitterrand)

Le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France

Version consolidée au 31 décembre 2016

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, du ministre de la culture et de la francophonie et du ministre du budget, porte-parole du Gouvernement,

Vu la Constitution, et notamment son article 13, ensemble l'ordonnance n° 58-436 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'État, et notamment son article 1er ;

Vu le code du domaine de l'État ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal ;

Vu le décret du 30 juin 1934 relatif à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine et à la bibliothèque de l'Arsenal ;

Vu le décret du 25 octobre 1935 fixant la liste des offices et établissements autonomes de l'Etat assujettis au contrôle financier ;

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif à la fusion des bibliothèques musicales ;

Vu le décret du 8 avril 1938 portant création d'une phonothèque nationale ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif ;

Vu le décret n° 59-587 du 29 avril 1959 modifié relatif aux nominations aux emplois de direction de certains établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 64-486 du 28 mai 1964 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu le décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993 relatif au dépôt légal ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de la Bibliothèque nationale en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de l'Établissement public de la Bibliothèque de France en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du ministère de la culture et de la francophonie en date du 10 décembre 1993 ;

Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

- **TITRE Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.**

Article 1

Il est créé, sous le nom de Bibliothèque nationale de France, un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.

Son siège est à Paris.

Article 2

La Bibliothèque nationale de France a pour missions :

1° De collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ;

À ce titre :

elle exerce, en vertu de l'article 5, alinéa 2, de la loi du 20 juin 1992 susvisée, les missions relatives au dépôt légal confiées par cette loi et les décrets pris pour son application à la Bibliothèque nationale ; elle gère, pour le compte de l'État, dans les conditions prévues par la loi du 20 juin 1992 susvisée, le dépôt légal dont elle est dépositaire. Elle en constitue et diffuse la bibliographie nationale ;

elle rassemble, au nom et pour le compte de l'État, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques ;

elle participe à l'activité scientifique nationale et internationale ;

2° D'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections ;

À ce titre :

elle conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ;

elle coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ;

elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'État, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ;

elle permet la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ;

elle mène toutes actions pour mettre en valeur ses collections et, en particulier, pour réaliser les opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions ;

3° De poursuivre la construction, l'aménagement et l'équipement des immeubles dont l'État lui confie la réalisation, notamment de ceux dont la construction est entreprise par l'Établissement public de la Bibliothèque de France, ainsi que de préparer leur mise en service et leur ouverture au public ;

4° De préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée.

Article 3

Pour l'exercice de ses missions, la Bibliothèque nationale de France peut notamment :

- 1° Acquérir les biens meubles ou immeubles nécessaires ;
- 2° Effectuer des études, réaliser des travaux pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bâtiments de la Bibliothèque nationale de France, conclure avec d'autres personnes publiques ou privées des conventions de nature à lui assurer un environnement approprié ;
- 3° Attribuer, sur son budget, des subventions ou des avances, notamment pour des activités de coédition, à des personnes publiques ou privées qui réalisent des études, recherches ou travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;
- 4° Coopérer, en particulier par la voie de convention ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours ;
- 5° Concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées ;
- 6° Prendre des participations financières ou créer des filiales ;
- 7° Accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exercice de ses missions ;
- 8° Acquérir ou exploiter tout droit de propriété intellectuelle.

À la demande du ministre chargé de la culture, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé de la coopération, la Bibliothèque nationale de France participe, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles nationales, des règles communautaires et des accords internationaux, ainsi qu'à la représentation de la France dans toute instance internationale.

- **TITRE II : ORGANISATION ADMINISTRATIVE.**

- **Article 4**

- Modifié par [DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16](#)

Le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France comprend, outre le président de l'établissement, dix-neuf membres :

1° Huit membres de droit :

- a) Le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant ;
- b) le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- c) Le directeur chargé des archives au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- d) Le responsable du service du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- e) Le directeur chargé du budget au ministère chargé du budget ou son représentant ;
- f) Le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant ;
- g) Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de la recherche ou son représentant ;
- h) Le directeur chargé des relations culturelles internationales au ministère des affaires étrangères ou son représentant ;

2° Un membre du Conseil d'État nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du vice-président du Conseil d'État :

3° Quatre représentants du personnel élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture ;

4° Quatre personnalités du monde culturel, scientifique et économique désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Deux représentants des usagers élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Pour chacun des membres mentionnés au 3°, un suppléant est élu, dans les mêmes conditions que le titulaire.

Les membres mentionnés aux 2°, 4° et 5° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Les membres mentionnés au 3° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 5

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 3 JORF 10 novembre 2006](#)

Le président et les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures ou de prestations, ni assurer des prestations pour ces entreprises.

À l'exception de celles du président de l'établissement, les fonctions de membre du conseil d'administration ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.

Article 6

- Modifié par [Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 \(V\) JORF 10 mai 2005](#)
- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 4 JORF 10 novembre 2006](#)

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président qui fixe l'ordre du jour. Il est en outre convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle du tiers de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par le directeur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le directeur chargé du livre au ministère chargé de la culture.

Les questions dont le ministre chargé de la culture ou le tiers des membres du conseil d'administration demandent l'inscription à l'ordre du jour sont inscrites de droit.

Le directeur général, le président du conseil scientifique, le membre du corps du contrôle général économique et financier et l'agent comptable ainsi que toute personne dont le conseil ou son président souhaite recueillir l'avis assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à

nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de huit jours. Il délibère alors sans condition de quorum.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Chacun des administrateurs mentionnés aux 2°, 4° et 5° de l'article 4 peut donner mandat, par écrit, à un autre administrateur, dans la limite de deux pouvoirs détenus par administrateur.

En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 6°, au 7°, au 10° relatives à la politique tarifaire, à la fixation des droits d'entrée, aux tarifs des prestations et au 11° de l'article 7 peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration, selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Article 7

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 5 JORF 10 novembre 2006](#)

Le conseil d'administration délibère sur :

- 1° Les orientations de l'établissement, ainsi que sur son programme d'activités et d'investissement ;
- 2° Le budget et ses modifications pour l'ensemble des activités de l'établissement public ainsi que le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice ;
- 3° Le rapport annuel d'activité ;
- 4° L'organisation générale des services, la liste des départements et leur implantation sur les sites ;
- 5° Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement public est propriétaire, les projets de vente et de baux d'immeubles ;
- 6° L'acceptation des dons et legs ;
- 7° L'exercice des actions en justice et les transactions ;
- 8° Les conditions générales de passation des marchés et la composition de la commission d'appel d'offres prévue par le code des marchés publics ;
- 9° Les prises, extensions et cessions des participations et créations de filiales ;
- 10° La politique tarifaire de l'établissement et la fixation des droits d'entrée et des tarifs des prestations ainsi que des redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;
- 11° L'approbation des concessions.

Le conseil d'administration est consulté sur le règlement intérieur de l'établissement et les conditions d'ouverture au public.

Dans les matières énumérées aux 6°, 7° et 10°, le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président de l'établissement.

Il arrête son règlement intérieur.

Article 8

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours

qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture, s'il n'y a pas fait opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives au 2° autres que le compte financier, aux 4°, 5°, 10° et 11° de l'article précédent deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture ou le ministre chargé du budget et, dans la limite de leurs attributions, le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé du domaine, s'ils n'y font pas opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives aux 8° et 9° du même article doivent, pour devenir exécutoires, faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture, du ministre chargé du budget et, dans la limite de ses attributions, du ministre chargé de l'économie.

Article 9 (abrogé)

- Abrogé par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 7 JORF 10 novembre 2006](#)

Article 10

- Modifié par [DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16](#)

Le président de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable deux fois par période de trois ans, sur proposition du ministre chargé de la culture.

Article 11

- Modifié par [Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 \(V\)](#)
- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 8 JORF 10 novembre 2006](#)

Le président de la Bibliothèque nationale de France dirige l'établissement public.

À ce titre :

- 1° Il prépare les délibérations du conseil d'administration et en exécute les décisions ;
- 2° Il accomplit tous les actes qui ne sont pas réservés au conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 7 ;
- 3° Il gère le personnel. Il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires de l'établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement et les affecte dans les différents services ;
- 4° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;
- 5° Il conclut les conventions engageant l'établissement ; il est l'autorité responsable des marchés ;
- 6° Il prend, sous réserve de l'accord du membre du contrôle général économique et financier et d'une ratification par le conseil d'administration lors de sa plus prochaine séance, les décisions modificatives du budget qui ne comportent ni une augmentation du montant total des dépenses, ni un accroissement des effectifs, ni une diminution du montant total des recettes, ni de virements de crédits entre la section de fonctionnement et la section des opérations en capital, ou entre les chapitres de personnel et les chapitres de matériel ;
- 7° Il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

Il peut déléguer sa signature au directeur général.

En cas d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions d'ordonnateur pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'établissement ainsi que celles d'autorité responsable des marchés sont exercées par le directeur général.

Article 12

Le directeur général de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret, sur proposition du président de l'établissement.

Il assiste le président dans ses fonctions et, à ce titre, peut recevoir de lui toute délégation pour assurer la direction des services de l'établissement.

Il peut déléguer sa signature aux chefs des services placés sous son autorité.

Article 13

Le conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France est composé de dix-sept membres :

1° Trois membres de droit :

le président du Conseil supérieur des bibliothèques ;

le chef de la mission de la recherche et de la technologie au ministère chargé de la culture ;

le chef de la mission scientifique et technique au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

2° Deux membres des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la Bibliothèque nationale de France élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

3° Deux membres représentant les autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

4° Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Sept représentants d'institutions scientifiques et documentaires, françaises et étrangères, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de l'établissement, le directeur général, le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant et le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant assistent aux séances avec voix consultative.

Article 14

Le président du conseil scientifique est nommé au sein de ce conseil par arrêté du ministre chargé de la culture.

Les membres autres que les membres de droit sont nommés pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le président et les membres du conseil scientifique ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations, ni assurer de prestations pour ces entreprises, à l'exception des entreprises d'édition.

Les fonctions de membre du conseil scientifique ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par le décret du 28 mai 1990 susvisé.

NOTA :

Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 art. 12 X : Dans tous les textes où il est fait mention, pour les déplacements temporaires, des décrets des 12 mars 1986, 12 avril 1989, 28 mai 1990 et 22 septembre 1998, ces références sont remplacées par celles du présent décret à compter du 1er novembre 2006.

Article 15

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président. Il est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche et fait toutes propositions relatives à la politique scientifique de l'établissement.

• TITRE III : RÉGIME FINANCIER.

Article 16

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

L'établissement est soumis aux dispositions des titres Ier et III du [décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012](#) relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 17 (abrogé)

- Abrogé par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Article 18

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 9 JORF 10 novembre 2006](#)

Les ressources de l'établissement comprennent :

- 1° Les subventions, avances, fonds de concours ou contributions qui lui sont attribués par l'État, les collectivités locales, les établissements publics et sociétés nationales et les personnes privées ;
- 2° Le produit des droits d'entrée et de visite ;
- 3° Les dons et legs ;
- 4° Le produit des concessions ;
- 5° Le produit des participations ;
- 6° Le produit des aliénations ;
- 7° Les revenus des biens meubles et immeubles et les redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;
- 8° Le produit des opérations commerciales de l'établissement et, de façon générale, toutes autres recettes provenant de l'exercice de ses activités ;
- 9° Toutes autres recettes ou ressources permises par les lois et règlements en vigueur.

Article 19

Les dépenses de l'établissement comprennent :

- 1° Les frais de personnel ;
- 2° Les frais de fonctionnement ;
- 3° Les frais d'étude ;
- 4° Les frais d'équipement ;
- 5° De manière générale, toutes dépenses nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 20

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Des régies d'avances et de recettes peuvent être créées auprès de l'établissement dans les conditions prévues par le [décret n° 92-681 du 20 juillet 1992](#) relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics.

- **TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES.**

Article 21

La Bibliothèque nationale de France reçoit la garde des ouvrages, documents et collections ayant fait l'objet du dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale ou acquis à titre gratuit ou onéreux par la Bibliothèque nationale ou par l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

La Bibliothèque nationale de France acquiert et conserve pour le compte de l'État les documents et objets achetés sur les crédits dont elle dispose, ou provenant de dons et legs qui pourraient lui être consentis.

Les collections mentionnées à l'article 2 du présent décret restent la propriété inaliénable de l'État.

Article 22

La Bibliothèque nationale de France est substituée aux droits et obligations de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 23

Jusqu'à la première élection des représentants du personnel et des représentants des usagers, le conseil d'administration siège valablement sans ces représentants. Les représentants du personnel et les usagers siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.

L'élection des représentants du personnel aura lieu dans un délai de quatre mois à compter de la publication du présent décret.

Article 24

Jusqu'à la nomination du président de la Bibliothèque nationale de France, le directeur du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture exerce à titre intérimaire les fonctions de président. Il peut déléguer sa signature.

Article 25

Sont abrogés :

le décret n° 83-226 du 22 mars 1983 modifié relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale ;

les décrets n° 89-745, n° 89-746 et n° 89-747 du 17 octobre 1989 relatifs, respectivement, au statut d'emploi de l'administrateur délégué, du directeur scientifique et du directeur technique de la Bibliothèque nationale ;

le décret n° 89-777 du 13 octobre 1989 portant création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 26

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 10 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 11 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 12 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 13 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 14 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 15 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 16 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 17 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 18 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 19 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 2 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 20 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 21 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 22 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 41 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 7 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 8 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 9 \(M\)](#)

Article 27

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Décret n°59-587 du 29 avril 1959 - art. Annexe \(V\)](#)

Article 28

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 10 JORF 10 novembre 2006](#)

Les dispositions du présent décret peuvent être modifiées par décret en Conseil d'État, à l'exception de celles de l'article 10 en tant qu'il prévoit que le président de l'établissement est nommé par décret en conseil des ministres.

Article 29

Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'économie, le ministre de la culture et de la francophonie, le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

François MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

Édouard BALLADUR

Le ministre de la culture et de la francophonie,

Jacques TOUBON

Le ministre des affaires étrangères,

Alain JUPPÉ

Le ministre de l'économie,

Edmond ALPHANDÉRY

Le ministre du budget,

porte-parole du Gouvernement,

Nicolas SARKOZY

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

François FILLON

Le ministre de la fonction publique,

André ROSSINOT